



HAL
open science

Les dénominations monoréférentielles dans un guide touristique sur l'Algérie : approches linguistique et traductologique

Karima Zeboudj

► **To cite this version:**

Karima Zeboudj. Les dénominations monoréférentielles dans un guide touristique sur l'Algérie : approches linguistique et traductologique. Linguistique. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2011. Français. NNT : 2011PA030076 . tel-01355837

HAL Id: tel-01355837

<https://theses.hal.science/tel-01355837>

Submitted on 24 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE PARIS 3

ECOLE DOCTORALE 268-Langage et Langues :

description, théorisation, transmission (Paris 3)

SYLED (Fédération CLESTHIA)

THESE DE DOCTORAT

Sciences du langage

KARIMA ZEBOUDJ

Les dénominations monoréférentielles dans un guide touristique sur

l'Algérie : approches linguistique et traductologique

TOME I

Thèse dirigée par

Monsieur Bernard BOSREDON

Soutenue le 12 décembre 2011

Jury :

M. Bernard BOSREDON, Professeur (Université Paris 3, Directeur)

M. Salah MEJRI, Professeur (Université Paris 13)

Mme Mary-Annick MOREL, Professeur Emérite (Université Paris 3)

Mme Irène TAMBA, Directrice d'Etudes (EHESS)

Remerciements

Je tiens tout d'abord à exprimer ici ma reconnaissance à l'égard de Monsieur Bernard Bosredon, qui a dirigé cette recherche avec autant de rigueur que de gentillesse, et avec qui chaque entretien de travail a été un enrichissement. Ses conseils et ses remarques méthodologiques m'ont permis d'avancer et de surmonter de nombreuses difficultés.

Madame Mary-Annick Morel, Madame Irène Tamba et Monsieur Salah Mejri, qui m'ont fait l'honneur d'accepter de faire partie du jury de thèse.

Merci à tous mes amis et proches, pour leur patience et pour leur soutien.

TABLE DES MATIERES

TOME I

INTRODUCTION	8
0.1. Objet de la recherche les « dénominations monoréférentielles », (DM), dans les guides touristiques ?.....	8
0.2. Variété formelle et spécificité sémantico-référentielles des DM dans les guides touristiques.....	10
0.3. Les guides touristiques : des « capteurs » de DM.....	12
0.4. Présentation du corpus	15
0.5. Pourquoi l'Algérie ?.....	18
0.6. Les caractéristiques techniques du guide touristique.....	18
0.6.1. Macrostructure : les rubriques de domaines référentiels	19
0.6.2. Traitement graphique	20
0.6.2.1. Spécificité du traitement graphique	21
0.6.2.2. Des écrits éphémères	21
0.6.2.3. Un travail collectif	22
0.6.3. Les propriétés communicationnelles du guide touristique	23
0.6.4. La dimension discursive	25
0.6.4.1. La situation de communication.....	25
0.6.4.2. Les dimensions communicatives de la didacticité en question.....	26
0.7. Plan suivi.....	28
CHAPITRE 1. BALISAGE DU CHAMP : LES DENOMINATIONS MONOREFERENTIELLES	31
1.1. Définition et postulats théoriques de la dénomination.....	31
1.2. Dénomination de classes/Dénominations d'entités uniques.....	37
1.3. Nom propre ou « Dénomination monoréférentielle » ?.....	41
1.4. Propriétés générales des dénominations monoréférentielles (DM)	44
1.4.1. L'unicité référentielle	45
1.4.2. Le statut de dénomination.....	46
1.4.3. Variété dénominative	47
1.5. DM et domaines de référence	50
1.6. Le seuil des DM ? Quelle unité pour l'ensemble ?.....	53
1.6.1. Les noms de groupes de personnes	54
1.6.1.1. Les noms de peuples	57
1.6.1.2. Les noms de familles et de dynasties.....	59

1.6.1.3. Les noms de personnes adhérant à un mouvement religieux, philosophique ou politique	59
1.6.1.4. Conclusion	60
1.6.2. Les noms de plats.....	61
1.7. Bilan.....	65
CHAPITRE 2. ANALYSE MORPHOSYNTAXIQUE DES DENOMINATIONS MONOREFERENTIELLES	67

2.1. Propriétés formelles générales	68
2.2. Typologie morphosyntaxique des DM	70
2.2.1. GN simples	70
2.2.1.1. Dét+Nc.....	71
2.2.1.1.1. Dét+Nc toponyme.....	71
2.2.1.1.2. Dét+ Nc nom d'événement	74
2.2.1.1.3. Dét+Nc produit de l'activité humaine	77
2.2.1.2. Dét+Adj	79
2.2.1.3. Adverbe.....	79
2.2.1.4. Pronom.....	79
2.2.1.5. Nom propre	80
2.2.1.5.1. Nom propre anthroponyme	80
2.2.1.5.2. Nom propre toponyme	81
2.2.1.5.3. Nom propre produit de l'activité humaine.....	83
2.2.2. GN complexes.....	87
2.2.2.1. F ₁ F ₂	88
2.2.2.2. F ₁ prép F ₂	96
2.2.2.3. F ₁ conj F ₂	97
2.2.3. Structures phrastiques	99
2.3. La détermination.....	100
2.3.1. La détermination des désignateurs de personnes	100
2.3.2. La détermination des toponymes	107
2.3.3. La détermination des noms d'événements.....	121
2.3.4. La détermination des noms d'institutions	122
2.3.5. La détermination des noms de produits de l'activité humaine	124
2.3.5.1. Titres d'œuvres	124
2.3.5.2. Nom de marque/produit	125
2.4. Bilan.....	126

CHAPITRE 3. ANALYSE SEMANTIQUE DES DENOMINATIONS MONOREFERENTIELLES

129

3.1. Rappel théorique du sens des Npr.....	130
3.1.1. Le nom propre est vide de sens.....	131
3.1.1.1. La théorie de J.S. Mill.....	131
3.1.1.2. La théorie causale	136
3.1.2. Le nom propre a du sens	140
3.1.2.1. La théorie descriptiviste la version d'origine de Frege et de Russell	140
3.1.2.2. La version modifiée de Searle et de Strawson	142

3.1.2.3. Le nom propre a plus du sens que le nom commun.....	143
3.1.2.4. La théorie de G. Kleiber (le prédicat de dénomination)	144
3.1.2.5. Bilan : Signifier ou ne pas signifier : telle est la question ?.....	147
3.2. La classification morpho-sémantique des DM	150
3.2.1. DM opaque	150
3.2.2. DM semi-opaque.....	151
3.2.3. DM descriptive	151
3.2.3.1. DM descriptive direct	151
3.2.3.2. DM descriptive indirecte	152
3.3. Le figement des DM	152
3.3.1. La polylexicalité	153
3.3.2. L'opacité sémantique.....	153
3.3.3. Le blocage des propriétés transformationnelles.....	154
3.3.4. Le blocage synonymique et non insertion	155
3.4. L'unicité référentielle	156
3.5. La dimension dénominative.....	157
3.6. Bilan.....	158

CHAPITRE 4. LES PROCÉDES TRADUCTOLOGIQUES DU TRANSFERT.....

.....	160
4.1. DM et procédés traductologiques de transfert	165
4.1.1. Transfert des DM de personnes ou groupes de personnes.....	166
4.1.1.1. Transfert des anthroponymes.....	166
4.1.1.2. Transfert des appellatifs et des titres.....	174
4.1.1.3. Transfert des DM de groupes de personnes.....	177
4.1.2. Transfert des toponymes.....	177
4.1.2.1. Transfert des DM de lieu opaques	178
4.1.2.2. Transfert des DM de lieu descriptives	180
4.1.2.3. Transfert des DM de lieu semi-opaques	181
4.1.3. Transfert des noms d'institutions.....	186
4.1.4. Transfert des DM de produits de l'activité humaine	188
4.1.4.1. Transfert des titres de romans.....	188
4.1.4.2. Transfert des titres de pièces de théâtre	189
4.1.4.3. Transfert des titres de films	190
4.1.4.4. Transfert des titres de journaux, de revues	192
4.1.4.5. Transfert des titres de chansons.....	193
4.1.5. Transfert des DM d'événements.....	195
4.1.5.1. Les événements cycliques.....	196
4.1.5.1.1. Transfert des noms de fêtes religieuses	196
4.1.5.1.2. Transfert des noms de fêtes nationales	198
4.1.5.1.3. Transfert des noms de fêtes culturelles.....	201
4.1.5.2. Les événements créés.....	204
4.2. Bilan.....	205

CHAPITRE 5. LES STRATEGIES ENONCIATIVES DU TRANSFERT	208
5.1. Les formes métalinguistiques correspondant à un prédicat de signification	210
5.1.1. Le prédicat « signifier »	210
5.1.2. Le contexte	212
5.2. Les formes métalinguistiques correspondant à un prédicat dénominatif	212
5.2.1. Formes à sujet non exprimé	213
5.2.2. Formes à sujet exprimé	215
5.2.3. Formes hybrides (Dénomination multiple)	218
5.3. Coordination méta-énonciative : x ou x'	220
5.4. Couplages de formes x (actuel x'), x, l'ancienne x', x (ex. x')	223
5.5. Les marqueurs typographiques	224
5.5.1. L'italicisation	225
5.5.2. Les guillemets	226
5.5.3. Les parenthèses	227
5.5.4. La majuscule	229
5.6. Macrostructure et énonciation	233
5.7. Bilan	235
CHAPITRE 6. CHAINES REFERENTIELLES ET ANAPHORES	236
6.1. Rappel théorique sur la notion de « chaîne de référence » et anaphore	237
6.1.1. Définition	237
6.1.2. La théorie de l'accessibilité	240
6.2. L'organisation textuelle détermine le choix des expressions référentielles des DM dans le guide touristique	242
6.3. Le fonctionnement des chaînes de référence des DM dans le guide touristique	248
6.3.1. DM de personne (DMP)	248
6.3.2. DM de lieu (DML)	252
6.3.2.1. DM de lieu à référent saillant	253
6.3.2.1.1. Emploi « prototypique »	253
6.3.2.1.2. Reprise de l'élément de la catégorie	255
6.3.2.2. DM de lieu à référent non saillant	256
6.3.3. DM d'événement (DME)	258
6.3.4. DM d'institution (DMI)	259
6.3.5. DM de produit de l'activité humaine (DMA)	260
6.4. Le rôle des indicateurs lexico-syntaxiques dans l'interprétation des DM	262
6.4.1. Eléments syntaxiques universels	262
6.4.2. Eléments lexicaux contextuels	262
6.5. Bilan	263
CONCLUSION	265
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	274

TOME II

ANNEXE 1. ENONCES CITES DANS LA THESE	300
1. Les propriétés communicationnelles du guide touristique	301
2. Les dimensions communicatives de la didacticité en question.....	301
3. Distinguer une expression désignative d'une séquence dénomorative	303
4. Les prédicats de dénomination	304
5. Le seuil des DM.....	307
6. Typologie morphosyntaxique des DM	309
6.1. DM simples.....	309
6.2. DM complexes.....	312
6.2.1. Structures $F_1 F_2$	312
6.2.2. F_1 prép F_2	314
6.2.3. Structures F_1 conj F_2	316
6.2.4. Structures phrastiques	316
6.2.5. Structures diverses	317
7. Détermination des DM.....	318
8. La sémantique des DM	325
9. Le transfert des DM	326
9.1. Les procédés traductologiques du transfert	326
9.2. Les stratégies énonciatives du transfert	331
10. DM et chaînes référentielles	332
ANNEXE 2. ILLUSTRATION DE LA PLURISEMIOTIQUE DU GUIDE TOURISTIQUE	338
ANNEXE3. ECHANTILLON-SUPPORT DES BROCHURES TOURISTIQUES BILINGUES EDITEES EN ALGERIE CONSULTEES POUR L'ANALYSE DES NOMS DE LIEUX.....	350
ANNEXE 4. LES SYSTEMES DE TRANSLITTERATION	377

INTRODUCTION

0.1. Objet de la recherche les « *dénominations monoréférentielles* », (DM), dans les guides touristiques?

Je me propose d'analyser dans cette étude les noms d'entités référentielles uniques dans un guide touristique français consacré à l'Algérie. Les noms propres sont des noms qui réfèrent à ce type d'entités puisqu'ils dénomment des singletons mais, pour ne pas être gênée par une terminologie à laquelle est attachée une conception essentiellement grammaticale du nom propre et, par précaution, pour ne pas réduire *a priori* l'extension des formes possibles de ces objets linguistiques, nous appellerons *Dénominations monoréférentielles*¹ (désormais *DM*) ces noms indiquant un lieu, une personne, un événement, une institution ou un produit de l'activité humaine. Quoique le terme puisse recouvrir une réalité plus large, nous restreindrons son extension aux dénominations monoréférentielles dénommant des référents singuliers de la réalité algérienne² dont traitent les guides et appartenant à une culture différente. Nous verrons dans le chapitre 1 quelles peuvent être les implications théoriques de ce choix terminologique.

¹ Nous empruntons ce terme à B. Bosredon (2000 : 65) qui le définit comme suit : «.. toute forme linguistique simple (*Jean, Londres, Le Normandie...*) ou composée (*La fille du proviseur, Le Rouge et le Noir, Le Christ Jaune...*), capable de désigner une entité unique et validant un prédicat métalinguistique de nomination est une DM. ». Les exemples renvoient dans l'ordre de leur succession à un surnom, au titre du roman de Stendhal, au titre d'un tableau de Gauguin.

² J'appelle ici « réalité algérienne » l'ensemble des informations et connaissances relatives à l'Algérie véhiculé par les guides et les brochures touristiques constituant le corpus.

Au-delà de l'onomastique spécifiquement algérienne présente dans un guide touristique, force est de constater que les langues dénomment des réalités singulières de toutes natures, à la fois diverses et hétérogènes. C'est également le cas dans un guide où ces formes peuvent désigner une entité singulière, par exemple une personne au moyen d'un prénom (*Mahomet*) ; elles peuvent référer également à une réalité complexe conçue comme unique et dénommer par exemple le nom d'une chaîne de montagnes (*les Aurès*). Elles peuvent aussi référer à des éléments singuliers de la vie sociale comme par exemple ce qui est dénommé par un nom de scène, de groupe de musique (*Hama boys, les Messagères, Belcourt Long Dynasty (BLD), Cause Toujours*), ou bien encore par un nom de troupe de théâtre comme par exemple *Al-Masrah Al-Djazairi* « le théâtre algérien ».

Il conviendra de vérifier si ces dénominations dénomment les objets singuliers de « manière semblable » en passant, pour certains d'entre eux, d'une langue-culture A à une langue-culture B et d'analyser cette « similitude ». Un guide peut en effet être l'occasion d'une expérience cruciale pour tester la compréhension d'un terme ou d'une notion pour un lecteur étranger. Nous nous proposons donc d'étudier la façon dont un guide touristique destiné à des lecteurs étrangers peut mettre en œuvre des ressources linguistiques spécifiques pour effectuer le « passage » des dénominations d'une culture à une autre au moyen d'une langue différente. Cette cible de recherche étant ainsi définie, il conviendra cependant de s'interroger sur la spécificité éventuelle des DM en français dans les guides francophones concernant l'Algérie.

0.2. Variété formelle et spécificité sémantico-référentielles des DM dans les guides touristiques

Les premières pages du guide *Le petit futé* sur l'Algérie présentent d'abord ce pays en 50 mots-clés qui ressortissent tous du lexique commun et non de l'onomastique propre au pays. Ces mots sont tantôt français, tantôt d'origine arabe ou appartiennent à d'autres langues que le français (*bled*, *casbah*, *gourbi*, *hadj* et *omra*...). Tous les guides touristiques mêlent ces deux catégories de dénominations mais les dénominations d'objets singuliers comme les noms de lieu, de personnages, d'institutions, d'événements rituels, etc. réclament une attention particulière.

Les ressources du lexique ne suffisent pas à en donner la signification. Ne ressortissant pas du lexique commun, elles ne valident pas les mêmes relations sémantiques (hyper / hyponymie, antonymie, synonymie, etc.) que les autres dénominations lexicales. Les réseaux sémantiques propres à chaque langue ne peuvent donc pas être mobilisés pour cerner le sens de chaque terme dans l'économie propre au système-langue auquel il appartient. Il faut faire appel à d'autres ressources, notamment aux ressources encyclopédiques et à des données historiques, géographiques et sociales qui sont peu ou mal connues du lecteur étranger.

Analyser les dénominations monoréférentielles c'est aussi prendre la mesure de la diversité extraordinaire des formes au sein d'une même langue. En effet, ces substantifs qui ne constituent pas des unités nominales codées du lexique composent une mosaïque de formes allant d'une simple combinaison ayant la forme d'un binôme comme *la Grande Mosquée* (nom d'un édifice) au syntagme nominal polylexical comme *le Front de Libération Nationale* ; on peut ainsi trouver des formes appellatives à la fois figées et motivées dont la construction par les sujets du discours semble transparente. Ces périphrases

dénominales comme la *ville aux 1000 coupoles* se rapprochent des surnoms comme *le sultan noir*.

L'étude des guides touristiques confronte aussi le chercheur à la question extrêmement complexe du transfert des dénominations d'une « langue-culture » à une autre « langue-culture ». Choisir d'analyser les noms d'objets uniques, c'est en effet aborder une complexité non seulement linguistique mais aussi historique car ces dénominations monoréférentielles réfèrent à des entités uniques propres à l'Algérie et se présentent au lecteur, en raison de leur origine, souvent parées des couleurs de l'exotisme, de la différence, voire de l'inconnu ou de l'étranger.

Mais voici que d'autres questions émergent. Comment expliquer par exemple le changement de noms de lieu d'une époque à une autre ? Si l'on peut faire l'hypothèse de l'impact historique d'événements majeurs dans la période récente comme celui de la décolonisation, il est possible que d'autres phénomènes jouent dans ces changements dénominatifs. Ces noms sont-ils motivés ou non ? Et s'ils sont motivés, peut-on analyser les formes de cette motivation ou doit-on se résoudre à constater son caractère disparate ? Sont-ils les produits d'une traduction ou d'une re-nomination ? Et comment en décider ? Le guide peut choisir entre *l'Algérie* ou *Al Djezaïr*. Mais emploie-t-il une forme plutôt que telle autre ? Qu'est-ce qui dicte ce choix ? Ou encore celui de *Ikosim*³ ou de *Al Djezaïr* ?

Autre question : l'origine étrangère d'une dénomination affecte-t-elle la dénomination actuelle ? Et quels sont les procédés permettant au lecteur d'associer une représentation à ces formes dénominatives étrangères référant à des réalités idiosyncrasiques ? Enfin, de quel sens faut-il parler ? Certainement

³ *Ikosim* appellation phénicienne qui signifie « île aux mouettes ».

pas d'un sens lexical ordinaire puisqu'il s'agit de référer à des objets singuliers et non d'établir un lien de dénomination entre une forme lexicale stable et une catégorie.

0.3. Les guides touristiques : des « capteurs » de DM

Nous avons opté pour un corpus constitué pour l'essentiel à partir d'un guide touristique parce que nous partons du constat selon lequel les auteurs-énonciateurs de ces écrits touristiques font non seulement face à de réels problèmes de dénomination des référents étrangers appartenant à une autre langue comme nous l'avons rappelé plus haut mais sont, en raison du genre d'écrit lui-même, obligés d'incorporer dans le texte un très grand nombre de dénominations de ce type. La connaissance des lieux, des objets qui composent une réalité géographique et historique est d'abord en effet une connaissance de *realia* et d'objets singuliers. Le projet d'un guide est donc d'abord de transférer des connaissances.

Si à chaque langue correspondent des catégorisations référentielles qui lui sont propres⁴, il convient de vérifier ce qui se passe dans le processus de transfert des dénominations monoréférentielles qui relèvent de l'onomastique et non du lexique. Il est possible que des modes de dire spécifiques caractérisent l'activité de nomination. On peut penser en effet que « Les êtres et les objets du monde où vit un peuple ne sont pas appelés n'importe comment dans la langue de ce peuple : il y a des habitudes de nommer. »⁵.

Ainsi les noms donnés aux personnes appartenant à la culture arabo-musulmane traduisent un lien fort à la religion. Composé de plusieurs *explicatifs éclairants*⁶, l'anthroponyme arabe classique⁷ est considéré comme

⁴ « Une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse différemment dans chaque communauté en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expérience phonique » (Martinet, 1960 : 25).

⁵ H. Cottez, « Sur quelques problèmes de la dénomination », *Cahiers de lexicologie*, n°50, 1987, p.175.

⁶ J. Sublet, *Le voile du nom : Essai sur le nom propre arabe*, PUF, Paris, 1991.

⁷ La question de l'anthroponyme arabe est analysée dans le 2^{ème} chapitre de la thèse.

« une biographie- résumée *Rde son porteur* »⁸, à savoir ‘**al’ism** : le nom donné à la naissance, ‘**annasab** : le nom du père ou des ancêtres (généalogie), ‘**alkunya** : l’élément composé avec « abu:» « père de » ou « ‘ummu » « mère de », ‘**allaqab** : le surnom, ‘**annisba** : le nom de relation marquant une connexion du personnage avec un lieu ou un événement.

J. Sublet (1991 :14) observe que « la femme hérite de son père sa généalogie et ses noms de relations ». Elle ajoute aussi que même « mariée, la femme ne prend pas le nom de son mari [...]. Le seul lien onomastique qui l’unit à son mari est exprimé par leurs « kunya » respectives : s’ils ont un fils appelé *mohammed*, la femme et le mari pourront être désignés comme « père » ‘*abū* et « mère » ‘*ummu* de ce *mohammed* ».

D’autre part, l’analyse des toponymes révèle des éléments intéressants sur l’origine des personnes ainsi que sur leur façon de concevoir l’espace⁹. Alors qu’un groupe humain nomme un lieu en lui attribuant des noms de personnages sacrés ou historiques relatifs à sa culture (*le Mausolée Sidi Abderrahmane El-Thaâlibi, l’église Saint-Joseph*), on peut se demander pour quelle raison d’autres groupes préfèrent se référer à la nature qui les entoure (*Djebel Nador, Oued Soummam*). Peut-on dresser par exemple une cartographie formelle de DM à partir de ces différentes propriétés ?

Le constat est le même en ce qui concerne les noms d’événements, d’institutions ou de produits de l’activité humaine. Il existe toujours une manière particulière de fêter un événement (*Aïd El-Seguir*¹⁰), de nommer une loi (*la concorde civile*¹¹) ou un artefact (*Cocktail khorotov*¹²).

⁸ *Idem*.

⁹ A propos de la toponymie, Albert Dauzat (1946 : 9) fait la remarque suivante : « En nous enseignant comment on a désigné, suivant les époques et les milieux, les villes et villages, les domaines et les champs, les rivières et les montagnes, elle nous fait mieux comprendre l’âme populaire, ses tendances mystiques ou réalistes, ses moyens d’expression. » (C’est nous qui soulignons).

¹⁰ ‘*Al-īd al-ṣaġīr* : signifie « la petite fête ». Cette fête est célébrée par les Musulmans après avoir achevé un mois de jeûne.

¹¹ En arabe : ‘*al-moṣālaḥa ’al-wa ṭaniya*

¹² Nom d’une pièce de théâtre écrite par le comédien Mohamed Fellag.

L'auteur se retrouve souvent confronté à l'absence d'« équivalents » lorsqu'il s'agit de rendre compte de ces réalités étrangères. Cependant, l'observation des textes et des traductions montre qu'il est toujours possible de fabriquer des formes comprises par le lecteur comme des « équivalents ».

Pour cela, nous estimons que les guides touristiques sont un lieu d'observation particulièrement pertinent pour analyser ces formes dénominatives construites en discours et essayer de comprendre les mécanismes de leur transfert.

Dans la quête de l'équivalence, le guide touristique représente un support d'étude où l'on observe des « asymétries catégorielles » dans le passage d'une dénomination d'une langue à une autre. La question se pose de savoir si l'appartenance de la dénomination primitive (avant son transfert dans le guide) à une catégorie morphologique spécifique détourne la forme, voire la catégorie même des éléments entrant dans la dénomination correspondante. Nous devons vérifier si les catégories sont maintenues et jouent un rôle déterminant dans la construction des DM du guide ou si la diversité catégorielle des éléments constitutifs d'origine ne détermine pas la forme correspondante dans le guide français.

Enfin le choix du guide touristique tire selon nous sa pertinence de ce qu'il présente une gamme de dénominations très diversifiée, un champ de nomination large regroupant des noms de lieu, de personnes, des noms d'artefacts (films, chansons, toiles, photographies), des noms d'événements ou encore d'institutions. La question des limites doit donc être posée : la liste des catégories de DM est-elle close ?

0.4. Présentation du corpus

Nous avons sélectionné des textes de documents destinés à l'information touristique. Nous écartons par conséquent les écrits à vocation littéraire¹³ ou artistique¹⁴ ou des textes spécialisés dans l'enseignement du tourisme et tout ce qui est relié à la législation de ce dernier.¹⁵

Le corpus est constitué à partir du guide français *petit futé, Algérie*, Country Guide, Edition 2004-2005, Nouvelles Editions de l'Université, Dominique Auzias et Associés.

Outre cela, nous avons eu recours à la consultation de quelques brochures publicitaires fournies par l'Office National Algérien du Tourisme, éditées en arabe et en français, pour vérifier l'orthographe ainsi que la version origine, notamment arabe, des dénominations analysées.

Il s'agit donc des brochures suivantes :

-*Algérie Tourisme, Destination Plein Sud*, Publication d'Information, n°13, Janvier- février 2002.

-*Algérie Tourisme, Eté 2001 : Une saison prometteuse*, n° 06, juin 2001.

-*Algérie Tourisme, Grand reportage, Escale Tamanrasset*, n°15, Avril 2002. (cf. Annexe 3 du corpus)

-*Algérie Tourisme, Ensemble préservons nos plages*, n°17, juin 2002.

¹³ Dans cette catégorie d'écrits, l'ouvrage de Catherine Rossi, *Les lettres de Tamanrasset*, Editions Chèvre-Feuille Etoilée.

¹⁴ Comme par exemple, l'ouvrage de Benoit Saurel, *Photos d'Algérie-Sahara* ou encore le carnet de voyage de Catherine Rossi, *Carnet d'Alger*, aux Editions Dalimen (Alger).

¹⁵ Florence Mourlhon-Dallies (1995 : 23) définit un « écrit touristique » comme étant « tout écrit qui participe à l'activité touristique en contribuant à la prise en charge d'un ou plusieurs touriste(s) ».

-*Algérie Tourisme, Ambiance Estivale*, n°18, juillet –Août 2002.

-*Algérie Tourisme, Ballades dans les ruines romaine*, Publication d'Information, n°20, Octobre 2002.

-*Algérie Sahara*, ONAT, l'instinct du voyage.

-*Algérie l'Evasion sage*, ONAT, Alger.

Enfin, nous nous sommes également tournée vers les sites Web sur le tourisme en Algérie qu'on avait consultés d'abord en guise de support informatif extralinguistique mais qui nous ont aidée dans notre analyse linguistique notamment l'analyse sémantique des *DM* de lieu, d'événements ou d'institutions.

En ce qui concerne la numération des exemples, elle ne suit pas toujours l'ordre du texte de la thèse. Ceci est lié en majeure partie à la catégorisation de notre corpus par thématique. Ainsi, nous retrouvons les exemples cités dans la thèse dans l'annexe 1 rangés sous des titres thématiques. Par exemple sous la section « Les prédicats dénominatifs » figurent les séquences adéquates d'exemples numérotés de (21 jusqu'au 46) et qui seront traités dans le chapitre 1 puis repris une seconde fois pour traiter les stratégies énonciatives dans le chapitre 5. Ceci explique qu'il y a des va-et-vient entre des exemples cités dans la thèse.

La deuxième difficulté relève aussi de l'imbrication de plusieurs *DM* dans un seul exemple. Nous nous retrouvons donc confronté à citer deux, voir trois *DM* pour des questions différentes de la thèse et qui appartiennent toutes au même exemple. C'est le cas par exemple des exemples regroupant plusieurs autres titres d'œuvres pour un même auteur ou plusieurs noms de lieux dans une seule séquence comme le montrent les exemples suivants :

(67) A lire : *Le Fils du pauvre* (roman, 1950, Le Seuil 1995), *la Terre et le sang* (roman, 1953, Le Seuil, 1998), *Jours de Kabylie* (récits, 1954, Le Seuil, 1968), *les Chemins qui montent* (roman, Le Seuil, 1957), *les Poèmes de Si Mohand* (poésie, Les Editions de Minuit, 1960), *l'Anniversaire* (Seuil, 2001). (*petit futé*, p.110)

(97) C'est une très belle promenade longue de près de 3km qui surplombe le grand port d'Oran du grand **pont Zabana** sous le **quartier Gambetta** à l'est du centre-ville au théâtre de verdure et au square de la victoire à l'ouest. (*petit futé*, p. 193)

D'autres exemples nous servent à traiter deux sortes de DM différentes dans la même séquence. Citons le cas de l'exemple (18) que nous avons d'abord utilisé dans (1.2. Dénomination de classe / dénomination d'entité uniques) en conviant les deux formes de DM en même temps (*Fadhma Ait Amrouche* et *L'Histoire de ma vie*) pour indiquer la relation de la désignation unique. Par ailleurs, nous avons utilisé la DM (*Fadhma Ait Amrouche*) dans la section (1.1.1. Transfert des anthroponymes) :

(18) **Fadhma Aït Mansour Amrouche** qui a écrit **Histoire de ma vie**, est née en 1913 à Tunis. Romancière algérienne de langue française, elle a défendu tout au long de sa vie la culture amazigh. (*petit futé*, p.109)

Enfin, concernant la translittération des DM, nous avons adopté le système de translittération appelé **ISO233** que nous retrouvons dans la revue *Arabica*. Celui-ci figure aussi dans la sixième colonne du tableau représentatif des différents systèmes de translittération de l'arabe dans l'annexe 4 du corpus.

0.5. Pourquoi l'Algérie ?

Certes, l'Algérie est encore un pays peu fréquenté par les touristes. Néanmoins, ce choix est intéressant car il permet d'analyser le transfert des dénominations au sein d'un pays où se croisent continuellement trois langues (le berbère, l'arabe et le français).

Cette diversité linguistique stimule la créativité discursive en particulier celle qui concerne les *DM* construites. Par exemple nous relevons des toponymes composés d'un élément arabe et d'un élément berbère (*Ain Temouchent* « source des chacals »). Cette diversité s'étend au-delà des trois langues vernaculaires et remonte à l'héritage historique romain. Beaucoup de villes algériennes portent encore des noms d'une époque historique ancienne. Certaines sont rebaptisées, d'autres existent encore sous leurs anciennes appellations.

0.6. Les caractéristiques techniques du guide touristique

Dans l'ensemble évoqué plus haut le guide touristique présente certaines spécificités qui ont un impact direct sur la présentation des dénominations.

Les textes plurisémiotiques du guide touristique¹⁶ intègrent des cartes cartographiques¹⁷, des photographies¹⁸, des affiches publicitaires¹⁹ et des textes.

Cet environnement plurisémiotique semble conditionner, pour une part en tout cas, la forme des dénominations.

Nous avons relevé, en effet, des cas de variations orthographiques et même syntaxiques entre les *DM* présentes dans le texte (discours suivi) et les *DM*

¹⁶ Que ce soit *le petit futé* ou les autres guides (*le routard*, *le guide bleu*, *le guide vert*, etc.), la constitution textuelle est la même. Le guide fait alterner ou imbrique texte et image (photographie, affiche publicitaire, etc.).

¹⁷ Cf. **Image 8**- Carte de la ville d'Alger dans l'annexe 2 du corpus.

¹⁸ Cf. **Image 9**- Photographies de la ville d'Oran dans l'annexe 2 du corpus.

¹⁹ Cf. **Image 10** -Affiche publicitaire dans l'annexe 2 du corpus.

incrustées dans les images ou les cartes. Prenons à titre d'exemple l'emploi de l'article défini qui rentre dans la structure des DM de lieu (*le cap Carbon, le pic des singes, la Petite Kabylie, etc.*). Présent dans le texte, il est en revanche absent des cartes.

Même remarque pour l'emploi de la majuscule qui est omniprésente dans les DM de lieu mentionnés sur les cartes mais elle est utilisée d'une façon aléatoire dans le texte.

0.6.1. Macrostructure : les rubriques de domaines référentiels

Les guides touristiques sont constitués de rubriques différentes. Chacune d'elles traite une partie d'informations du pays présenté. Nous avons remarqué que cette présentation²⁰ a un effet sur le choix des DM utilisées, chaque rubrique correspondant à des domaines spécifiques d'entités singulières.

Dans le guide *le petit futé Algérie*, les DM sont regroupées sous 4 rubriques :

1-Dans une première rubrique intitulée « présentation », on trouve l'éditorial, la carte géographique de l'Algérie ainsi qu'une présentation succincte « des plus d'Algérie »²¹ sous formes d'informations générales sur le pays. Cette rubrique est complétée par des références renvoyant le lecteur à des sources de sites web sur l'Algérie. Les DM sont présentées d'une façon très rapide sans que le lecteur puisse s'y attarder, sans précisions complémentaires. Elles paraissent opaques aux lecteurs.

2-Dans une deuxième rubrique appelée « Découverte », on trouve une présentation de l'histoire, de l'économie, de l'art, de la cuisine algérienne, de l'univers artistique et culturel du pays, et un glossaire d'un lexique berbère et d'un lexique arabe dialectal, notamment les formules de politesse ainsi que le

²⁰ Voir la présentation en rubriques du guide touristique dans l'annexe 2 du corpus.

²¹ Cf. **Image 1** -Rubrique « Présentation » dans l'annexe 2 du corpus.

lexique le plus utilisé par le voyageur. Chacune de ces sous-catégories regroupe un type de *DM*. Ainsi, dans la sous-catégorie « Histoire »²² figure une liste de noms de personnes (politiques et/ou historiques), de groupes de personnes (noms de peuples, de gentilés (ethnonymes), de dynasties), des noms d'événements historiques et des noms d'institutions. La sous-catégorie « Art et culture »²³ est riche en noms d'artistes et noms d'œuvres (films, chansons, romans, journaux, etc.).

3-Dans une troisième rubrique appelée « Visite de l'Algérie »²⁴, on trouve la description de chacune des grandes villes algériennes. Les *DM* de lieu sont beaucoup plus répandues. L'auteur donne toutes les informations pratiques qui peuvent être utiles au voyageur, les points d'intérêts à visiter, les horaires d'ouverture des sites et des musées, la restauration, l'hébergement, etc.

4-Enfin dans une quatrième rubrique intitulée « Organiser son séjour », nous trouvons les conseils de voyage, des informations sur la monnaie et le change, les adresses des agences de voyage en France qui proposent des circuits de voyage en Algérie, des indications pratiques sur les assurances, etc. Les *DM* de lieu sont toujours les plus répandues, notamment les enseignes d'agences de voyages, de compagnies, etc.

0.6.2. Traitement graphique

Relevant du genre « écrit professionnel » au sens du S. Moirand²⁵, les guides touristiques présentent un traitement graphique spécifique, les propriétés d'un écrit éphémère, ainsi que celles d'un produit collectif.

²² Cf. *Image 2 et Image 3*-Sous rubrique « Histoire » dans l'annexe 2 du corpus.

²³ Cf. *Image 4*- Sous rubrique « Art et culture » dans l'annexe 2 du corpus.

²⁴ Cf. *Image 7*- Rubrique « Visite d'Algérie » dans l'annexe 2 du corpus.

²⁵ S. Moirand, « Décrire des discours produits dans des situations professionnelles », *Le Français dans le monde, Publics spécifiques et communication spécialisée*, Paris, Hachette, 1990.

0.6.2.1. Spécificité du traitement graphique

Dans les guides touristiques, on observe un traitement graphique spécifique des *DM*. Tout d'abord, on constate que la police des caractères varie selon des choix de l'auteur visant la mise en relief des référents dénommés. Il met en gras les titres, les noms de villes, les noms de sites touristiques ainsi que les noms de peuples et de personnages historiques, religieux ou politiques. On remarque aussi l'emploi de caractères spéciaux sous forme de petits carrés ou de flèches en couleur annexés aux *DM* de lieu pour mettre en exergue les points d'intérêts à visiter. Il conviendra d'examiner si ce traitement graphique est en relation, en certains cas, avec la question de la traduction des termes.

0.6.2.2. Des écrits éphémères

Les guides touristiques ainsi que les brochures sont des « écrits éphémères »²⁶. Ils ont une période d'archivage réduite. Cela dépend non seulement des changements des réalités sociales et politiques d'un pays, mais aussi de l'évolution des données touristiques elles-mêmes. Ce caractère éphémère se répercute sur les *DM* employées dans le corpus, les noms peuvent changer d'une époque à l'autre, notamment les enseignes d'hôtels, de restaurants, etc. Cela oblige les maisons d'édition à rééditer leurs guides tous les 10 ans et à mettre ainsi à jour les informations qui y figurent, ce qui peut entraîner des évolutions importantes au plan de la nomination.

²⁶ Terme employé par Mourlhon-Dallies Florence, *Une méthodologie pour l'analyse linguistique de genres discursifs produits en situation professionnelle : étude d'écrits touristiques sur Venise en quatre langues*, Thèse de Doctorat, Université Paris 3, 1995, p. 32.

0.6.2.3. Un travail collectif

Les guides touristiques sont le fruit d'un travail collectif. Dans les maisons d'éditions, c'est d'abord le rédacteur en chef qui répartit les tâches parmi les différents collaborateurs, qui supervise le travail et qui décide de la version définitive. Il s'agit par conséquent d'un travail bien maîtrisé, accompli par des professionnels susceptibles de venir en aide au lecteur.

Au vu de quoi, les guides touristiques ainsi que les brochures et les dépliants rentrent dans la catégorie de ce que Sophie Moirand appelle « les discours produits dans des situations professionnelles ».²⁷

Nous tenons à préciser que tous ces produits édités représentent un seuil de diffusion et de réception assez variables. Par exemple, contrairement aux brochures et dépliants publicitaires qu'on retrouve partout, auprès des agences de voyage, des hôtels, des compagnies aériennes, ferroviaires ou maritimes, et qui sont exposés et destinés à un public large, les guides du tourisme sont consultés par un public restreint.

Rappelons que les premiers guides touristiques sont apparus au début du XIXe siècle, en Angleterre et en Allemagne. C'est en 1827, que Karl Baedeker (1801-1859) édite son guide *Allemagne*. En France, la première grande collection de guides touristiques fut les *guides Joanne*, qui devinrent ensuite les *Guides bleus* (Hachette). Le développement du tourisme automobile incita la manufacture de pneumatiques *Michelin* à devenir éditeur de cartes et de guides touristiques. Leurs *guides verts*, apparus après la Première Guerre Mondiale, sont toujours édités.

D'autres guides, dont le *guide du routard*, sont apparus depuis les années 1960. En ce qui concerne le guide *le petit futé*, notons qu'il a été lancé pour la première fois en 1976.

²⁷ S. Moirand, « Décrire des discours produits dans des situations professionnelles », *Le Français dans le monde, Publics spécifiques et communication spécialisée*, Paris, Hachette, 1990.

0.6.3. Les propriétés communicationnelles du guide touristique

Les différentes personnes impliquées dans la situation de communication du guide touristique comme le *petit futé* sont :

a) Le pôle de la personne du scripteur/locuteur qui est l'auteur du guide. Il s'agit de l'équipe de rédaction comme on l'a déjà mentionné.

b) Le pôle de la personne du lecteur / interlocuteur. Le destinataire peut être toute personne désirant visiter le pays. On peut compter des Algériens habitant en France ou des Français d'origine algérienne, arabophones ou non arabophones, berbérophones ou non berbérophones; des Français ou des francophones souhaitant pratiquer le tourisme sous ses différentes formes (le tourisme d'affaires, le tourisme vert, etc.), ayant ou non une connaissance de l'arabe algérien ainsi que d'autres langues présentes en Algérie

L'inscription linguistique du destinataire dans le texte peut être directe comme ci-dessous²⁸ :

(1) Quand vous prenez une photo, sollicitez d'abord l'autorisation du sujet avec un sourire. En général, on ne vous fera aucune difficulté mais si la personne refuse, n'insistez pas. (*petit futé*, p.30)

Ou encore l'objet d'une apostrophe initiale :

(2) Voyageur, réfléchis bien car sache qu'on revient à Sétif après s'y être rafraîchi. (*petit futé*, p.237)

²⁸ C'est nous qui soulignons.

L'inscription du destinataire peut également être indirecte :

(3) De l'aéroport Houari-Boumediene de Dar El- Beida (Maison Blanche), on peut entrer dans la ville par l'autoroute qui longe la mer. (*petit futé*, p.141)

Le **on** neutralise l'opposition de la sphère subjective et de la sphère non subjective, **on** pouvant référer à l'énonciateur, au destinataire, voire à des sujets n'ayant aucun de ces rôles énonciatifs. C'est le contexte, notamment le prédicat verbal, qui limite le périmètre référentiel de **on**.

Selon le cas, on pourra substituer à **on** les formes **je**, **tu**, **nous**, **vous** ou des formes référant à des personnes ou des groupes de personnes hors de la sphère subjective.

Dans l'exemple suivant les formes **nous** et **on** sont substituables :

(4) Ce sont enfin, les villes telles que nous les rêvions, façonnées par les civilisations qui s'y sont succédé et où on s'étonne presque d'être apostrophé par des mots de bienvenue qui nous rappellent que l'hospitalité est l'une des nombreuses qualités de l'Algérie. (*petit futé*, p.1)

En revanche, ce n'est plus le cas dans l'exemple (5) :

(5) Un nombre incalculable de sites consacrés, en français le plus souvent, à l'Algérie. Au cours de nos recherches, nous en avons découvert quelques-uns dont la consultation nous semble intéressante, proposant une multitude d'informations de points de vue. (*petit futé*, p.12)

Dans ce cas, en effet, le prédicat verbal « avons découvert » limite l'extension du référent à l'auteur du guide.

0.6.4. La dimension discursive

D'après J.C. Beacco et S. Moirand²⁹, les guides touristiques produisent des discours que l'on peut qualifier d'« ordinaires », tout comme les discours médiatiques, brochures ou notices de catalogues d'expositions, parce qu'ils n'ont pas pour vocation première de transmettre des connaissances.

Certes les guides touristiques sont beaucoup plus *informatifs* que *didactiques*, mais les discours dits *didactiques* ne se limitent pas à des discours qui sont socialement et institutionnellement définis comme didactiques, c'est-à-dire des discours qui sont régis par un contrat préalable tacitement accepté par des interlocuteurs, comme par exemple les échanges en classe entre un professeur et ses étudiants.

En effet, comme le précisent J.C. Beacco et S. Moirand « une situation didactique n'engendre pas toujours un discours didactique, ni même de trace verbale de didacticité : il en est ainsi des discours-miroir qui véhiculent une image de comportement à suivre au travers de consignes ou de descriptions « Dire de faire » ou « Faire faire » sans jamais donner les raisons des manières de faire »³⁰.

Dans le cas qui nous occupe, la « didacticité » peut être interprétée selon plusieurs paramètres. Nous en retiendrons trois:

0.6.4.1. La situation de communication

Dans le guide touristique, on considèrera que l'auteur locuteur possède un savoir supérieur à celui du lecteur. Il détient des informations historiques, culturelles, pratiques ou d'une autre nature concernant le pays auquel

²⁹ S. Moirand et J. C. Beacco, «Autour des discours de transmission des connaissances », *Langages*, n°117, 1995, p. 33.

³⁰ *Idem*, p.42

s'intéresse le lecteur. Une très grande partie de ces informations sont apportées par des *DM* qui constituent un ensemble structurant d'informations repères.

0.6.4.2. Les dimensions communicatives de la didacticité en question

Dans les guides du tourisme, l'auteur vise à y « aller » au-delà du simple fait de transmettre des connaissances, de « faire savoir ». Il veut « faire voir », « faire partager » et pourquoi pas « faire vendre » dans le cas où le lecteur finirait par visiter le pays avec au centre du dispositif : la nomination des entités singulières.

c) les procédés verbaux et paraverbaux qui découlent des fonctions « Faire savoir », « Faire apprendre », « Faire voir » peuvent être repérés à partir de traces lexicales, énonciatives ou iconiques de reformulation spécifiques.

De ce qui précède, si on essaye de situer le discours de notre corpus, il faudrait le situer au carrefour d'un discours de « Faire savoir » et un « Dire de faire ». Un classement strict des exemples analysés sous une seule de ces catégories s'avère difficile. Pour la plupart du temps, ces discours s'entrecroisent. On a pu relever peu d'exemples qui peuvent indiquer une seule visée à la fois.

➤ *Un discours de « Faire savoir »*

Ce discours figure continuellement dans notre corpus mais il est plus démonstratif dans les textes regroupés sous la rubrique « Histoire »³¹ du guide, dans laquelle l'auteur vise à fournir des informations sur l'histoire du pays en question. Il s'agit d'un discours assez proche du discours de transmission de connaissances du fait qu'il divulgue un discours source, celui qu'on trouve dans les dictionnaires, ou dans les encyclopédies. Sous une entrée thématique indicative, se développe une chaîne de phrases liées l'une à l'autre selon

³¹ Cf. *Image 2* et *Image-3 -Rubrique « Histoire »* dans l'annexe 2 du corpus.

l'ordre des événements, sans la présence de la personne de l'auteur, comme dans le cas des exemples ci-dessous :

(6) Numides et Phéniciens : Vers le XII^e siècle avant J.-C., les Phéniciens étendent leur influence sur Méditerranée à partir des côtes de l'actuel Liban et établissent de nombreux comptoirs le long des côtes de l'actuelle Algérie (Hippone, Skikda, Collo, Jijel, Bejaïa, Alger, Tipasa, Cherchell.). (*petit futé*, p.40)

(7) Romains, Chrétiens, Vandales et Byzantins : A partir du III^e siècle avant J.-C., les Romains cherchent à prendre le contrôle de la Méditerranée en s'implantant sur les côtes de l'Afrique du Nord. La première bataille contre les Phéniciens commence en Sicile et débouchera sur une centaine d'années de tension et sur trois guerres dites « puniques » qui ne s'achèveront qu'en 146 avant J. – C et la chute de Carthage. (*petit futé*, p.42)

➤ ***Un discours de « Dire de faire »***

Il s'agit d'un discours de consignes comme l'illustre la rubrique « faire, ne pas faire » qui figure dans le guide *petit futé* et qui d'ailleurs porte si bien son nom :

(8) vouvoyez vos interlocuteurs, même lorsqu'ils vous tutoient : le vouvoiement n'existe pas en arabe, mais nul n'ignore qu'il est de mise en France. (*petit futé*, p.30)

(9) Quand vous prenez une photo, sollicitez d'abord l'autorisation du sujet avec un sourire. En général, on ne vous fera aucune difficulté mais si la personne refuse, n'insistez pas. (*petit futé*, p.30)

(10) Evitez de porter des tenues trop décontractées dans la rue (shorts, jupes très courtes, décolletés profonds, etc.). Autant ne pas se faire trop remarquer. (*petit futé*, p.30)

Les deux types de discours imbriqués avec un apport important de DM qui structure et enracine l'information :

(11) Citadelle. A plus de 115 mètres au-dessus du niveau de la mer, on accède à la citadelle par la rue Mohamed-Taleb qui coupe le site en deux à la place d'un jardin qui manque maintenant cruellement. La forteresse a été bâtie dès l'arrivée des Turcs au XVIe siècle pour abriter une caserne de janissaires. En 1817, le dey s'est installé avec sa cour. (*petit futé*, p.158)

(12) L'autoroute direction Kolea et Tipaza permet de gagner rapidement les plages de l'ouest, mais nous vous conseillons de passer par Bab El-Oued et de suivre la route en corniche qui contourne Bouzareah par Bologuine, pointe pescade, Ain-Benian aux nombreuses petites criques, Djemila et sa plage de sable fin, et Staouéli. » (*petit futé*, p.165)

0.7. Plan suivi

1. Dans le premier chapitre, nous donnons un aperçu théorique concernant les travaux sur la nomination et nous nous interrogeons sur le fonctionnement spécifique de la nomination (ou de la re-nomination) dans une situation de contact de langues et de cultures comme c'est le cas dans un guide touristique. Nous élaborerons une définition des *dénominations monoréférentielles* dans le cadre empirique du guide touristique et à la lumière de plusieurs études théoriques entreprises concernant les noms de référents uniques. Nous préciserons alors ce que nous entendons par la catégorie descriptive des *dénominations monoréférentielles* (DM).

Je suivrai B. Bosredon (2000 : 65) selon lequel en recourant à cette notion nous échappons à une conception des noms propres (Npr) que l'opposition classique dans les grammaires à la catégorie des noms communs constitue, de façon trop réductrice, en une famille spécifique de substantifs. Il convient en effet de se donner une terminologie qui s'accorde mieux à la diversité et à l'hétérogénéité des unités simples ou complexes nommant des référents singuliers. Enfin, nous donnerons un certain nombre de propriétés linguistiques des DM.

2. Le deuxième chapitre concerne l'analyse morphosyntaxique des *DM*. Nous nous interrogerons sur le rapport de la forme au mécanisme de la nomination. Nous verrons qu'on peut dégager un certain nombre de schèmes dans ces dénominations monoréférentielles.

3. Le troisième chapitre est consacré à l'analyse sémantique des *DM*. Pour cela, nous nous appuyerons sur plusieurs études linguistiques de la période récente en faisant appel notamment aux travaux de logiciens concernant le nom propre. Nous définirons les propriétés sémantico-référentielles des DM et nous nous intéresserons à la question de leur figement qui leur confère un statut sémiotique proche de celui du Npr dans sa rigidité et sa fixité et sa valeur de désignation unique dans tous les emplois discursifs possibles.

4. Dans le quatrième chapitre, nous nous intéressons au volet pivot de ladite recherche qui concerne la question du « transfert » de ces unités dénominatives d'une langue à l'autre.

Quels sont les *procédés traductologiques de transfert* utilisés par l'auteur ou les auteurs de ces guides pour effectuer cette opération de « traduction » ? S'agit-il réellement de « traduction » ou de « re-nomination » ?

5. Dans le cinquième chapitre nous déterminons les différentes *stratégies énonciatives* utilisées par l'auteur (ou les auteurs) du guide lors du transfert des DM ? Ou comment procède t-il quand il est confronté à des situations complexes, notamment quand il est question de rendre compte d'événements religieux, historiques ou culturels d'un univers différent de celui de l'auteur et surtout différent de celui du récepteur.

6. Dans le sixième chapitre, nous examinons les chaînes référentielles et les formes de reprises anaphoriques des DM dans le discours suivi. Comment l'auteur procède t-il pour dénommer plusieurs fois dans le discours un même référent (soit une personne, lieu, objet, etc.) ? Et quelles propriétés générales peut-on dégager de ces chaînes impliquant des DM ?

CHAPITRE 1

BALISAGE DU CHAMP : LES DENOMINATIONS MONOREFERENTIELLES

Nous nous proposons, dans ce premier chapitre, de rappeler les postulats théoriques de la dénomination nécessaires à l'analyse des DM.

Nous devons notamment nous interroger sur la pertinence de la catégorie Npr pour analyser la diversité des dénominations utilisées dans notre corpus. Nous élaborerons pour cela, à partir de celui-ci, une définition des DM qui nous libère du champ restreint de la dichotomie Npr/Nc.

Enfin, nous proposons un classement des différentes catégories de DM.

1.1. Définition et postulats théoriques de la dénomination

L'opération de la dénomination est beaucoup plus complexe que ce qu'en dit la définition du dictionnaire³², à savoir le simple fait de désigner une personne ou une chose au moyen d'une « dénomination ».

On considère parfois la dénomination comme une notion à dimension philosophique parce qu'elle pose la question philosophique du lien entre une unité linguistique et ce à quoi elle renvoie dans le monde réel ou imaginaire : objet, être, idée, bref ce qui peut être nommable.

A cet égard, il faut, nous semble-t-il, prendre en considération la complexité de l'acte de nomination dans la diversité linguistique et culturelle des sociétés

³² *Petit Robert* : Désignation d'une personne ou d'une chose par un nom.

GLLF : Désignation d'un être ou d'une chose, d'une catégorie d'êtres ou de choses, par un nom qui en marque l'état, la qualité ou la fonction.

TLF : Action d'attribuer un nom.

humaines.

Il est essentiel de rappeler que la perception des faits sociaux, culturels, et historiques est spécifique à l'espace de communication d'un groupe d'individus. Il suit que chaque communauté linguistique découpe l'extralinguistique par ses propres dénominations reflétant ainsi ses habitudes de nommer de sorte qu'on nomme les lieux, les personnes, les faits et les choses qui nous entourent différemment selon son histoire et sa culture d'appartenance³³ :

Le fait est que la "réalité" est, dans une grande mesure, inconsciemment construite à partir des habitudes linguistiques du groupe. Deux langues ne sont jamais suffisamment semblables pour être considérées comme représentant la même réalité sociale. Les mondes où vivent des sociétés différentes sont des mondes distincts, pas simplement le même monde avec d'autres étiquettes. (Détrie, Siblot, Vérine, 2001 : 138)³⁴

Le guide touristique donne à lire cette diversité dénominative d'un pays. Il comporte de nombreuses dénominations étrangères, des noms de groupes de personnes (*les Almohades, les Fatimides*)³⁵, des noms de personnes notoires d'hier et d'aujourd'hui (*l'émir Abdelkader, le président Bouteflika*), des noms de lieux historiques et/ou naturels (*Alger, djebel Melah, le Rocher noir*), d'événements (*Aid El-Seguir, Mouloud*), de partis (*FLN, FIS*)³⁶ mais aussi des noms relevant de la gastronomie (*la charchoura, les cornes de gazelles*)³⁷ et

L'hypothèse de Sapir-Whorf se révèle être la prise en compte du problème posé par la variabilité des représentations et des catégorisations du monde dans les langues introduit en linguistique par W. Von Humboldt, problème immédiatement perçu par les traducteurs.

³⁴ Détrie C., Siblot P., Vérine B., *Termes et concepts pour une analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion, 2001.

³⁵ *Les Almohades* : dynastie musulmane d'origine berbère qui domina l'Afrique du Nord et l'Espagne de 1147 à 1269.

Les Fatimides : dynastie se déclarant descendants du Prophète Mahomet par sa fille *Fatima*.

³⁶ *FLN* : Front de Libération National, parti politique socialiste algérien.

FIS : Front Islamique du Salut, parti politique algérien militant pour la création d'un Etat islamique. Il a été dissout en mars 1992.

³⁷ *Charchoura* : Plat traditionnel composé d'une pâte et une sauce.

Cornes des gazelles : pâtisseries à base d'amande enrobées de sucre glace.

des productions artisanales locales (*N'Gaous, Ifri, les coteaux de Mascara*)³⁸, des noms d'instruments propres à la culture musicale de l'Algérie (*le tindé, le bendir, etc.*).

L'auteur du guide est confronté sans cesse à l'obligation d'énoncer ces dénominations étrangères à des lecteurs principalement francophones. Tantôt il les traduit, tantôt il les transcrit, tantôt on trouve les dénominations traduites en contiguïté avec les dénominations étrangères.

Les premiers travaux étaient d'inspiration philosophique et dans la suite des réflexions de Stuart Mill dans son *Système de logique*³⁹. Mais, dans la période récente à partir des années 80 du siècle dernier, « c'est à Kleiber que nous devons les études les plus théoriques sur la question ».⁴⁰

Georges Kleiber est le véritable « passeur » qui, chez les linguistes, constitue un champ autonome d'analyses concernant la dénomination en général et le nom propre en particulier. Partant dans sa thèse de 1981 essentiellement des travaux de philosophie du langage anglo-saxonne, il confronte leurs résultats aux formes linguistiques ayant une fonction dénomminative.

La question du nom propre pose celle de sa nature sémiotique et celle de sa nature grammaticale.

Le nom est à la fois une entité grammaticale (un *noun* en anglais) et se distingue du verbe, de l'adjectif, etc. Mais c'est également un signe qui ne présente pas les mêmes propriétés que le signe linguistique au sens saussurien, un signe en système défini par une relation signifiant/signifié. Cette perspective lui permet d'ouvrir un champ de recherche tout à fait neuf qui

³⁸ Successivement marque de fabrique d'un jus, de l'eau minérale et d'un vin.

³⁹ J.S., Mill, *Système de logique déductive et inductive*, Paris, Librairie philosophique Ladrance, 1866.

⁴⁰ S. Mejri, « Figement et Dénomination », *Méta*, n°4, V 45, 2000, p. 610.

introduit la problématique de la dénomination linguistique dans laquelle la relation entre le sens et la référence prend le pas sur celle du signifiant au signifié.

Dans le modèle de G. Kleiber en effet, la dénomination s'inscrit dans la problématique sémiotique ($X \rightarrow x$) du signe (X) qui renvoie à autre chose qu'à lui-même (x). Il s'agit d'une relation R (X, x) entre une expression linguistique X et un des éléments de la réalité x à condition que cette relation R ($X \rightarrow x$) soit instaurée au préalable⁴¹.

Par ailleurs, Kleiber⁴² (1994 : 209) atteste qu'il peut y avoir relation de désignation entre un objet x, quel qu'il soit, et un signe X (simple ou complexe), sans qu'il y ait eu auparavant un lien instauré entre x et X; c'est-à-dire sans que x ait été désigné au préalable par X. Nous rejoignons Kleiber sur la nécessité de cette condition pour distinguer dans notre corpus une expression désignative d'une séquence dénominative comme dans les exemples (13) et (14) :

(13) Surnommé le cheikh des cheikhs ou encore le *ouali*, « l'ami de Dieu », Sidi Boumedienne est le saint homme parfait, le sauveur (Al Ghaout) à qui on demande tout, et son mausolée est le but de nombreux pèlerinages. (*petit futé*, p.205)

(14) Tlemcen, la ville « aux 1000 sources » qui a tant inspiré Mohamed Dib, l'un de ses fils, semble presque modeste comme si elle savait que l'éternité lui est acquise. (*petit futé*, p.8)

⁴¹ « Pour que l'on puisse dire d'une relation signe/ chose qu'il s'agit d'une relation de dénomination, il faut au préalable qu'un lien référentiel particulier ait été instauré entre l'objet x, quel qu'il soit, et le signe X. Nous parlerons pour cette fixation référentielle, qu'elle soit le résultat d'un acte de dénomination effectif ou celui d'une habitude associative, d'acte de dénomination, et postulerons donc qu'il n'y a relation de dénomination entre x et X que s'il y a eu un acte de dénomination préalable » G. Kleiber, « Dénomination et relations dénominatives », *Langages*, n°76, 1984, p. 79

⁴² G. Kleiber, « Désignation et dénomination », *Nominales Essais de sémantique référentielle*, Armand Colin Editeur, Paris, 1994, p. 209.

Ainsi les expressions « Sidi Boumedienne », « le cheikh des cheikhs », « le ouali » sont des dénominations, en revanche les expressions « le saint homme parfait », « le sauveur », « la ville aux 1000 sources » sont des désignations. La différence entre une désignation et une dénomination présente les propriétés suivantes :

Propriété 1 : existence d'une désignation préalable

Contrairement à la désignation, la dénomination exige l'existence d'un lien référentiel préalable entre l'objet x et le signe X. C'est-à-dire que « [...] je ne puis appeler une chose par son nom que si la chose a été au préalable « nommée » ainsi, je puis désigner, référer à, renvoyer à une chose par une expression sans que cette chose ait été désignée auparavant ainsi." ⁴³

Donc, on ne peut pas appeler une personne par son nom (par exemple *Sidi Boumedienne*, *le cheikh des cheikhs*, *le ouali*) si cet individu n'a pas reçu ces appellations auparavant. Il est par compte possible de désigner *Sidi Boumedienne* par une expression différente nouvelle et surtout propre à la personne qui l'énonce comme le fait l'auteur du guide en choisissant les expressions *le saint homme parfait*, *le sauveur*, qui précisent les qualités de cet individu sans qu'il n'ait jamais été désigné de la sorte et sans qu'il soit nécessaire que ces appellations forgées par le locuteur, deviennent pérennes et partagées par une communauté de locuteurs.

On déduit ainsi que l'acte de désignation est le produit d'un acte individuel alors que la dénomination est un produit social, conçu par convention et entre plusieurs personnes, par ce qu'il est convenu d'appeler en philosophie du langage un « acte de baptême ».

⁴³ G. Kleiber, « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique*, n°36, 2001, p.24. Sur ce point, la position de G. Kleiber est restée invariable depuis son article de 1984 dans *Langages* (Kleiber, 1984 :79).

Propriété 2 : existence d'une association référentielle durable

L'acte de dénomination est une association référentielle durable, parce que cette association ne vise pas une désignation uniquement momentanée ou transitoire, mais bien au contraire, elle représente une règle de fixation référentielle entre l'objet et le signe X.

En revanche, la désignation est un acte momentané car la fixation référentielle entre l'objet et le signe X est uniquement établie au moment de son énonciation dans une situation de communication limitée comme c'est le cas dans l'exemple (14) où l'auteur emploie la description définie *la ville aux 1000 sources* pour désigner la ville de Tlemcen.

C'est une description transitoire et personnelle. Elle peut changer d'une personne à une autre car on peut très bien qualifier la ville de Tlemcen par d'autres caractéristiques qu'on juge aussi pertinentes; et on obtient ainsi différentes séquences désignatives.

Chacune d'elles sera employée dans un contexte discursif donné pour une raison donnée sans qu'elle soit nécessairement répandue et réutilisée par la suite par d'autres locuteurs.

Propriété 3 : une désignation durable parce que codée

L'association référentielle $X \Leftrightarrow x$ d'une dénomination est mémorisée en mémoire longue et collective. Elle est donc codée, autrement dit, associée mémoriellement à un référent dans une communauté de locuteurs. Ainsi la dénomination de lieu (*Tlemcen*), ou de personne (*Sidi Boumedienne*, *le cheikh des cheikhs*, *le ouali*), ou tout autre expression de cette nature est révélée comme dénomination par l'emploi du prédicat de dénomination comme *s'appeler*, *se faire appeler*, *avoir pour nom*, *surnommer*, *dit*, etc.

P. Siblot⁴⁴ rejoint Kleiber à propos de cette distinction mais préfère parler de la nomination plutôt que de dénomination, ce n'est pas par « désintérêt pour la dénomination », mais il s'agit « d'une attention accordée aux modalités de la production contextuelle et interdiscursive du sens »⁴⁵, le terme *nomination* désignant un processus ou une opération et non un produit. A cet effet, nous rappelons que l'analyse des dénominations dans notre recherche oblige à tenir compte du contexte de leur production.

1.2. Dénominations de classes / Dénominations d'entités uniques

On distingue communément deux modes de dénominations ou de noms-names selon que la dénomination porte soit sur une entité spatio-temporellement déterminée (donc un particulier) ou sur une entité générale ou un concept général⁴⁶. C'est-à-dire comme le précise G. Kleiber⁴⁷ toute unité codée, « toute unité associée mémoriellement à un référent, nom propre, item lexical (ou mot lexical) et lexie complexe, est un nom-name ». Ainsi, les verbes, les adverbes et les adjectifs sont ainsi, tout comme les substantifs, des signes codés et donc dans ce sens donc des noms-names ou dénominations⁴⁸.

Dans le premier cas il s'agit de la dénomination par nom propre, que G. Kleiber appelle *dénomination ordinaire ou mondaine* et dans le second, de la dénomination par lexèmes simples (substantif, verbe, adjectif, etc.), par combinaisons codées de lexèmes, qu'il appelle *dénomination métalinguistique*.

⁴⁴ « Il paraît logique de considérer, pour recourir à un emploi avec quelque chance d'être entendu, que l'usage doit en avoir préalablement codifié le « lien désignationnel » par ce que Kleiber appelle un « prédicat de dénomination » (être appelé {N} X) » (Siblot, 2001 : 200).

⁴⁵ *Ibid*, p.200

⁴⁶ « A general concept is general in this sense: it is capable, in principle, of being exemplified in any number of different cases. Our grasp of a general concept must include our grasp of this possibility or it is not a grasp of a general concept at all? » (Strawson, 1974, p. 15) Cité par G. Kleiber dans « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique*, n°36, 2001, p.25.

⁴⁷ G. Kleiber, « Dénomination et relations dénominatives », *Langages*, n°76, 1984, p.77-94.

⁴⁸ « Les catégories majeures comme verbes, adjectifs et adverbes sont également des dénominations ou *names*. » (G. Kleiber, « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique*, n°36, 2001, p.30).

La différence entre les deux types de noms-names selon Kleiber (1994, p. 210) peut s'exprimer ainsi :

1- la première différence se situe au niveau du codage. La convention référentielle passée entre un particulier et un nom propre est elle même conçue comme particulière et ne saurait constituer, par conséquent, une règle linguistique générale.

L'autre relation dénomminative, parce qu'elle instaure un lien entre une expression et un concept général, s'inscrit au contraire dans le code linguistique commun : elle vaut pour tout locuteur et débouche ainsi sur la relation de signification; d'où, à la différence de l'autre, sa présence dans les dictionnaires. Elle mène à concevoir le sens en termes de référence virtuelle (J.C. Milner)⁴⁹.

2- la relation de *dénomination ordinaire* n'autorise que la référence au particulier dénommé à l'aide du nom propre attribué, alors que la relation de *dénomination métalinguistique*, parce qu'elle unit le nom –name à une entité générale, permet une fois la compétence acquise, d'utiliser la dénomination concernée, sans nouvel apprentissage, pour toute occurrence particulière de l'entité générale en question.

⁴⁹ Selon Jean-Claude Milner la référence virtuelle correspond au sens de l'expression référentielle et définit les conditions auxquelles un objet doit satisfaire pour être le référent de l'expression référentielle en question ; la référence actuelle d'une expression référentielle, c'est l'objet dans le monde que désigne l'expression en usage, en fonction de sa référence virtuelle.

« La signification lexicale de table n'est rien d'autre que la référence virtuelle de table. [...] la référence virtuelle de table est un ensemble de conditions que doit satisfaire un objet du monde pour pouvoir être désigné, en référence actuelle, par une molécule syntaxique dont table sera le Nom principal ». (Milner, 1989 : 236).

Dans le cas des noms propres, il y a coïncidence entre référence virtuelle et référence actuelle. L'ensemble des individus désignables du nom de *Jules Ferry* est identique à l'individu que je désigne ainsi dans tout énoncé.

Nous partirons de ces postulats théoriques généraux et nous nous intéresserons à la question à la fois spécifique et empirique de la dénomination dans une situation de contact de langues et de cultures. Il s'agit évidemment pour l'auteur de parler d'un pays exolingue, ce qui implique la question complémentaire suivante : comment nommer dans un texte écrit pour des lecteurs francophones ces référents qui appartiennent à une autre culture et à une autre langue ?

Dans le corpus, la dénomination des réalités étrangères porte soit sur une entité générale soit sur une entité unique. Dans chaque situation le transfert de ces dénominations dans la langue cible a été effectué selon des choix d'ordre traductologique⁵⁰ et énonciatif qu'il s'agira d'analyser.

1)- R (X →x) : x désignant une entité générale

Cette relation est nettement validée pour toutes sortes de dénominations de classes de choses appartenant à une culture étrangère. Les structures de ces dénominations sont souvent des noms communs (les noms soulignés en gras dans les exemples (15), (16) et (17)) :

(15) Les deux instruments de base sont l'**imzad**, un violon à une corde joué par les femmes, et le **tobol (t'bel)** ou **tindé (tendé)**, un tambour en forme de mortier. (*petit futé*, p.103)

(16) Les textes en arabe sont chantés par les **maalem** (maîtres) sur une musique jouée dans la rue ou dans les **diwan** en association à des rituels à but thérapeutique, qui mène à la transe (**hal**). (*petit futé*, p.103)

⁵⁰ C'est la question traitée dans le chapitre 4.

(17) **Karkabou** (crotale), une espèce de castagnettes doubles en métal, **le gembri**, une basse et le tambour sont les instruments caractéristiques de cette musique qu'on joue lors des **hila** (concerts), généralement près d'un mausolée. (*petit futé*, p.103)

2)- $R(X \rightarrow x)$: x désignant une entité unique

Les dénominations validant cette relation désormais appelées *Dénominations monoréférentielles* (DM) constituent l'objet de notre étude. Elles traduisent une diversité de formes qu'on a soulignée en gras dans (18), (19) et (20):

(18) **Fadhma Aït Mansour Amrouche** qui a écrit **Histoire de ma vie**, est née en 1913 à **Tunis**. Romancière algérienne de langue française, elle a défendu tout au long de sa vie la culture amazigh. (*petit futé*, p.109)

(19) En 1926, Ahmed Messali Hadj crée **l'Etoile nord- africaine** dont les sections clandestines réclament l'indépendance de la même façon que *le* **Parti communiste algérien (PCA)**. Ce groupe plusieurs fois dissous deviendra en 1937 **Parti populaire algérien (PPA)** dissous en septembre 1939), en 1945 **Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD)** et, en 1954, **Mouvement national algérien (MNA)**. (*petit futé*, p.55)

(20) À gauche du **boulevard Mohamed-Khemisti**, en montant vers **le palais du Gouvernement**, *la* **rue Didouche Mourad (ex-Michelet)**, l'une des plus longues et des plus fréquentées d'**Alger**, aligne ses commerces dans le prolongement des **rues Mohamed-Addoun** et **Emir- El-Khettabi**. (*petit futé*, p.141)

1.3. Nom propre ou « *Dénomination monoréférentielle* » ?

Alger, Tunis sont des Npr monoréférentiels dénommant une entité unique, mais l'analyse de notre corpus permet d'identifier des formes variées et spécifiques qui ne rentrent pas uniquement dans le moule de la dénomination strictement « ordinaire » ou « métalinguistique » de ces formes Npr. Nous avons choisi d'utiliser le terme de *Dénomination monoréférentielle*, pour échapper à une définition trop étroite du nom propre par opposition au nom commun en tant que catégories grammaticales.

Nous pensons évidemment à la définition du nom propre dans les manuels scolaires. On y définit communément le nom propre comme « un mot qui commence par une majuscule »⁵¹. Or, précisément *les dénominations monoréférentielles* ne sont pas toutes contenues dans l'enveloppe du mot simple comme l'atteste d'ailleurs le manuel cité dans la note avec l'exemple de *Jules Ferry*.

La définition typographique par l'emploi d'une majuscule n'est valable que pour le français et quelques autres langues. Elle est inopérante dans les langues qui ne possèdent pas de majuscules ou un emploi de majuscules identiques. Par exemple la langue allemande, langue dans laquelle tous les noms, propres ou communs, s'écrivent avec une majuscule initiale ou encore dans la langue arabe où la majuscule est inexistante.

On peut aussi rappeler d'autres critères définitionnels du nom propre qui se limitent souvent au plan de la forme et qu'on retrouve un peu partout dans la

⁵¹ Ainsi trouvera-t-on dans un manuel de CE1 (Dupré, *La balle aux mots*, Nathan, 1988), la définition suivante :

« *Sophie, Toulouse, Jules Ferry* sont des noms propres.
- Prénom, taille, domicile sont des noms communs
- Le nom propre s'écrit avec une lettre majuscule. »

littérature grammaticale ou linguistique. On évoque notamment les critères morphosyntaxiques (absence de déterminant, non flexion), sémantique (pas de sens), ou traductologique (non traduction du nom propre).

Mais il est particulièrement instructif d'analyser l'approche grammairienne. La plupart des grammaires savantes ne consacrent pas une étude spécifique au nom propre. Mais on trouve le plus souvent un chapitre consacré à la catégorie du nom, incluant deux sous-catégories : le nom commun et le nom propre.

Cette idée de distinguer deux grandes classes du substantif les noms communs et les noms propres apparaît déjà à la fin du II^e siècle av. J-C avec Denys de Thrace⁵² :

Le nom est une partie de phrase casuelle désignant un corps ou une action- un corps, par exemple, <Pierre>, une action, par exemple <éducation>, qui s'emploie avec valeur commune ou particulière, par exemple <Socrate>. (Lallot, 1998 : 51) (Cité par Grass, 2001 : 11)

De même dans *Le Bon usage*, Grevisse et Goosse (1986 : 751) opposent le nom propre au nom commun en se basant sur le critère de la signification. Ainsi, « le nom commun est pourvu de signification, d'une définition, [qu'] il est utilisé en fonction de cette définition » alors que « le nom propre n'a pas de signification véritable, de définition; il se rattache à ce qu'il désigne par un lien qui n'est pas sémantique, mais par une convention qui lui est particulière ».

Cette perspective est déjà celle du *Précis de grammaire historique de la langue française* de F. Brunot & Ch. Bruneau qui propose cette définition :

⁵² Denys le Thrace a composé un traité de grammaire, *la Technè*, qui a beaucoup influencé la pensée linguistique en Occident. Cette grammaire est traduite en français par Jean Lallot. (*La grammaire de Denys le Thrace*, Paris, Editions du CNRS, 1998).

Les noms propres n'ont pas de signification : ils sont « personnels » et désignent une réalité géographique, *Londres*, *Varsovie*, ou un individu, *César*, *Napoléon*, etc. Comme une étiquette, ils servent à l'identification d'un lieu ou d'une personne déterminée. Ils n'ont pas de famille et sont isolés. Ils sont intraduisibles dans une langue étrangère : Varsovie n'est pas une traduction de Warschawa, mais une adaptation à un système phonétique différent. [...]. Les noms propres constituent deux grandes classes : les *noms de lieu*, les *noms de personnes*. (Brunot & Bruneau, 1956 : 51).

De son côté, la grammaire de Bonnard (1981) signale la spécificité des noms propres, à l'intérieur de la partie consacrée au nom (la partie A du Chapitre II) et constate ainsi que la description grammaticale des noms propres se confond en fait avec celle des noms communs.

On constate que cette approche grammaticale du nom propre est presque toujours la même dans toutes les autres grammaires, comme par exemple, dans *la Grammaire Larousse du français contemporain* (1964) ou encore dans *la Grammaire du français classique et moderne* de R-L. Wagner & J. Pinchon (1962).

Résumons, ces grammaires décrivent un « nom prototypique » qui est un nom substantif morphologiquement simple. Par rapport à ce prototype, et à partir d'une présentation où l'étude du Nc a une position centrale, les Npr apparaissent comme des unités spécifiques décalées par rapport aux propositions génériques du nom commun. Ils s'en distinguent d'abord sur une base *sémantique* (désignation d'un individu). Ensuite sur, le plan *morphologique* (problème du genre et du nombre)⁵³ et les propriétés syntaxiques sont le plus souvent étudiées en contraste avec le nom commun.

⁵³ Par exemple on retrouve cette observation dans *la grammaire de Wagner et Pinchon* : « au pluriel, *les Molière(s)* représente ou bien tous les membres de la famille Molière ou bien les auteurs comiques dont le génie peut se comparer au sien. L'orthographe, dans ce cas, est indécise. On peut écrire *les Molières* ou *les Molière* » (1962 : 59).

Enfin, la complexité morphologique des unités ayant un statut de Npr ainsi que l'extension de ces unités dénommantes (cf. les titres d'œuvres par exemple) nous engagent à une certaine prudence en ce qui concerne la définition morpho-syntaxique des formes dénommant des entités uniques. C'est la raison pour laquelle nous préférons utiliser le terme de *Dénomination monoréférentielle* au nom propre pour nous libérer de la forme standard du substantif associé souvent au Npr⁵⁴.

A cet effet, nous appellerons donc à la suite de B. Bosredon *Dénomination monoréférentielle* toute dénomination désignant une entité unique par l'emploi d'une forme simple (*Mahomet, Alger, Le pain*)⁵⁵ ou composée (*Le fils du pauvre, rue Didouche Mourad, Musée des Arts et Traditions populaires, Ecoute et je t'appelle, 31 rue de l'Aigle*)⁵⁶ et qui valide un prédicat dénominatif.

Nous conserverons cependant l'étiquette Npr pour désigner des formes standard de noms propres comme les noms de personnes ou les noms de lieux, ces derniers pouvant entrer dans les DM complexes : *rue Bonaparte, oued Messouad*.

1.4. Propriétés générales des dénominations monoréférentielles (DM)

Les dénominations monoréférentielles sont des formes, des unités dénomminatives, le plus souvent comme l'atteste notre corpus des formes polylexicales et qui possèdent les trois propriétés principales : l'unicité

⁵⁴ B. Bosredon, « La traduction comme outil linguistique », in *La traduction : théories et pratiques- Actes du colloque international. Traduction humaine, traduction automatique, interprétation*, Tunis, Publications de l'ENS, 2000, p.65.

⁵⁵ Respectivement, prénom d'une personne (le prophète), nom d'une ville, titre d'une pièce de théâtre.

⁵⁶ Respectivement, titre d'un roman, nom d'une rue, nom d'un musée, titre d'un recueil de poésie et titre d'un roman.

référentielle, le statut de dénomination et des caractéristiques formelles extrêmement diverses.

1.4.1. L'unicité référentielle

L'unicité de l'entité unique à laquelle elle réfère et quelle qu'en soit sa nature (*Mahomet* (prénom), *la mosquée Ketchaoua* (édifice), *le Commandeur des Croyants* (surnom), *Mohamed prends ta valise* (pièce de théâtre), *la Terre et le Sang* (roman), etc.) et dans tous les mondes possibles de Kripke. Toutefois, nous devons prendre garde à distinguer des formes possédant une capacité monoréférentielle intrinsèque (*la basilique Saint-Augustin*) et des formes dont l'emploi, sous certaines conditions uniquement, conduit à une valeur monoréférentielle, comme c'est le cas des dénominations qui ne manifestent pas par leur forme l'unicité de leur désignation (*Pic des singes*, *Forum*, *Pêcherie*).

Quoique, l'article défini soit absent, pourtant et dans ce site d'emploi, dans cette situation particulière où les formes comme *Pic des singes*, *Forum*, *Pêcherie*, sont utilisées comme légendes sur une carte, l'interprétation est nécessairement celle d'une entité unique figurée de façon schématique et symbolique sur la carte et identifiée par un nombre. Cette figuration est contiguë aux étiquettes, *Pic des singes*, *Forum*, *Pêcherie*. C'est cette contiguïté qui confère la valeur d'unicité exprimée par cet exemple.

Dans le premier cas, le trait d'unicité appartiendrait à la forme même ; dans l'autre, ce trait serait le produit conjoint d'une forme et d'un site d'emploi.

1.4.2. Le statut de dénomination

La dénomination implique plus que le trait morphosyntaxique GN (groupe nominal); d'autant plus qu'une forme phrastique peut tenir lieu de dénomination (*Je t'offrirai une gazelle*⁵⁷). En effet, elle engage également une dimension sémantique de type « nom de » (en anglais « name »).

Cette dimension est mise en évidence par la possibilité de gloses appellatives métalinguistiques ou méta-énonciatives qu'on divise en trois grandes catégories :

- (a) Prédicat verbal (locution ou verbe seul)
- (b) Prédicat adverbial ou prépositionnel
- (c) Conjonction

(a) Prédicat verbal (locution ou verbe seul)

(Exps : 21,22,23,24,26,27,28,29,30,31,32,33,34,35,36,37,38,39,40,41,42)

- « ...*prit le nom de* ... »
- « ...*tire son nom de*... »
- « ...*porte le nom de* ... »
- « ...*doit son nom à* ... »
- « ... *donnent le nom de* ... »
- « ... *ont donné le nom de*... »
- « ... *nomme* ... »
- « ...*renomme*... »
- « ...*baptisé*... »
- « ... *appellent*... »
- « ... *l'appelaient*... »

⁵⁷ Titre de roman.

- « ...*appelé*... »
- « ...*plus communément appelé*... »
- « ...*également appelé*... »
- « ...*qu'on a appelé*... »
- « ...*soient appelés*... »
- « ...*s'appelait*... »
- « ...*surnommé*... »
- « ...*dit* ... »
- « ...*connu sous le nom*... »
- « ...*est* ... »

(b) Prédicat adverbial ou prépositionnel

(voir exemples : 43, 44,45)

- « ...*alias*... »
- « ... *sous le titre* ... »
- « ...*du nom de*... »

(c) Conjonction

(voir exemple : 46)

- « ..*ou*... »

1.4.3. Variété dénominative

En plus des noms propres prototypiques (anthroponymes, toponymes), il convient de prendre en compte l'extrême variété des désignations construites par l'énonciateur qui possèdent un statut dénominatif et peuvent, par conséquent, valider des prédicats des gloses appellatives présentées ci-dessus. Le tableau (n°1) ci-dessous donne une idée de la variété possible des dénominations monoréférentielles.

Tableau n°1

La DM	Composition morphologique	Type du référent
<i>Mahomet</i>	Npr	anthroponyme
<i>El ROued</i>	Dét+Nc	toponyme
<i>Autrement</i>	Adv	Artefact (film)
<i>Samra (brune)</i>	Adj	Artefact (chanson)
<i>Elles</i>	Pron	Artefact (film)
<i>Les Abbassides</i>	Dét+Npr	dynastie
<i>L'oued Messaoud</i>	Dét+Nc+Npr	hydronyme
<i>rue de Larbi Ben M'Hidi</i>	Nc+Prép+Npr	odonyme
<i>Le gris d'Algérie</i>	Dét+Adj+Prép+Npr	Artefact (marque déposée d'un vin)
<i>Le commandeur des croyants</i>	Dét+Nc+[Prép+Dét]+Nc	Surnom
<i>Les grottes merveilleuses</i>	Dét+Nc+Adj	Géonyme
<i>Aid El-Kebir</i> ⁵⁸	Nc+Dét+Adj	Événement
<i>Rassemblement national démocratique</i>	Nc+Adj+Adj	Institution (parti politique)
<i>Boualam Zid El-Goudem</i> ⁵⁹	Npr+V+Adv	Artefact (pièce de théâtre)
<i>Neiges de marbre</i>	Nc+Prép+Nc	Artefact (roman)
<i>Femmes d'Alger dans leur appartement</i>	Nc+Prép+Npr+Prép+Dét+Nc	Artefact (peinture)
<i>L'homme aux sandales au caoutchouc</i>	Dét+Nc+[Prép+Dét]+Nc+Prép+Nc	Artefact (roman)
<i>Je t'offrirai une gazelle</i>	Pron+Pron+V+Dét+Nc	Artefact (roman)
<i>N'ssi !N'ssi !</i>	V+V	Artefact (chanson)

⁵⁸ *Aid El-Kebir* signifie « la grande fête ». C'est une fête célébrée par les musulmans et qui commémore le sacrifice d'Isaac par son père Abraham obéissant à un ordre divin.

⁵⁹ *Boualem Zid ElGoudem* signifie « Boualem va de l'avant ». Pièce de théâtre de Sliman Benaïssa.

Il est évident que les formes présentées dans le tableau ne peuvent pas être rangées uniquement dans la classe des « dénominations ordinaires » ou celles des noms propres « purs »⁶⁰ qui représentent les formes classiques désignant soit un lieu (*Alger*), soit une personne (*Mahomet*).

La fonction dénomminative dont il s'agit ici est une relation (chose → nom-name) consistant à désigner un référent unique par un nom-name et dans laquelle « chose » ne renvoie pas uniquement à un lieu ou à une personne mais aussi à un objet appartenant à d'autres classes référentielles, par exemple, des artefacts (peintures, chansons, romans, poteries, etc.), des institutions (politiques, religieuses ou culturelles, etc.), des événements (culturels, historiques, religieux, etc.), bref tout ce qui peut être nommable.

Le nom-name peut non seulement avoir la forme d'un nom propre pur ou d'un lexème simple (substantif, verbe, adjectif, adverbe, etc.) mais encore celle d'une combinaison de ces catégories (Cf. Tableau n°1).

Notons aussi qu'il s'agit de dénommer des entités uniques mais que l'unicité qui les caractérise renvoie tantôt à une seule entité (*l'émir Abd El Kader, Alger*), tantôt à l'unité d'un ensemble complexe (*les grottes merveilleuses, les Aurès*).

De plus cette monoréférentialité fonctionne dans un espace « E » et dans un temps « T » bien défini car on peut trouver plusieurs lieux portant la même dénomination, comme par exemple le cas du référent de *la Casbah* qui peut être le centre ancien de la ville d'Alger, ou dans celui d'un autre lieu portant la même appellation (à *Béjaïa* et à *Constantine* par exemple).

⁶⁰ Terme employé par K. Jonasson pour indiquer des noms propres standard du modèle « *Jean, Paris, Médor* ».

Nous avons observé également ce phénomène d'homonymie référentielle très fréquent en onymie.

D'autre part, il peut s'agir par exemple de toutes les dénominations de lieux qui correspondent à l'architecture de la ville datant de l'époque romaine qu'on retrouve un peu partout sur le territoire algérien, ce sont des dénominations communes données par des spécialistes qui peuvent être considérées comme des DM dans un usage particulier (*le théâtre, le forum, la grande basilique chrétienne, l'arc de triomphe*).

Enfin et surtout la variété morphosyntaxique des dénominations est toujours compatible avec le statut dénominatif. En d'autres termes, il convient de postuler que la fonction dénominative n'est pas induite par la forme de la dénomination. Nous verrons cependant si des schèmes morphosyntaxiques ne sont pas privilégiés dans l'affectation d'un statut dénominatif à une expression désignant et nommant à la fois une entité unique.

1.5. DM et domaines de référence

A partir des postulats théoriques de G. Kleiber nous nous sommes donné dans la section précédente une définition des unités dénommant des entités uniques (les DM) qui s'appuie sur deux propriétés caractéristiques remplissant une fonction que B. Bosredon (1997 : 106) appelle « la fonction de nomination propre »⁶¹ et qui implique :

- 1) L'unicité de référent dénommé
- 2) Le statut dénominatif de l'unité désignative.
- 3) La variété des formes

⁶¹ « toute propriété d'une chaîne linguistique qui lui permet de valider un prédicat de dénomination en tant et en tant simplement qu'il concerne le même singleton dans toutes les situations possibles où cette séquence est utilisée ». (B. Bosredon, 1997 : 106).

Nous verrons par la suite quelles propriétés complémentaires et spécifiques peuvent être attachées à ces formes dotées de cette fonction dénomminative. Comment interpréter de façon positive la variété des formes, leur diversité morphologique et morphosyntaxique ? Est-ce que cette variété nous permet de faire l'hypothèse envisagée plus haut qu'il n'y a pas de relation nécessaire et suffisante entre la forme morphosyntaxique de ces entités et leur statut de dénomination ? Plus encore, ne peut-on pas faire l'hypothèse complémentaire et positive que cette variété est même nécessaire à la production dénomminative ?

En effet, produire des dénominations ou les « reproduire » (ou transférer) dans un autre espace langue-culture implique des contraintes pragmatique concernant la nature des référents qui peuvent déterminer la motivation, et par conséquent la construction des formes.

Nous testerons cette hypothèse en la confrontant aux observations faites dans le corpus.

Avant d'examiner d'une part dans le chapitre suivant (chapitre 2) la diversité des configurations morphologiques que présentent les DM et les rapports qu'elles entretiennent sur ce plan avec les formes de la langue source, d'analyser d'autre part leurs propriétés sémantiques (Chapitre3), nous nous proposons de cartographier les principaux domaines référentiels auxquels ressortissent les DM. Les guides de cette nature focalisent l'attention du lecteur sur certains aspects du lieu et de sa culture. Quels en sont les secteurs les plus représentés ?

La question se pose de savoir quels sont les critères qui servent à distinguer les DM ? Nous partirons de la classification des noms propres de Jean Molino (1982 : 6), Zabeeh Ferhang (1968 : 78). Nous limiterons les domaines aux exemples recensés dans notre corpus, sachant par exemple que le répertoire des noms d'animaux sera exclu de cette typologie parce que nous ne disposons pas de formes adéquates dans le corpus.

Outre cela, s'ajouteront comme on l'a auparavant signalé des formes construites par les énonciateurs qui ont le statut ou la fonction du nom propre.

Cinq grandes classes référentielles peuvent ainsi être déterminées:

1) les noms de personnes ou de groupes de personnes :

(Prénoms, noms de familles, surnoms, sobriquets, noms de dynasties, etc.)

2) les noms de lieu

a)- les noms de **pays**

b)- les noms de **villes**

c)- les noms qui désignent une voie de communication (**odonymes**)⁶² (*rue, avenue, boulevard, etc.*)

d)- les noms de **places**

e)- les noms d'enseignes d'**édifices** (hôtels, restaurants, cafés, palais, mosquées, etc.)

f)- les noms des différentes étendues marquées par la présence d'eau (**hydronymes**) (rivières, mers, lacs, etc.)

g)- et une catégorie aux limites plus incertaines des noms des sites géographiques naturels (**géonyme**)⁶³ comme les déserts, les montagnes, les forêts, les plaines, les plateaux, etc.

3) les noms de produits de l'activité humaine (artefacts):

a)- les titres d'œuvres écrites (livres, nouvelles, etc.)

b)- les titres d'œuvres médiatiques (journaux, magazines, etc.)

⁶² En onomastique on appelle odonymes les noms de voie, du préfixe grec *odo-* (du grec *hodos*) qui signifie route et du suffixe grec *-nyme*.

⁶³ Appellation qu'on empruntera au projet *Prolex* (Piton, Grass, Maurel : (1996)), qui a pour objectif de créer des outils permettant le traitement automatique des noms propres.

- c)- les titres d'œuvres artistiques (tableaux, films, chansons, etc.)
- d)- les titres de traités, de lois
- e)- les noms de marques de fabrique

4) les noms d'institutions (politiques, économiques, artistiques, etc.)

5) les noms d'événements et de dates (politiques, historiques, artistiques, etc.)

1.6. Le seuil des DM ? Quelle unité pour l'ensemble ?

En réfléchissant sur les formes variées qu'on a recensées dans le corpus et après avoir par commodité esquissé une définition de base qui différencie les dénominations d'entités uniques ou « les DM » des autres dénominations lexicales ou discursives qui désignent des entités générales. Nous nous sommes notamment heurtés à des dénominations que la plupart des linguistes rangeaient tantôt dans la catégorie Npr et tantôt dans la catégorie Nc.

Ainsi les noms de groupes de personnes (noms de peuples, de dynasties, etc.), les noms des plats, supportent avec succès le test des prédicats d'appellation mais présentent des propriétés référentielles qui nous interdisent de les considérer comme des dénominations monoréférentielles standard. Elles ne renvoient pas en effet à une entité unique au sens où *Paris*, *Alger* réfèrent respectivement à un lieu unique.

1.6.1. Les noms de groupes de personnes

Nous avons examiné un grand nombre de GN introduits par le défini pluriel *les* comme en témoignent les exemples (47, 48, 49, 50, 51, 52,53, 54) :

(47) En 750, les **Abbassides** basés à Bagdad prennent la relève du Khalifat omeyyade et créent en Andalousie une nouvelle dynastie qui règnera jusqu'au XIe siècle à Cordoue. (*petit futé*, p.44)

(48) En 972, après avoir vaincu la résistance des **Omeyyades** d'Espagne, Les **Fatimides** déplacent leur capitale de Mahdia (Tunisie) au Caire. (*petit futé*, p.44)

(49) ...une nouvelle dynastie florissante, les **Hammadites**, voit le jour à la Kalâa des Béni Hammad, une ville fondée en 1007 à l'est de l'Algérie par l'émir Hammad, fils de Bologhine. (*petit futé*, p.44)

(50) En 1048, les **Zirides** du Maghreb central soumettent aux **Abassides**. (*petit futé*, p.44)

(51) Le 26 (octobre 1541), profitant de la violente tempête qui avait déjà anéanti une partie de la flotte espagnole, les **Algériens** reprennent confiance et, aux côtés des soldats de l'Odjqa (administration ottomane), se défendent farouchement. (*petit futé*, p.46)

(52) En 1830, les plans politiques et militaires ne prévoyaient pas la colonisation de l'Algérie qui n'intéressait pas les **Français**. (*petit futé*, p.51)

(53) A partir du IIIe siècle avant J,-C., les **Romains** cherchent à prendre le contrôle de la Méditerranée en s'implantant sur les côtes de l'Afrique du Nord. (*petit futé*, p.42)

(54) Dans les années 730-740, les **Kharidjites**, élargistes et démocrates (voir chapitre « M'Zab »), commencent à rencontrer un certain succès auprès des Berbères. (*petit futé*, p.44)

Peut-on les compter parmi les DM ? Comment expliquer cette possibilité de désigner un et plusieurs à la fois ?

Dans notre corpus, il s'agit de noms de groupes de personnes que Jespersen (1971 : 264)⁶⁴ décrit comme un « pluriel d'approximation ». Il précise (1971 : 269) que ces noms collectifs « dénotent une unité composée de plusieurs objets ou de plusieurs êtres dénombrables. », possèdent un référent que Gary-Prieur⁶⁵ appelle « un individu collectif ».

Selon elle, on pourrait rapprocher le statut de ce type de référents de ce que Lasersohn (1995)⁶⁶, définit comme un groupe, c'est-à-dire « une entité distincte dont les propriétés sont indépendantes de celles de ses membres ».

Selon les exemples recensés dans le corpus, les noms sont tous apparus au pluriel et portent une majuscule à l'initial. Ils sont précédés de l'article défini ou un autre déterminant. Nous les avons regroupés en trois groupes (*A*, *B*, *C*) : un groupe rattaché à un lieu et à une nationalité (*Groupe A*), un groupe rattaché à un *individu fondateur*⁶⁷ (*Groupe B*), et enfin un groupe rattaché à un mouvement politique ou religieux (*Groupe C*).

- ***Groupe A***

- soit des noms d'un groupe de personnes vivant dans un même pays ou royaume et partageant pour certains une même nationalité. Nous avons extrait du corpus les exemples suivants :

⁶⁴ O. Jespersen, *La philosophie de la grammaire*, éd. De Minuit, Paris, 1924[1971].

⁶⁵ M.-N. Gary Prieur, *L'Individu pluriel : les noms propres et le nombre*, CNRS Éditions, 2001.

⁶⁶ P. Lasersohn, *Plurality, conjunction, and events*, Kluwer, 1995.

⁶⁷ Cf. l'étude des dynasties familiales françaises qui est présentée dans Pinchon & Pinçon-Charlot (1996), *Grandes fortunes, dynasties familiales et formes de richesses en France*, Payot, Paris.

- *les Algériens* (hommes ou femmes d'Algérie)
- *les Français* (hommes ou femmes de France)
- *les Numides* (homme ou femmes de Numidie)
- *les Romains* (hommes ou femmes de Rome)

- **Groupe B**

- soit des noms d'un groupe de personnes descendant d'un nom d'un fondateur⁶⁸ qui leur a légué son nom ou son surnom formant ainsi ce qu'on appelle une « dynastie ».
- soit, tout simplement, des noms référant à un groupe de personnages historiques. (empereurs).

- *les Abbassides* (dynastie fondée par *Abū al-Abbās al-Saffāh*)

- *les Omeyyades* (dynastie fondée par *le calife Mu,āwiya*)

- *les Hammadites* (dynastie fondée par *l'émir Hamād*)

- *les Fatimides* (dynastie se déclarant descendants du Prophète Mahomet par sa fille *Fatima*)⁶⁹

- *les Zirides* (dynastie fondée par *Yūsuf Bulukk ī ibn Ziri*)

- **Groupe C**

- soit des noms de personnes adhérant à un mouvement religieux, politique spécifique ou à une doctrine donnée.

- *les Kharidjites*⁷⁰

⁶⁸ Le fondateur peut être un leader politique, religieux ou historique.

⁶⁹ Sous la même forme nous citons *les marianistes* : « religieux de la Société de Marie de Bordeaux, fondée à Bordeaux en 1817 par l'abbé G.J.Chaminade. » (*Le Petit Robert des noms propres*, p.1317.) Notons tout de même qu'il est orthographié sans majuscule à l'initiale.

1.6.1.1. Les noms de peuples : *Groupe A*

Nous rappelons tout de même que les « noms de peuples » (groupe A), sont parfois considérés comme des Npr par quelques linguistes et parfois ignorés par d'autres pour des raisons diverses. Nous avons essayé de définir ces termes qui sont ambigus.

- *Peuple* :

1- Ensemble d'êtres humains vivant sur le même territoire ou ayant en commun une culture, des mœurs, un système de gouvernement. Les peuples d'Extrême-Orient. Le peuple juif.

2- Population. Le peuple de Paris.

3- Ensemble de citoyens d'un Etat. Dans une démocratie le peuple gouverne.

- *Peuple* : Ensemble de personnes reliées par leur nationalité⁷¹.

Quelques linguistes tel que Coseriu, Gardiner rapprochent les noms de peuples des noms de familles comme ceux du groupe (B) ou encore des noms d'archipels (*les Canaries, les Cyclades,..*) et de chaînes de montagnes (*les Alpes, les Rocheuses,..*), du moment qu'un peuple, tout comme un archipel et ou une chaîne de montagnes, constituent un nom « collectif ».

De son côté, M.-N. Gary-Prieur les considère comme des adjectifs dérivés du nom propre du pays correspondant, sur ce modèle :

[[France]NP- ais]adj.

Il existe une autre dérivation impropre régulière qui produit un nom commun humain à partir d'un adjectif⁷², selon le modèle présenté par M.-N. Gary-Prieur :

⁷⁰ Kharijites n. m. pl.- de *Khawarij*, dérivé de *kharaja* « sortir, se révolter ». Membres du plus anc. Mouvement politico-religieux, né en islam à propos de la controverse concernant la légitimité du califat. (*Le Petit Robert des noms propres*, p. 1122).

⁷¹ M.-N. Gary-Prieur, *ibid.*, p.47.

Noir adj → un (une) noir (e) = un homme (une femme) noir(e)

Cette formation permet de sous-catégoriser les humains en fonction des multiples propriétés exprimées par des adjectifs. Ainsi, la nationalité est une propriété parmi d'autres qui sous-catégorise les humains.

M.-N. Gary-Prieur⁷³ soutient que les noms de peuples comme étant des noms communs dérivés de l'adjectif de nationalité qui leur correspond.

Elle argumente son hypothèse par le fait qu'un nom propre, de par son origine adjectivale, conserve un sens qui est différent de celui d'un nom propre : le nom Français a « un sens conceptuel »⁷⁴ puisqu'il renvoie à une classe référentielle de personnes caractérisées par une propriété commune : « Avoir la nationalité française ». Tandis qu'au sens conceptuel, il indique simplement qu'une certaine forme est utilisée pour individualiser tel objet : « Un nom de peuple est motivé par sa relation ».

D'autre part, la présence de la majuscule est un indice graphique qui légitime souvent le rapprochement des noms de peuples des noms propres mais ceci n'a pas de fondement linguistique :

Si l'on veut voir, dans les noms propres, des désignations d'entités uniques, il n'y a aucune justification à considérer comme un nom propre *Français*, dans *un Français*, puisque quelques cinquante millions d'individus ont droit à cette étiquette, alors que *le français*, en tant que langue, considéré, à tort ou à raison, comme seul et unique, est traité en nom commun. (A. Martinet, 1982 : 9, cité par J.-L. Vaxelaire (2001 : 251)

⁷² Cette forme de dérivation est très fréquente dans la création des anthroponymes d'origine arabe.

⁷³ « ... je propose donc de considérer que les noms de peuples sont des noms communs dérivés régulièrement de l'adjectif de nationalité qui leur correspond :

Français (Adj) un (une) français (e) = un homme (une) femme français(e)

Chinois (Adj) un (une) chinois (e) = un homme (une) femme chinois (e)

Roumain (Adj) un (une) roumain (e) = un homme (une) femme roumain (e). », M.-N. Gary Prieur, *ibid.*, p.49

⁷⁴ C'est -à -dire en prenant le sens de Milner (1982) « la référence virtuelle ».

1.6.1.2. Les noms de familles et de dynasties : *Groupe B*

-Famille :

a)- Ensemble de personnes formé par le père, la mère et les enfants et vivant dans une même maison.

b)- Ensemble de personnes liées entre elles par le mariage ou par la filiation.⁷⁵

La définition d'un nom de famille, peut se construire au moyen d'un nom collectif, comme le montre la définition (b). Le référent de ce type de noms est une totalité d'entités naturelles dénombrables du même type (personnes) reliées entre elles (filiation naturelle et / ou mariage). Quant aux noms des dynasties, qui sont d'ailleurs nombreux dans les exemples recensés, il s'agit évidemment de la succession de souverains qui ont une même famille.

1.6.1.3. Les noms de personnes adhérant à un mouvement religieux, philosophique ou politique : *Groupe C*

Les *Kharidjites* dans l'exemple (54), représentent un groupe de personnes appartenant à un même mouvement politico-religieux qui se déclarait opposé aux visées politiques de la famille de Mahomet et de l'aristocratie arabe. Ce nom dérive du verbe en arabe *Kharaja* /haraġa/ « sortir, se révolter ».

On voit donc que cette catégorie de nom n'est pas une DM dans le sens où elle ne désigne pas un groupe unique auquel le nom peut référer. Le nom ne réfère pas d'une manière directe au référent comme le cas des noms de personnes ou de familles. Et pourtant nous avons trouvé le mot *Kharidjites* dans le dictionnaire des noms propres au même titre que les noms de dynasties mais

⁷⁵ C'est la définition adoptée par Gary -Prieur dans le 2^{ème} chapitre de son ouvrage cité ci-dessus.

pas d'entrée de nom *Kharidjisme* comme c'est le cas des noms de mouvements philosophiques très connus comme par exemple le Marxisme de Karl Marx, le Gaullisme, etc.

En revanche, ce qui est étonnant c'est que contrairement à *Kharidjites* ou *Sunnites*⁷⁶ qui possèdent bien une entrée dans le dictionnaire des noms propres, nous ne trouvons pas une entrée similaire pour les noms de mouvements suivants (*Chiites*, *Salafistes*). En revanche, ces derniers sont plutôt répertoriés dans le dictionnaire sous les entrées suivantes (*Chiisme*, *Salafiya*)⁷⁷.

1.6.1.4. Conclusion

Pour conclure, nous considérons uniquement la catégorie du groupe B comme étant des DM et en ce qui concerne les noms de groupes A et C, nous estimons qu'ils ne remplissent pas les conditions de DM. Ils désignent une entité collective d'individus et pas un individu. On ne peut pas référer d'une manière unique à la catégorie des « Algériens » même s'ils ont la même propriété qui est d'avoir la « nationalité algérienne ». En plus, Algérien peut également prendre la marque du pluriel ou du féminin.

⁷⁶ **Sunnites** n.m.pl.- de l'ar. *Sunni*, « qui suit la sunna, la tradition ». Musulmans orthodoxes par opposition aux chiïtes. Les sunnites acceptèrent dès l'origine comme successeurs du Prophète les quatre premiers califes, les Omeyades et les Abbassides. Ils se divisèrent en quatre rites juridico-religieux : les malikites, les chafiïtes, les hanbalites et les hanafites, représentant la grande majorité des musulmans. (*Le Petit Robert des noms propres*, p.1993).

⁷⁷ **Chiïisme** n.m.-en ar. *Chi_ at* « action de prendre le parti [d'Ali]. Le principal schisme de l'islam, qui se heurta à la majorité sunnite dès la fin du VIIe s. C'était un mouvement, au départ politique et arabe, qui contestait la légalité de la succession du Prophète, Abu Bakr, Omar et Othman ayant accédé au califat au détriment d'Ali, cousin, fils adoptif et beau-fils (marié à Fatima) de Mahomet, assassiné en 661 et dont le fils Hussein fut tué par des troupes omeyades à Kerbala en 680. (*Le Petit Robert des noms propres*, p. 445).

Salafiya n. f. Mouvement réformiste arabo-musulman qui prêcha à la fin du XIXe s, le retour à la doctrine originelle (*salafiya* « retour à l'antécédent ») et la réconciliation de la science et de la foi. Jamal al-Din al-Afghani, _Abduh et Rachid Ridha furent successivement les plus éminents représentants de ce courant d'idées associé à la renaissance (Nahda) culturelle du monde arabe. (*Le Petit Robert des noms propres*, p. 1853).

Nous rejoignons M.-N. Gary-Prieur en considérant les noms de peuples comme étant des noms communs dérivés de l'adjectif de nationalité qui leur correspond.

Pour les noms de personnes de la catégorie C, le constat est le même, on peut partager les mêmes idées avec *les Kharidjites* ou *les Marxistes*⁷⁸ mais ce n'est pas une marque de référence unique qui pourrait identifier l'ensemble. En revanche, dans le cas des noms de dynasties ou de familles, il s'agit d'une référence unique partagée et préconstruite par le nom du fondateur initial qui le transmet ensuite aux descendants.

Les noms de familles ou de dynasties apparaissent donc comme une catégorie de noms de personnes qui partagent une propriété commune celle du nom de la famille. Mais ceci n'empêche pas que chaque membre de cette famille puisse posséder des propriétés singulières qui lui sont propres et qui n'ont rien à voir avec son appartenance à la famille ; c'est-à-dire que le fait de porter un même nom de famille est indépendant de la motivation sémantique portée par ce nom. Toutefois, la transparence de quelques noms de familles dont la connotation est négative pousse beaucoup de personnes à entreprendre des démarches administratives pour changer leurs noms. Nous reviendrons sur la question sémantique dans le chapitre 3.

1.6.2. Les noms de plats

Les noms de plats, de gâteaux posent un problème semblable. Dans le guide l'auteur leur accorde une typographie spécifique, des italiques, une graisse de caractères différente, et quelquefois des majuscules. C'est un traitement typographique similaire à celui des titres et des autres DM; mais cela suffit-il

⁷⁸ Marxisme n.m. Doctrine philosophique (matérialisme dialectique), sociale (matérialisme historique) et économique élaborée par Karl Marx, Friedrich Engels et leurs continuateurs. (*Le Petit Robert des noms propres*, p.1333).

pour considérer ces dénominations comme des dénominations monoréférentielles ? Pour répondre à cette question nous analyserons ces exemples⁷⁹ :

(55) Couscous (seksul en berbère). Son nom désigne à l'origine la semoule de blé dur, autrefois roulée à la main, gonflée à la vapeur. Agrémenté de nombreuses manières dont la plus connue est le couscous sauce rouge, à base de tomate, de légumes, de viandes et d'épices communes à tout le Maghreb. (*petit futé*, p.123)

(56) Chorba. Il s'agit d'une soupe traditionnelle à base de viande de mouton, de légumes, d'herbes parfumées, d'épices et de tomates, mijotée à feu doux pendant plusieurs heures. [...] Dans le Sud on prépare une délicieuse *chorba* au blé vert. (*petit futé*, p.123)

(57) Chekhchoukha. Plat traditionnel de l'Est algérien composé d'une kesra dense (voir « pain ») émiettée dans une sauce à la tomate, à la viande et au pois chiches. [...] sont une variante de la chekhchoukha. (*petit futé*, p.124)

(58) On n'hésitera pas à déguster quelques *baklawas*, *makrouds*, *griouech* (beignets rectangulaires au miel et au sésame), *samsa* (triangle farci à la pâte d'amandes), *Z'labiya* (beignet spiralé) ou de délicieuses cornes de gazelles, à moins de craquer sur de délicieuses crêpes de semoule au sirop de miel et à l'eau de fleur d'oranger (*beghrir* à Alger ou *ghrayef* à Jijel), accompagnées d'un thé à la menthe ou d'un petit *kahwa*. (*petit futé*, p.125)

⁷⁹ La graphie utilisée dans les exemples, j'ai choisi de n'apporter aucune modification au choix effectué par l'auditeur. Ainsi, lorsque la même dénomination est tantôt en italique, tantôt en gras et tantôt en police ordinaire, il ne faut percevoir dans cette opposition une présentation que j'aurais choisie mais la forme même du texte à analyser.

Dans les exemples (55, 56, 57), l'auteur met en gras les noms des plats (**Couscous, Chorba, Chekhchoukha**) parce qu'ils sont en position de titre et qu'ils sont cités pour la première fois au début des phrases. En revanche, dans le reste du discours les noms sont mis soit en italique, soit cités tout simplement (*cornes de gazelles*) sans aucune différence typographique. Par ailleurs, on remarque l'utilisation de l'article défini après l'emprunt du mot (*la chekhchoukha, le couscous*) ou indéfini (une chorba) pour indiquer le genre du nom tel qu'il est énoncé dans sa langue d'origine.

Dans la langue arabe, on n'aura pas besoin de rajouter un article car la voyelle « a » remplit sa fonction d'indication du genre féminin, et si le nom n'en possède pas on déduit alors qu'il est au masculin comme dans *couscous*.

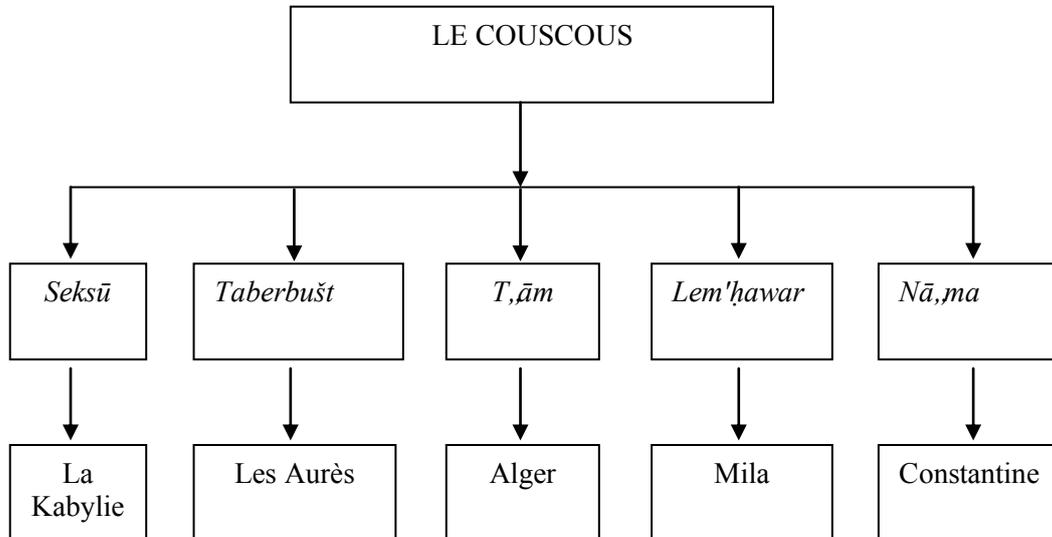
Dans l'exemple (58), nous avons une série de noms de gâteaux (*baklawas, makrouds, griouech, samsa, z'labiya, beghri*). Ils sont également tous mis en italique pour les démarquer du reste du discours et garder leur étrangeté en les introduisant en tant qu'emprunts personnels de l'auteur. L'utilisation du quantificateur « quelques » montre bien par ailleurs que ces dénominations réfèrent à des entités multiples (pièces de gâteaux différentes).

Pour les dénominations de plats la présence de l'article défini dans le discours suivi ne change rien à leur multiplicité référentielle, car *la chekhchoukha, la chorba* ou *le couscous* ne sont pas uniques.

Prenant l'exemple du nom de plat *couscous*, il est d'origine berbère. Du blé dur on en fait de la semoule qui servira à la préparation du couscous dont la recette varie d'une région à une autre. Le thème n'est pas de présenter des recettes, pour cela les livres de cuisine en illustrent bien des procédés et suffisent à décrire les différentes opérations de préparation des plats.

Ce qui nous intéresse c'est l'appellation « couscous » qui change d'une région à une autre : On l'appelle *Seksū* en Kabylie, *Taberbušt* dans les Aurès, *T,ām* à Alger la capitale, *Lem'ħawar* chez les gens de Mila et *Nā,ma* à Constantine. Toutes ces formes dénominatives (*Seksū, Taberbouchet, T,ām, Lem'ħawar,*

Nā,ma) sont connues sous une seule traduction « le couscous » en langue d'arrivée que nous illustrons dans le schéma ci-dessous :



Quant au statut appellatif de l'énoncé « couscous », peut être vérifié dans la formule comme suit :

- Comment s'appelle/ quel est le nom de ce plat ?
- Couscous
 - Seksū
 - Taberbušt
 - T_ām
 - Lem'hawar
 - Nā_ma

D'après le schéma on conclura donc que la dénomination *couscous* en français réfère à plusieurs plats différents selon les régions. Comme pour les autres types de DM analysées précédemment les dénominations de plats valident parfaitement le test du prédicat *être appelé /N/* qui les lie à des référents multiples.

La propriété consistant à valider un prédicat d'appellation *être appelé /N/* n'est pas suffisante pour qu'on parle de DM dont la propriété caractéristique est de lier toujours d'une façon « biunivoque »⁸⁰ une dénomination à un référent unique à la façon dont les Npr sont attachés à un référent unique. Comme l'a fortement signalé G. Kleiber le Npr /N/ « présuppose dans toutes ses occurrences qu'il existe un et un seul être ou objet appelé /N/ » (1981 : 347).

Il est clair que les noms de gâteaux ou de plats, contrairement à des noms de lieux, de personnes, aux titres d'œuvres, ne sont pas des *dénominations mono-référentielles*. Ainsi, les caractéristiques typographiques relatives aux noms des plats et des gâteaux recèlent une manière de présenter l'exotique aux lecteurs des guides touristiques. L'auteur, utilise ces procédés typographiques comme (l'italique, la graisse des caractères, etc..) pour indiquer le caractère idiosyncrasique et exotique des entités présentées dans le guide.

1.7. Bilan

Nous avons montré qu'une définition basée sur la fonction sémiotique Npr libère le champ de nomination d'entités uniques de leur ancienne forme prototypique du substantif. Nous avons remarqué des formes comme les noms de plats et les noms de peuples qui ne rentrent pas souvent dans les différentes typologies référentielles anciennes (Zabeeh, Molino,..) et qui traduisent tout de même un caractère graphique proche de celui de la catégorie Npr.

⁸⁰ Terme employé par B. Bosredon, *Les titres de tableaux. Une pragmatique de l'identification*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Linguistique nouvelle, 1997.

Nous n'avons pas trouvé de réponses pour cette perméabilité entre les deux rives Npr et Nc. Tantôt on parle d'antonomase ou de Npr modifié⁸¹, nous avons comme l'ont fait précédemment plusieurs linguistes et chercheurs cherché à détacher la fonction sémiotique de la morphologie des dénominations.

Pour Jonasson il s'agit de dépasser l'idée que les Npr réfèrent uniquement au nom propre « pur », ce qui lui permet d'inclure le Npr descriptif ou mixte et nous adoptons sa définition du nom propre :

« Toute expression associée dans la mémoire à long terme à un particulier en vertu d'un lien dénomiatif conventionnel stable ». (Jonasson, 1994 : 21)

De son côté en choisissant une perspective pragmatique pour analyser ce qu'il appelle des « dénominations monoréférentielles » au-delà de la catégorie classique du nom propre, B. Bosredon ouvre le champ des formes susceptibles de posséder un statut de Npr en remplissant la fonction de nomination propre (F-Nop).

Ainsi à partir de là nous pouvons proposer une définition fonctionnelle de ce que nous entendons par « *Dénomination monoréférentielle* » (désormais DM). Nous appellerons *DM* une forme linguistique simple (*Algérie, Abdelkader, etc.*) ou composée (*rue Larbi ben Mhidi, Office National du Tourisme*) désignant une entité référentielle unique et validant un prédicat métalinguistique de nomination comme *s'appeler, se faire appeler, avoir pour nom, surnommer, dit, être le nom de*, etc.

⁸¹ Nous revenons sur ces questions dans le chapitre 2.

CHAPITRE 2

ANALYSE MORPHOSYNTAXIQUE DES DENOMINATIONS MONOREFRENTIELLES

Reprenant notre hypothèse étudiée dans l'introduction selon laquelle la fonction sémiotique dénomminative reliant une forme simple ou complexe à une entité unique est la fonction constitutive majeure des DM, nous devons nous interroger sur la spécificité de ces objets présentant d'une part l'unité d'une dénomination, d'autre part la complexité de formes souvent polylexicales. Par ailleurs, nous devons tenir compte de leur origine étrangère et voir comment elles « passent » en français.

Nous commencerons par une analyse empirique des DM du corpus afin de voir si nous pouvons dégager des principes constitutifs. Cette première section consacrée à la morphosyntaxe de ces dénominations sera suivie d'une section dans laquelle il s'agira d'analyser certains aspects de leur fonctionnement syntaxique. Nous essaierons par là de détecter la spécificité dénomminative de séquences formellement proches de désignations libres construites en discours. Dans cette perspective, nous verrons s'il est possible de dégager la présence de structures stabilisées et récurrentes compatibles avec la fonction de nomination propre.

Pour résumer nous suivrons les étapes suivantes:

Étape 1 : L'établissement des familles morphologiques de DM consiste à dégager la structure grammaticale des DM selon le nombre de segments qui les composent ainsi que leurs différentes variantes.

Étape 2 : Observer le comportement syntaxique des DM en dégagant des propriétés dues à leur statut dénominatif. Nous verrons au cours de cette étape comment des dénominations étrangères peuvent trouver à s'intégrer dans une autre langue.

Pour des raisons de commodité de lecture, nous sous-classerons les types de structures par domaine de référence.

2.1. Propriétés formelles générales

L'observation du corpus⁸² montre une présence plus importante de DM polylexicales. Elles posent le problème des dénominations onomastiques complexes (*la place des Martyrs, Djebel Nador, le Musée national des Antiquités*)⁸³. La question se pose de savoir si nous sommes en présence de compositions de dénominations ou de dénominations composées.

On constate que la structure syntaxique la plus répandue consiste en un **SN**. Tantôt ces SN sont des **GN simples** (*Nc, Adj, Adv, Pron, etc.*) ou **GN complexes** définis ou à article zéro.

⁸²Dans le corpus, nous avons recensé à la fois les DM étrangères (berbères ou arabes) traduites et les DM qui sont énoncées originellement en langue française dans le but d'examiner l'hétérogénéité des formes morphologiques et pouvoir confirmer notre constat de recherche de départ qui consiste à montrer combien même le concept de la définition grammaticale traditionnelle du Npr est limité.

⁸³ Les formes correspondent successivement aux exemples du corpus (211, 94,213).

Par ailleurs, alors que le GN simple se situe à un seul niveau d'identification (*Oran, Elles, Autrement*)⁸⁴, le GN composé pose le problème de la hiérarchisation et concerne au moins deux niveaux d'identification référentielle, celui d'un composant ou formant nommant la catégorie ou la sous-catégorie dont il relève (*la rue, le restaurant, la mosquée, le Conseil national*) et celui d'une spécification (*Didouche Mourad, le Palmier, Sidi Bel Hassan, la révolution algérienne*).

(94) La rue Didouche Mourad

(154) Le restaurant Le Palmier

(98) La mosquée Sidi Bel Hassan

(192) Le Conseil national de la révolution algérienne

En revanche, on trouve aussi d'autres structures syntaxiques complexes qu'on ne peut pas ranger dans la classe des SN désignatifs comme, par exemple, *Cette fille-là, Wesh wesh qu'est-ce qui se passe, 31, rue de l'Aigle*⁸⁵. Nous devons donc bien prendre en compte ces configurations qui ne sont pas des configurations nominales standard comme dans le cas précédent mais qui, pourtant, sont munies d'une fonction dénomminative.

Quelquefois, on observe des DM qu'on peut qualifier de « néologismes » et dont la source est à chercher dans l'imagination de l'artiste, comme par exemple, la DM *Délirium*⁸⁶ à partir d'une forme latine *delirium* (comme dans le français *Delirium tremens*).

⁸⁴ Successivement, nom d'une ville, titre de film d'Ahmed Lalleem (1966) et titre d'une édition. (Ces formes correspondent aux exemples 155, 73,72 du corpus.)

⁸⁵ Successivement, titre de roman de Maïssa Bey (Editions de l'Aube, 2006), titre de film de Rabah Ameur-Zaïmeche (2001) et titre de roman d'Abdelkader Djemaï (Editions Mechalon, 1998). (Ces formes correspondent aux exemples 135, 137,136 du corpus.)

⁸⁶ Pièce de théâtre de Mohamed Fellag, 1994. (Cf. l'exemple 141).

Un autre exemple qui traduit bien la créativité discursive de l'énonciateur montre que celui-ci est parfois conduit à fabriquer des DM au lexique inédit et ironique comme par exemple *Djurdjurassique Bled*⁸⁷ sur le modèle de *Jurassic Park*⁸⁸.

Il convient de chercher dans cette variété formelle les différents schèmes de ces formes dénominatives mono-référentielles et de s'interroger sur la spécialisation de certaines structures pour des types d'objets.

Peut-on établir une liste exhaustive ? Jusqu'où peut aller également la créativité discursive des énonciateurs ? Cette créativité est-elle contrainte ou régulée ? En effet, comment expliquer l'attribution de noms comme *Cause Toujours*, *Index*, *K-Libre*, *City 16*⁸⁹, pour des groupes de musique ? Enfin, peut-on les attribuer à d'autres entités que celles pour lesquelles elles semblent avoir été créées ?

Bref, la question se pose de savoir si l'hétérogénéité des unités qui constituent les DM du guide, est de nature radicale ou si l'on peut trouver quelques principes de construction.

2.2. Typologie morphosyntaxique des DM

2.2.1. GN simples

Il s'agit de dénominations composées d'un élément ou d'un formant noyau précédé ou non d'un déterminant (Le, La, les, Ø). Ce formant prend forme dans l'une de ces catégories morphologiques (N, Npr, Adj, Adv, Pron).

⁸⁷ Pièce de théâtre de Mohamed Fellag, 1997. (Cf. l'exemple 141).

⁸⁸ Titre d'un film de science fiction réalisé en 1993 par Steven Spielberg, adaptation du roman du même nom écrit par Michael Crichton en 1990 et qui connut un franc succès (le titre original français de ce dernier est *Le Parc jurassique*).

⁸⁹ Ces formes correspondent successivement aux exemples 132, 70, 134, 104 du corpus.

2.2.1.1. Dét +Nc

Les DM dont la forme syntaxique est un GN composé d'un nom commun et d'un déterminant sont variées. Dans notre corpus elles correspondent à des toponymes, des noms de produits de l'activité humaine et des noms d'événements.

Pour faciliter la lecture de notre analyse, nous sous-classerons les formes *Dét+Nc* selon les types de référence, non pas en vue d'une étude sémantique mais pour montrer la variété de domaines de nomination auxquels elles correspondent. Nous sous-catégoriserons les sous-titres qui suivent comme suit :

2.2.1.1.1. Dét + Nc toponyme

2.2.1.1.2. Dét + Nc nom d'événement

2.2.1.1.3. Dét + Nc nom de produit de l'activité humaine

2.2.1.1.1. Dét+ Nc toponyme

Rappelant que le mot « toponyme » signifie une partie déterminée de l'espace. « Topo [topo], premier élément, tiré du gr. topos, lieu, endroit, et qui entre dans la composition de quelques mots ». (*Grand Larousse de la langue française*, p.6113).

Le groupe d'Experts des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques définit le nom de lieu comme « expression traditionnellement employée pour désigner tout terme désignant un espace ». Dans notre étude, il sera l'équivalent du nom d'espace, tantôt considéré comme point géographique naturel (noms de montagnes, de rivières, etc.), tantôt comme un lieu habité (noms de villes, de villages, etc.) et tantôt comme un lieu bâti ou noms d'édifices (maisons, musées, mosquées, églises, écoles, etc.).

(1) Le Nc

(2) Ø Nc

(59) a- Le Forum

(59) b- Forum

(60) a- L'Amphithéâtre

(60) b- Amphithéâtre

Les DM recensées sous la forme (1) Le Nc sont énoncées à l'origine en français. Il s'agit notamment des dénominations scientifiques correspondant à une aire architecturale de la région. On cite toute une série de DM données par des spécialistes d'archéologie (le *Nymphée*, le *Théâtre romain*, etc.).

A propos de l'emploi de constructions constituées uniquement par l'article défini suivi d'un Nc écrit avec une majuscule, Kerstin Jonasson (1994 : 27) distingue des expressions employées pour désigner « des institutions saillantes et uniques à l'échelle nationale », comme par exemple *l'Etat*, *L'Eglise*, *le Parlement*, des autres désignations comme *le Club*, *la Mosquée*, *la Préfecture* utilisées dans des contextes délimités et leur statut propre est plus contestable. Ces dernières servent à « indiquer aux participants du discours que le particulier désigné est toujours le même, c'est-à-dire le membre de la catégorie dénotée par le Nc le plus saillant pour eux (ou pour le locuteur) ; un membre avec lequel ils se trouvent dans un rapport spécifique, défini par des facteurs extralinguistiques et pragmatiques. » (1994 : 27).

Notons tout de même que les dénominations du type (2) Ø Nc sont employées sans article défini uniquement quand on les retrouve sous forme de légendes sur les cartes géographiques ainsi que les photographies. A ce propos, Gustave Guillaume (1975 : 296) souligne ce traitement zéro dans l'emploi des étiquettes :

« Des exemples existent un peu partout : étiquettes aux étalages, dans les musées, etc. Le plus démonstratif semble être offert par les cartes géographiques. Les noms de mers, de rivières, de montagnes qui, employés dans le discours,

prennent l'article, en sont exempts dès l'instant qu'ils se superposent à la représentation graphique de la chose nommée. Un coup d'œil jeté sur un atlas suffit pour constater le fait. ».

L'absence de l'article sur la carte est fréquente même quand il s'agit des toponymes à forme polylexicale (*Musée national des Beaux-Arts*)⁹⁰. Pourtant, dans ce site d'emploi, dans cette situation particulière où la forme comme *Forum*, *Amphithéâtre*, sont utilisées comme légendes sur une carte ; l'interprétation est nécessairement celle d'une entité unique figurée de façon schématique et symbolique sur la carte et identifiée par un nombre. Cette figuration est contiguë aux étiquettes, *Forum*, *Amphithéâtre*. C'est cette contiguïté qui confère la valeur d'unicité exprimée par ces exemples.

Nous citons aussi par ailleurs d'autres noms de grandes villes algériennes qui ont la même structure d'un GN descriptif composé d'un article défini ou de déterminant zéro et d'un nom commun comme par exemple, *El Oued*⁹¹ « la rivière » en arabe et *Adrar*⁹² « montagne » en berbère.

D'ailleurs, Kleiber (1981 : 379-380) souligne ce phénomène chez l'enfant qui utilise un nom commun comme un nom propre ainsi que chez des communautés dites « primitives ». « Pour un tout petit enfant, tout nom est généralement une sorte de nom propre. De même, pour certaines communautés « primitives », des expressions telles que le fleuve, la montagne, etc., qui renvoient à des objets uniques, représentant sans doute également des noms propres ».

⁹⁰ Cf. l'exemple 163 du corpus.

⁹¹ Cf. l'exemple 61 du corpus.

⁹² Cf. l'exemple 62 du corpus.

2.2.1.1.2. Dét + Nc nom d'événement

Chaque pays détient un nombre de dates célèbres qui correspondent à des événements religieux ou qui font partie d'un patrimoine historique et culturel qui leurs sont uniques et spécifiques. On les célèbre parfois d'une façon cyclique tous les ans.

La plupart des auteurs comme (Evans & Wimmer, 1990 : 272, Frontier, 1997 : 33, Damourette & Pichon, 1911-1927 : 581) les rangent parmi les noms propres. Par ailleurs, bien que les fêtes soient cycliques et qu'il existe plusieurs anniversaires correspondant chacun au jour de la naissance de *Mahomet* ou de *Jésus*, ou encore à la journée de l'Indépendance, ces DM réfèrent toujours d'une manière unique chaque année au même événement.

Ainsi, les noms de fêtes sont des DM d'événements uniques produits à une date unique. Nous avons recensé un nombre important d'exemples qui ont les formes suivantes : Le **Nc** et **Ø Nc**. (cf. les exemples 63, 64 et 65)

(63) **Tafsit**, fête du printemps, en mars (fête folklorique et courses de chameaux). (*petit futé*, p.77)

(64) **S'bou**, sept jours après le **mouloud**. Fête religieuse et folklorique. (*petit futé*, p.77)

(65) **Mousse**m est une célébration religieuse régionale, organisée à date (à peu près) fixe autour d'un sanctuaire. Il est l'occasion d'un pèlerinage mais aussi de nombreuses manifestations folkloriques (foires, danses..) autour desquelles se retrouvent les différentes tribus de la région. (*petit futé*, p.73)

(1) Ø Nc

(2) Le Nc

(63) Tafsit⁹³

(64-b) le mouloud⁹⁴

(64-a) S‘Bou⁹⁵

(65) Mousse⁹⁶

Kerstin Jonasson (1994 : 26-27) considère les expressions descriptives composées d'un déterminant et d'un Nc et écrites avec une majuscule par exemple *la Révolution, la Libération, le Débarquement* comme des Npr.

Selon l'auteur, ces suites linguistiques désignent des moments et des périodes saillants dans l'histoire de France. Ces dénominations désignent une entité unique, un événement, appartenant à la catégorie dénotée par le Nc. Ces noms d'événements occupent une place incontestable dans la mémoire collective.

« Il me semble légitime de considérer ces expressions écrites avec une majuscule comme des Npr, dans la mesure où elles sont associées dans la mémoire à un seul et même phénomène particulier. » (Jonasson, 1994 : 26-27)

Les SN *S'bou* « semaine », *Mousse* « saison » qui sont énoncés en arabe dialectal « nus ». Si on énonce ces SN en arabe littéraire, on obtiendra les formes suivantes *'usbū,un* et *mawssimun*. En arabe, on signale l'indétermination par le phénomène de *nūnation* (en ajoutant le suffixe *un*) qui rappelle l'article indéfini en français *un, une, des*.

R. Blachère et M. Gaudefroy- Demombynes (1975 : 318) précisent que l'emploi de *la nūnation* donne une indétermination qui se trouve seulement si

⁹³ Mot berbère qui signifie « printemps ».

⁹⁴ Mot de l'arabe dialectal dérivant du nom arabe littéraire « mawlid » qui signifie la naissance. Il s'agit de la fête de la naissance du prophète Mahomet.

⁹⁵ Mot qui signifie « semaine » en arabe dialectal et qui dérive du mot arabe littéraire « 'usbu_ ».

⁹⁶ Mot qui signifie « récolte » en arabe dialectal et qui dérive du mot arabe classique « mawsim ».

le mot est « nu », c'est-à-dire sans l'article défini *Al* ou en état d'annexion⁹⁷ comme dans *Rajolun* « un homme ou un certain homme ».

Inversement, la détermination en arabe passe par l'emploi de *Al* qui possède la variante *El* en transcription française. Mais aussi le mot peut être déterminé par l'annexion qui est un procédé souvent employé dans les DM complexes.

Les DM de fêtes (cf. les exemples (64-a) et 65) peuvent être précédées par l'article défini et on obtient ainsi *Al S'bou* et *Al'Moussem*.

En revanche, dans l'exemple (63), la détermination de la DM *Tafsit* n'est pas possible. La DM est en langue berbère qui ne possède pas d'article⁹⁸. Par ailleurs le berbère dispose d'un moyen particulier pour la détermination : un nom est considéré comme déterminé quand il est postposé à l'adjectif numéral cardinal (*yiwen/yuwet*) un/une, soit à l'adverbe de quantité *cra* (quelque), ex. : *yiwen urgaz/un homme*.

S'agissant de la définition, notons qu'il n'y a pas de marque précise apparente comme c'est le cas de l'article défini en français. Lorsqu'on écrit *argaz*, cela veut aussi bien dire « un homme » que « l'homme » en langue berbère. Mais la détermination définie peut être rendue selon le contexte, c'est ce que mentionne Hacène Sahki dans son article « pour une écriture orthographique de la langue amazigh »⁹⁹, en donnant les exemples suivants :

- (a) a qcic en-wen (votre garçon) - défini
- (b) af iyi-dd a qcic (trouve moi un garçon) - indéfini

⁹⁷ L'état d'annexion « consiste en la juxtaposition de deux ou plusieurs termes groupés de telle sorte que le premier est déterminé par le deuxième, le deuxième par le troisième, etc. L'état d'annexion est donc un procédé de détermination. ». (R. Blachère & M. Gaudetroy-Demombynes, 1975 : 322).

On distingue deux sortes d'annexion : l'annexion de dépendance (ex : *qasru al-malik* « le palais du Roi ») et l'annexion de qualification (ex : *Rağulu tiqa* « un homme de confiance »)

⁹⁸ Michel Quitout, *Grammaire Berbère (Rifain, Tamazight, Chleuh, Kabyle)*, Ed. L'Harmattan, 1997.

⁹⁹ Hacène Sahki, « Pour une écriture orthographique de la langue amazighe », *TIFINAGH*, n° 10, Rabat, Février 1997.

- (c) ina's ei ue qcic agi (dis à ce garçon) - défini
- (d) yewwet it ue qcic (un garçon l'a frappé) - indéfini

Par ailleurs, on peut obtenir ou trouver les formes suivantes *Al Tafsit*, *la Tafsit* dans un site de passage ou de transfert dans la langue arabe ou française en rajoutant l'article défini « Al » ou « La ». Ce dernier phénomène d'attribution de l'article défini dans la langue hôte est attesté souvent dans l'accueil des dénominations d'origine étrangère en français comme c'est le cas de l'exemple (64-b) *le mouloud*.

Notons aussi que le nom berbère *tafsit* possède une autre variante régionale *tafsut*. Les deux noms sont au féminin singulier qui porte la marque « t », un affixe dental sourd qui marque le genre féminin en berbère. Selon Salem Chaker¹⁰⁰ ce morphème **t** est apparenté à celui du chamito-sémitique, très largement attesté comme marque de féminin, d'abstraction ou de collectif (Brockelmann, 1910 : 128). Selon l'auteur ce morphème est même l'un des indices les plus solides de la parenté chamito-sémitique du berbère dans la mesure où il est utilisé dans quasiment toutes les classes d'unités, lexicales et grammaticales, selon des configurations propres au berbère, ce qui exclut l'hypothèse d'un emprunt au sémitique. Il s'agit bien d'un morphème hérité d'un fond antérieur commun.

2.2.1.1.3. Dét + Nc produit de l'activité humaine

Les titres d'œuvres littéraires ou artistiques sont souvent cités dans le discours suivi sous la forme *le Nc* comme dans *Al Lithem* en arabe ou comme dans *l'Anniversaire* en français.

¹⁰⁰ Salem Chaker, Genre grammatical (masculin / féminin), *Encyclopédie Berbère*, XX, 1998, pp. 3042-3045.

En revanche, La forme Ø Nc est aussi attestée dans les exemples recensés. Notons par exemple le titre berbère *Mechaho*¹⁰¹ ou le titre français *Cendres*. (Cf. exemples 66, 67, 68, 69)¹⁰²

(66) A travers ses pièces qu'il écrit à partir de 1969 (*Al-Khobza*, « le pain », *Al-Lithem*, « le voile » ou *Al- Adjwad* « les généreux »). (*petit futé*, p.105)

(67) A lire : *l'Anniversaire* (Seuil, 2001). (*petit futé*, p.110)

(68) La crise identitaire qui se fait jour dans ces années annonce de nouveaux films comme *la Montagne de Baya* d'Azzedine Meddour (1997), *Mechaho* de Belkacem Hadjadj. (*petit futé*, p.95)

(69) A lire : Jean el-Mouhoub Amrouche; *Cendres* (1934) et. (*petit futé*, p.109)

La question est de savoir si dans la langue arabe qui possède un article défini contrairement à la langue berbère on pourrait avoir des titres d'œuvre « nus » comme *Cendres* en français » ou « *Machaho* » en berbère ?

La réponse est oui mais cela n'engage que l'auteur, l'emploi du nom sans article revient à ce qu'on appelle la nûnation. Comme dans *Rağulun* « un homme », *ulamā'* « des savants ».

On pourrait ainsi avoir des titres comme *Surāhun*, « Cri », *kalimatun* « Mot », ou *Assīrun* « Prisonnier », *ḥannīnun* « Nostalgie » ou des mots au pluriel comme *A,rāsun* « Mariages » qui est d'ailleurs une forme attestée dans l'intitulation d'un recueil de poésie arabe.

¹⁰¹ Mot berbère qui signifie « conte ».

¹⁰² Nous avons mis en gras uniquement les formes qui sont ici l'objet de notre étude.

2.2.1.2. Dét + Adj

Nous avons recensé des DM dont la structure du SN est composée d'un déterminant et d'un adjectif. Il s'agit d'un titre de chanson.

Ø Adj (71) *Samra* « *brune* »

(71) Faudel : *Samra* (Mercury, 2001). (*petit futé*, p.102)

2.2.1.3. Adverbe

Il y a une seule forme attestée dans notre corpus. Il s'agit d'un titre d'un roman. Notons que la forme grammaticale d'un adverbe est peu compatible avec la dénomination de lieux ou d'événements.

On trouve *Autrement* en français qui représente un titre d'une édition. On ne trouve pas d'exemples en arabe ou en berbère de formes adverbiales.

(72) *Jean Sénac l'Algérien* de Nicole Tuccelli et Emile Temine, *Autrement*, 2003. (*petit futé*, p.111.)

2.2.1.4. Pronom

Nous avons recensé une seule forme. Il s'agit d'un pronom personnel au pluriel (*Elles*) qui est un titre d'un film.

(73) Les thèmes traités sont le déracinement et l'émigration (*Alice au pays des mirages* d'Ahmed Rached, 1978) ou le statut et l'émancipation des femmes (*Elles* d'Ahmed Lalle). (*petit futé*, p.95)

Ce titre est énoncé originellement en français. Cette forme nous fait penser au titre d'une série télévisée tunisienne qui s'intitule « *Howa, Hiya* » (Il, Elle) qui

est une adaptation de la série télévisée française de « *Un gars, Une fille* », adaptée par Isabelle Camus et Hélène Jacques de la sitcom homonyme québécoise et diffusée sur *France 2* puis rediffusée sur *France4*.

La forme pronom peut servir aussi de marque de fabrique comme dans « Lenôte » en un seul mot qui est une marque de fabrique de pâtisseries.

Nous n'avons pas trouvé de formes en arabe ou en berbère ayant la structure grammaticale d'un pronom.

2.2.1.5. Nom propre

Cette structure concerne essentiellement les anthroponymes et une sous-catégorie de noms de lieu (les noms de villes et villages). Par ailleurs, on trouve aussi les noms de marques et des noms de quelques œuvres littéraires.

2.2.1.5.1. Nom propre anthroponyme

Les formes simples d'anthroponymes présents dans le corpus sont quelques prénoms antiques berbères ou arabes composés d'un seul élément N comme le montrent les exemples (74, 75) ci-dessous :

(74) A la faveur de la deuxième guerre punique, **Massinissa** (240 avant J.-C.), fils de **Gaia**. (*petit futé*, p.41)

(75) ...**Mahomet (Mohamed)**, qui répand cette nouvelle doctrine à partir de 610.[...] Après avoir reçu la visite de l'ange **Gabriel (Djibrail)**, **Mahomet** entreprend de révéler une nouvelle religion qui se veut l'accomplissement des deux autres doctrines monothéistes du Moyen- Orient : le judaïsme et le Christianisme. C'est pourquoi **Abraham (Ibrahim)**, **Moïse (Moussa)** et **Jésus**

(**Issa**) sont cités dans le Coran comme des prophètes. (*petit futé*, p.70)

Dans les exemples (74) et (75) la structure (*Npr anthroponyme*) comporte uniquement le prénom sans adjonction de nom de famille ou les « explicatifs éclairants ¹⁰³ ».

Sans entrer complètement dans la description sémantique de cet emploi anthroponyme du prénom, ce que nous verrons au chapitre 4, on peut observer que ces noms sont « notoires » et que la notoriété religieuse ou historique de leur référent confère à cette catégorie d'anthroponymes une indépendance énonciative qui permet d'utiliser les prénoms sans avoir recours à d'autres composants de l'anthroponyme comme le patronyme.

2.2.1.5.2. Nom propre toponyme

Il s'agit particulièrement de noms des villes (cf. Tableau n°2) et de quelques villages. Si on examine l'étymologie de quelques noms de villes, il s'avère que quelquefois la forme condensée sous forme de Npr (bloc) qui paraît monolexicale est originellement polylexicale formée de deux mots. Par exemple, le nom de la ville *Telemcen* est composé de *tala* « source » et *imsen* « *tarie* ».

On note que, quelle que soit la nature de la forme origine, le sens étymologique s'efface et que le locuteur de la langue origine ne perçoit pas spontanément en synchronie la motivation des noms de villes. D'ailleurs, il est difficile quelquefois même de distinguer la langue dans laquelle le toponyme est énoncé, vu l'amalgame des langues berbère, arabe, latine qui rentrent dans leur composition (cf. Tableau n°2). Il est vrai que le nom subit des changements au fil de l'histoire. L'influence des langues parlées par les

¹⁰³ Terme employé par Jacqueline Sublet pour indiquer la spécificité de l'anthroponyme arabe qui consiste à former une sorte de biographie de son porteur. (J. Sublet, *Le voile du nom : Essai sur le nom propre arabe*, PUF, Paris, 1991.).

populations qui ont marqué l'histoire du Maghreb a beaucoup modifié les DM de lieu de cette région¹⁰⁴. Et ici comme ailleurs, les toponymes nous renseignent sur les différents peuples qui ont marqué le pays¹⁰⁵.

Le lectorat naturel du guide étranger méconnaissant les langues des populations qui ont occupé ces territoires ne peut pas saisir la signification primitive du mot utilisé. En revanche, l'intuition linguistique lui permet au moins de reconnaître quelques sonorités de phonèmes d'origine sémitiques comme le *Ben*, *El* et les différencier des autres sonorités latines¹⁰⁶.

Ainsi, nous comprenons parfaitement la stratégie de l'auteur qui donne la forme francisée de la DM de lieu tout en rappelant l'étymologie du nom comme le montre l'exemple (76) :

(76) Skikda : la Phénicienne **Russicada** ou la Romaine **Rusicade**- était un port actif d'où partaient les produits cultivés dans la région. Après 1838, la ville a été affectée au transport des produits en provenance ou en direction de Constantine et baptisée **Philippeville** en l'honneur de Louis-Philippe, alors roi de France. Aujourd'hui devenue **Skikda**, le port a toujours vocation commerciale et s'est agrandi d'installations gazières (liquidation du gaz naturel d'Hassi R'Mel) et pétrochimiques (raffinerie, production de matières plastiques..) en plus d'unités industrielles qui exploitent les ressources de la région. (*petit futé*, p.250)

¹⁰⁴ Les DM de lieu en Algérie ont subi des déformations importantes au cours de son histoire par suite des invasions et d'occupations des autres peuples. Citons l'apport de la civilisation lybique, la civilisation phénicienne, la civilisation romaine, la civilisation byzantine, l'occupation espagnole, l'occupation turque et enfin l'occupation française. En revanche, nous retiendrons notamment l'influence de la langue arabe, depuis l'arrivée des Arabes au 7^{ème} siècle, la toponymie algérienne qui était majoritairement berbère à la base a été arabisée et actuellement, bien que l'Algérie ne possède qu'une seule langue officielle, l'arabe, la pratique de la langue des autochtones « la langue Amazigh » est omniprésente.

¹⁰⁵ « La toponymie est en relation avec les migrations des peuples, les conquêtes de territoires, les colonisations et les libérations ». (Fabre & Baylon, 1982).

¹⁰⁶ Il faut cependant se méfier de son « intuition » linguistique. A. Pellegrin nous rappelle que : « La plupart des toponymes antiques que les documents littéraires et épigraphiques nous ont transmis et qui paraissent latins à cause de leurs désinences en *us* et en *is* sont en réalité des cristallisations libyco-berbères latinisées. ». (A. Pellegrin, *Essai sur les noms de lieux d'Algérie et de Tunisie : étymologie, signification*, ed. S.A.P.I, Tunis, 1949).

Nous retrouvons cette évolution dénominative des noms de villes dans le tableau n° 2 suivant :

Tableau n°2

Le nom de la ville en français (l'époque coloniale)	La transcription française du nom arabe ou berbère de la ville	Origines étymologiques Antérieures
Bougie	Bejaia	Vaga appellation phénicienne « ronces » Saldae appellation romaine Bgayet appellation berbère
Jijel	Jijel	Igilgili appellation phénicienne
Cherchell	Cherchell	Caesarea appellation romaine
Tipaza	Tipaza	Tipaza appellation phénicienne « <i>escale</i> » Tipasa appellation romaine
Bône	Annaba	Hippo appellation phénicienne « <i>abri</i> » Hippo Reglus appellation numidienne Hippone appellation romaine Bled El Anneb appellation arabe
Philippeville	Skikda	Russicada appellation phénicienne Rusicade appellation romaine
Orléans ville	Chlef	Castellum Tingitanum appellation romaine

2.2.1.5.3. Nom propre produit de l'activité humaine

Il s'agit d'un titre d'œuvre ou d'un nom d'une marque déposée ou encore d'un titre d'œuvre qui est construit à partir d'un nom d'une personne ou d'un lieu mais dont l'étymologie ne reflète aucune signification. Ce sont des noms fabriqués ayant un statut de Npr ou des noms éponymes (cf.77) employés par métonymie.

➤ **Titre de pièce de théâtre**

(77) Djeha¹⁰⁷

(77) Mais la véritable naissance du théâtre a lieu en avril 1926, lorsque Mahieddine Bachetarzi (1897-1986), Allalou (1902-1992) et Rachid Ksentini (1887-1944) présentent à Alger *Djeha* une pièce « algérienne ». (*petit futé*, p.104)

➤ **Titre de film**

(79) Chouchou¹⁰⁸

(79) Deux ans plus tard, il réalise un film sans grand rapport avec l'Algérie mais connu de tous : *Chouchou* avec son ami Gad Elmaleh. (*petit futé*, p.96)

➤ **Nom de marque-produit**

(80) N'Gaous¹⁰⁹

Orangina

Pepsi

Fanta

(80) Les jus d'orange sont souvent un peu pétillants, les plus connus étant le **N'Gaous** ou l'**Orangina**, le vrai toujours fabriqué à Blida dont il est originaire ou des imitations. Quant aux sodas, on trouve du **Pepsi**, du **Fanta** de toutes les couleurs ou des marques locales. (*petit futé*, p.128)

¹⁰⁷ **Djeha** est un Npr qui désigne un personnage mythique connu dans la culture arabe pour sa malice et son intelligence.

¹⁰⁸ Nom du héros du film de Merzak Allouache, 2003.

¹⁰⁹ **N'Gaous** est une ville d'Algérie, qui se trouve dans les Aurès. L'agriculture de l'abricot et de l'orange est la principale source de la région. La ville s'est dotée d'une industrie pour la fabrication du jus d'abricot et d'orange ce qui a servi de nom de produit pour le soda appelé **N'Gaous**.

Les noms commerciaux englobent à la fois les noms de produits et les noms de marques. Bien qu'ils soient considérés dans la littérature onomastique commerciale comme des Npr¹¹⁰, cette conception n'est pas unanime en linguistique.

Comme le souligne J.-L.Vaxelaire (2001 : 258), il est important de dissocier comme l'ont fait quelques linguistes entre autres Jonasson (1994 : 29), Allan (1995 : 298), Algéo (1973 : 14) *nom de marque* et *nom de produit*. Le premier serait un nom propre d'où l'absence souvent remarquée de l'article devant le nom de marque par exemple (*Coca Cola est une firme importante sur le marché mondial de la boisson gazeuse*) et le deuxième serait un nom commun d'où la présence de l'article. (*J'ai pris un coca frais pour accompagner mon sandwich.*).

D'autre part, selon Fèvre-Pernet Christine et Roché Michel¹¹¹ le nom de marque et le nom de produit se distinguent également dans les modalités de l'anaphore (a et b) :

(a) [*Je préfère RENAULT*], *ils font de bonnes voitures*

(b) [*Je préfère la TWINGO*], **ils font de bonnes voitures*

Dans leur article, Fèvre-Pernet Christine et Roché Michel établissent une différence entre les deux types de noms selon plusieurs critères dont voici le résumé :

¹¹⁰ « Le parler d'entreprise ne peut que les enregistrer tous les deux [nom de marque et nom de produit]. Pour reprendre l'exemple de Lerat, et du point de vue du parler d'entreprise, Canon et BJ-10 ex (respectivement nom de marque et nom de produit) doivent être considérés comme des noms propres. ». (de Vecchi, 1999 : 322) (cité par J.-L.Vaxelaire, 2001,261).

¹¹¹ Fèvre-Pernet Christine et Roché Michel, « Quel traitement lexicographique de l'onomastique commerciale? Pour une distinction Nom de marque/Nom de produit », *Corela*, Numéros spéciaux, Le traitement lexicographique des noms propres. Publié en ligne le 02 décembre 2005.URL : <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1198>-consulté le 18 novembre 2010.

Le *nom de marque* permet l'individuation d'un référent au sein d'une classe, il est associé à un référent unique. Sémantiquement, il n'est pas associé à un signifié conceptuel. Morphologiquement, on ne peut pas parler de sens compositionnel, il demeure une formation opaque. Quant à son comportement syntaxique, il le rapproche également des Npr et notamment des anthroponymes.

Le *nom de produit* sert à nommer une classe d'objets conceptuellement analysable, il a donc un véritable signifié. Sa formation est généralement comparable à celle des noms communs construits et il conserve un sens compositionnel. Il appartient aux mêmes paradigmes, aux mêmes distributions syntaxiques que des noms communs. Mais il a aussi des particularités qui lui confèrent, dans le lexique, une place périphérique par rapport aux lexèmes ordinaires, ou conduisent certains à lui refuser le statut de nom commun.

Gérard Petit (2000 : 161) n'établit pas de différence entre les deux types de noms et utilise un terme unifié, celui du *nom déposé*. Il parle d'un signe de marque pour le domaine juridique et d'un lexème pour la lexicographie.

Nous pensons que dans le discours les frontières ne sont pas toujours aussi nettes notamment dans le cas où le nom de marque fait office de nom de produit, le référent peut être tantôt l'entité concrète entreprise et/ou l'entité abstraite « marque », tantôt le produit lui-même. Seul le contexte peut permettre de trancher.

Dans l'exemple (80) l'interprétation des dénominations est hybride où les noms sont des marques-produits :

1)- le *N'Gaous*, l'*Orangina*, *Pepsi* ou *Fanta* sont des noms de produits en s'appuyant sur l'emploi de prédicats *Les jus d'orange*, *les Sodas*. On pense systématiquement au produit emballé « bouteille » ou « canette » de jus de telle ou telle marque. Dans ce cas de figure, il ne s'agit pas alors de DM car ils

ne désignent pas une entité singulière mais plusieurs milliers de canettes ou de bouteilles de jus d'orange portant le même nom.

2)- L'utilisation des prédicats comme *le vrai* et *marques locales* tendent à penser que ces dénominations sont données par l'auteur pour faire connaître la marque même s'il parle des produits. D'ailleurs, si on rencontre ces dénominations dans une situation d'étiquetage c'est-à-dire sur l'emballage, on trouverait ces noms sans la présence de l'article (*N'Gaous, Orangina, Pepsi, Fanta*). Dans ce cas de figure, il s'agit de noms de marques et sont donc des DM car ils désignent l'entité unique « la marque de fabrique ». C'est ce que souligne André Martinet (1979) à propos de la suppression de l'article défini dans le but de s'éloigner en quelque sorte du nom commun.¹¹²

2.2.2. GN complexes

C'est la structure qui rentre dans la composition des DM polylexicales. A partir de notre corpus nous avons dégagé cinq grandes familles représentant trois schèmes dénominatifs distincts. Ces derniers traduisent tous un système binaire de structuration dénominatives reliant deux formants (désormais F₁ et F₂) qui sont simples ou composés précédés ou non de déterminant (Le, La, Les, Un, Ø) ou (Al, El).

1- F₁ F₂

2- F₁ prép F₂

3- F₁ conj F₂

¹¹² « une décision, le plus souvent consciente, de se passer d'article, [qui] qui vise à conférer à l'entité en cause un statut institutionnel : Air-France, Concorde, France-Moquette ». (Martinet, 1979 : 37).

2.2.2.1. F₁ F₂

Il s'agit d'une relation de juxtaposition qui unit deux formants simples ou composés. D'après la *Grammaire méthodique du français* (1994 : 519) : « la juxtaposition peut combiner des propositions, mais aussi des syntagmes et des mots ayant même fonction (sujets, compléments de toute sorte, attributs, appositions et épithètes). ».

L'élément F₁ est subordonné par juxtaposition à l'élément F₂. Les deux formants peuvent avoir une structure simple ou composée. Nous avons observé plusieurs structures que nous résumons en ce qui suit :

1- Npr Npr

(81) Son premier grand succès, **Wahran Wahran**, repris plus tard par Khaled, célèbre sa ville et devient emblématique du raï. (*petit futé*, p.101)

(82) Président de la République : **Abdelaziz Bouteflika** depuis le 28 avril 1999. (*petit futé*, p.9)

(83) Les films de la fin des années 1990 reflètent, souvent de façon ironique et désabusée, le désarroi de la société algérienne. *Bab El-Oued City* ou *Salut Cousin !* de **Merzak Allouache** (1996). (*petit futé*, p.96)

(84) Ce mouvement regroupé autour des Cheikhs Abdelhamid Ben Badis et **Bachir Ibrahimi**. (*petit futé*, p.55)

(81) Wahran Wahran

(82) Abdelaziz Bouteflika

(83) Merzak Allouache

(84) Bachir Ibrahimi

Hormis le seul emploi attesté de l'exemple (81) qui correspond à un titre de chanson employé au vocatif. La structure Npr Npr marque essentiellement dans le corpus des DM de personnes qui se composent d'un prénom et d'un patronyme.

Dans les exemples (82), (83) et (84) il s'agit d'anthroponymes d'origine arabe algérien composés de (prénom+ patronyme).

Cette combinaison n'existait pas à l'origine dans la société arabe ou berbère car on réfère à une personne par le biais de plusieurs composantes comme '**annasab** ou la descendance en utilisant les composants /'ibn / « fils de » ou sa variante dialectale /ben /, soit par '**anisbah** qui est le nom de relation qui donne une précision supplémentaire concernant la relation de l'individu à sa tribu, sa ville, son pays, son métier, soit par '**allaqab** une sorte de surnom ou encore en utilisant '**alkunyah**, l'élément composé avec « 'abū » « père de » masculin et « mère de » « 'ummu » au féminin (Ascendance).

En revanche, il existe des formes libres d'anthroponymes d'origine arabe dialectal algérien qui ne reflète aucune des composantes citées. Il est parfois difficile de détecter une signification comme dans (*Allouache*).

En effet, l'anthroponyme algérien¹¹³ avec ses deux composantes arabe et berbère a subi des changements considérables liés à l'impact de l'administration coloniale française qui a effectué des changements en utilisant divers procédés dont les lois foncières et les lois patronymiques.¹¹⁴

¹¹³ Cf. le mémoire de DEA de Younes Benmahammed, *L'anthroponyme algérien dialectal dans le village d'Al Achir*, Paris3, 2003.

¹¹⁴ « Le but de la colonisation est d'effacer le nom de la tribu, car celui-ci symbolise aux yeux de toute la communauté tribale l'ensemble de l'histoire de ses ancêtres, et constitue pour elle un véritable patrimoine. La nouvelle dénomination coloniale est par extension la nouvelle logique : la logique coloniale. ». (Brahim Atoui, 1997 : 171).

Depuis l'application de *la loi du 23 mars 1882*, le système d'appellation en Algérie a radicalement changé.¹¹⁵

Dans son étude, O. Yermèche¹¹⁶ précise que la francisation des noms algériens s'effectue à deux niveaux :

Tout d'abord au niveau «symbolique» en calquant le système patronymique français qui impose un modèle anthroponymique fondé sur la combinaison (*prénom + nom de famille*) et qui remplace la désignation anthroponymique autochtone basée sur la filiation et l'appartenance tribale ou ethnique.

Le deuxième niveau « formel » porte sur la déformation des noms due à une transcription qui ne tient pas compte des particularités phonétiques et morphosyntaxiques des langues pratiquées par les autochtones, en l'occurrence le berbère ou l'arabe.¹¹⁷

Npr Npr : La combinaison « prénom + patronyme »

Sous la structure bloc¹¹⁸ **Npr Npr** regroupant les différents anthroponymes recensés d'origine arabe ou berbère, nous observons deux formes majeures qui les composent :

¹¹⁵ « Quoi qu'il soit, l'introduction de l'état civil détermine rigoureusement la structure diachronique de la répartition généalogique. Au dessus de la génération des arrières-arrières grands-oncles, l'information disparaît pratiquement, reste deux ou trois noms constituant une simple lignée ». (Marc Lepape, 1984, cité par B. Atoui, 1997 : 171).

¹¹⁶ Ouerdia Yermèche, « l'état civil algérien : une politique de francisation du système anthroponymique algérien », *Trames de langues, usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*, sous la direction de Jocelyne Dakhli, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Editions Maisonneuve & Larose, 2004, pp.489-497.

¹¹⁷ Nous examinerons la question de la transcription dans le chapitre 4.

¹¹⁸ J'emploie le mot « bloc » pour désigner la forme du toponyme perçu par un lecteur non arabophone qui ne distingue pas la composition étymologique du Npr de personne arabe. D'ailleurs, le lecteur conçoit de la même façon les anthroponymes berbères : *Massinissa*, *Syphax* ou *Abd El-Kader* qui seront interprétés comme des blocs d'origine étrangère dont la signification est méconnue compte tenu de l'ignorance de la langue dans laquelle ils sont été conçus.

Npr : Prénom

La désignation du prénom en arabe est notamment qualifiée par l'emploi des adjectifs et des noms communs qui rappellent les attributs de Dieu cités dans le Coran. En effet, il est convenu selon le Coran et la tradition du prophète¹¹⁹ d'attribuer des prénoms évoquant les qualités de Dieu, ce qu'on appelle les « noms et attributs de Dieu »¹²⁰.

On constate deux formes de prénoms : d'une part des formes simples, et d'autre part des formes composées.

Npr : prénom simple

adjectif

(85) Ahmed (louable)

(85) En 1926, **Ahmed** Messali Hadj crée l'Etoile nord- africaine.

(*petit futé*, p.55)

diminutif ou 'ismu taš ġīr « nom de réduction »

(86) Hoceïn (beau)

(86)..par l'intermédiaire de Choaiïb ben **Hoceïn** Abou Medien El-Andalousi (né en 1127 en Espagne, mort en 1198 à Tlemcen). (*petit futé*, p.75)

¹¹⁹ (Coran, VII, 180: "C'est à Allah qu'appartiennent les noms les plus beaux. Invoquez- le par ces noms..." (Le Saint Coran et sa traduction en langue française du sens des versets, Sourate VII, Al'a'ra :f, Verset 180, Complexe du Roi Fahd, Almadina Almounawara (Médine), 1410 de l'Hégire, p. 174.)

¹²⁰ Cf. Taïb Baccouche, « Traduire les attributs de Dieu », *La traduction : théories et pratiques- Actes du colloque international : Traduction humaine, traduction automatique, interprétation*, Tunis les 28,29 et 30 septembre 2000, publications de l'ENS, 2000.

Le diminutif en langue arabe a souvent une connotation de tendresse.

Hocein (beau) sous le schème *fu,,ail* du diminutif en arabe, dérivé du verbe trilitère du schème *fa,,ala* (*hasuna*) qui signifie « être beau ».

Npr : prénom composé

(87) En 1533, son frère **Kheir Ed-Din** reçoit du sultan Soliman II le Magnifique le titre d'amiral en chef de la flotte ottomane. (*petit futé*, p.45)

(88) **Abd El Kader** est né en 1807 dans le village d'El-Qaïtana, près de Mascara. (*petit futé*, p.48)

Nc+El+Nc

(87) **Kheir Ed-Din**

Kheir « la bonté » + **Ed** (article défini assimilé) + **Din** « religion »

Nc+El+Adj

(88) **Abd El- Kader**

Abd « serviteur du » + **El** (article défini) + **Kader** « puissant »

Npr : patronyme

(89) Ce mouvement, regroupé autour des cheikhs Abdelhamid **Ben Badis** et Bachir **Ibrahimi**. (*petit futé*, p.55)

(89-a) **Ben Badis**

(89-b) **Ibrahimi**

La désignation du patronyme peut être effectuée par l'ensemble ou une seule de ces composantes majeures qui marquent l'anthroponyme arabe, c'est-à-dire :

- soit par *annasab* /'annasab/ ou la descendance en utilisant les composants /'ibn / « fils de » ou /bint / « fille de »,
- soit par la *nisbah* /'annisba/ : le nom de relation qui donne une précision supplémentaire concernant la relation de l'individu à sa tribu, sa ville, son pays, son métier.

Ibrahimi : patronyme composé du prénom du prophète *Ibrahim* (origine non arabe) et du nom de relation exprimé par la lettre « i » qui veut dire selon la tradition du prophète *Ibrahim* (Abraham).

2- Npr Adj

Nous avons recensé deux variantes pour ce schème F₁F₂ selon que le deuxième formant F₂ est précédé ou non d'un article défini comme dans ce qui suit :

- **Npr Adj**

(90) Alger Républicain (titre d'un journal)

(91) Napoléon III (prénom)

- **Npr Le Adj**

(72) Jean Sénac l'Algérien (titre d'un roman)

3- LE + adj + Npr

Dans cette structure, l'adjectif précède le Npr comme c'est le cas dans l'exemple suivant :

(119) L'Eternel Jugurtha (titre d'un roman)

4- LE /Ø Nc Npr

Ce schème est très répandu dans le domaine de la toponymie. Le premier formant **F₁** s'appelle *un élément générique (la rue, le quartier, Djamâa)* désignant la catégorie et le deuxième formant **F₂** est *un élément spécifique (Didouche Mourad, Gambetta, Ali Bitchin)* distinguant le référent dans sa classe et qui est ici un Npr.

(92) La rue Didouche Mourad

(95) Djamâa¹²¹ Ali Bitchnin

(97) Le quartier Gambetta

Dans l'exemple (95), l'élément générique est en arabe mais qui est parfois traduit dans d'autres exemples indiquant la catégorie de lieu en l'occurrence « la mosquée » comme le montre l'exemple (96) ci-dessous :

(96) **La mosquée Sidi Bel Hassan** a été édifiée en 1927 par Abou Said Othman, le premier fils de Yaghmoracen, en l'honneur de l'émir Abou Amar Ibrahim si elle porte le nom d'Abou El-Hassan Ben Yekhlif El-Tenessi, un savant qui vécut sous le règne d'Abou Said Othman. (*petit futé*, p. 202)

5- Nc Nc

(99) Sidi Sidi¹²²

(99) *Sidi Sidi*¹²³ de Bilal, Polydor, 2002. (*petit futé*, p.102)

¹²¹ Djamâa : / *ğāma*.,/signifie « mosquée ».

¹²² Sidi : /*sīdī*/ hagnonyme, terme honorifique employé comme vocatif qui signifie « Seigneur ». On trouve aussi une autre variante « Si » /*sī*/ dans la composition de plusieurs anthroponymes ou toponymes.

La DM *sidi sidi* « Seigneur Seigneur » représente un titre de chanson en arabe dialectal énoncé au vocatif. Les deux formants F₁ F₂ sont identiques. Cette redondance est très fréquente dans l'intitulation musicale en arabe dialectal comme le montre la structure suivante :

6- V V

(100) N'ssi N'ssi¹²⁴

(100) Cheb Khaled : Kutche (Zone Music, 1988), Didi et N'ssi
N'ssi (Barclay, 1992 et 1993). (*petit futé*, p.102)

La DM *N'ssi N'ssi* « Oublie Oublie » est énoncée au mode impératif comme pour donner un conseil.

7- Dét / Ø Nc Adj

Dans ce schème, l'élément F₁ est un nom commun et F₂ un adjectif qualificatif. Nombreux sont les exemples correspondant à cette structure dans le corpus, nous en avons choisi un échantillon de chaque catégorie :

(101) Un Eté africain

(102) L'oued El-Abiod¹²⁵

(103) Aïd El- Kebir¹²⁶

(104) City 16

Avec quelques variantes dont l'élément F₁ est composé :

(105) le Mouvement culturel berbère

(106) Parti Communiste Algérien

¹²⁴ N'ssi signifie « oublie ». Verbe de l'arabe dialectal algérien conjugué à l'impératif.

¹²⁵ Oued El Abiad « la rivière blanche ».

¹²⁶ Aid El Kebir « la grande fête ».

2.2.2.2. F₁ prép F₂

L'élément F₁ est subordonné à l'élément F₂ par la préposition (*sans, en, dans, de, à*). Notons aussi que les deux formants peuvent avoir une structure simple ou composée. Nous présentons l'échantillon d'exemples suivants:

Structure F₁ sans F₂ (107) Femmes sans visage

Structure F₁ en F₂ (108) L'œuvre en fragments

Structure F₁ dans F₂ (109) Révolte dans les Asturies

Avec une variante dont F₁ F₂ sont des SN :

(111) Femmes d'Alger dans leur appartement

Structure F₁ de F₂

C'est la structure la plus répandue dans la formation de la plupart des DM recensées dans notre corpus. Nous présentons quelques structures diverses :

Le/Ø Nc de le Nc

(206) Neiges de marbre

(113) Les chercheurs d'os

(114) FIS de la haine

Le /Ø N de Npr

(35) La Côte de Saphir

(115) La rue de Tripoli

(116) La bataille de Mazagran

Avec quelques variantes dont F₁ est un GN :

(117) Notre Dame d'Afrique

(118) Le Musée national du Bardo

(69) Chants berbères de Kabylie

Structure F₁ à F₂

Npr à Npr (120) Camus à Oran

Nc à Nc (121) Serpent à Plumes

Avec quelques variantes dont F₁ F₂ sont des GN :

(122) L'homme aux sandales de caoutchouc

(73) Ali au pays des mirages

2.2.2.3. F₁ conj F₂

Dans les structures qui suivent les deux formants sont liés entre eux par la conjonction de coordination « et ».

Structure F₁ et F₂

(124) La Terre et le Sang

(125) Les Voleurs d'écriture et les Tireurs d'étoiles

Structure F₁, F₂

(126) L'Amour, la Fantasia

(127) Kateb Yacine, un poète au cœur du monde

Cette structure est très présente dans les DM titres, les deux formants (N, N) sont séparés par une virgule. Quel est le rôle de cette virgule ?

N. Catach (1994 : 64) distingue « la virgule *plus* et la virgule *moins*. La première (signe non obligatoirement couplé) assure des fonctions constructives, tout-à-fait comparables à celles des conjonctions de coordination, parfois même de subordination. La seconde, toujours double ou couplée avec un autre signe, apparaît dans deux positions : en cas d'incidentes (virgules-parenthèses, pour les ajouts, incises, appels, etc.) et en cas de déplacement d'un segment (virgule d'inversion) ».

Dans la *Grammaire méthodique du français* (1994 : 88) « la virgule marque une faible pause. Sa valeur légère est contrebalancée par la complexité de son utilisation en français, en grande partie déterminée par des raisons stylistiques. Elle a pour rôle d'isoler un terme dans le déroulement de la phrase. (...) La virgule sépare des termes de même fonction. ».

Dans les exemples (126) et (127) il s'agit alors d'une relation de coordination entre deux segments un après l'autre. Il ne s'agit pas du dispositif thème/rhème, car le deuxième segment dans les deux exemples (*la Fantasia, un poète au cœur du monde*) servent à spécifier les premiers segments (*l'Amour, Kateb Yacine*) en donnant plus de précisions.

De ce fait, les segments de gauche qui servent à introduire les informations (*L'Amour, Kateb Yacine*), possèdent la même fonction que les segments placés à droite de la virgule (*la Fantasia, un poète au cœur du monde*)

On note que (*Kateb Yacine*), possède le statut d'un GN car la virgule peut être remplacée par une conjonction de coordination « ou » comme cela a été souligné par B. Bosredon et I. Tamba¹²⁷:

¹²⁷ B. Bosredon, I. Tamba, « Thème et titre de presse : les formules articulées par un « deux points », *L'Information grammaticale*, n°54, 1992, pp. 36-44.

« Du point de vue relationnel, la virgule entre ici dans le paradigme de la coordination, comme le montre son aptitude à commuter avec les connecteurs ET, OU :

Gutenberg ET (OU) les années de plomb

Cela implique que le nom propre du S1 ait un statut de GN et non de simple dénomination [...], la coordination d'un N et d'un GN est agrammaticale. » (B. Bosredon & I. Tamba, 1992 : 40)

Pour conclure, nous pensons comme le souligne B. Bosredon (1994 : 555) que la virgule à l'intérieur du titre relie un premier élément au second par un schéma syntaxique et sémantique d'apposition.

2.2.3. Structures phrastiques

(128) Je t'offrirai une gazelle

(129) Le Quai aux Fleurs ne répond plus

(130) A quoi rêvent les loups

(131) Cela s'appelle l'aurore

Il s'agit de titres d'œuvres. La structure titre-phrase comme le souligne B. Bosredon, à propos des titres de peintures, (1994 : 167) est rare¹²⁸ et caractérisée particulièrement par sa brièveté. Selon l'auteur cette organisation du titre relève presque d'un fait d'époque, car les titres phrases d'ouvrages ou de tableaux anciens étaient très longs.¹²⁹

¹²⁸ Selon B. Bosredon l'examen de 700 titres de peintures en fait apparaître toutefois 21 dans les titres courts.

¹²⁹ Il cite cet exemple « *Le navire de guerre « Téméraire » est remorqué vers son dernier mouillage pour être démantelé* » (Turner, J.M.W.).

2.3. La détermination

L'emploi des DM dans un texte génère quelquefois des « modifications » de la détermination (\emptyset /Art).

Pour faciliter la lecture nous sous-catégoriserons l'analyse selon les sous-classes référentielles (désignateurs de personnes, toponymes, noms de produits de l'activité humaine, noms d'événements et noms d'institutions).

2.3. 1. La détermination des désignateurs de personnes

Lorsque les noms d'individus sont en position référentielle, c'est-à-dire, en fonction de désignateurs rigides, ils s'emploient sans article. Ce traitement zéro est dû à leur capacité de référer directement à la personne, soit par l'emploi de la combinaison (nom + patronyme) (*Hassan Ibn Naaman, René Coty*), soit par le prénom dans le cas des noms à notoriété religieuse (*Jésus, Mahomet*). Mais il existe des cas où l'emploi du nom de la personne n'est pas référentiel, et dans ces situations d'énonciation (par exemple l'emploi métaphorique) la détermination du nom propre change : ou on le trouve accompagné d'un article défini (*Le Npr*), ou précédé d'un nom commun (*N Npr*) ou d'un adjectif (*le Adj Npr*). Ces déterminations lui confèrent d'autres rôles que l'identification comme la qualification ou la « complémentation ».

- **Le Npr**

(142) Baaziz. **Le « Bob Dylan », ou le « Renaud » algérien** est un agitateur, censuré en Algérie, dont les chansons contestataires sont de plus en plus écoutées. (*petit futé* p.115)

Gary-prieur (1994 :100) considère que l'apparition de l'article devant un nom de personne (*le Luther*) ou d'un pays (*la France, la Callas*) s'explique par la présence d'une anaphore qui renvoie à un présupposé extérieur du discours.

Elle précise que la différence entre l'emploi de l'expression « le John Bane » et « John Bane » réside dans le fait que si je dis « le John Bane » je désigne un seul être unique présent dans les esprits car l'article défini « construit une relation anaphorique à un objet unique, distinct des autres objets portant le même nom » (p.102). D'autre part, elle souligne que *le Npr* indique une sorte de modèle d'usage pour désigner les acteurs comme (*La Deneuve*) :

«*la Deneuve*, isole, parmi toutes les femmes qui peuvent s'appeler /*Deneuve*/, celle que les médias ont rendue célèbre au point que c'est son image qui s'impose comme seul référent possible du nom propre. » (Gary-prieur, 1994 : 102)

Dans l'exemple (142) on voit que le nom propre est précédé de l'article défini et il est suivi d'un adjectif modifieur (*le Bob Dylan* ou *le Renaud algérien*). Gary-Prieur (1994 : 117) justifie cet emploi qu'elle appelle l'interprétation métaphorique par le fait que pour pouvoir établir cette analogie entre deux référents comme dans (*Le Gérard Philippe autrichien, le Cayatte américain, le Pindare gaulois*), il faut avoir du référent initial x_i une connaissance qui justifie l'analogie véhiculée.

Dans notre exemple il s'agit de désigner une personne et de la qualifier d'une ressemblance de qualité artistique d'un personnage connu sous telle propriété ; l'auteur compare le chanteur algérien *Baaziz* avec *Bob Dylan* et *Renaud*. Les trois personnages artistiques ont un point commun qui réside dans le chant d'opposition aux idées fortes et conforme à leurs multiples engagements pour des causes comme les droits de l'homme, l'écologie ou l'antimilitarisme. Ce sont des chanteurs très populaires et qui partagent un même style musical (blues, folk et rock).

Dans la combinaison *le Bob Dylan algérien*, le Npr *Bob Dylan* est considéré comme nom tête et le complément modifieur « algérien » vient déterminer et spécifier l'établissement du contenu sémantique du nom propre. On pourrait gloser cette construction en « le Bob Dylan d'Algérie », (LE N de SN), qui fonctionne parfois selon Gary-Prieur comme un surnom.¹³⁰

Résumons, l'interprétation de la structure « le Bob Dylan » ou « le Renaud » passe par une relation métaphorique en désignant un référent différent de celui du porteur initial mais dont le rapprochement et la ressemblance est actualisée dans cet emploi discursif.¹³¹ Il s'agit donc d'antonomases.

Dans le *Dictionnaire de linguistique* (2002 : 40) « L'antonomase est une figure de style par laquelle, pour désigner une personne, on utilise un nom commun à la place du nom propre, ou inversement un nom propre à la place d'un nom commun. Tel comploteur, romanesque et tourmenté sera ainsi un *Lorenzaccio* (nom propre employé à la place d'un nom commun). L'antonomase est également un phénomène d'évolution linguistique : en français, *renard* est l'ancien nom propre du goupil « Renard. »

Au côté de ces deux possibilités cités dans cette définition, il existe d'autres formes d'antonomase comme par exemple la possibilité d'employer un nom propre pour un autre nom propre (exemple 142), ou un nom commun pour un autre nom commun (cf. *Juif* pour celui qui prête à usure ou qui vend exorbitamment cher ; *Arabe*, celui qui exige avec une extrême dureté ce qui lui est dû¹³²); et enfin, l'utilisation d'une périphrase comme équivalence du nom

¹³⁰ Dans ce cas de figure Gary-Prieur (1994 :119) cite l'exemple « Le Michel Debré de la gauche (Il s'agit de J.-P. Chevènement) (France-Inter, 29/1/91) ».

¹³¹ « On considère généralement que l'interprétation de cet emploi du nom propre passe par une relation métaphorique ; le nom propre désigne en effet un référent qui n'en est pas le porteur habituel, mais dont on dit qu'il lui ressemble d'une façon ou une autre. La modification s'opère donc aux deux niveaux, syntaxique et référentiel. » (Sarah Leroy, *Le nom propre en Français*, Ophrys, 2004, p. 23).

¹³² Exemples cités par P. Fontanier, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, 1968, p. 97.

propre (lorsqu'on utilise *le Père de la psychanalyse* (pour Freud) par exemple).

Dans l'exemple (142) l'analogie entre Baaziz et les deux autres chanteurs exprime une forme d'« emploi figuré » comme chez G. et R. Le Bidois (1935 : 55), selon lesquels le nom propre « évoque moins l'individu désigné qu'un individu quelconque qui aurait les mêmes qualités, ...ou qui simplement le rappellerait par quelque ressemblance. ».

D'autre part, nous rappelons l'importance de l'extralinguistique pour pouvoir interpréter le lien unissant un Npr au référent d'origine, c'est ce que N. Flaux (1991 : 44) appelle le « lien mémorial ». ¹³³ En revanche, ceci ne veut pas dire évoquer toutes les propriétés du référent initial, ou ce que Searle appelle « l'arrière plan descriptif » en listant toutes les descriptions identifiantes qui peuvent exister.

Pour K. Jonasson (1994 : 220) ce genre de renseignements « ne jouent pas un grand rôle dans l'interprétation métaphorique du Npr et les propriétés de ce type sont souvent explicitement gommées par des compléments, comme en témoignent des exemples tels que *le Gérard Philippe autrichien, un joli Rastignac en jupon, le Hugo de notre siècle, ce Hamlet de Manhattan, le Joffre de l'économie, etc.* ».

Par ailleurs, K. Jonasson (1994 : 221) distingue deux types de noms propres métaphoriques, ceux qu'elle appelle des Npr métaphoriques lexicalisés comme *Harpagon, Don Juan, Hercule* dont le rôle indiqué dans leur interprétation métaphorique « est conventionnalisé et reste assez stable à travers les usages attestés » et les Npr non-lexicalisés dont leur interprétation dépend du contexte dans lequel ils figurent, ils apparaissent souvent précédés par des

¹³³ « Pour interpréter Paul est un Harpagon, je dois savoir qui est Harpagon », (cf. N. Flaux, « L'antonomase du nom propre ou la mémoire du référent », *Langue française*, n°92, 1991, p. 44.

« compléments modifieurs » (un article défini (exemple 142), possessif ou démonstratif, groupes propositionnels, etc.).

Enfin, il existe d'autres valeurs sémantiques comme le mentionne G. Guillaume (1919 : 290) pour l'emploi de l'article défini devant le Npr de personne, tel que l'estime (*la Patti, la Malibran*) pour rehausser la célébrité du nom ou le mépris (Un vent de fronde A soufflé ce matin ; Je crois qu'il grande Contre le Mazarin). Par ailleurs, R.L. Wagner et J. Pinchon (1991 : 95) mentionnent que l'usage de l'article défini devant les prénoms de personnes est présent dans la langue populaire et à la campagne.

- **NNPr**

(143) Le calife¹³⁴ Mohamed

(144) L'émir¹³⁵ Abd El-Kader

(146) Le bey¹³⁶ Mustapha

(149) Le président Chadli

Les marqueurs indiquant des fonctions saillantes de personnages notoires appartenant au monde arabe. Leur adjonction aux anthroponymes facilite l'identification de la personne désignée.

Le bloc N + Npr fonctionne comme une étiquette qui désigne une personne unique connue et reconnue comme telle sous cette forme appellative.

Selon M.-N. Gary-Prieur (1994 : 84) qui se base sur l'étude de M. Noailly (1990) sur les constructions à substantif épithète rappelle que les noms propres

¹³⁴ Calife: n.m. (ar. Khalifa). Titre pris, après la mort de Mahomet, par les souverains qui furent à la tête de la communauté islamique. (*Petit Larousse Illustré*, p. 151).

¹³⁵ Emir : n.m. (ar. Amir). Gouverneur, prince dans le monde musulman. (*Petit Larousse Illustré*, p. 354).

¹³⁶ Bey [bɛ] n. m. (mot turc). Hist. Titre porté autref. par les officiers supérieurs de l'armée ottomane et les hauts fonctionnaires. Titre de souverains théoriquement vassaux du Sultan. (*Petit Larousse Illustré*, p. 113).

dans cette construction NNpr (*le président Pompidou, le colonel Kadhafi, le mythe Grenoble, le commissaire Jobic*) sont fréquents et ils jouent un rôle d'identification.

Dans les exemples précédents les titres (*le calife, l'émir, le bey, le président*) sont des « constructions identifiantes » qui identifient les Npr (*Mohamed, Abd ElKader, Mustapha, Chadli*). Pour Gary-Prieur ces constructions n'interviennent pas dans l'interprétation du *contenu* du Npr comme dans les constructions attributives ; le prédicat de dénomination suffit à l'identification requise : *l'émir Abd El-Kader*, c'est « *l'émir qui est le x_i appelé /Abd El-Kader/* ».

Et même dans le cas de construction métaphorique selon le modèle *le lièvre Noah*, on voit bien que là encore le nom propre fonctionne uniquement comme identificateur : le lièvre Noah, c'est « *le lièvre qui est le x_i appelé/Noah/* ». Toutefois, Gary-Prieur (1994 : 86) précise que « la prise en compte des constructions à interprétation métaphorique n'est pas l'interprétation dénominative, mais l'interprétation identifiante, qui fait intervenir le référent initial du nom propre. ».

Selon l'auteur, pour faire la différence entre *le président Chadli* et l'expression *le lièvre Noah* il faut qu'on arrive à identifier le référent initial et à vérifier l'exactitude de la valeur « vrai » à (a) et faux à (b) :

(a) Chadli est un président

(b) Noah est un lièvre

De son côté, Kleiber (1985 : 7) considère que chaque SN de type $Nc + Npr$ (*le projet Delors, la camarade Catherine*) débouche sur une double situation dénominative qui répond au sens de la combinaison $Nc + Npr$. Il distingue entre ce qu'il appelle les *dénominations descriptives* des *descriptions dénominatives*.

Dans les formes qui nous intéressent il s'agit de « descriptions dénominatives » qui consistent à décrire, à l'aide d'une description complexe *Nc+ Npr*, un référent qui porte le *Npr* formé par la combinaison. Leur particularité est d'indiquer indirectement le particulier visé et d'insister sur l'une de ses propriétés par le prédicat descriptif (*Nc*).

Ainsi, la suite des professions ou titres *le calife, l'émir, le bey, le président* constituent des propriétés saillantes qui définissent les référents visés (*Mohamed, Abd El-Kader, Mustapha, Chadli*) selon les situations extralinguistiques. On pourrait avoir dans d'autres situations d'autres « descriptions dénominatives » (L'époux *Abd El-Kader, mon ami Mustapha, la camarade Catherine*)¹³⁷.

- **Le Adj Npr**

(151) En 952 après J.-C., **le Berbère Bologuine Ibn Ziri**, prince de la dynastie ziride à qui les Fatimides ont confié la gestion de cette région, fortifie et agrandit la petite cité qu'il nomme El-Djezaïr, nom qui sera déformé en Alger par les Catalans, et qu'on retrouve sur des cartes du XIIIe siècle. (*petit futé*, p.136)

L'emploi de l'adjectif « berbère » indique tout simplement la nationalité de la personne, il s'agit d'une qualité que M. Noailly (1991 : 112) qualifie d'« impliquée », lié à la connaissance que le locuteur et l'interlocuteur partage du *Npr*.

Dans cet emploi précis d'un Adj antéposé nous considérons que le fait que l'auteur possède l'information de l'origine de la personne d'où l'emploi de

¹³⁷ « Lorsque la propriété prend, d'une certaine façon, le pas sur le référent lui-même, la description dénomminative peut acquérir une liberté situationnelle quasi-totale: le référent est alors avant tout celui qui possède la propriété en question. », *Ibid*, p.8.

l'article anaphorique devant l'adjectif antéposée. C'est ce que souligne Gary-prieur (1994 : 121) dans l'emploi de l'expression *la frileuse Sophie*. Elle considère l'article comme anaphorique « renvoyant explicitement à cette connaissance commune qui autorise l'attribution de la propriété exprimée par l'adjectif : « la frileuse Sophie », c'est « Sophie, que nous connaissons bien pour être de nature frileuse ».

Dans l'exemple (151) il s'agit d'une connaissance « encyclopédique » que l'auteur-interlocuteur possède de la personne visée du fait de dire que *Bolognine Ibn Ziri* est berbère. Le rapport de l'auteur à l'entité visée n'est pas « intime » ou « subjectif » c'est une information historique que l'auteur lui-même emprunte à des sources historiques sans aucun jugement de plus.

2.3.2. La détermination des toponymes

La détermination \emptyset / *Le* dans les DM de lieu énoncées dans le corpus dépend de leur usage beaucoup plus que de leur fonction autant qu'entités monoréférentielles. On trouve les toponymes avec la détermination LE dans le discours suivi du guide d'une part, et avec la détermination \emptyset dans les cartes géographiques en contiguïté avec la représentation graphique du lieu auquel ils sont associés *ØMusée du Djihad*, *ØMassif du Djurdjura*, etc.

D'autre part, on observe un autre type de détermination selon la structure morphosyntaxique de la DM.

- **LE NNpr** → **le Npr**
- **LE NNN** → **Le NNpr**

Exemples

(152) En dehors des restaurants et cafés des hôtels mentionnés plus haut, on trouve un grand nombre de gargotes dans le centre. On retient cependant **le restaurant Le Palmier (rue du 1^{er}-Novembre, sur la droite après les hôtels Rym et Tassili)** et surtout **le restaurant Tin Hinane (rue Talbi Ahmed, à côté de l'hôtel El-Karama)** où l'accueil et la déco sont agréables et la variété des plats (compter 300DA le repas complet) suffisamment grande pour goûter une spécialité chaque soir de votre séjour. (*petit futé*, p.273)

(153) Outre les restaurants des hôtels cités plus hauts, nous recommandons **l'El-Djazira (ex-Bodega, bd de l'ALN), le Merle Blanc (rue d'Arzew)** spécialiste de poissons, **l'Hacienda (Canastel)** pour une soirée andalouse dansante, **le Martinez (Bou Sfer plage)** ou **Hadj Paella (Ain El-Turk)** réputé pour ses soirées animées. Et pour le dessert ou le goûter, la meilleure adresse est **la Gerbe d'Or**, au début de **la rue de Tripoli**, une pâtisserie très tentante. (*petit futé*, p.192)

(154) Au fond d'une baie qui s'étend entre les collines de Bouzareah et la pointe Pescade à l'ouest et **le cap Bordj El-Bahri** à l'est, Alger est un amphithéâtre de plus de 15km de large sur 6km de profondeur qui grimpe comme il peut à l'assaut des collines. (*petit futé*, p.141)

Nous avons regroupé les formes sélectionnées en gras dans les exemples 152, 153 et 154 en cinq groupes suivants :

- (1) Le restaurant Tin Hinan
L'hôtel Tassili

(2) Le Restaurant le Palmier

L'hôtel El-Karama

(3) L'El-Djazira

Le Martinez

Le Merle Blanc

La Gerbe d'Or

(4) La rue Talbi Ahmed

Le boulevard de l'ALN

La rue d'Arzew

La rue de Tripoli

(5) Le cap bordj El Bahri

Dans les formes (1) (2) (4) et (5) la combinaison le $F_1 F_2$ ou F_1 de F_2 un cas de DM composées d'un système *binnaire* d'un élément qui indique la catégorie (catégorisateur)¹³⁸ le *restaurant*, l'*hôtel*, la *rue*¹³⁹, et le deuxième élément est individualisateur qui peut être un nom propre de personne (*Le restaurant Tin Hinan*, *La rue Talbi Ahmed*), nom propre de lieu (*L' hôtel Tassili*, *Le boulevard de Tripoli*, *la rue d'Arzew*, *le cap Bordj El Bahri*) ou un GN (*le Palmier*).

G. Kleiber (1985 : 8) parle de « *dénomination descriptive* » dans laquelle le prédicat descriptif (Nc) et le prédicat de dénomination propre (Npr) ont un rôle dénominatif conjoint. Le non commun sert à indiquer à quelle catégorie référentielle l'entité visée appartient et en même temps il sert dans

¹³⁸ Termes employés par B. Bosredon et I. Tamba, « Une ballade en toponymie : de la rue Descartes à la rue de Rennes », *LINX*, n°40, Université Paris X, Nanterre, 1999, p.56. En toponymie, on utilise le terme générique (Nc) pour l'élément catégorisateur et le terme spécifique (Npr ou GN) pour l'élément spécifique.

¹³⁹ Lars Palm (1989) en compte 16 : *allée, avenue, boulevard, carrefour, chaussée, cours, impasse, passage, place, pont, porte, promenade, quai, route, rue, square*. B. Bosredon (2011 : 166) en rajoute 8 : *carré, hameau, espace, passerelle, ruelle, sente, sentier*.

l'appellation effective du référent.

Ainsi, la dénomination *Le projet Delors* n'est pas opaque puisqu'elle indique la classe référentielle auquel appartient le référent et elle réfère d'une façon constante et stable à un même particulier dans tous les mondes possibles. Il considère les noms de lieu du type *rue Chauffour, la place Alésia*, comme étant des entités qui appartiennent à une classe de « référents normalement nommables, mais qui ne prennent pas de Npr » comme le cas des noms de pays ou de villes. Il justifie alors l'indication de la catégorie référentielle pour des raisons de clarté afin d'indiquer de quel type de lieu il s'agit.

Dans le guide touristique, nous retrouvons justement ce souci de clarté qu'on peut qualifier de « didactique » allant jusqu'à produire dans quelques exemples une redondance de l'élément catégoriel car l'auteur traduit l'élément catégoriel en français et reprend la DM composée étrangère comme étant un Npr, ce qui donne des DM binaires comme l'exemple (154) où *le cap Bordj El-Bahri* « *le cap du cap de la mer* », combine l'élément catégoriel nom commun (*cap*) + l'élément spécifique (*Bordj El-Bahri*) qui est pris comme un bloc *Npr et* qui est en fait lui-même composé d'un élément catégorisateur (*Bordj* « cap ») et d'un élément spécifique (*El Bahri* « de la mer ») on peut gloser la transformation comme suit :

$$\begin{array}{l} \text{Le } N [N N] \quad \longrightarrow \quad \text{le } NNpr \\ \text{Le cap [Bordj El Bahri]} \quad \longrightarrow \quad \text{le cap Bordj El Bahri} \end{array}$$

Dans les formes (2) *le restaurant le palmier, l'hôtel El Karama*, bien que les GN *Le Palmier* et *El Karama* soient constitués de *Art + Le Nc*, forme un bloc élément classificateur au même degré qu'un Npr dans l'ensemble (1). L'article défini précédé de majuscule représente une forme d'unité monoréférentielle qui lui confère une sorte de rigidité. En revanche, le lecteur perçoit l'élément catégoriel *El Karama* comme un Npr opaque et nom comme un nom commun descriptif « la générosité » comme pour « Le Palmier ». Enfin, la construction

Le N Le GN peut être réduite à la structure Le GN qui aurait la même fonction dénomminative que celle présente dans les formes du groupe (3).

Dans le groupe (3), nous avons observé des formes de dénominations du type *Le Npr* (*Le Martinet*, *Le Merle Blanc*) qui sont en fait des formes réduites de la construction binaire présente dans l'ensemble des exemples des groupes (1) et (2), c'est-à-dire du type (*le restaurant le Martinet*, *le restaurant Le Merle Blanc*, *la boulangerie La Gerbe d'Or*) selon le modèle suivant :

• Le NNpr →	Le Npr
Le restaurant Le Martinet	Le Martinet
Le restaurant le Merle Blanc	Le Merle Blanc
La boulangerie La Gerbe d'Or	La Gerbe d'OR

Par ailleurs, il est important de signaler comme l'ont fait B. Bosredon et O. Guérin¹⁴⁰ que la forme abrégée *Le Npr* (*le Martinet*) est différente des formes *Le Npr* (*la Léontine*, *La Deneuve*) étudiées par Gary-Prieur (1994 : 101-103) car dans les séquences du type (*Le Marivaux*, *le Martinet*), non seulement le *Npr* ne réfère plus au référent d'origine, seul *Le* porte la référence et l'ensemble *Le Npr* constitue ainsi la dénomination.

D'ailleurs, B. Bosredon & O. Guérin (1995 : 17) expliquent que le fait de ne pas connaître le lien de dénomination entre le formant *Npr* et le référent d'origine n'est pas essentiel car l'opération de la référence singularisante se réalise par l'ensemble du dispositif Le dénominatif :

« Nombreux sont les habitués qui peuvent légitimement se demander à quoi réfère au juste *Narval*, *Balto*, dans le *Narval*, *le Balto*. Et quand bien même ils auraient du Règent, de Ronsard et

¹⁴⁰ B. Bosredon & O. Guérin, « Le Cluny, le Champollion : d'un emploi non prototypique de nom propre modifié », in Leroy S. éd., *Noms propres : la modification*, Langue Française, n°146, Paris, Larousse, 1995, pp. 9-22.

surtout de Vercingétorix une image conforme à la mythologie nationale, il est clair qu'une fois installés au *Régent*, au *Ronsard* ou au *Vercingétorix*, c'est une autre image qu'ils associent à ces noms d'estaminets. L'opération de singularisation étant réalisée, LE indique en discours suivi l'existence et l'unicité de l'occurrence singularisée par le Npr tout en marquant formellement le statut dénominatif de l'ensemble. »

Enfin, nous nous interrogeons sur l'existence de formes réduites LE Npr (vs LE NNpr) comme dans le Restaurant Le Martinet / Le Martinet. Ce phénomène existe en effet dans les deux langues.

En arabe et plus précisément en arabe dialectal, c'est le cas surtout dans des situations discursives du type « demande de renseignements ». Imaginons par exemple un dialogue entre deux interlocuteurs (A) et (B) qui se trouvent dans la rue Didouche Mourad, une rue commerçante connue d'Alger qui a tendance à prendre la forme abrégée à l'oral. L'interlocuteur (A) rentre dans un café et demande au commerçant (B) de lui indiquer le chemin pour se rendre à la place Audin, une place qui se trouve dans la même rue :

(A) Excuse moi mon frère¹⁴¹ comment se rendre à la place

Audin ?

huya smaḥni kifaš n'rūḥ l'saḥat **Audin**?

(B) Suivez tout droit **Didouche Mourad** jusqu'à ce que vous arriviez à l'endroit.

Rūḥ nišen taba_ **dīdūš mūrād** ḥata tawṣal l-tama.

¹⁴¹ Mon frère, terme d'adresse employé pour marquer la politesse quand on s'adresse à un étranger dans la rue notamment pour demander un renseignement. En français, on pourrait dire Monsieur ! tout court.

En français, le phénomène Le Npr est attesté en odonymie comme le soulignent B. Bosredon & I. Tamba (1999 : 58)¹⁴² mais on peut observer également des alternances obligatoires Le/ Ø comme dans :

(a) *Sébasto* → *boulevard Sébastopol*

(b) *La Mouff* → *rue Mouffetard*

Ils précisent que ces « surnoms » sont utilisés dans le registre de la langue familier et ils sont plutôt interprétés comme des noms de quartiers, de carrefours (*Ménilmuch, Nation, Etoile*).

- **Npr LE Adj**

(155) Il reste cependant qu'«**Oran la coquette**, « bahia », est une ville dynamique dont la devise pourrait être « **Oran** ne se décrit pas, elle se vit ». (*petit futé*, p.187)

La combinaison (Npr le Adj) dans Oran la coquette ne présente pas un cas d'emploi modifié du Npr. Le fait que le syntagme est composé à partir d'un Npr + une expansion (le Adj) fonctionne comme une DM qui ne se divise pas, on peut tester le prédicat de dénomination¹⁴³ :

On l'appelle *Oran la coquette*

On la surnomme *Oran la coquette*

Son nom est *Oran la coquette*

Oran la coquette, tel est son nom

Oran la coquette est appelée ainsi

¹⁴² *Op.cit.*, Cf. p.58, note7.

¹⁴³ Nous reprenons le même test utilisé par G. Kleiber, *ibid*, p.399.

Selon Kleiber (1985 : 399)¹⁴⁴ les constructions (*Mats-la-menace, Alger la blanche*) fonctionnent comme un ensemble Npr, qui est différent de l'élément Npr *Mats, Alger* qui rentrent dans la construction. C'est-à-dire qu'Alger + la blanche produit un Npr nouveau. C'est ce que nous avons soutenu tout au début de notre thèse que la fonction Npr l'emporte sur la forme, et à chaque fois que la forme change, on est en présence d'une nouvelle DM.

Le Adj Npr

(156) Les ruines romaines *d'Announa, l'ancienne Thiblis*, sont situées à l'est de la route Canstantine-Annaba, à quelques Kilomètres au sud de Guelma. (*petit futé*, p.253)

(157) On rencontre nombre de copies de sculptures qui ont été découvertes lors de campagnes de fouilles comme la fontaine monumentale de **la belle place des Martyrs** dans le centre. (*petit futé*, p.211)

(158) Le boulevard Emir-Abdelkader (ex-Clemenceau) qui part de la place du 1^{er} –Novembre pour remonter jusqu'à la place de la Kahina où s'élève **la néobyzantine cathédrale du Sacré-Cœur**, devenue bibliothèque, demeure le pôle d'attraction le plus important du centre ville. (*petit futé*, p. 190)

(159) Au nord de Béjaia, une petite route grimpe au travers des oliviers et des pins, contourne les hauteurs du Gouraya avant d'aboutir à une aire de parking, à moins de 5km du centre- ville. On emprunte un petit tunnel, une espèce de sas avant de découvrir **le magnifique cap Carbon**, en fait un îlot relié à la côte par un petit isthme alluvionnaire. (*petit futé*, p.180)

¹⁴⁴ G. Kleiber, « Enigme en syntaxe : une réponse », *Lingvisticae Investigationes*, Offprint, 1985, pp. 391-405.

L'article défini précède fréquemment des adjectifs appréciatifs ou descriptifs mais qui ne font pas partie de la DM en question, en l'occurrence dans nos exemples les adjectifs *ancienne, belle, (néo)byzantine, magnifique*. Ce phénomène a déjà été observé par N. Noailly (1991 : 105) à propos des adjectifs qui entrent dans un système contrastif. Ils sont souvent antéposés : comme *le meilleur Gide, le vieux Lyon*. Gary-Prieur (1994 : 116) énumère une série d'adjectifs qui sont fréquents dans les constructions antéposées (*vieux, vrai, ancien, nouveau, premier, dernier, pire, meilleur*).

- **N Npr**

(160) Avoir également **la villa Abd El-Tif** qui hébergeait et récompensait par une des artistes au début du XXe siècle, façon **villa Médicis** à Rome. (*petit futé*, p.163)

Dans cet emploi comme on l'a vu pour les désignateurs de personnes la combinaison *NNpr (façon villa Médicis)* bascule facilement comme le note Gary-Prieur (1994 : 88) dans ce que M. Noailly¹⁴⁵ appelle la qualification qui cite l'exemple « le style Strehler » qu'on analyse comme « Strehler a un style » et qui désigne aussi le style de quelqu'un qui n'est pas Strehler mais qui possède les qualités du style de Strehler.

Dans l'exemple (160) on peut rapprocher l'expression *façon Villa Médicis* de la structure *style Strehler*, en interprétant que le rapport de la DM *la villa Abd El-Tif* à *la Villa Médicis* réside dans leur style architectural.

¹⁴⁵ Michèle Noailly, « L'énigmatique Tombouctou : nom propre et position de l'épithète », *Langue Française*, n°92, pp. 105-107.

- **L'insertion de l'article défini en discours suivi des DM étrangères**

L'article défini est invariable en arabe. Dans l'écriture il se rattache au mot qui le suit et quand les DM de lieu sont transcrites en français, l'article défini est noté par l'emploi de « El » qui a une variante « Al ». Notons aussi la présence d'un trait d'union entre l'article et le nom sert pour indiquer que dans la graphie arabe, l'article est directement collé au nom comme dans les exemples suivants :

(61) El-Oued

(161) Riadh El-Fet'h

(34) Al-jazair

En plus de son rôle de définitude, « El » facilite la prononciation entre les deux lexèmes en arabe. Cependant dans la prononciation la consonne ou la lettre « L » s'assimile aux consonnes suivantes : *T, TH, D, Dh, R, Z, S, Ch, ç, d, t, n*. C'est ce qu'on appelle « *El Hurrūf El Al-Šamsiya* ». Et quant elle se trouve à l'initiale du mot qui précède l'article, cette consonne est alors prononcée comme si elle était écrite deux fois (exemples 163, 164). Pour le restant des autres consonnes, elles sont appelées non assimilantes parce qu'elles n'assimilent pas l'article « El » qui les précède, c'est ce qu'on appelle « *El Hurrūf El Qamariya* ».

(162) Chot Echergui

(163) Makkam Ech- Chahid

(164) Place de Dar Es-Salaam

(165) bordj Ez-Zoubia

(166) En-Nassria

- **Article défini dans les toponymes berbères**

En ce qui concerne les toponymes berbères, l'article défini n'existe pas. Ainsi, les toponymes suivants : *Icherridene*, *Béni Yenni*, *Aït Lahcene*, *Taurirt Mimoun*, *Agouni Ahmed* apparaissent tous « nus » sans pour autant que leur fonction monoréférentielle soit remise en cause. (cf. Exemples 167,168)

(167) Plus loin sur la N15, **Icherridene** est la capitale des cerises qu'on célèbre au mois de juin au cours d'une fête qui s'achève par un concours entre producteurs de cerises. (*petit futé*, p.176)

(168) Peu après l'oued, la W17 rejoint la N30 et **Béni Yenni**, un ensemble de hameaux dispersés en altitude (**Aït Lahcene**, **Aït Larbaa**, **Taurirt Mimoun** et **Agouni Ahmed**). (*petit futé*, 176)

- **Détermination des noms de villes**

Les noms de villes sont des formes simples qui comportent souvent la détermination \emptyset (*Boumerdès*, *Annaba*, *Béjaia*) comme en témoignent les exemples (169, 170) :

(169) Plus loin sur la côte, à 60 km seulement d'Alger, **Boumerdès** (Rocher Noir) en bordure d'une très grande plage a été presque complètement détruite par le tremblement de terre du 21 mai 2003. (*petit futé*, p.167)

(170) le 26 juillet, alors que se déroulent à Paris les Trois Glorieuses qui mettront fin au règne de Charles X, **Bône** (**Annaba**) et **Bougie** (**Bejaia**) se soumettent. Les Français débarquent à Mers

El-Kebir et entament les pourparlers avec le bey d'Oran. (*petit futé*, p.50)

Sauf quand l'article défini fait partie inhérente de la DM comme *El-Oued* dans l'exemple (61) :

(61) **El Oued**, dont le nom signifie rivière, la ville aux 1000 coupoles comme l'avait surnommée Isabelle Eberhardt qui y a vécu vers 1898-1900, est la capitale du Souf, qui signifie aussi rivière, une région étonnante du nord du Grand Erg oriental, entre l'oued R'hir et la Tunisie. (*petit futé*, p.283)

Les formes comme *El Oued* qui est ce que Gary-Prieur (1994: 98) appelle une combinaison lexicalisée c'est-à-dire des Npr du type *le Havre*, *le Corbusier* qui se présentent toujours précédés de l'article défini détaché ou attaché comme dans *Labastide*, *Levallois*, *Legrand*, etc.). Enfin, nous observons que les DM de villes comme *El Oued*, *Al Taref*, *El Asnam*, conservent leur article dans un emploi de légende sur la carte géographique.

- **Détermination des noms de pays**

Les noms de pays apparaissent dotés de l'article défini comme *l'Algérie*, *la Tunisie* lorsqu'il s'agit de leur énonciation dans le discours suivi (exemple 172) et il est systématiquement supprimé lorsque ces DM apparaissent sur la carte géographique.

Gary-Prieur (1994 : 101) rapproche l'emploi systématique de l'article défini devant les noms géographiques comme *La France* des constructions où l'article défini est annexé aux noms de personnes comme *le Luther*, *la Callas*. Elle explique que l'apparition de l'article est liée à l'anaphore¹⁴⁶ qui renvoie à

¹⁴⁶ Gary- Prieur emploie le terme « anaphore » qui « suppose implicitement une définition de cette notion en termes « mémoriels » : l'article anaphorique renvoie à « référent saillant » dans la mémoire des protagonistes de l'énoncé. *Idem*, note n°3, p. 104

un présupposé extérieur au discours pour les noms de personnes ou de villes et à un référent connu indépendamment de l'énoncé pour ce qui est des noms de pays qui correspondent toujours à un référent unique. Les noms de pays ne présentent donc aucune ambiguïté référentielle contrairement au phénomène de l'homonymie qui est très fréquent dans les noms des personnes et des villes.

(172) Au IV^e siècle avant J.-C., **La Numidie** partagée en deux royaumes séparés par Rhumel : le royaume des Massyles occupe alors l'actuelle partie orientale de **l'Algérie** et la partie occidentale de **la Tunisie** et le royaume des Massaessyles **l'Algérie** centrale et occidentale. Les Massyles sont proches des Phéniciens. (*petit futé*, p.42)

- **L'accord de la détermination dans les structures binaire**

Dans les structures dénominatives de type ($F_1 F_2$) ou ($F_1 de F_2$), F_1 comporte un article défini qui suit en genre et en nombre le deuxième formant F_2 comme le montrent les exemples suivants :

$F_1 F_2$

(173) De là partent les rues les plus animées comme le boulevard de la Soummam (ex-Galliéni) ou **les rues Khemisti** (ex-Alsace-Lorraine) et **Larbi Ben-M'Hidi** (ex-Général-Leclerc ou d'Arzew). (*petit futé*, p.190)

$F_1 de F_2$

(171) **Les parcs de Beyrouth** (Telemly), **de Khemisti** en face de la Grande poste et le parc des Pins à El-Biar connaissent la même opération de rajeunissement. (*petit futé*, p.165)

- **LE : anaphore de catégorie et élément « didactique »**

La plupart des DM de lieu notamment les noms de villes et édifices portent la détermination Ø quand elles sont énoncées dans le guide sous forme d'une adresse sous le titre « Points d'intérêt ». Quelquefois l'apparition de l'article est reprise par l'anaphore de la catégorie des DM composées (exemple 174) ou bien de leur traduction (exemple 175) constituant ainsi un élément didactique qui enseigne au lecteur récepteur de quel type de toponyme il s'agit.

(174) **Mosquée Ben Othman.** La mosquée Mohamed Ben Othman, connu sous le nom de Mohamed El-Kebir, « le grand », pour avoir libéré Oran sous l'occupation espagnole. (*petit futé*, p.196)

(175) **Djamâa El- Kebir.** Quartier de la Pêcherie, au bout du boulevard Guevara. Visite de 9h à 12h, sauf le vendredi. La Grande Mosquée de rite malékite (Maghreb) a été construite à la fin du XIe siècle par les Almoravides, puis reconstruite en 1794. (*petit futé*, p.157)

- **Syntaxe de l'article des DM de lieu dans le discours suivi**

L'insertion syntaxique des DM de lieu étrangères engendre quelques modifications au niveau de la syntaxe de l'article. Aux noms masculins est réservée la préposition **à** suivi de l'article (**à Tlemecen, au Maroc, au Caire**), et aux noms féminins, la préposition **en** sans article (**en Espagne, en Tunisie**) comme dans les exemples suivants :

(176) Après avoir régné sur la moitié de l'Espagne et sur le Maghreb de 1147 à 1269, la dynastie berbère des Almohades est tombée, d'abord **en** Espagne puis **en** Tunisie (Hafsides, 1236), **à**

Tlemcen (Zayanides, 1239) et **au Maroc** (Mérinides, 1269). (*petit futé*, p.45)

(177) En 972, après avoir vaincu la résistance des Omeyyades d'Espagne, les Fatimides déplacent leur capitale de Mahdia (Tunisie) **au** Caire qu'ils viennent de faire tomber et d'où ils régneront sur l'Afrique du Nord pendant trois siècles. (*petit futé*, p.44)

Pour la préposition *de*, on retrouve la même distinction. On a au masculin **du** *Makkam Ech-Chahid*, **du** *parc de la Liberté* et au féminin : **de** *Biskra*, **de la** *mosquée Ketchoua*, comme le montrent les exemples suivants :

(179) Au pied **du** *Makkam Ech-Chahid* (monument aux Martyrs). Ouvert de 9h à 17h sauf les samedis et dimanches matin (*petit futé*, p.163)

(180) Cathédrale du Sacré- Cœur. Rue Didouche- Mourad, en descendant **du** *parc de la Liberté*.. (*petit futé*, p.161)

(178) Sidi-Oqba près **de** *Biskra*, et porte le nom du théologien Abou Marouane El-Bouni. (*petit futé*, p.247)

(181) Dar Hassan Pacha. Place Ben-Badis, près **de la** *mosquée Ketchoua*.. (*petit futé*, p.155)

2.3.3. La détermination des noms d'événements

En analysant les exemples de DM d'événements recensés dans le corpus nous avons observé que:

- 1- Les noms d'événements historiques sont tous introduits par un article défini (**la** *Première guerre Mondiale*, **la** *bataille d'Alger*),

la chute de Dien Bien Phu) (cf. les exemples 185, 186, 187 du corpus)

- 2- Les noms de fêtes culturelles ou religieuses ne portent pas d'article défini. Elles sont toujours présentées au début des paragraphes. (*Achoura, Aid El Kebir, Ramadan,*). En revanche, la détermination est reprise systématiquement par l'anaphore dans le discours suivi comme dans les exemples suivants :

(182) *Achoura*. C'est le dixième de l'année... (*petit futé*, p.73)

(183) *Aïd El-Seghir* ou *Aïd El-Fitr*. C'est « la petite fête » qui clôture le ramadan... (*petit futé*, p.73).

(184) *Ramadan*. Le ramadan, qui a lieu le neuvième mois de l'année selon le calendrier de l'Hégire... (*petit futé*, p.73)

- 3- Nous n'avons pas relevé des emplois d'adjectifs antéposés ou postposés, ni non plus des constructions précédés de N qui déterminent les DM d'événements, ce qui n'était pas le cas des DM de lieu ou de personnes analysées précédemment.

2.3.4. La détermination des noms d'institutions

Toutes les DM d'institutions recensées sont précédées d'un prédéterminant et dans la plupart des exemples il s'agit de l'article défini (*Le*) et quelquefois il est contracté devant la préposition de (*du (le) Conseil national de la révolution algérienne*).

Par ailleurs, on a un emploi de l'article indéfini « un » où la forme un+SN débouche sur une valeur d'« énumération » qui a suivi le prédicat « la création de... » :

(188) En août, le FLN entérine au congrès secret de la Soummam (Kabylie) la création d'une *Armée de libération nationale* (ALN) dirigée par Krim Belkacem, du *Conseil national de la révolution algérienne* (CNRA) et *Comité de coordination et d'exécution* (CCE). (*petit futé*, p.57)

D'autre part, on observe l'emploi d'adjectifs antéposés aux DM d'institutions (*ancien, nouveau, futur*) comme le montrent les exemples suivants :

(189) *Le MTLD, ex-Etoile nord-africaine* de Messali Hadj, se réunit pour la première fois et clandestinement en congrès et crée en février 1947 *l'Organisation spéciale*, une section paramilitaire. (*petit futé*, p.56)

(190) En mars 1954, les partisans de la lutte armée dont Ahmed Ben Bella, Hocine Aït Ahmed et Mohamed Khider créent *le Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA), le futur FLN*. (*petit futé*, p.57)

(191) Les Européens d'Algérie de nouvelle, les Pieds-noirs, se sentent trahis et, pour certains, se tournent vers la rébellion et soutiennent la toute nouvelle *Organisation de l'armée secrète (OAS)* créée en février. (*petit futé*, p.59)

2.3.5. La détermination des noms de produits de l'activité humaine

2.3.5.1. Titres d'œuvres

Les titres d'œuvres cités sont constitués de diverses formes comme on l'a vu dans la typologie. Tantôt ils sont précédés d'un prédéterminant (*le, Un*), et tantôt ils sont précédés d'un déterminant zéro \emptyset comme le montre l'échantillon d'exemples suivant :

LE /UN

- (67) L'Anniversaire
- (203) L'oiseau vert
- (113) Les chercheurs d'os
- (101) Un Eté africain

\emptyset

- (107) Femmes sans visage
- (109) Révolte dans les Asturies

B. Bosredon¹⁴⁷ dans son analyse des titres de tableaux considère que le titre dans une situation d'étiquetage est une séquence complétée et « embrayée ». Il faut donc considérer l'absence formelle de prédéterminant comme une forme de détermination non marquée.

« Cette distribution tout à fait naturelle et répandue du déterminant zéro dans les titres de tableaux doit à ce stade être enregistrée comme un caractère spécifique des SN de tableaux » B. Bosredon (1994 : 159)

Quant à l'insertion syntaxique des DM titres dans le discours suivi, on remarquera quelquefois l'usage de la préposition « de » qui fait corps avec la

¹⁴⁷ O. Cit. p.158

DM comme dans l'exemple suivant. C'est le marquage typographique Italique' qui distingue la structure titre dans le discours suivi :

(192) Pendant la guerre d'Algérie, il s'emploie à dénoncer la misère du peuple algérien et les méthodes militaires françaises mais c'est avec les six volumes **des Chevaux du soleil** (1967-1972, Grasset) qui racontent le parcours d'une famille. (*petit futé*, p.111)

Dans le reste des situations, les DM conservent leur forme initiale d'étiquetage ou de naming ceremony' de leurs auteurs comme suit :

(203) Abderrahmane Kaki (1934-1995) passe du français (**la valise, l'Oiseau vert**) à l'arabe dialectal compris par le plus grand nombre (**132 ans, Alguerrab oua Salihine**). (*petit futé*, p.104)

(225) En France depuis 5 ans, le journaliste Yassir Ben Miloud, dit YB, s'est fait connaître par ses chroniques satiriques acides quotidiennes dans le journal *El Watan* qui lui ont valu l'exil et réunies sous le titre **Comme il a dit lui** (Lattès, 1998). (*petit futé*, p.115)

2.3.5.2. Nom de marque/produit

Nous avons observé que la marque de la définitude « le » qui précède les noms de marques-produits cités dans le corpus joue le rôle d'une énumération car les marques telles qu'elles sont énoncées par le fabriquant sont dépourvues d'un article défini. Ceci justifie leurs apparitions « nues » sur les étiquettes de leurs emballages. (cf. les formes soulignées en gras dans l'exemple 195)

(195) Les vins algériens commercialisés sont **le bordji, le gris d'Algérie, les coteaux de Dahra, les coteaux de Tlemcen, les**

coteaux de Mascara, les coteaux de Zaccar, les coteaux de Médéa et *la* fameuse **Cuvée du Président** qui résulte d'un mélange de terroirs et de millésimes. (*petit futé*, p.129)

2.4. Bilan

Après l'étude des familles morphologiques des DM, nous avons observé deux sortes de structures syntaxiques les plus répandues :

1. Des **GN simples** : comportant une seule unité
2. Des **GN complexes** : composés de plusieurs unités

Les GN simples représentent cinq formes morphosyntaxiques récurrentes et chaque forme représente divers types de DM (de personnes, de lieux, d'artefacts, d'événements ou d'institutions) :

- | | |
|---------------------------|---|
| 1. dét /nom commun | <i>L'Anniversaire, Le Forum, Le mouloud</i> |
| 2. dét/ adjectif | <i>Samra</i> |
| 3. adverbe | <i>Autrement</i> |
| 4. pronom | <i>Elles</i> |
| 5. nom propre | <i>Mahomet, Skikda, Chouchou, Pepsi</i> |

Les GN complexes formant les DM polylexicales présentent trois formes récurrentes de schèmes dénominatifs distincts qui permettent de constituer des dénominations par la combinaison de deux éléments formants F₁ et F₂ qui sont simples ou composés précédés ou non de déterminant comme suit :

Schème 1 : F1 F2

Pour ce schème, nous avons recensé plusieurs formes de combinaisons morphosyntaxiques qui ne sont pas évidemment exhaustives. Ceci traduit un mécanisme dénominatif binaire actif. Nous présentons quelques formes recensées :

Npr Npr (*Abdelaziz Bouteflika*), **Npr Adj** (*Alger Républicain*), **Le / Ø Nc Npr** (*La rue Didouche Mourad*), **Nc Nc** (*Sidi Sidi*), **V V** (*N'ssi N'ssi*), **Dét / Ø Nc Adj** (*Un Eté africain*), **Dét / Ø Nc Adj Adj** (*Le Mouvement culturel berbère*).

Schème 2 : F1 prép F2

L'élément F₁ est subordonné à l'élément F₂ par la préposition (sans, en, dans, de, à). Les deux formants peuvent avoir une forme simple ou composée.

F₁ sans F₂ *Femmes sans visage*

F₁ en F₂ *L'œuvre en fragments*

F₁ dans F₂ *Révolte dans les Asturies*

F₁ de F₂ *La bataille de Mazagran, Le Musée national du Bardo*

F₁ à F₂ *Serpent à Plumes, L'homme aux sandales de caoutchouc*

Schème 3 : F1 conj F2

La combinaison des deux formants est assurée par une conjonction ou une virgule ayant un rôle de conjonction de coordination.

La Terre et le Sang

Les Voleurs d'écriture et les Tireurs d'étoiles

L'Amour, la Fantasia

Les formes restantes qui ne peuvent pas être moulées dans un système binaire seront considérées comme de « structures diverses ». Nous avons par exemple les phrases (*Je t'offrirai une gazelle*) et toutes sortes de formes nouvelles construites par les énonciateurs (*31, rue de l'Aigle, K-Libre, Inch'allah dimanche*). Notons que ces structures sont particulièrement spécialisées dans la nomination des artefacts et concernent rarement ou voire jamais de la nomination des personnes, des lieux, des événements ou des institutions.

Enfin, l'insertion des DM dans le discours suivi nécessite la modulation de quelques éléments comme l'emploi du prédéterminant ainsi que le rajout de l'élément anaphorique ou didactique qui permet au lecteur récepteur de comprendre de quelle DM il s'agit.

CHAPITRE 3

ANALYSE SEMANTIQUE DES DENOMINATIONS MONOREFERENTIELLES

L'une des conclusions les plus importantes du chapitre précédent c'est le caractère polylexical ou complexe des DM. Un grand nombre de DM comportent des éléments descriptifs. Par ailleurs, on observe dans le corpus des emplois méta-discursifs qui construisent des représentations sémantiques qui attestent clairement du caractère informatif, des textes, du guide touristique. Ces gloses métadiscursives visent à expliquer ou même à traduire des dénominations souvent opaques et incompréhensibles aux yeux d'un lecteur étranger.

Pour examiner de près ce fonctionnement sémantique des DM, nous suivrons les étapes suivantes :

1- Rappeler et voir comment a été traitée la question du sens des Npr chez les logiciens et les linguistes. Nous reprenons quelques importantes théories déjà citées dans de nombreux travaux de recherche portant sur la question du sens et nous les confrontons dans une conclusion à notre sujet d'étude : le sens des DM dans les guides touristiques. Ce sera l'objet de la première section (3.1).

2- Analyser la réception et le degré de compréhension des DM. Suite à cela, nous élaborons une classification pragmatique des DM selon leur degré de sens. Ce point sera traité dans la section (3.2).

3- Analyser la question du figement des DM qui sera traitée dans la section (3.3).

4- Analyser la question de l'unicité référentielle des DM qui est abordée dans la section (3.4).

5- Analyser la question du statut des prédicats de dénomination. Ce sera l'objet de la section (3.5).

3.1. Rappel théorique du sens des Npr

Au plan sémantique, nous pourrions distinguer deux grandes positions scientifiques qui relatent la question du sens du nom propre depuis près d'un siècle :

1- Le nom propre n'a pas de sens véritable il se résume à une étiquette : selon de nombreux linguistes le manque du sens lexical et la mono-référentialité placent les noms propres en dehors du système de la langue¹⁴⁸ en les écartant du périmètre des relations sémantiques de synonymie, antonymie, hyper /hyponymie, etc. Seule l'homonymie référentielle se rencontre lorsque deux entités uniques portent le même nom. Mais même dans ce cas de figure, il n'y a pas nécessairement de relation sémantique entre les deux noms.

Beaucoup de grammairiens, de linguistes et de logiciens (Mill, Gardiner, Brøndal, Kripke, Buyssens, Togeby) prônent cette vacuité sémantique et considèrent que les noms propres sont des signes arbitraires vides de sens.

¹⁴⁸ Saussure exclut les noms propres du système de la langue en déclarant qu'ils « ne permettent aucune analyse et par conséquent aucune interprétation de leurs éléments » (F.de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, (1915/1976), p. 237).

2- Pour d'autres le nom propre a du sens. Ils adhèrent à une *théorie descriptive* du nom propre comme chez Frege (1971), Russell (1905, 1961), Strawson (1971), Searle (1971)), et voire même de « *l'hypersémantique* » ou « *maximum de sens* » Michel Bréal (1924), Henry Sweet (1930), Jepsen (1963). Selon ces derniers en effet, les Npr ne sont pas bornés comme le Nc par une liste limitée de traits définitoires.

Seulement, de quel sens s'agit-il alors ? Peut-on le définir ? Est-il lexical ? Est-il compositionnel ou non compositionnel ?

Ou alors s'agit-il du sens contextuel et discursif ou d'une simple valeur absolue d'un emploi orphelin ?

3.1.1. Le nom propre est vide de sens

Cette théorie de la vacuité sémantique du Npr a été postulée surtout par J. S. Mill (1866) et défendue ensuite notamment par Togeby (1951), Gardiner (1954), Ullmann (1969), Kripke (1972), Lyons (1978) et Conrad (1985).

Le nom propre est appréhendé par ces théoriciens comme une forme phonique ou graphique reliée directement au référent, sans aucun apport sémantique.

3.1.1.1. La théorie de J.S. Mill (les noms propres *dénotent* et *ne connotent* pas)

Selon S. Mill, toute expression linguistique réfère, parce qu'elle désigne une ou plusieurs choses, si on prend l'existence de ces choses, on peut considérer comme nom-*name* tout signe qui désigne ces choses, on obtiendra par classification, nom général / nom individuel, nom concret / nom abstrait, nom connotatif / nom non connotatif.¹⁴⁹

¹⁴⁹ Mill (1949, p.13) définit « nom général » comme un nom « which is capable of being truly

La troisième division distingue les noms connotatifs et les noms non connotatifs. Il faudrait définir le terme de dénotation et connotation. Ils sont tous deux pour Mill des rapports qui relient les noms aux choses. G. Kleiber (1981, p.16) établit la différence entre ces deux rapports :

Alors que la connotation est une notion sémantique primitive, la dénotation peut être définie en termes de vérité: l'utiliser comme expression sans que la proposition en devienne fausse pour autant [...] un *nom connotatif* dénote un ou plusieurs objets et implique, pour ces objets, un ou plusieurs attributs (cf. le nom général concret *cheval*), alors qu'un *nom non connotatif* ne peut que dénoter soit un objet, soit un attribut (cf. pour l'objet, le nom propre *Jean*, pour l'attribut, le nom abstrait *blancheur*.)

J.S. Mill considère que les noms propres n'ont pas de sens parce qu'ils ont une « dénotation » mais pas de « connotation » c'est-à-dire qu'ils réfèrent mais ne signifient pas. Selon Mill, ils n'impliquent aucun attribut ou aucune propriété de l'individu qu'ils dénotent. Ils ne constituent en somme que des étiquettes référentielles :

« [...] lorsque les noms fournissent quelque information sur les objets, c'est-à-dire, lorsqu'ils ont proprement une signification, cette signification n'est pas dans ce qu'ils *dénotent*, mais dans ce qu'ils *connotent*. Les seuls noms qui

affirmed, in the same sense, of each of an indefinite number of things". Un nom, susceptible d'être appliqué avec vérité et dans le même sens à l'une quelconque d'un nombre indéfini de choses.

Par contre, "un nom singulier", « an individual or singular name is a name which is only capable of being truly affirmed, in the same sense of one thing". Un nom qui peut être appliqué avec vérité et dans le même sens d'une seule chose. Ainsi, pour Mill l'énoncé «le Roi qui succéda à Guillaume le conquérant" est un nom individuel et le "Blanc" est ainsi un nom général pour tous les objets possédant la couleur blonde.

La division se porte sur la distinction entre nom dit "concret" et un nom dit "abstrait" selon que le nom désigne un objet ou un attribut. Ainsi, "homme" est un nom de plusieurs choses, est un nom concret et général et le nom "humanité" est le nom de propriété, nom d'attribut de ces choses.

ne connotent rien sont les noms *propres* ; et ceux-ci n'ont, à strictement parler, aucune signification. » (Mill, 1866 : 35)

J. S. Mill conçoit les noms propres comme non-descriptifs ou opaques, ne renseignant pas sur les propriétés du particulier auquel ils sont associés mais il accepte l'idée d'une motivation sémantique du nom propre au moment de sa genèse.

Il observe, par exemple, que ce n'est peut-être pas par hasard que la ville anglaise de *Dartmouth* est située près de l'embouchure (*mouth*) de la *Dart*. Cependant pour lui, le nom, une fois donné, reste indépendant du motif ; les raisons qui nous ont poussées à donner ce nom ne fonctionnent plus nécessairement dans la désignation. Il y a une « désémantisation », une sorte de suppression de sens étymologique et conceptuel, en faveur de la convention de dénomination qui garantit désormais un lien direct et durable avec un particulier.

Pour J.S. Mill, le nom propre n'apporte aucune autre information sur les qualités, les attributs de la personne, il n'apporte aucune autre information, si ce n'est que c'est son nom. Et pourtant, Mill reconnaît lui-même que des informations spécifiques peuvent être véhiculées par le nom propre :

« En lui [à celui qui nous entend] disant, c'est York, nous lui disons quelque autre chose, par exemple qu'à York il y a la cathédrale. Mais cela n'est en rien impliqué dans le nom lui-même ; il n'y pensera qu'en vertu de ce qu'il avait déjà entendu dire d'York. » (Mill, 1866 : 36)

On retiendra de la lecture de cette théorie que les noms propres peuvent véhiculer un contenu connotatif au moment de sa genèse mais qu'ils perdent. Les adhérents de cette thèse rejettent l'idée du sens étymologique comme sens possible du nom propre. A ce propos nous avons extrait une expression de

notre corpus qui illustre bien la disparition ou la non-relation du sens étymologique et son référent :

(196) Au sud d'El-Kantara, à la hauteur de **ferme de Gazelles** qui se résume en fait à une petite gare, un chemin permet de rejoindre le **djebel Melah**, la montagne de sel, un piton rouge qui s'élève à 627 m au-dessus d'une hamada un peu désolée. (*petit futé*, p.242)

L'utilisation de la dénomination monoréférentielle *ferme de Gazelles* ne veut pas dire pour autant qu'il s'agit d'une vraie ferme. Il se peut qu'au moment de la genèse de ce Npr, le lieu portant cette suite linguistique fût une ferme où s'abritaient des gazelles. Mais si on adhère au propos de Mill, la DM « Ferme de Gazelles » subsiste même si le sens étymologique vient à disparaître. Ceci est justement induit dans la trame du discours suivi par l'utilisation d'une phrase relative « qui se résume en fait à une petite gare ». Alors, même si la ferme est devenue une gare, la dénomination n'a pas changé pour autant et continue de référer au même lieu de façon stable.

En revanche, nous recensons d'autres exemples où manifestement le sens étymologique est quasi présent et peut être réactivé à tout moment dans le discours. Dans les exemples qui suivent la réactivation du sens initial des DM est établie par la traduction de différentes manières :

a)- soit en utilisant une forme métalinguistique qui sont soulignées dans les exemples (245,197, 37). Ces formes évoquent notamment l'origine du de la DM :

(245) **Ain-Temouchent** dont le nom arabo-berbère signifie *Source des chacals* a connu très tôt un développement humain comme l'attestent les ossements découverts au début du XX siècle de celui

qu'on appelle l' "homme de Rio Salado" (15000 ans). (*petit futé*, p.198)

(197) A l'entrée des gorges, **le pont du Diable** mérite bien son nom que l'origine en soit le bruit infernal que font les eaux à cet endroit ou l'habitude qu'on avait de jeter les opposants au bey du haut des grottes du Kef-Chkara ou rocher des Martyrs. (*petit futé*, p.233)

(37) Il y a quelques siècles, s'étalait ici un lac salé suffisamment vaste pour que quelques villages soient appelés **El-Marsa**, « la rade », **El-Mers**, « le port », ou **Aguelman**, « le lac », montrant ainsi qu'on naviguait sur ses eaux. (*petit futé*, p. 263)

b)- Soit quelquefois au moyen de formes typographiques (guillemets, parenthèses) comme l'attestent les exemples (66 et 198) :

(66) Le troisième auteur marquant de cette période post-révolutionnaire est Abdelkader Alloula, comédien et metteur en scène né en 1939 et assassiné en mars 1994. A travers ses pièces qu'il écrit à partir de 1969 (*Al-Khobza*, « le pain », *Al-Lithem*, « le voile » ou *Al- Adjwad* « les généreux »). (*petit futé*, p.105)

(198) En face de la mosquée, on peut visiter le **Hammam Essebaghine** (hammam des Teinturiers) datant des Almoravides. (*petit futé*, p.202)

On peut analyser ces séquences entre guillemets de deux façons : ou bien comme les équivalents « mot à mot » des séquences arabes ou berbères, une sorte de traduction littérale, ou bien comme le sens énoncé en français de ces dénominations. Dans les deux cas, il s'agit d'une description sémantique en français de la DM.

c)- Soit en reprenant dans le discours suivi l'un des composants de la DM d'origine notamment l'élément descriptif qui désigne la catégorie comme le montre l'exemple (199). En effet le mot *hammam* est repris par sa traduction équivalente dans la langue d'arrivée (le français) et pourtant le mot *hammam* lui-même est tout à fait naturalisé dans la langue française :

(199) **Hammam Bou-Hadjar** est la plus connue des sources thermales de la région, témoignages d'une ancienne activité volcanique. (*petit futé*, p.198)

3.1.1.2. La théorie causale

Grâce à la publication de *Naming and Necessity* Saul Kripke (1972) a marqué la perception logique contemporaine de l'action de nommer. Sa théorie vient aussi défendre la thèse millienne asémantique du nom propre mais soulève une autre problématique concernant la fixation référentielle de celui-ci. Il rejette ainsi la théorie descriptiviste qui l'a précédée. Il argue qu'*Aristote* désigne le célèbre philosophe Aristote, non en vertu des multiples renseignements vrais ou faux dont nous disposons sur lui, mais en vertu d'une chaîne causale qui conduit, maillon par maillon, de notre actuel emploi du nom au premier emploi du nom *Aristote* pour désigner Aristote. Ainsi, il considère que le nom est relié au référent par un *lien causal* qui en fait *un désignateur rigide* au sens où le nom désigne toujours le même objet dans tous les mondes possibles :

« Quand je qualifie un désignateur comme rigide, comme désignant la même chose dans tous les mondes possibles, je veux dire qu'en tant qu'employé dans notre langage il désigne cette chose, quand nous parlons dans une situation contrefactuelle. » (Kripke, 1982 : 65)

En effet, dans la théorie Kripkéenne, si la référence est fixée par les descriptions définies elles peuvent toutefois être remises en cause dans d'autres mondes alors que les noms propres, une fois qu'ils sont fixés sous la forme d'un baptême, restent et deviennent rigides dans tous les mondes possibles. C'est ce que rappelle F. Recanati¹⁵⁰:

« Les noms propres, si l'on veut, sont des désignateurs intrinsèquement rigides, alors que les descriptions définies sont seulement susceptibles d'*emplois* rigides. »

(Recanati, 1983 : 111)

On distinguera trois importantes étapes : l'acte de dénomination, le premier emploi et la transmission.

L'acte de dénomination consiste à instaurer une liaison référentielle constante entre un nom X et un individu. Cette fixation référentielle entre le particulier x et le nom X mène ensuite à l'acquisition d'une compétence référentielle, à savoir la capacité d'utiliser X pour x.

Comme le précise Kleiber (1981 : 379) « La compétence référentielle est le résultat de l'interaction entre celui qui dénomme, le nom qu'il emploie, l'objet dénommé et ceux qui assistent à cette dénomination ».

Le premier emploi du nom propre désigne l'objet précédemment baptisé par les personnes présentes à la "naming ceremony" ou baptême et ces dernières peuvent communiquer à leur tour cette capacité à d'autres personnes :

Un « baptême » initial a lieu. On peut, dans une telle circonstance, nommer l'objet par ostension ou fixer la référence par description. Lorsque le nom est « passé de

¹⁵⁰ F. Recanati, « La sémantique des noms propres : Remarques sur la notion de « désignateur rigide », *Langue Française*, n°57, 1983, p.111.

maillon en maillon », celui à qui le nom est transmis doit, au moment où il en prend connaissance, avoir l'intention de l'utiliser avec la même référence que l'homme dont il l'a appris. (Kripke, 1982 : 84-85)

Kripke montre que le nom propre permet d'identifier un particulier précis, non au moyen de descriptions définies identifiantes qui constitueraient son sens, mais grâce à la capacité que nous avons à l'employer pour désigner cet individu toujours avec la même valeur référentielle.

Cette théorie va donc contre une théorie du sens identifiant la référence du nom propre. Cependant, cette position ne nous oblige pas à adopter la théorie de la vacuité sémantique des noms propres car, « l'hypothèse causaliste n'est pas incompatible avec une conception sémantique des noms propres (Kleiber, 1981 : 381). Elle est même nécessaire pour expliquer les actes de référence à un particulier effectués à l'aide d'autres expressions linguistiques ». Ensuite, « l'erreur des causalistes consiste à croire que leur théorie permet de faire l'économie de sens ».

Par ailleurs, nous pouvons relever d'autres failles concernant la notion de *désignateur rigide* à propos des DM de lieu recensées dans notre corpus. On trouve des occurrences où le Npr peut ne pas être rigide dans tous les mondes possibles de Kripke. Dans les exemples qui suivent, il n'est pas certain que les deux occurrences du nom « Algérie » désignent le même référent :

(200) Que l'on soit amateur de patrimoine culturel et historique, d'immensités désertiques, de farniente sur une plage, de grand air en montagne ou de villes aux rues tortueuses, **l'Algérie**, l'un des plus beaux pays de la Méditerranée et du Maghreb, sait combler nos attentes. (*petit futé*, p.7)

(201) Ce sont enfin des villes telles que nous les rêvions, façonnées par les civilisations qui s'y sont succédé et où on s'étonne presque d'être apostrophé par des mots de bienvenue qui nous rappellent que l'hospitalité est l'une des nombreuses qualités de l'Algérie. (*petit futé*, p.1)

Dans la première occurrence (200), le nom renvoie à un lieu, « le pays » en tant qu'espace géographique. Dans la deuxième occurrence (201), le même nom renvoie à un peuple, « un groupe de population ».

La chaîne de référence peut être donc rompue et il y a vraisemblablement des degrés de rigidité notamment lorsqu'un même référent reçoit plusieurs noms en fonction des époques et des peuples qui ont occupé le pays. C'est le cas de la ville de Tlemcen qui a connu plusieurs noms différents :

(202) **Tlemcen**, la ville natale de « Momo » Benguigui dit Patrick Bruel, a été habitée dès la préhistoire avant d'être dirigée par des militaires romains qui lui ont donné le nom de **Pomaria** « vergers », ce qui laisse entrevoir la richesse agricole de la région. Au VIIe siècle, après J.-C., les Arabes musulmans se sont installés ici, menés par Idris 1^{er} qui nomme la cité **Agadir**, « la forteresse ». Le chef almoravide Youssef Ibn Tachfine en fait sa capitale au XIe siècle, en 1079, développant autour de la forteresse et de la toute nouvelle Grande Mosquée une ville florissante qui porte maintenant le nom **Tlemcen**, « la source », après avoir été appelée **Taggart**. (*petit futé*, p.199)

3.1.2. Le nom propre a du sens

Les différentes théories qui confèrent au nom propre un sens descriptif associent souvent les noms propres et les descriptions définies.

3.1.2.1. La théorie descriptiviste dans la version d'origine de Frege et de Russell

A l'inverse de la théorie causale, le principe de cette théorie est que les noms propres doivent avoir un sens, quel qu'il soit, pour permettre d'identifier un référent.

G. Frege s'oppose en effet à la théorie millienne du nom propre compris comme un signe marquant de façon absolue un individu particulier. Il affirme que « le nom propre doit avoir un sens, sans quoi il serait une suite de sons vide et appelé à tort un nom. Mais, pour l'usage scientifique, on doit exiger de lui qu'il ait également une signification, qu'il désigne ou nomme un objet. Ainsi, le nom propre se rapporte, par la médiation du sens et uniquement par elle, à l'objet »¹⁵¹. Il soutient que les noms propres comme les noms-concepts possèdent un *Sinn* (sens) et un *Bedeutung* (dénotation)¹⁵². La phrase *l'Étoile du matin est Vénus* est vraie parce que les deux identificateurs *l'étoile du matin* d'une part et *Vénus* d'autre part ont le même référent, c'est-à-dire la même et unique planète mais ils ont des sens différents. On note que l'analyse sémantique du nom propre est faite dans le cadre propositionnel. Ainsi *l'étoile du matin* n'aurait pas le même sens que *l'étoile du soir* même si elles indiquent le même objet.¹⁵³

¹⁵¹ G. Frege, *Écrits posthumes*, Nîmes, Jacqueline Chambon, 1994, p. 147 (passage cité par Vaxelaire (2001 : 344).

¹⁵² On trouve le terme de « dénotation » dans la version française de l'œuvre de Frege *Écrits logiques et philosophiques* (Frege, 1971)

¹⁵³ « Les deux phrases « l'étoile du soir est la même que l'étoile du matin » et « l'étoile du matin est la même que l'étoile du soir » diffèrent seulement par un seul nom ayant dans chacune des deux la même signification. Cependant elles expriment des pensées différentes. Donc le sens du nom propre « l'étoile du soir » doit être différent de celui du nom propre « l'étoile du matin ». On peut donc affirmer ceci : il y a quelque chose de lié à un nom propre, différent de sa signification, qui peut différer entre noms propres possédant la même signification et qui est essentiel au contenu de pensée

Pour Frege le sens des noms propres est donc constitué par la description définie à laquelle ils se substituent. Ainsi la description définie « le précepteur d'Alexandre le Grand » ou « l'élève de Platon » seraient le sens d'Aristote.

Vaxelaire (2001 : 348) souligne que le fait d'attribuer à Frege la théorie de la description définie déguisée est point bien connu mais ce qui l'est moins c'est la position du philosophe par rapport à « équivalences référentielles ». Dans une note de bas de page de *Sens et dénotation* il écrit en effet « On peut concevoir de différentes façons le sens d'un nom propre véritable, tel *Aristote*. On pourrait prendre pour sens : l'élève de Platon et le maître d'Alexandre le Grand. Ce faisant, on lierait la proposition *Aristote naquit à Stagire* a un sens autre que si l'on avait choisi pour sens : le maître d'Alexandre le Grand né à Stagire. Tant que la dénotation demeure la même, ces fluctuations de sens sont supportables, encore qu'elles doivent être évitées dans l'exposé systématique d'une science démonstrative, et rejetées d'un langage parfait » (1971 : 104).

De son côté, Bertrand Russell dans « *The Philosophy of Logical Atomism* » (1918) rappelle la phrase célèbre du roi Georges IV qui voulait savoir si Scott était l'auteur de « *Waverley* ». Lors d'un dîner Georges IV porte un toast « à l'auteur de *Waverley* » et Scott réplique : « Sire, je ne suis pas l'auteur de *Waverley* ». Ce qui intéresse Russell ce n'est pas que Scott puisse ne pas être l'auteur de *Waverley*, c'est un fait avéré, mais le lien entre *Scott* et *l'auteur de „„Waverley””*.

Russell rejoint l'ontologie de Frege. Il pense que le nom propre ne peut avoir de référence que si l'objet qu'il désigne existe réellement et sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à une description déguisée qui identifie le référent.

de la phrase qui le contient. Une phrase authentique, dans laquelle figure un nom propre, exprime une pensée singulière, dans laquelle nous distinguons une partie complète et une partie insaturée. La première correspond au nom propre, ce n'est pas sa signification, mais son sens. La partie insaturée de la pensée, nous la concevons aussi comme un sens : c'est le sens de la partie de phrase présente à côté du nom propre » (1994 : 229).

Admettons qu'on ne connaisse pas la ville de *Bougie* et que deux interlocuteurs étrangers qui ont lu le guide *petit futé Algérie* vous répondent :

Locuteur 1 : *Bougie* est une ville qui se trouve dans la région de la petite Kabylie

Locuteur 2 : *Bougie* n'est autre que Bejaia en arabe ou la Saldae Romaine.

Si maintenant on demande à d'autres interlocuteurs n'ayant aucune information encyclopédique sur ce nom et que, par hasard, ils viennent à donner de fausses informations qui contredisent les deux premières descriptions, est ce que pour autant que le nom propre *Bougie* n'existe pas ?

Cette théorie est donc critiquable dans la mesure où il est difficile d'attribuer à chaque nom propre une description définie identifiante. D'un autre côté, comment les locuteurs peuvent-ils parvenir à la bonne description identifiante du référent sur laquelle la plupart des interlocuteurs d'une langue sont d'accord ? Notons de plus que le simple fait d'attribuer de fausses descriptions à un nom propre peut conduire à croire qu'il n'existe pas.

3.1.2.2. La version modifiée de Searle et de Strawson

Searle (1971) et Strawson (1971) partagent la même position concernant le principe de la théorie de la référence identifiante de Frege et de Russell, à savoir que les noms propres réfèrent aux particuliers grâce au sens identifiant qu'ils véhiculent. Connaître le référent d'un nom propre, c'est pouvoir lui

substituer une description identifiante. Pour eux, le sens des noms propres n'est pas uniquement constitué d'une seule description identifiante, mais par plusieurs descriptions identifiantes fournies par les usagers d'un nom propre.

L'identité d'un individu est par conséquent le produit de la conjonction de plusieurs descriptions identifiantes. Or, il suffit qu'une proposition logique soit fausse dans une conjonction de propositions logiques pour que l'ensemble de la séquence soit fausse. C'est la raison pour laquelle Searle écarte la possibilité de penser que si telle ou telle description est fausse, toutes les autres le soient.

Il considère par conséquent qu'il faut remplacer la conjonction logique par la disjonction logique, une proposition (ou plusieurs) pouvant être fausse dans une suite constituée de conjonctions propositionnelles sans que la suite soit fausse (si et si seulement une proposition de la suite est vraie).

D'autre part, Strawson propose de retenir que les descriptions les plus fréquentes fournies par un groupe de locuteurs à propos d'un nom propre formeront la description complexe qui constituera le sens de ce nom propre.

3.1.2.3. Le nom propre a plus de sens que le nom commun

A l'inverse du cliché adossant aux Npr une motivation sémantique faible, incomplète ou stérile, certains soutiennent que les noms propres ont plus de sens que les noms communs : le nom propre a une extension réduite à un seul individu, son intention est forcément plus grande que celle du nom commun, qui s'applique, lui, à plusieurs individus.

C'est la position de A. Dauzat (1925 : 3) : « Les noms propres sont les plus individuels, les plus significatifs de tous ; ce sont les substantifs par excellence : devenant noms communs, ils gagnent en extension ce qu'ils perdent en compréhension, et vice versa ».

M. Bréal¹⁵⁴ écrit : « Si l'on classait les noms, d'après la quantité d'idées qu'ils éveillent, les noms propres devraient être en tête, car ils sont les plus significatifs de tous, étant les plus individuels (...) il suffit de rapprocher le mot *César*, entendu de l'adversaire de Pompée, et le mot allemand *Kaiser*, qui signifie « empereur » pour voir ce qu'un nom propre perd en compréhension à devenir un nom commun. » (p.183)

Nous retrouvons la même vision partagée par la praxématique (Siblot, 1989 : 1997) qui définit un sens inépuisable dans la remotivation des Npr.

3.1.2.4. La théorie de G. Kleiber (le prédicat de dénomination)

A la suite d'Algeo (1973), G. Kleiber (1981) propose dans sa thèse de considérer que le sens du Npr puisse être décrit comme un prédicat de dénomination dont le sens consiste non pas à décrire l'objet dénoté mais à lui conférer un nom. Pour cette théorie les noms propres ne sont ni vides de sens, ni dotés d'un sens descriptif ou vériconditionnel. Il s'agit d'un sens construit par une relation de dénomination.

Le Npr non modifié aura donc à peu près le sens de « le seul et unique objet appelé /N/ », et se distinguera des SN définis comportant un nom commun uniquement par la nature du prédicat nominal, qui est dénominatif au lieu d'être descriptif. « Le recours au prédicat dénominatif évite les deux écueils : le Npr a un sens, mais ce n'est pas un sens descriptif composé de propriétés

¹⁵⁴ M. Bréal, *Essais de sémantique*, rééd. Slatkine Reprints, Genève, 1976, pp. 182-183 [1924].

vraies du porteur ; il se limite à l'indication dénomminative ». ¹⁵⁵

De plus G. Kleiber écarte les théories de Searle et Strawson. Pour lui, le lien entre objet et Npr n'est pas nécessairement constitué de descriptions définies que le locuteur associe au nom. Connaître l'individu, ce n'est pas nécessairement pouvoir le « décrire définitivement ».

En effet, on ne dispose pas de descriptions identifiantes pour tous les noms propres. De plus, les descriptions fournies ne sont pas toujours univoques, et elles ne sont pas toujours vraies ; leur vérité est une vérité contingente ¹⁵⁶.

Cette solution du prédicat de dénomination est en partie motivée par une certaine conception du rapport entre le sens et la référence. Selon G. Kleiber (1981 : 382) le sens du Npr ne décrit pas un référent mais il consiste à valider un lien référentiel particulier : « c'est le sens du nom propre qui déclenche le processus référentiel ». Si un Npr est un signe linguistique, comportant signifiant et signifié, son signifié différent de celui des signifiés ordinaires : il ne décrit pas des propriétés mais il contient la forme du Npr qui constitue son signifiant, c'est-à-dire *Paul, Meyer, etc.*

La solution de G. Kleiber a suscité des critiques notamment chez R. Martin (1982, 1983 & 1987), Noailly (1987), Gary-Prieur (1994), Jonasson (1994) et d'autres. C'est ainsi que quelques années plus tard, G. Kleiber renonce à sa définition du sens du Npr qui est celui du prédicat de dénomination applicable à tous les emplois ; car il reconnaît que les Npr non modifiés et les Npr modifiés ne fonctionnent pas de la même façon :

¹⁵⁵ G. Kleiber, « Sur la définition des noms propres : une dizaine d'années après », in Noailly, M., (éd.), *Nom propre et nomination-Actes du Colloque de Brest 21-24 avril 1994*, p.13.

¹⁵⁶ « Comme l'emploi d'un nom propre ne requiert pas obligatoirement une description ou une série de descriptions identifiantes et comme les descriptions identifiantes ne sont pas des descriptions nécessairement vraies, mais représentent des propriétés contingentes, accidentelles, l'équation *sens des noms propres = description (s) identifiante (s)* n'est pas vérifiée. » (G. Kleiber, 1981 : 378).

« Tenant compte de leur leçon, positive ou négative, je proposerai une nouvelle approche des Npr, qui, d'un côté, conservera l'option sémantique et le trait central de dénomination de la définition antérieure, mais qui, de l'autre, renoncera à un des piliers qui la soutenait, à savoir l'idée que les Npr sont des prédicats. Ce changement substantiel s'appuie sur le réexamen de la question du sens des Npr et de celle des Npr employés avec déterminant ou Npr *modifiés*. » (Kleiber, 1994 : 11)

La troisième critique s'appuie sur l'inadéquation de la glose *être appelé /N/ (x)*. Si on confronte les emplois des Npr à la glose prédicative dénominative proposée, on se rend compte qu'on va très vite au devant de difficultés insurmontables. Comme l'ont fort justement observé Jonasson (1994) et Gary-Prieur (1994), les emplois modifiés n'acceptent pas ou du moins acceptent mal l'option du prédicat de dénomination, emplois métaphoriques, d'exemplarité, métonymiques ou encore de fractionnement se révèlent inaccessibles à une analyse en termes de prédicat de dénomination. Comme le souligne d'ailleurs Michèle Noailly¹⁵⁷ « le sens des Npr non modifiés ne repose pas sur un prédicat de dénomination, la paraphrase le x appelé /N/ ne leur convient pas, elle est contre-intuitive, parce qu'elle donne l'impression fautive que la référenciation qu'ils opèrent serait indirecte ».

S'agissant des Npr modifiés, selon G. Kleiber, l'option prédicative dans sa forme dite « instructionnelle » ne peut plus également être maintenue. Il considère en effet que la plupart des noms modifiés se comportent comme des prédicats¹⁵⁸ « regroupant des occurrences sur la base de propriétés communes ».

¹⁵⁷ M. Noailly, (2000 : 22) : « Ce même Bajazet : nom propre et principe d'identité », *Lexique*, n°15, édition Septentrion Presses Universitaires.

¹⁵⁸ G. Kleiber, (1994 : 31).

3.1.2.5. Bilan : Signifier ou ne pas signifier : telle est la question?

A la lumière de ce qui a été présenté dans les théories des logiciens ou des linguistes, et après avoir examiné les exemples du corpus, on ne peut certainement pas parler de vacuité sémantique. Il s'agit notamment des Npr à structure polylexicale, formés de noms communs, d'adjectifs, de prépositions, comme dans (*le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques, le Fils du pauvre, Prophètes sans Dieu, la place des Martyrs, le sultan noir*)¹⁵⁹, ceux qu'on appelle les DM descriptives.

Il faut admettre que ces types de DM sont loin d'être dépourvues d'un sens lexical qui décrit leur référent.

En parallèle, nous pensons que le sens du nom propre est toujours enfoui à l'intérieur de l'enveloppe dénominative. Si on examine les anthroponymes de n'importe quelle langue ou population que ce soit, on sait sans connaître les personnes qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme. Leur étymologie qu'elle soit « transparente » ou « opaque » ne cesse d'évoquer la capacité de faire du sens.

Notons également par exemple que le nom d'une personne en arabe forme une sorte de biographie qui indique le sexe, la descendance, l'origine ethnique, la conviction religieuse, le rôle social, etc.

Prenons l'anthroponyme *Choaïb ben Hoceïn Abou Medien El-Andalousi*. Il traduit une habitude particulière de nommer un individu masculin en employant un prénom arabe masculin ('alim) *Choaïb*, en révélant sa descendance ('annasab) ou le nom du père en utilisant la composante *ben* « fils de » dans *ben Hoceïn*, en donnant aussi sa (kunya) qui est l'élément composé avec *abū* « père de » dans *Abou Medien* et enfin en utilisant un autre élément appelé ('annisba) qui est le nom de relation marquant une connexion

¹⁵⁹ Respectivement nom d'un parti politique, titre d'un roman, titre d'une pièce de théâtre, ononyme surnom.

du personnage avec un lieu comme dans *El-Andalousi* qui veut dire « de l'Andalousie ».

Ce contenu sémantique rappelle le caractère à la fois classificateur et bi-orienté de l'acte de nomination pour Claude Lévi-Strauss¹⁶⁰ qui considère que le nom sert à classer autant celui qui reçoit que celui qui le donne. Ainsi l'acte de nomination est aussi une façon de se positionner et de s'auto-représenter :

Dans un cas, le nom est une marque d'identification, qui confirme, par application d'une règle, l'appartenance de l'individu qu'on nomme à une classe préordonnée (un groupe social dans un système de groupes, un statut natal dans un système de statuts) ; dans l'autre cas, le nom est une libre création de l'individu *qui nomme* et qui exprime, au moyen de celui qu'il nomme, un état transitoire de sa propre subjectivité. Mais peut-on dire que, dans l'un ou l'autre cas, on nomme véritablement ? Le choix, semble-t-il, n'est qu'entre identifier l'autre en l'assignant à une classe, ou, sous couvert de lui donner un nom, de s'identifier soi-même à travers lui.

(Lévi-Strauss, 1962 : 242, cité par Vaxelaire (2001 : 388))

Ce n'est pas un hasard si des personnes entament de lourdes procédures administratives ou juridiques pour le changement de leur prénom ou leur patronyme. Il s'agit notamment de noms difficiles à porter vu leur mauvaise connotation qui risquent de susciter la moquerie de la société comme (*Robinet, Jambon*)¹⁶¹.

¹⁶⁰ Claude Hagège (1982 : 114) partage aussi cette idée de classification. Il considère que les noms propres en Afrique, en Inde ou en Australie montre bien l'expression des hiérarchies sociales notamment avec le procédé de la teknonymie (Père de x ou mère de x).

¹⁶¹ *Robinet* Nîmes a changé son nom en *Jean RLouis* Nîmes.

Récemment¹⁶², l'émission *100% Mag* sur M6 a diffusé des témoignages de personnes qui assument très mal leurs prénoms et leurs noms de famille. Nous avons pu de notre côté recueillir des exemples originaux de prénoms de personnes *Coca Cola, Pepsi, Fanta, Ikea, etc.*

De même, les toponymes sont loin d'être des « signes vides de sens », que ce soit un lieu, espace naturel (hydronyme, géonyme) ou espace construit (odonyme, édifice, place, ville), la motivation des noms est omniprésente.

Pour Mill, ce sens lexical initial donné au moment du baptême est un sens de nature descriptive et pragmatiquement motivé qui devient progressivement opaque et finit par disparaître de l'usage quotidien. Il a cessé de remplir sa fonction d'identification par le sens et il a cédé la place à un rôle référentiel : désigner une personne par ce nom. Nous pensons que ce sens est toujours présent et qu'à tout moment il peut être réactivé par le discours.

D'autre part, on ne peut pas nier l'importance du sens des DM de marques commerciales déposées. Prenons par exemple, la marque du vin « Cuve du président » qui donne vraiment la sensation de boire un vin de prestige ou de luxe. Les industriels et les créateurs de marques, font appel à leur imaginaire et à leur créativité pour trouver de nouvelles dénominations dont le sens est à la fois évocateur et vendeur.

Le choix marketing du nom de la marque déposée est crucial pour l'entreprise. Toutes les ressources offertes par les jeux de mots et jeux sémantiques sont mobilisés.

¹⁶² Emission *100% Mag* du 24 mars 2010 sur *la chaîne M6* traitant le sujet intitulé « J'ai honte de mon prénom », qu'on peut consulter sur www.youtube.com.

3.2. La classification morpho-sémantique des DM

Après l'analyse des différentes DM recensées dans notre corpus, nous avons été amenée à classer les DM selon leur degré de transparence en nous mettant dans la position d'un récepteur-lecteur-décodeur. Nous avons dégagé ainsi trois types de DM : DM opaque, DM descriptive, DM semi-opaque (ou mixte).

3.2.1. DM opaque

Celle-ci ne transmet aucune information au lecteur ; c'est le cas des anthroponymes et de tous les autres types de DM qui ne sont pas explicités par l'auteur. Le lecteur ne détient pas les clés de lecture à part les stratégies énonciatives de la langue comme l'emploi d'outils syntaxiques de localisation qui filtrent un type spécifique d'entités (position sujet pour les anthroponymes, les pronoms (*il, le, lui, etc.*) et les prépositions (*près de, à, à côté, vers,...*) pour les toponymes, etc.). Ces marqueurs constituent des indices signalant un statut DM, quelque chose qui renvoie ainsi au « sentiment onomastique » du lecteur ou à son intuition onomastique comme l'indiquent les exemples ci-dessous :

(207) En 692, **Hassan Ibn Naaman** est envoyé à la tête d'une armée pour reprendre la conquête de l'Ifriqiya. En 694, **Hassan** reprend Carthage mais se heurte à l'armée berbère de la Kahina qui **le** battra à Oued Nini. (*petit futé*, p.44)

(204) A une vingtaine de kilomètres au sud et après plusieurs épingles à cheveux, on doit choisir, au niveau de **Tizi N'Kouilal**, entre continuer vers le sud et passer au *pied du Lalla Khédidja*, le plus haut sommet du massif, ou emprunter la N33 qui mène par une

suite vertigineuse de belvédères à la station de montagne de **Tikjda** (1475m) *au pied de l’Akouber* réputé pour la durée de son enneigement avant de descendre doucement *vers Bouira* (525m). (*petit futé*, p.177)

3.2.2. DM semi-opaque

La DM constituée d’un seul élément descriptif appelé « l’élément catégorisateur » (*rue, place*) et d’un deuxième élément opaque qui est soit un Npr (*Didouche Mourad, Maurice Audin*), soit un Gn en arabe mais reçu comme un bloc Npr par le lecteur étranger (*Ain Fouara*) comme le montrent les structures des DM dans les exemples (92) et (205) :

(92) Dans sa partie basse **la rue Didouche Mourad** traverse **la place Maurice Audin** (*petit futé*, p. 141)

(205) **Fontaine Aïn – Fouara**. Voyageur, réfléchis bien car sache qu’on revient à Sétif après s’y être rafraîchi. (*petit futé*, p.237)

3.2.3. DM descriptive

La DM constituée de N, Adj, d’autres catégories de la langue comme les prépositions. Nous les divisons en deux sous-catégories :

3.2.3.1. DM descriptive directe

La DM dont le sens apparaît par la composition de ses éléments (*la première Guerre mondiale, le Musée national des antiquités, le front de libération nationale*). Tous les lexèmes qui les composent sont connus du lecteur.

(185) Mais pendant **la Première Guerre mondiale**, les troupes algériennes sont composées de colons, de fils de colons et de tirailleurs algériens. (*petit futé*, p.55)

(213) **Musée national des Antiquités**. 117, boulevard Salah Boukaour. (*petit futé*, p. 163)

(222) La guérilla urbaine et rurale menée par le tout nouveau **Front de libération nationale (FLN)** amène le parlement français à voter l'état d'urgence le 31 mars 1955. (*petit futé*, p.57)

3.2.3.2. DM descriptive indirecte

La DM dont le sens n'est pas compositionnel (les *Voleurs d'écritures et les Tireurs d'étoile*, *Neiges de marbre*, *l'Arbre à dire*). On peut parler d'un sens métaphorique qui n'est pas toujours facile à expliciter.

(125) *Les Voleurs d'écriture et les Tireurs d'étoiles* (Azouz Begag, Seuil, Jeunesse, 2002). (*petit futé*, p.113)

(206) les romans les plus récents *le Sommeil d'Eve* (1989), *Neiges de marbre* (1990), *l'Infante maure* (1994), *l'Arbre à dire* (1998). (*petit futé*, p.113)

3.3. Le figement des DM

Si on se réfère à la littérature courante sur le figement, on trouve une série de critères généraux permettant de déterminer si une séquence est figée ou non (Gross, 1996 : 9-23). A partir de là, nous définirons les différents critères généraux du figement des DM dans le guide.

3.3.1. La polylexicalité

Une expression figée est composée de plusieurs mots dont chacun n'a plus d'existence autonome. Les DM polylexicales vérifient cette propriété : *Femmes d'Alger dans leur appartement, Vivement Dimanche, le Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action, Avenue de l'indépendance, Mohamed zid el kodem*.¹⁶³ En revanche, les DM simples (*Elles, Autrement, Nedjma*)¹⁶⁴ sont figées par nature. Contrairement au figement dont parle G. Gross,¹⁶⁵ la condition de polylexicalité n'est pas une condition nécessaire et suffisante pour qu'on parle de figement de DM. La DM, quelle que soit sa forme morphosyntaxique simple ou polylexicale, reste une expression figée.

3.3.2. L'opacité sémantique

Dans une expression traditionnelle ou « libre » le sens de la séquence est le produit de l'ensemble des constituants comme « la maman prépare le gâteau », son sens résulte de la combinaison des sens respectifs de *maman, prépare* et *gâteau* selon les règles de la syntaxe, mais dans la langue courante il existe quelques suites linguistiques qu'un étranger ne peut pas interpréter littéralement comme dans *Il a cassé sa pipe*.

Les DM traduisent l'existence d'un sens compositionnel qui est le résultat de l'ensemble des constituants de la DM. Souvent, l'addition des sens des constituants est *directement* perçue et transparente comme dans (*Femmes d'Alger dans leur appartement, Le fils du pauvre, La Grande Poste, La Deuxième Guerre Mondiale, Le Front de Libération Nationale*). En revanche,

¹⁶³ Successivement titre de tableau, titre de film, nom d'institution, nom de lieu, nom d'une pièce de théâtre. (cf. les exemples 111, 138, 190, 210, 133 du corpus).

¹⁶⁴ Successivement titre de film, nom de maison d'édition, titre de roman. (cf. les exemples 73, 72, 78 du corpus).

¹⁶⁵ « La première condition nécessaire pour qu'on puisse parler de figement est que l'on soit en présence d'une séquence de plusieurs mots et que ces mots aient, par ailleurs, une existence autonome. » (G. Gross, 1996 : 9).

quelquefois la relation entre les constituants est *indirecte* et le sens est métaphorique selon la liberté d'imagination créative des auteurs (*Neiges de marbre, l'Arbre à dire, Les voleurs d'écriture et les tireurs d'étoiles*). On ne peut pas parler de sens opaque au même titre que « les carottes sont cuites » qui expriment une situation désespérée. Car les expressions figées lexicales sont toujours présentes dans la langue mais les DM figées sont des créations discursives.

En effet, la DM-titre *Les voleurs d'écritures et les tireurs d'étoiles* peut avoir plusieurs sens opaques ou interprétations métaphoriques si on est amené à les utiliser en dehors de l'usage titre du roman de l'auteur et ceci selon notre propre perception ou décodage. Mais par contre l'expression *les carottes sont cuites* aura toujours le même sens opaque indiquant la situation de désespoir.

3.3.3. Le blocage des propriétés transformationnelles

Il existe différentes manières de « transformations » des constructions libres. On compte notamment la passivation, la pronominalisation, le détachement, l'extraction et la relativation quant il s'agit notamment des suites verbales et la nominalisation, l'adjonction d'adverbes intensifs et la prédicativité concernant un groupe nominal. Nous prenons un exemple de DM de chaque catégorie et on effectue les transformations adéquates :

(128) Je t'offrirai une gazelle (titre d'un roman)

- ✓ Passivation : Une gazelle te sera offerte par moi
- ✓ Pronominalisation : Je te l'offrirai
- ✓ Détachement : Une gazelle, je te l'offrirai
- ✓ Extraction : C'est la gazelle que je t'offrirai
- ✓ Relativisation : La gazelle que je t'offrirai

(212) La Grande Poste (nom d'un édifice)

- ✓ Effacement de l'article : Grande Poste
- ✓ Adjonction d'un adverbe intensif : La très grande poste
- ✓ La prédicativité : La poste est grande

Voyons maintenant d'autres types de DM dont les transformations paraissent impossibles :

(222) Le Front de libération nationale

(92) La rue Didouche Mourad

(67) Le Fils du pauvre

Qu'il s'agisse des formes transformées des exemples (128) et (212) ou non transformables pour les exemples (222, 92, 67), le blocage des propriétés transformationnelles des DM est avéré au niveau syntaxique ou sémantique (ou les deux à la fois) et révèle un nouveau type particulier de figement. A chaque fois qu'on transforme une DM, on obtient ainsi une « nouvelle » DM.

3.3.4. Le blocage synonymique et non insertion

Nous ne nous pouvons pas parler de possibilités de substitution de synonymes dans les séquences figées (un court-circuit/*un bref-circuit). De même, les DM aussi n'acceptent de substitution synonymique. Ainsi, *Le fils du pauvre* n'aura pas comme synonyme *l'enfant misérable*.

Les exemples étudiés montrent que les DM remplissent une fonction monoréférentielle qui leur procure une certaine rigidité. Ajouter un déterminant ou un adjectif ou supprimer un élément n'est pas interdit mais produit à cette occasion une autre DM susceptible de dénommer une autre entité.

Les DM sont caractérisées par une « fixité » qui est le produit de la fonction – nom propre et qui transforme toute suite syntagmatique en une dénomination.¹⁶⁶

« Premièrement, le statut proprial est assuré par la convention de dénomination qui associe une forme précise à un seul et même particulier et qu'on suppose connue des interlocuteurs. Deuxièmement, on observe le caractère figé de l'expression. Au lieu de Jardin des Plantes, on ne pourra pas dire Jardin botanique, si on veut référer au même endroit particulier à Paris, on ne peut pas non plus employer une expression comme le Collège français pour le Collège de France, bien que les formules en question soient à peu près synonymes. » (Jonasson, 1994 : 37)

3.4. L'unicité référentielle

D'une façon générale, chaque dénomination simple (*Mahomet*) ou composée (*l'homme aux sandales de caoutchouc*) désigne un seul référent précis dans tous les mondes possibles de Kripke. Ce sont des désignateurs rigides¹⁶⁷. Toutefois, il se peut que la forme linguistique de la DM existe sans qu'il y ait de référent réel comme les noms des personnages mythologiques (*Apollon*, *Ariane*, *Djeha*) ou les noms de personnages d'auteurs.

D'autre part, la monoréférentialité est quelquefois remise en cause dans des cas d'homonymie, c'est-à-dire lorsqu'on retrouve des objets, des personnes,

¹⁶⁶ B. Bosredon (1997 : 93-125).

¹⁶⁷ Un nom propre fonctionne comme un désignateur rigide, précisément en ce qu'il n'est pas réductible à un ensemble quelconque de descriptions définies qui le caractérisent. Une description définie peut désigner un individu mais pas de façon invariante du moment que l'individu peut changer de propriétés, les descriptions de celui-ci changent aussi. En revanche un Npr reste toujours le même quels que soient les changements et les modifications temporelles, spatiales ou personnelles subies dans la vie de l'individu désigné.

des lieux ou localisations portant la même suite syntagmatique. Prenons comme exemple l'odonymie où souvent les noms des rues existent dans des villes différentes prônant la gloire d'un savant émérite ou d'une personnalité historique notoire qui a marqué l'histoire commune du pays. Citons l'exemple de *la rue Didouche Mourad* de la ville d'Alger qui se trouve également à la ville d'Annaba. C'est un phénomène général qu'on retrouve dans l'odonymie européenne et notamment française.

Toutefois, nous dirons que la monoréférentialité fonctionne toujours d'une manière ou d'une autre du moment que c'est l'emploi discursif de ces DM qui détermine le type de référent unique dont il s'agit. Une DM est une chaîne linguistique qui opère toujours d'une manière unique et dans tous les mondes possibles dès lors qu'elle valide un prédicat dénominatif.

3.5. La dimension dénominative

Chaque forme dénominative valide un *prédicat de dénomination* comme (*s'appeler, se faire appeler, avoir pour nom, surnommer, dit encore, être le nom de, sous le titre, etc.*).

Nous insistons sur la fonction de dénomination et nous la distinguons de toute opération de désignation et ceci selon la division opérée par G. Kleiber (1984, 1995, 2001).

Seul, le concours aux prédicats appellatifs permet d'attester la réalité de la fonction dénominative comme nous le rappelons à la fin du bilan qui suit.

3.6. Bilan

1. Il est à remarquer que l'hypothèse d'une désémantisation n'est pas applicable à toutes les DM notamment celle dont le matériau lexical est constitué de noms communs accompagnés de modifieurs adjectivaux ou prépositionnels (*le jardin d'essai, le Musée national des Armées*). Les DM sont donc « transparentes » et leur sens est « compositionnel ».

Par ailleurs, c'est le discours qui permet de réactiver dans ces DM leur sémantisme initial par exemple l'expression « *M. Lebeau... si bien nommé* », « *mérite bien son nom* » et en arabe on utilise l'expression équivalente « *ism ,alā musamā* ». Ajoutons-y les créations des noms des personnages dans l'œuvre littéraire, roman¹⁶⁸ ou pièce de théâtre, le rôle du nom du personnage fabriqué par l'auteur est l'une des clés de compréhension du caractère ainsi que du rôle social attribué à son porteur dans l'évolution de l'histoire du roman.¹⁶⁹

Enfin, de telles observations nous montrent que quelle que soit la nature qu'on attribue à la DM en synchronie « motivée ou opaque », il est impératif de signaler l'existence d'un sens profond enfoui qu'on attribue à la DM à travers l'outil de la nomination.

2. Les DM sont indéformables et figées, ce qu'attestent les impossibilités d'échanges synonymiques au niveau des termes et des constructions dont le format va du simple vocable à la phrase. On les prend en bloc dans leur forme d'énonciation initiale. Prenant exemple d'un titre d'un film ou d'un roman on

¹⁶⁸ BAUELLE Y., 1995, « Contribution à une sémantique des noms propres : le cas de l'onomastique romanesque », in M. Noailly (éd.) : *Nom propre et nomination - Actes du colloque de Brest, 21-24 avril 1994*, Paris, Klincksieck, pp. 167-180.

¹⁶⁹ « la spécificité de l'usage romanesque des Npr - et partant, la principale raison de s'y intéresser - semble cependant résider surtout en amont de leur inscription discursive, dans la nécessité où l'écrivain se trouve d'inventer - ou, à tout le moins, de choisir - des noms de personnages. » (Y. Baudelle, 1995 : 171).

ne pourrait pas avoir de synonymes. Il est particulièrement intéressant de vérifier ce phénomène de rigidité quant il s'agit de transférer ces formes dénominatives dans une autre langue.¹⁷⁰

3. On adoptera que les DM sont comme les noms propres des *désignateurs rigides* de Kripke, car ils établissent un lien constant entre le nom et l'individu particulier mais pris cependant dans un espace (E) et un lieu (T). Car nous pensons que c'est le cas des noms des lieux qui peuvent être changés au fil des années et de l'histoire de l'humanité. Ce qui explique à la fin qu'un seul lieu peut avoir plusieurs noms selon les peuples qui l'ont occupé et qui l'ont baptisé différemment selon leurs langues et leurs cultures. Autrefois, l'Algérie portait le nom de *Ikosim*, devenu, *Icosium* (l'Ile aux mouettes) et de nos jours *El Djazaïr*.

Comme l'a fortement signalé Buysens¹⁷¹ (1973 : 27) « Ce qui caractérise le nom propre, c'est que son emploi est réglé par un fait social ». En plus, ce statut appellatif monoréférentiel peut être vérifié pour les différentes sortes de DM.

4. Les DM valident tout comme les Npr la propriété d'être des prédicats de dénomination comme l'attestent notamment ces formules :

Comment s'appelle / quel est le nom de (cette personne) ?

Comment s'appelle/ quel est le nom de ce lieu (ville, pays, rue, place, etc.)

Comment s'appelle/ quel est le titre de (cette œuvre) ?

Comment s'appelle/ quel est le nom de (ce produit) ?

Comment s'appelle / quel est le nom de (cet événement) ?

¹⁷⁰ C'est la question traitée dans le chapitre 4.

¹⁷¹ E. Buysens, « Les noms singuliers », Cahiers F. de Saussure, 1973, p. 28.

CHAPITRE 4

LES PROCÉDES TRADUCTOLOGIQUES DU TRANSFERT

Nous avons vu dans le chapitre 2 les différentes formes de structures morphosyntaxiques sous lesquelles apparaissent les DM. L'analyse de ces structures morphosémantiques révèle l'existence d'un sens référentiel au sens où il singularise une entité unique et ne signifie pas un concept. Néanmoins, ces formes dénominatives possèdent bien un sens motivé par un premier emploi de nature pragmatique. Rappelons l'exemple de l'emploi de l'anthroponyme (*l'émir Abd Al kader*¹⁷²) qui traduit une habitude particulière de nommer un individu en révélant son appartenance ethnique au sens large (arabe), son statut social (émir) ainsi que sa confession religieuse (musulman). De même, les toponymes sont loin d'être des « signes vides de sens »¹⁷³.

Qu'il s'agisse d'un lieu compris comme un espace naturel (hydronyme, géonyme) ou un espace construit (odonyme, noms de lieux urbains : édifice, place, ville, etc.), la motivation des noms est omniprésente. J.S. Mill pense que ce sens étymologique et conceptuel finit par disparaître¹⁷⁴ et il ne subsiste selon lui qu'un lien direct au particulier par et dans la convention de la dénomination. En revanche, ce sens si particulier — préconstruit puis effacé — peut être réutilisé dans le discours à des fins diverses comme cela est attesté dans notre corpus où l'auteur entreprend des **stratégies de reformulation** à

¹⁷² La composante *Abd Al Kader* signifie *serviteur du puissant*. [**Abd** « serviteur du » + **Al** (article défini) + **Kader** « puissant » (attribut de Dieu).]

¹⁷³ Nous concevons le nom propre autant que « signe plein » comme le dit Michel Ballard (2001 : 17) avec un signifié « fort » et « lourd ».

¹⁷⁴ Un lieu dénommé « ferme des gazelles » sans pour autant être une ferme, tel est le cas explicité par l'auteur dans l'exemple (196) : (196) Au sud d'El-Kantara, à la hauteur de **ferme de Gazelles** qui se résume en fait à une petite gare, un chemin permet de rejoindre le djebel Melah, la montagne de sel, un piton rouge qui s'élève à 627m au-dessus d'une hamada un peu désolée. (*petit futé*, p.242) (c'est nous qui soulignons.)

destination des lecteurs. Notons que ces stratégies de reformulation concernent tantôt des DM « traduites » en français, tantôt des DM en français qui peuvent exiger une explicitation.

Notre objectif dans ce chapitre concerne uniquement les DM traduites en français. Que ce soit le sens étymologique opaque ou le sens descriptif, partiellement véhiculé par les DM semi-opaques (ou mixtes) ou entièrement par les DM descriptives (directes et indirectes), la question qu'on se pose est toujours la même : Comment s'effectue leur passage dans la langue cible ?

Nous utiliserons le terme *transfert* pour indiquer toutes les opérations entreprises par l'auteur quelle que soit leur nature pour le passage des dénominations d'entités uniques étrangères d'une langue-culture A vers une langue-culture B. Nous préférons en effet utiliser ce terme de *transfert* à celui de traduction pour ne pas être gêné par des représentations spontanées et réductrices associées à ce dernier terme.

La DM, produit dans l'opération de transfert dans la langue d'arrivée, sera une DM équivalente à la DM source. L'équivalence sera définie comme la capacité de substituer à la DM source dans sa situation d'emploi la DM produit du transfert dans la nouvelle situation d'emploi de la langue-culture d'arrivée. Au terme de cette opération, on considérera que l'auteur a produit dans la langue cible une DM qui dénomme la même entité unique.

Dans ce chapitre nous analyserons ainsi les différents **procédés traductologiques de transfert**¹⁷⁵ utilisés par l'auteur. S'agit-il uniquement du phénomène de report des phonèmes étrangers en suivant les règles de translittération ou de transcription ? Ou bien d'autres procédés sont-ils mis en œuvre ? Si oui, lesquels ?

¹⁷⁵ Nous calquons le terme *procédés traductologiques de transfert* sur celui de *procédés de traduction* utilisé par J.-P. Vinay & J. Darbelnet (1958 : 46-55). Les procédés de traduction dans leur ouvrage sont au nombre de sept : *emprunt, calque, traduction littérale, transposition, modulation, équivalence, adaptation*.

Les premiers effets des procédés se manifestent par des changements graphiques, morphophonologiques ou lexicaux de la forme d'origine dans la langue cible. Les unités de transfert¹⁷⁶, les DM, peuvent être soit des unités simples munies ou non d'un article (*El Djazair*), soit des unités polylexicales (ou complexes) comme *le Musée national des Antiquités*.

Il est vrai que les textes du guide touristique *le petit futé* ne sont pas des textes traduits car il s'agit, comme on l'a auparavant noté, de textes rédigés directement en français comportant des noms d'entités uniques originellement dénommées dans une autre langue que le français et relevant d'une autre aire culturelle.

Dans notre corpus nous avons extrait les DM d'origine ou de départ par une *hypothèse de reconstruction* en traduisant en arabe¹⁷⁷ ou en berbère les DM de corpus. Ce sont des DM que nous connaissons parfaitement bien, notamment les DM de lieu des villes que nous avons visitées lors de notre présence en Algérie. En revanche, en ce qui concerne les autres DM dont nous ignorons les DM origine, nous avons été amenée à les puiser dans les sites web touristiques en langue arabe et dans les brochures touristiques émises en arabe et en français.

¹⁷⁶ Nous calquons le terme d'*unité de transfert* sur celui d'*unité de traduction* utilisé par J.-P. Vinay & J., Darbelnet (1958/1977 : 37). Il s'agit du plus petit segment de l'énoncé dont la cohésion des signes est telle qu'ils ne doivent pas être traduits séparément. Ils considèrent comme équivalents les termes : unité de traduction, unité de pensée et unité lexicologique. « Nos unités de traduction sont des unités lexicologiques dans les éléments du lexique concourent à l'expression d'un seul élément de pensée » (p.37). Nous considérerons de notre côté comme équivalents les termes : unités de transfert, unité référentielle et unité onomastique.

¹⁷⁷ Il s'agit soit de l'arabe classique (par exemple : les noms d'institutions) ou de l'arabe dialectal algérien (par exemple : les toponymes ou anthroponymes).

Dans le contexte du guide, il est question de la présentation d'un pays avec tous ses éléments extralinguistiques et sociolinguistiques qui entrent dans la constitution du sens des DM et qui ont un impact important sur leur « traduction ».

Cet aspect est constitutif de toute démarche traductologique au sens large car l'auteur ou le traducteur doit disposer d'un savoir encyclopédique et d'une connaissance suffisante de la culture algérienne pour que les DM et leur cotexte soient intelligibles pour les lecteurs. C'est ce que souligne Naïm Kattan (1982 : 402)¹⁷⁸ lorsqu'il évoque la nécessité d'une connaissance en profondeur de la culture des peuples dont on traduit la langue. Il donne en exemple la compréhension souvent incomplète du mot *Djihad* :

« En réalité Djihad signifie en fin de compte guerre sainte mais on parvient à cette réalité par d'autres voies. Il est question d'un effort religieux, d'un travail ardu en faveur de Dieu. Cela finit par être une guerre sainte. Car pour l'Occident, la frontière est bien tracée entre le sacré et le profane. Dans une civilisation où cette notion n'existe pas ou n'existe pas autant la guerre sainte n'est qu'une extension d'un effort religieux, d'un ardent travail en faveur de Dieu. (...) Djihad n'est pas guerre sainte. Pourtant si on est occidental, si on parle le français ce ne peut être que guerre sainte. Autrement il faut apprendre l'arabe et à travers cette langue pénétrer une civilisation et une histoire autrement dit se transformer en anthropologue. » (Cité par Robert Larose (1989 :93)). (C'est nous qui soulignons.)

A ce sujet, il convient de rappeler la théorie interprétative de l'ESIT¹⁷⁹ qui oppose les « correspondances »¹⁸⁰ qui sont des faits des langues permettant de

¹⁷⁸ Kattan, N., « Peut-on traduire les civilisations ? », *Meta*, vol.27, n°4, 1982.

¹⁷⁹ Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs de Paris.

¹⁸⁰ « Les correspondances sont des faits de langue ; elles sont répertoriées dans les dictionnaires bilingues ou, pour les termes techniques, dans les lexiques ou glossaire spécialisés. Hors discours,

mettre en relation de façon stable et récurrente des éléments de chaque langue à la notion d'« équivalence »¹⁸¹ qui vise à exprimer la même pensée, le même « vouloir dire » dans les deux langues, quelles que soient la forme des mots et des structures grammaticales utilisées.

S'agissant des DM, nous nous poserons la question de savoir si, quelle que soient leurs formes (simples ou complexes), elles sont objet de simples correspondances de langues entre une langue de départ et une langue d'arrivée. Ou bien, devons-nous constater l'impossibilité d'une stricte équivalence, ce qui oblige le traducteur à atteindre l'équivalence du sens des entités dénommées étrangères et souvent exotiques au moyen de certains procédés additionnels tels que, par exemple, le commentaire.

Il faudra s'interroger sur l'utilisation ultérieure d'autres stratégies énonciatives et communicatives inscrites dans la macrostructure du texte du guide touristique telles que les rubriques, les formulations métalinguistiques de transfert que nous aborderons dans le chapitre 5.

Par ailleurs, nous devons considérer le paramètre de l'espace-temps dont le rôle est essentiel dans la constitution des dénominations « actuelles » et donc vivantes du guide touristique. Notons enfin l'obligation de tenir compte d'une

tous les vocables pris isolément peuvent faire l'objet de correspondances, simples ou multiples, Cependant, la traduction portant sur des textes et non sur des langues, et paramètres du discours prêtant à la langue des caractéristiques inédites et inimaginables a priori, le recours aux correspondances ne peut qu'être limité aux cas, relativement peu nombreux, où, dans le fil du discours, les vocables ne s'enrichissent pas des paramètres de la situation, ne mobilisent pas les compléments cognitifs qui s'associent dans la tête du traducteur mais gardent la signification que leur donne la langue. Tout le reste est équivalent. ». Dans « correspondances et équivalences faits de langue et faits de discours en traduction » in *Identité, altérité, équivalence ? La traduction comme relation* (F. Israël dir.), (M. Lederer, 2002 : 19).

¹⁸¹ « L'équivalence en traduction repose sur le principe qu'il est possible, malgré la différence des formes, d'établir une analogie entre deux objets de pensée, en d'autres termes qu'il est possible de dire la même chose par des moyens, voire par des idiomes différents. Cela suppose une certaine autonomie du sens par rapport aux formes, autonomie dont l'existence est attestée par un trait du langage tel que la synonymie ou par certaines pratiques courantes impliquant la dissociation des deux plans comme la paraphrase, le résumé ou la synthèse de texte [...] Les langues ayant toutes pour objet, par-delà leurs différences, de verbaliser le réel, l'essentiel est qu'elles rendent compte du référent visé sous le même angle, quelle que soit par ailleurs la particularité de l'expression. (F. Israël, 2002 : 88).

propriété caractéristique du guide touristique, celle de la rectification et de la mise à jour des données dont notamment les noms des lieux de commerce (hôtels, restaurants, boutiques, etc.).

4.1. DM et procédés traductologiques de transfert

Après en avoir rappelé d'abord la définition, nous analyserons dans le courant de ce chapitre la manière dont ces procédés sont exploités dans le guide. Nous verrons dans le chapitre suivant que ces procédés s'inscrivent dans une dimension énonciative spécifique : ces « opérations de traduction sont indissociables de la ré-énonciation : ce ne sont pas des mots que l'on traduit, mais des contextes. »¹⁸².

Nous constatons dans le guide l'existence de deux grands procédés. Le premier préserve les DM d'origine sans transfert de sens. Le second assure un transfert sémantique.

1. Procédés de report total avec préservation de la DM d'origine sans aucun transfert du sens.

Ces procédés sont souvent utilisés dans l'importation des termes non-traduits d'une langue étrangère à une autre. Il s'agit notamment de **transcription**, **translittération** et **d'emprunt**.

2. Les procédés de transfert du sens des DM d'origine. L'auteur est sensible à la signification étymologique ou littérale des DM simples et surtout à la polylexicalité des DM complexes. Il utilise plusieurs formes de procédés : **la traduction littérale**, **la transposition**, **l'incrémentialisation** ou le **commentaire explicatif**, **la note** et **l'équivalence**.

¹⁸² Oustinoff, M., *La traduction*, Coll. Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, 2003, p.77.

Nous analysons les modalités d'application de ces procédés dans le guide à travers ce qui suit pour chaque catégorie référentielle des cinq grandes catégories déjà réparties dans le chapitre 2. Ainsi nous obtenons :

Catégorie 1 : Transfert des DM de personnes ou groupes de personnes

Catégorie 2 : Transfert des DM toponymes

Catégorie 3 : Transfert des DM d'institutions

Catégorie 4 : Transfert des DM de produits de l'activité humaine

Catégorie 5 : Transfert des DM d'événements

4.1.1. Transfert des DM de personnes ou groupes de personnes

4.1.1.1. Transfert des anthroponymes

Nous avons sélectionné trois types d'anthroponymes qui présentent des stratégies de transfert différentes :

Type 1. Des anthroponymes pris à l'arabe classique ou dialectal

(207) En 692, **Hassan Ibn Naaman** est envoyé à la tête d'une armée pour reprendre la conquête de l'Ifriqiya. En 694, Hassan reprend Carthage mais se heurte à l'armée berbère de la Kahina qui le battra à Oued Nini. (*petit futé*, p.44)

(146) Les troupes de Bourmont continuent d'avancer vers la Mitidja et se heurtent le 23 juillet aux troupes de **bey Mustapha Bou Mezrag** sur la route de Blida. (*petit futé*, p.50)

Type2. Des anthroponymes pris au berbère

(18) **Fadhma Aït Mansour Amrouche** qui a écrit *Histoire de ma vie*, est née en 1913 à Tunis. Romancière algérienne de langue

française, elle a défendu tout au long de sa vie la culture amazigh.
(*petit futé*, p.109)

(208) A la mort de **Micipsa** qui avait deux fils, son neveu et fils adoptif **Jugurtha**. (*petit futé*, p.41)

Type 3. Des anthroponymes notoires d'origines diverses

(75) ...**Mahomet (Mohamed)**, qui répand cette nouvelle doctrine à partir de 610.[...] Après avoir reçu la visite de l'ange **Gabriel (Djibrail)**, **Mahomet** entreprend de révéler une nouvelle religion qui se veut l'accomplissement des deux autres doctrines monothéistes du Moyen- Orient : le judaïsme et le Christianisme. C'est pourquoi **Abraham (Ibrahim)**, **Moïse (Moussa)** et **Jésus (Issa)** sont cités dans le Coran comme des prophètes. (*petit futé*, p.70)

L'auteur entreprend des stratégies de transfert dans ces exemples d'anthroponymes selon leur appartenance à l'une des catégories comme suit :

Stratégie 1

Il **transcrit** tous les anthroponymes d'origine arabe littéraire ou dialectal et même berbère. **La transcription** consiste à reproduire les sons dans la langue cible tels qu'ils sont prononcés dans la langue de départ. L'auteur se contente de transcrire la DM d'origine soit par souci de préservation de la couleur locale et d'un parfum d'étrangeté exotique ou tout simplement par l'impossibilité de traduire notamment quand il s'agit des langues qui ne possèdent pas le même alphabet.

Hassan Ibn Naaman
Mustapha Bou Mezreg

حسانابہ وعمان
مصطفی بو مزرق

Massinissa

ملاييسا

Gaia

غايا

Jugurtha

يوجورطة

Fadhma Aït Mansour Amrouche

فاضم أيتمى صور عمروش

La forme francisée de l'anthroponyme transcrit est adaptée selon les normes orthographiques et phonétiques du français. L'emploi de la majuscule (*Mustapha Bou Mezreg, Fadhma Aït Mansour Amrouche, etc.*) s'est ainsi imposé en français. On observe ainsi communément un processus généralisé d'*assimilation phonétique et graphique* qui est « un phénomène qui échappe au traducteur et relève de la relation interlinguistique. C'est un processus vivant, caractéristique des langues en contact et qui affecte aujourd'hui encore les emprunts faits d'une langue à l'autre. » (Ballard, 2001 : 28)

La transcription des lettres arabes est très simplifiée dans la version employée par l'auteur dans le guide. Cela est dû certainement aux versions assez complexes et variées des systèmes de translittération de l'arabe.

La translittération, contrairement au procédé de transcription, consiste à trouver à chaque lettre ou élément graphique une autre lettre ou élément graphique correspondant. C'est le code graphique qui est prépondérant. Nida (1964 : 193) souligne que l'opération qui consiste à transposer un mot d'une langue dans une autre langue implique forcément des ajustements de sons. Les langues ne possèdent pas les mêmes systèmes d'écriture, chaque langue possédant son propre système de translittération.

Dans le cas de notre corpus, la translittération opère essentiellement à part du système français dit I.G.N¹⁸³ de phonétique française. Celui-ci utilisé notamment par les pays du Maghreb qui ont en général comme seconde langue le français. L'auteur fait parfois quelques entorses que nous relèverons.

Le dispositif général est le suivant :

Les consonnes écrites qui ont une correspondance en caractères latins sont :

b	ب	q	ق
t	ث	g	ث
j	ج	k	ك
d	د	l	ل
r	ر	m	م
z	ز	n	ن
s	س	h	هـ
f	ف		
h	ح	y	ي

¹⁸³ Voir le tableau dans l'annexe 4 représentant les différents systèmes de translittération ou dit systèmes de romanisation présenté par la Commission nationale de toponymie (CNT-France). Le système de translittération de l'I.G.N est la version dite de « **Beyrouth amendé 1972 variante B** », aussi connue sous le nom de « **Système I.G.N. 1973** », présentée à New York en 1994, est qui est fondée sur la prononciation française. Ce système est notamment pratiqué dans le Maghreb, la Mauritanie, le Liban, La Syrie et Comores françaises. Il présente quelques légères modifications par rapport au système de translittération dit « **Officiel Beyrouth 1972 variante A** » qui est recommandé par les Nations unies et a été approuvé en 1972 par la résolution II/8II. Il s'agit d'une table de conversion de l'alphabet arabe standard en alphabet latin adoptée dans l'espace international et anglophone.

Il est essentiel de mentionner que l'utilisation d'un système plutôt qu'un autre par un pays est impérativement reliée au type de la deuxième langue pratiquée. Etant donné que les pays du Maghreb ont comme seconde langue le français et ceux du Moyen Orient l'anglais, leurs systèmes de translittération sont ainsi différents. Par exemple la lettre و est transcrite « ou » dans les pays du Maghreb et « w » dans ceux du Moyen Orient. Il en est de même pour les lettres ج, ث, qui sont transcrites respectivement « dj », « ch » au Maghreb et « J » et « sh » au Moyen Orient.

Par ailleurs, nous retrouvons aussi dans ce tableau d'autres systèmes de translittération très connus comme le système de « **l'Encyclopédie de l'Islam** » et « **l'ISO233** » appelé aussi système Arabica qu'on emploie dans l'espace administratif et universitaire.

Les consonnes diagraphes

th ث

kh خ

dh ذ

ch ش

gh غ

dj ج

ou و

Ce dispositif de translittération conduit à certaines « pertes ». Les accents et les autres signes diacritiques étrangers au français qui permettent de distinguer les sons sont supprimés comme c'est le cas des voyelles longues *la fatha* (ā), *la kasra* (ī). On ne les distingue plus des voyelles courtes (a) et (i) sauf dans quelques cas où l'auteur dédouble la consonne qui précède la voyelle pour indiquer qu'il s'agit bien d'une voyelle longue (*Massinissa, Aissa, Moussa, Hassan*).

Quant à la voyelle longue (ū), l'auteur la transcrit par *ou* et dans quelques exemples par un simple **u**. Exemple « *Abu Zakaria, Abou El- Hass* ».

Pour ce qui concerne *le soukoun* l'auteur le transcrit par deux points au-dessus de la voyelle comme (*Choaïb, Hoceïñ, Aït*).

Les points souscrits des consonnes emphatiques sont supprimés. On ne les distingue donc pas des consonnes non emphatiques correspondantes :

d ض = *d* د

ṣ ص = *s* س

ṭ ط = *t* ت

L'auteur remplace l'apostrophe () qui translittère le *ayne* ع par un simple *a* ou *o* ou *i* selon la prononciation de la voyelle qui lui a été annexée :

علي *Ali* (la fatha)

عثمان *Othman* (la dhama)

عيسى *Issa* (la kasra)

Le *h* (ه) et *h* (ح) sont transcrits de la même manière :

إبراهيم *Ibrah*im (h = ه)

عبدالرحمان *Abderra*hmane (h = ح)

Stratégie 2

Il « traduit » ou « re-nomme » tous les anthroponymes dont la notoriété est répandue dans les deux langues-cultures (l'arabe et le français) :

Il s'agit de noms cités dans la Bible ou dans le Coran qui désignent des personnages bibliques ou coraniques pour lesquels l'assimilation phonétique se fait selon les règles de la langue d'arrivée.

Par conséquent, en français il s'agit de (*Moïse, Jésus, Mahomet, Abraham, Gabriel*) et en arabe (*Moussa موسى, Issa عيسى, Mohamed محمد, Ibrahim إبراهيم, Djibrail جبريل*).

Dans l'exemple (75) présenté plus haut, l'auteur sélectionne d'abord la forme en français telle qu'elle existe dans la Bible qui est supposée être omniprésente dans la sphère culturelle et la mémoire individuelle du lecteur français. Il met à la suite la forme arabe entre parenthèses en contiguïté avec la forme française qui la précède. Les lecteurs francophones ou même les lecteurs arabophones n'auront pas de difficultés à détecter l'identité des personnages (prophètes, archanges) auxquels ces noms réfèrent. Cette façon

binaire qui relie deux noms : le nom en français et son équivalent en arabe est très fréquente dans le guide touristique, notamment dans les noms des lieux.

Par ailleurs, on peut trouver d'autres traductions dans plusieurs langues concernant les noms des personnages historiques¹⁸⁴ notoires tels que : Averroès ابن رشيد *Ibn Rochd*, Avicenne ابن سينا *Ibn Sina* qu'on retrouve dans les encyclopédies d'histoire.

Selon M. Berni-Canani¹⁸⁵ « lors du passage d'une langue à une autre, les noms propres doivent être traduits lorsqu'il en existe déjà une traduction pour un référent donné, c'est ce qu'on appelle « la référence unique partagée ». Ainsi, le nom *Descartes*, lorsqu'il désigne le philosophe, a-t-il une référence unique puisqu'elle ne s'applique qu'à cet individu, partagée puisqu'elle est connue et comprise par d'autres communautés linguistiques qui, à cause de la notoriété du personnage, ont procédé à une re-nomination : en italien *Cartesio*. »

Conclusion

Dans le guide touristique, nous n'avons remarqué aucune tentative de traduction ou d'évocation de la signification de l'anthroponyme d'origine. Ainsi, l'auteur se contente en général de les rapporter en les transcrivant en français pour le lecteur sachant pertinemment que le lecteur-récepteur n'éprouve pas aussi le besoin de connaître la signification de tel prénom ou tel nom de famille.

Le traitement est différent quant il s'agit des noms qui désignent des individus connus dans l'ensemble des communautés linguistiques et qui ont des

¹⁸⁴ Michel Ballard souligne que l'assimilation phonétique qui affecte les noms des personnages historiques relève de l'usage qui est en général répertorié dans les dictionnaires.

¹⁸⁵ M. Berni Canani, « Les noms propres dans la fiction littéraire : problèmes de traduction. »- *Actes du colloque du Brest des 21-23 Avril*, in M. Noailly (éd.), Presses de l'université de Toulouse- Le Mirail, en dépôt à la librairie Klincksiek, 1995, pp. 182-195.

équivalents appropriés dans chaque langue mais qui fonctionnent malgré ces différences linguistiques comme des dénominations référant à la même entité unique. Par exemple, le nom *عيسى Issa* désignant l'unique prophète cité dans le Coran aura pour équivalent le nom *Jésus* existant dans la Bible. Il s'agit d'une culture humaine partagée de longue date par des communautés linguistiques distinctes.

En revanche, tout autre individu ordinaire de la collectivité arabe qui est désigné par le nom / *إيسا* / *Issā* portera ce même nom arabe en français. L'auteur conservera la forme arabe en limitant le passage au français à une translittération. La transcription de la langue arabe à la langue française étant plus au moins respectée par l'usage courant puisqu'on observe plusieurs variantes orthographiques pour le même prénom. (*Aissa/Issa, Mohamed/Mohammed*)

Le contexte où est insérée la DM de personne remplit suffisamment la fonction de signifier qu'il s'agit bien d'une DM de personne et non d'un lieu ou d'un autre type de DM d'entités uniques. Les indicateurs lexicaux et syntaxiques contribuent ensemble à l'indication du type de catégorie de DM dont il est question¹⁸⁶.

On trouvera le résumé du transfert des anthroponymes dans le tableau n° 3 suivant :

¹⁸⁶ Nous reviendrons sur ce point en détail dans le chapitre 5.

Tableau n°3 : Transfert des anthroponymes

L'anthroponyme	Origine et Nature	Mode du transfert
Choaïb ben Hoceïn Abou Medien El-Andalousi	athroponyme arabe classique	transcription
Mustapha Bou Mezreg	anthroponyme arabe dialectal	transcription
Fadhma Aït Mansour Amrouche Massinissa Jughurtha	anthroponymes berbères	transcription
Mahomet (Mohamed) Gabriel (Djibrail) Abraham (Ibrahim) Jésus (Issa) Moïse (Moussa)	anthroponymes notoires appartenant à L1 et L2	traduction équivalente signifiants existants dans L1 et L2 transcription de la forme du L2 entre parenthèse

4.1.1.2. Transfert des appellatifs et titres

(143) *Le calife*¹⁸⁷ Mohamed Ennacir

(144) *L'émir*¹⁸⁸ Abd El Kader

(145) *Le sultan*¹⁸⁹ Abou El Hassan

(146) *Le bey*¹⁹⁰ Mustapha Bou Mezreg

¹⁸⁷ Calife: n.m. (ar. Khalifa). Titre pris, après la mort de Mahomet, par les souverains qui furent à la tête de la communauté islamique. (*Petit Larousse Illustré*, p. 151).

¹⁸⁸ Emir : n.m. (ar. Amir). Gouverneur, prince dans le monde musulman. (*Petit Larousse Illustré*, p. 354).

¹⁸⁹ Sultan : n.m. (mot ar.) Hist. Dans les pays musulmans, détenteur de l'autorité. (*Petit Larousse Illustré*, p. 968).

(147) Si¹⁹¹ l'Houas

(148) *cheikh*¹⁹² Ben Badis

Dans les exemples qui précèdent, nous avons observé deux modes de transfert utilisés par l'auteur du guide :

1- Les marqueurs indiquant des fonctions saillantes de personnages notoires appartenant au monde de la langue de départ (*calife, émir, Si, etc.*) sont gardés tels quels dans la langue d'arrivée. Leur adjonction aux anthroponymes facilite l'identification de la personne désignée.

Le bloc *Appellatif* (ou *Titre*) + *Npr* fonctionne comme une étiquette qui désigne une personne unique connue et reconnue comme telle sous cette forme appellative.

Prenons l'exemple des appellatifs *émir* et *sultan*. Bien qu'ils puissent être traduits par leur équivalent sémantique en français comme *prince* et *roi*, l'auteur préfère cependant garder ce « parfum d'étranger » sous forme d'*emprunts lexicaux*. On a observé que le procédé d'**emprunt** est souvent utilisé pour transcrire de nouveaux mots importés d'une langue étrangère et qui entrent dans le lexique de la langue d'arrivée. L'unité ainsi intégrée dans la langue d'arrivée est elle-même appelée emprunt.¹⁹³ Ces termes sont rentrés dans la langue française en gardant une connotation exotique et sont d'ailleurs enregistrés dans les dictionnaires de langue.

¹⁹⁰ Bey [be] n. m. (mot turc). Hist. Titre porté par les officiers supérieurs de l'armée ottomane et les hauts fonctionnaires. Titre de souverains théoriquement vassaux du Sultan. (*Petit Larousse Illustré*, p. 113).

¹⁹¹ Titre de grandeur et de respect de langue berbère signifiant « Maître » ou « Monsieur ».

¹⁹² Cheikh signifie littéralement en arabe « vieux » mais veut dire « le Sage » ou « le Maître ».

¹⁹³ « Il y a *emprunt linguistique* quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas. » (*Dictionnaire de linguistique*, 1973 : 188).

Quant à l'appellatif *calife*, le choix entre traduire et ne pas traduire ne se pose même pas. Il s'agit d'un titre qui désigne une fonction propre au monde musulman et qui a été attribué aux successeurs du prophète Mahomet. En revanche, il peut être l'objet d'un emprunt.

Les appellatifs *bey*, *dey* qui sont d'origine turc pourraient être qualifiés de "doubles emprunts" car ils ont été déjà empruntés en arabe avant de l'être en français.

Les appellatifs-titres *calife*, *émir*, *vizir*, *sultan*, *bey*, *dey* sont tous des emprunts lexicaux qui contribuent à l'enrichissement de la langue française. J.P.Vinay et J. Darbelnet¹⁹⁴ distinguent ces emprunts lexicaux dits « anciens » qui sont rentrés dans la langue comme (*alcool*, *acajou*, *paquebot*) des emprunts nouveaux personnels effectués par le traducteur. Ils précisent que ce procédé est notamment utilisé par le traducteur pour produire un effet de style en introduisant une couleur locale.

Pour Nida¹⁹⁵ l'emprunt (*borrowing*) doit toujours se baser sur la transcription de la forme parlée et produit des résultats qui s'éloignent souvent de la graphie de l'original notamment pour les langues d'origines étrangères ayant un autre alphabet que le latin comme c'est le cas de la langue arabe et de la langue berbère.

En revanche, l'auteur traduit d'autres titres par leurs équivalents en français :

(149) *Le président Chadli Bendjedid*

(150) *Le ministre de la Défense Liamine Zeroual*

¹⁹⁴ Vinay, J.-P. & Darbelnet, J., *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris, Didier, 1958, p.47 « L'emprunt est le phénomène socio-linguistique le plus important dans tous les contacts de langues (...), c'est-à-dire d'une manière générale toutes les fois qu'il existe un individu apte à se servir totalement ou partiellement de deux parlars différents. » Il y a évidemment une certaine asymétrie entre l'usage du français et celui des autres langues en Algérie.

¹⁹⁵ Nida, E., *Toward a Science of Translating*, Leiden, E.Brill, 1964.

4.1.1.3. Transfert des DM de groupes de personnes

Nous avons observé que les noms de familles, de dynasties et de peuples cités dans notre corpus sont tous traduits. L'auteur s'appuie sur un savoir encyclopédique en citant tous les noms de groupes humains qui ont marqué de près ou de loin l'histoire de l'Algérie.

Il s'agit donc de noms notoires désignant des groupes de populations connues dont la dénomination est traduite dans les deux langues (l'arabe et le français).

Deux situations se présentent :

1- Lorsque le nom de peuple est d'origine arabe *'al-ğazairiyūn, 'al- faṭī miyūn, 'al-mowaḥidūn*, il est traduit en français par le procédé de transcription. Ces formes francisées rentrent ainsi parfaitement dans le moule phonétique et graphique français comme c'est le cas par exemple avec *les Algériens, les Fatimides, les Almohades*, l'article défini « al » étant traduit par « les » et la marque du pluriel « ūn » par « s ».

2- Le reste des noms de peuples d'origine étrangère autre que l'arabe, est traduit en français à partir de la forme d'origine de départ (*les Numides, les Maures, les Grecs, les Donatistes, etc.*).

4.1.2. Transfert des toponymes

L'utilisation d'un nom de lieu plutôt qu'un autre pour un même lieu n'est pas le fruit du hasard. On peut y voir une façon de marquer une époque, un peuple et une histoire de façon particulière. La question qui se pose alors est de savoir comment s'effectue le passage de ces dénominations d'une langue à une autre et d'une ère à une autre ?

Nous avons observé que le comportement de l'auteur varie d'un emploi à l'autre. On trouve des formes de DM traduites qui coexistent avec des DM reportées telles quelles munies de leur couleur locale mais qui sont accompagnées d'explication du sens étymologique souvent sous forme de traduction mot -à -mot. Par conséquent, on est face à des textes hybrides¹⁹⁶ où coexistent le signifiant étranger et le signifié français et où se rencontrent deux langues-cultures. En voici un exemple type:

(196) Au sud d'El-Kantara, à la hauteur de ferme de Gazelles qui se résume en fait à une petite gare, un chemin permet de rejoindre le **djebel Melah**, *la montagne de sel*, un piton rouge qui s'élève à 627 m au-dessus d'une hamada un peu désolée. (*petit futé*, p.242)

Nous analyserons dans ce qui suit la façon dont l'auteur effectue ces opérations de traduction comme pour « ferme de gazelles », de préservation de la couleur locale (*djebel Melah*) ou de traduction de son sens étymologique (*montagne de sel*).

Nous nous appuierons sur l'analyse sémantique du chapitre 3 concernant le degré de sens des DM dans le guide. Ainsi nous dégagerons trois figures de transfert différentes selon que les DM sont « opaques », « semi- opaques » ou « descriptives ».

4.1.2.1. Transfert des DM de lieu opaques

Les dénominations dites « opaques » sont perçues par le lecteur comme étant des dénominations qui ne renseignent pas sur les propriétés du particulier auquel elles sont associées. Tel est le cas de noms de villes ou de villages dont le sens original étymologique finit par disparaître.¹⁹⁷

¹⁹⁶ Terme employé par Michel Ballard, 2001

¹⁹⁷ Voir le tableau n°2 sur la présentation de quelques origines étymologiques (dans le chapitre 2).

Dans les exemples cités dans le corpus, l'énonciateur se contente dans la plupart des cas de les transcrire en français avec quelques variantes orthographiques qui diffèrent de la transcription officielle des cartes géographiques.

(167) Plus loin sur la N15, **Icherridene** est la capitale des cerises qu'on célèbre au mois de juin au cours d'une fête qui s'achève par un concours entre producteurs de cerises. (*petit futé*, p.176)

En revanche, ces transcriptions sont souvent mises en contiguïté avec leurs dénominations équivalentes données en français à l'époque coloniale ¹⁹⁸:

(169) Plus loin sur la côte, à 60 km seulement d'Alger, **Boumerdès (Rocher Noir)** en bordure d'une très grande plage a été presque complètement détruite par le tremblement de terre du 21 mai 2003. (*petit futé*, p.167)

(170) le 26 juillet, alors que se déroulent à Paris les Trois Glorieuses qui mettront fin au règne de Charles X, **Bône (Annaba)** et **Bougie (Bejaia)** se soumettent. Les français débarquent à Mers El-Kebir et entament les pourparlers avec le bey d'**Oran**. (*petit futé*, p.50)

¹⁹⁸ Les toponymes d'origine française apparaissent en Algérie dès 1830. A l'époque la colonisation française s'intéressa à la terre. D'après E. Robe dans son ouvrage « Origines, formation et état actuel de la propriété immobilière en Algérie » publié en 1885 (Challamel, éd.), la première expropriation importante est celle portant ordonnance du 1^{er} Octobre 1844 (appliquée en 1846) qui vient parachever un fait colonial légué par les Turcs. Vint ensuite *le Senatus Consulte* du 22 Avril 1863 (après la loi du 16 juin 1851) dont l'exécution fut arrêtée en 1870 et à l'issue duquel des propriétés passèrent à la propriété capitaliste. C'est à cet effet que la terre a changé¹⁹⁸ non seulement de propriétaires mais aussi tout un système toponomastique comme l'abondance de toponymes à partir d'anthroponymes français ou, parfois, européens, soient des noms d'anciens militaires (*Bugeaud, de Bourmont*, etc.) ou des noms d'écrivains, savants, (*V. Hugo, Pasteur, Debussy*, etc.). (Cf. l'ouvrage de F. Cheriguen, *Toponymie Algérienne des lieux habités*, Editions Epigraphe Dar El-Ijtihad, 1993, pp. 33-57).

Cependant ce désir de préserver l'aspect étranger des DM d'origine est omniprésent dans le guide, même si l'auteur dispose de correspondances lexicales dans la langue d'arrivée des entités constituant la DM en question. Nous citons l'exemple des dénominations suivantes *Djebel Azereg* « la montagne bleu », *Dar Essoltane* « la maison du roi » gardent cette couleur locale même si elles sont des DM descriptives.

Ce phénomène de non traduction existe même au sein des dénominations de la langue de départ où s'imbriquent continuellement la langue arabe et la langue berbère comme dans l'exemple suivant :

(245) **Ain Temouchent** dont le nom **arabo-berbère** signifie **Source des chacals** a connu très tôt un développement humain comme l'attestent les ossements découverts au début du XX siècle de celui qu'on appelle l'« homme de Rio Salado » (15000 ans). (*petit futé*, p.198)

4.1.2.2. Transfert des DM de lieu descriptives

Les DM de lieu dites descriptives¹⁹⁹, c'est-à-dire dont la structure lexicale est communément existante dans les deux langues (L1 et L2) sont complètement traduites en utilisant le procédé de **la traduction littérale**. Comme son nom l'indique, ce procédé consiste à traduire mot à mot un segment de la langue de départ de sorte que la traduction est dans la langue d'arrivée à la fois « correcte » et « idiomatique », le message à construire reposant « soit sur des

¹⁹⁹ Nous nous appuyons sur la définition de Kerstin Jonasson (1994 : 36) des « **Npr descriptifs** » dont le matériau lexical constitutif est constitué d'un ou plusieurs Nc accompagnés de modificateurs adjectivaux ou prépositionnels (*le Jardin des Plantes, l'Académie française, le Massif central*).

Nous retrouvons l'emploi du terme « **dénomination descriptive** » chez Kleiber (1985 : 8) dans lequel le prédicat descriptif (Nc) et le prédicat de dénomination propre (Npr) ont un rôle dénominatif conjoint. Le nom commun sert à indiquer à quelle catégorie référentielle l'entité visée appartient et en même temps il sert dans l'appellation effective du référent. Il considère les noms de lieux du type *rue Chauffour, place Alésia*, comme étant des entités qui appartiennent à une classe de « référents normalement nommables, mais qui ne prennent pas de Npr » comme dans le cas des noms de pays ou de villes. Il justifie alors l'indication de la catégorie référentielle pour des raisons de clarté afin d'indiquer de quel type de lieu il s'agit.

catégories parallèles (parallélisme structural), soit sur des conceptions parallèles (parallélisme métalinguistique) »²⁰⁰.

Par ailleurs, on préfère parler de **transcodage**²⁰¹ tel qu'il est défini par M. Lederer et D. Seleskovitch dans lequel « Seuls peuvent être transcodés dans les textes ou les discours les éléments, termes ou expressions, dont la signification reste la même, qu'elle soit envisagée au niveau de la langue ou actualisée dans le discours ».

(L1)

(L2)

nahǧu 'al-istiqlāl

(210) Avenue de l'Indépendance

sāḥatu 'al-šuhadā'

(211) Place des Martyrs²⁰²

qasru 'al-ḥok ūma

(20) Palais du Gouvernement

'al-maḥafu 'al-waṭaniyu li-'al-tārīḫ (213) Musée national des Antiquités

4.1.2.3. Transfert des DM de lieu semi-opaques

Les DM de lieu semi-opaques²⁰³ qui comportent un élément générique qui est un nom de classe et un élément spécifique nommant un individu particulier sont l'objet de traduction partielle. L'élément générique est traduit par son équivalent dans la langue française et l'anthroponyme est transcrit lorsqu'il est

²⁰⁰ *Ibid*, p.46.

²⁰¹ Lederer, M et Seleskovitch, D., *Interpréter pour traduire*, Didier, Paris, 1996, p. 7.

²⁰² On a recensé deux autres occurrences, l'une où l'auteur ne traduit pas complètement la dénomination, (*Place des Moudjahidines*) et une autre occurrence où la dénomination traduite est suivie de la dénomination d'origine (*la place des Martyrs* (Chouhada)).

Nous rappelons que *Moudjahidines* /muǧāhidīn/ et *chouada* /šuhadā'/ ont la même traduction en français et pourtant il y a une différence entre les deux termes en arabe. Le mot *chouada* /šuhadā'/ désigne les personnes qui se sont combattus pour la libération du pays c'est-à-dire des *moudjahidines* mais qui sont décédés sur le champ de bataille.

²⁰³ Kerstin Jonasson (1994 : 36) parle de **Npr mixtes** dont le matériau lexical constitutif est composé d'un Npr pur et de Nc (*le Mont Saint-Michel*) ou d'un Npr pur et d'un adj (*la Nouvelle-Orléans, Aix-la-Chapelle*).

d'origine arabe ou rendu tel quel lorsqu'il s'agit d'un anthroponyme français.

(L1)

(L2)

ṭānawiyatu 'al-'amīru 'abdu 'al-qādar

(214) Lycée **Emir- Abdelkader**

qantaratu sīdī rāšad

(215) Pont **Sidi-Rached**

šāri,,u dīdūš murād

(252) Rue **Didouche – Mourad**

Plusieurs situations se présentent :

a) L'élément spécifique est rendu tel qu'il était énoncé en français lors de la colonisation d'Algérie :

(216) Eglise Saint – Joseph

(119) Notre Dame d'Afrique

Les exemples qui attestent l'emploi de la forme française coloniale jusqu'à nos jours sont nombreux. La non traduction des dénominations françaises vers l'arabe est due en partie au rôle de la mémoire collective. Les gens continuent à véhiculer encore ces dénominations même si on peut reconstruire une dénomination officielle en arabe équivalente. Mais l'usage l'emporte sur la norme.

b) L'élément générique est un emprunt lexical passé dans la langue française et l'élément spécifique qui entre dans la composition de la DM mixte est un Npr :

(L1)

(L2)

ğabal ,,amūr

(93) Djebel Amour

ħammām bū hağār

(199) Hammam Bou-Hadjar

c) L'élément générique est un emprunt passé dans la langue française et l'élément spécifique n'est pas un Npr de personne mais plutôt un nom commun en arabe ; l'auteur le transcrit en français et traduit littéralement l'ensemble de la dénomination dans le discours suivi :

(198) En face de la mosquée, on peut visiter le **Hammam Essebaghine** (hammam des Teinturiers) datant des Almoravides.
(*petit futé*, p.202)

d) L'élément générique est un nom commun et l'élément spécifique à la forme d'un SN descriptif (N+N) en arabe. L'élément générique est traduit par son équivalent dans la langue française et l'élément spécifique est transcrit en français même si l'auteur dispose d'un équivalent en langue cible. On peut donc penser que l'auteur traducteur conçoit le SN comme un bloc qui remplit dans sa globalité la fonction d'un Npr :

(L1)

(L2)

sāhatu dār 'al-salām

(164) Place de Dar Es Salaam

wādī 'al-'abiyad

(102) Oued El Abiod

funduqu 'al-karāma

(217) Hôtel El -Karama

En traduisant quelques DM de lieu, il peut arriver par conséquent que l'auteur ou le traducteur produise des pléonasmes comme l'illustrent les exemples suivants :

(205) **Fontaine Aïn – Fouara.** Voyageur, réfléchis bien car sache qu'on revient à Sétif après s'y être rafraîchi. (*petit futé*, p.237)

(218) ...autour du **mont Azerou N'Taghat**, le plus élevé de la région (1542m). (*petit futé*, p.178)

(219) **Pont El-Kantara.** L'un des plus anciens ponts, à l'origine un aqueduc romain.... (*petit futé*, p.233)

(220) Au fond d'une baie qui s'étend entre les collines de Bouzareah et la pointe Pescade à l'ouest et **le cap Bordj El-Bahri** à l'est,... (*petit futé*, p.141)

(221) l'In –Ekoulmou domine **le pic Garet el-Djenoun** (le « pic des esprits ») qui atteint les 2375m. (*petit futé*, p.285)

Soit, littéralement, pour les DM recensées des exemples précédents :

(205) *la Fontaine Aïn RFouara* « la fontaine de la source fontaine »

(218) *le mont Azrou N'Taghat* « le mont du mont de la chèvre »

(219) *le Pont El RKantara* « pont du pont »

(220) *Le cap Bordj El-Bahri* « le cap du cap de la mer »

(221) *le pic Garet El-Djenoun* « le pic du pic des esprits »

Ces pléonasmes ne sont évidemment pas perçus puisque dans les exemples ci-dessus, le traducteur conçoit *Ain-Fouara*, *Azerou N'Taghat*, *El-Kantara*, *Bordj El-Bahri*, *Garet El-Djenoun* comme un bloc, l'ensemble fonctionnant comme un Npr.

Dans les exemples (218) et (220), il s'agit de DM de lieu composées. L'auteur traduit l'un des composants de la DM, soient *Azerou* /'azrū/ par *Mont* et *Bordj*

/burğ/ par *Cap* et garde en même temps la DM de lieu d'origine qui comporte déjà l'élément traduit.

Cette traduction explicite la catégorie référentielle d'appartenance du lieu nommé pour un lecteur qui ne connaît pas la langue de départ, soit le berbère *Azerou N'Taghat /'azrū ntagaʔ /* ou bien l'arabe *Bordj El-Bahri /burğ 'al baħrī /*.

Il conçoit ces dénominations étrangères comme des blocs opaques et dans ce cas l'entité traduite par le traducteur constitue le seul élément clé pour accéder au sens de la DM.

Dans l'exemple (219), le SN (*El- Kantara* « le pont ») fonctionne comme un Npr de lieu. Il entre comme constituant dans une DM de lieu descriptive simple. L'auteur le traduit par son équivalent pour en faire le premier constituant générique de la DM (*le pont*) et garde (*El-Kantara*) comme élément distinctif, ce qui donne une nouvelle dénomination composite (dét N dét N) (*le pont El-Kantara*).

Cette répétition n'est pas visible aux yeux d'un lecteur qui méconnaît la langue arabe et qui conçoit comme c'est le cas dans les autres exemples la DM de lieu originale *El - Kantara /'al-qantara/* comme un bloc opaque. Le seul moyen dont dispose le lecteur pour saisir le sens c'est bien l'élément générique indiquant le type ou la nature du lieu en question.

Dans l'exemple (205), le toponyme est le nom d'une fontaine. L'auteur n'hésite pas à le rappeler en traduisant le mot clé de la dénomination « fouara » et en laissant tel quel le bloc « Aïn fouara » /, , ĩn fowāra /.

Enfin, dans l'exemple (221), on trouve une sorte de rectification dans le discours suivi en traduisant littéralement les composants « le pic des esprits » sans la répétition du mot « pic ».

Dans les exemples précédents, l'auteur tend à traduire le sens des DM véhiculé en partie par l'élément générique du toponyme qui indique sa nature (*rue, montagne, rivière, etc.*). On peut rapprocher cette manière de véhiculer le sens d'un nom propre de ce que Ballard a appelé (2001 : 115) *l'hyperonymisation* qui consiste à utiliser le désignateur de la catégorie du nom commun pour reprendre le sens d'un nom propre étranger.

4.1.3. Transfert des noms d'institutions

Nous avons observé que les noms d'institutions sont pratiquement tous traduits. Cela s'explique certainement par la nature descriptive de ces DM. L'auteur a recours aux procédés de la traduction littérale et au procédé de la **transposition** qui comme le définit Vinay et Darbelnet²⁰⁴ consiste « à remplacer une partie du discours par une autre, sans changer le sens du message ». Cela aboutit à des structures sémantiquement identiques mais différentes au plan syntaxique car elles impliquent contrairement à la traduction littérale des changements de classes grammaticales.

C'est le cas avec l'exemple (19) où la catégorie Npr (Afrique « *ifrīqiyā* ») dans la langue d'origine se transforme en adjectif dérivé (africaine) de ce Npr comme suit :

nağm šamāl ifrīqiyā (19) *l'Etoile nord-africaine*

Npr

Adj

Nous résumons les résultats dans le tableau n°4 suivant :

²⁰⁴ *Ibid*, p.50.

Tableau n °4 : Transfert des noms d'institutions

Nom d'institution en L1	Nom d'institution en L2	Observations
nağm šamāl ifrīqiyā Npr	l'Etoile nord-africaine Adj	Traduction littérale + transposition Npr - Adj
'al- ħizb 'al-šuyūī 'al- ğazā'irī	le Parti communiste algérien (PCA)	Traduction littérale
ħaraqat 'inti šār 'al- ħuriyāt 'al-dimuqrāṭiya	Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD)	Traduction littérale
ğayš 'al-taħrīr 'al- waṭanī	Armée de libération nationale (ALN)	Traduction littérale
'al-mağlis 'al-watanī li ṭawra 'al-ğazā'iriya	Conseil national de la révolution algérienne (CNRA)	Traduction littérale
ğabhat 'al-taħrīr 'al- waṭanīya	Front de libération nationale (FLN)	Traduction littérale
munazamat 'al-omam 'al- motaħida	l'ONU	L'emploi uniquement de l'acronyme

La siglaison

L'auteur emploie la siglaison qui consiste à réduire des mots et des syntagmes aux éléments initiaux de leurs composants. Dans les exemples recensés nous avons remarqué que le sigle est juxtaposé à l'ensemble de la DM d'institution dans l'exemple (19) :

(19) En 1926, Ahmed Messali Hadj crée *l'Etoile nord-africaine* dont les sections clandestines réclament l'indépendance de la même façon que *le Parti communiste algérien (PCA)*. Ce groupe plusieurs fois dissous deviendra en 1937 *Parti populaire algérien (PPA)* dissous en septembre

1939), en 1945 *Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD)* et, en 1954, *Mouvement national algérien (MNA)*. (*petit futé*, p. 55)

Ceci s'explique par la volonté de donner du sens au sigle employé et d'éviter tout risque d'ambiguïté d'interprétation ou d'homonymie que peut susciter ce dernier chez le récepteur.

En revanche, on trouve l'emploi seul du sigle ONU dans l'exemple (223) qui est censée être une institution internationale connue de l'ensemble des communautés linguistiques. C'est une référence unique partagée qui possède plusieurs traductions dans plusieurs langues.

(223) En février, l'ONU adopte une résolution qui reconnaît implicitement le droit du peuple algérien à l'indépendance. (*petit futé*, p. 57)

Notons tout de même que les sigles ne sont généralement pas représentés en arabe par des graphèmes ou des signes détachés. Ils font l'objet d'une traduction entière. Quelques acronymes connus comme l'Unesco qui est transcrit du français et prononcé en un seul mot *yuniskū* ويونسكو constituent des exemples. Mais on ne dira pas *ūnū* أونو pour l'ONU.

4.1.4. Transfert des DM de produits de l'activité humaine

4.1.4.1. Transfert des titres de romans

Nous avons d'abord observé une densité importante de titres de romans appartenant à la littérature algérienne. On trouve des titres d'œuvres écrites en

français par des écrivains algériens d'expression française et qui donc ne présentent aucun lieu de transfert. En revanche, ceci n'exclut pas la traduction en français de titres d'œuvres écrites en arabe, comme par exemple le roman d'Abdelhamid Benhadouga publié en 1971 et qui a été traduit en français :

L1	L2
<i>Riyāḥ 'al ḡanūb</i>	Le Vent du sud

4.1.4.2. Transfert des titres de pièces de théâtre

La traduction des titres arabes de pièces de théâtre est une pratique courante dans l'art dramatique en général. Dans le corpus, hormis les titres de pièces de théâtre rédigées en français, nous avons recensé des exemples de titres de pièces écrites en arabe que l'auteur transfère en employant divers procédés :

1. Il reporte tel quel le titre arabe en le transcrivant sans aucune représentation du sens de la DM pour le lecteur comme c'est le cas du *Alguerrab oua Salihine* / *'alḡarāb wa'aṣāliḥīn* / dans l'exemple (203) ci-dessous :

(203) Abderrahmane Kaki (1934-1995) passe du français (*la valise, l'Oiseau vert*) à l'arabe dialectal compris par le plus grand nombre (*132 ans, Alguerrab oua Salihine*). (*petit futé*, p.104)

Il existe pourtant une traduction en français pour cette pièce d'Abderhamane Kaki *le porteur d'eau et les trois marabouts* où on remarquera le rajout du nombre de marabouts qui représente les personnages suivants : *Sidi Abderkader, Sidi Abderahmen, Sidi Boumediene*. Il s'agit donc de la *traduction par adjonction* où l'on rajoute des éléments qui correspondent à la trame de la pièce. Mais dans le guide l'auteur n'évoquera pas cette traduction.

2. Il transcrit le titre tel quel mais en rajoutant une traduction mot-à-mot entre guillemets, sorte de représentation du sens lexical de la DM arabe comme le montre l'exemple 66 ci-dessous :

(66) A travers ses pièces qu'il écrit à partir de 1969 (**Al-Khobza**, « le pain », **Al-Lithem**, « le voile » ou **Al- Adjwad** « les généreux »). (*petit futé*, p.105)

On considérera ces noms entre guillemets comme des autonymes :

« Le titre traduit d'une œuvre non traduite est __unsigne bilingue__“ (...) __
(..) Son statut linguistique est l'autonyme “ »²⁰⁵

3. Il traduit littéralement le titre arabe sans avoir recours à une transcription de la forme arabe d'origine. Cela s'explique en partie par la forme simple de la DM d'origine qui est en fait un simple nombre d'années « 132 ans ». (cf. l'exemple 203).

4.1.4.3. Transfert des titres de films

Nous avons constaté deux stratégies de transfert :

Stratégie 1

La traduction littérale ou transcodage²⁰⁶ qui est le procédé le plus fréquemment utilisé dans la traduction cinématographique. Rappelant que ce moyen est souvent utilisé lorsqu'il existe des correspondances lexicales et syntaxiques entre le titre original et le titre traduit qui est souvent utilisé pour

²⁰⁵ Rey –Debove, J., *Le métalangage. Etude Linguistique du discours sur le langage*, Le Robert, Paris, 1997, p.276.

²⁰⁶ Lederer, M et Seleskovitch, D. *Interpréter pour traduire*, Didier, Paris, 1996, p. 7.

les DM descriptives comme pour les titres de films suivants (*Ali au pays des mirages* /,alī fī bilādi 'assar āb/), *le vent des Aurès* /rīh 'al'awrās /) :

(73) Les thèmes traités sont le déracinement et l'émigration (**Ali au pays des mirages** d'Ahmed Rached, 1978). (*petit futé*, p.95)

(112) *le vent des Aurès* de Mohamed Lakhdar-Hamina, 1967. (*petit futé*, p.95)

Dans l'exemple (73), Le titre « Ali au pays des mirages » évoque la même structure du titre de l'œuvre littéraire enfantine de Lewis Carrol « Alice au pays des merveilles ». Il s'agit du phénomène de l'*intertextualité*²⁰⁷ ou ce que Hoek (1982 : 185) appelle « Intertitularité » dans la mesure où le traducteur s'appuie sur son savoir culturel et encyclopédique pour produire le même effet sur le lecteur. Une telle reformulation sert à accrocher le lecteur.

Stratégie 2

Le report total par le procédé de la transcription qui est aussi utilisé aléatoirement, tantôt pour des DM opaques comme c'est le cas du titre de film qui représente le prénom du héros du film (*Noa* /nuwa/), et même pour les DM descriptives comme le titre du film (*Mechao* /mašahu/ « Conte »).

(68) *Mechaho* de Belkacem Hadjadj. (*petit futé*, p.95)

(123) *Noua* d'Abdellaziz Tolbi (1973). (*petit futé*, p. 95)

²⁰⁷ « L'intertextualité est la relation que le sujet d'énonciation met entre les textes qui sont ainsi en dialogue entre eux, se composant entre eux à travers la culture du sujet. », *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, 1994.

Par ailleurs, Il existe d'autres procédés traductologiques²⁰⁸ dans le domaine de la traduction filmique que nous ne pouvons pas exposer ici dans ce chapitre car nous nous sommes limité aux exemples de notre corpus.

4.1.4.4. Transfert des titres de journaux, de revues

On ne trouve pas de situations de transfert car la majorité des titres de journaux quotidiens ainsi que ceux des hebdomadaires et des revues cités dans notre corpus relèvent de la presse écrite en français. (194, 224, 226). Même un quotidien dont le titre, *El Moudjahid*, est transcrit de l'arabe (*'al muğāhid*), cité dans l'exemple (224) est aussi édité en français.

(194) Entre 1954 et 1962, il collabore aux revues *Entretiens*, *Progrès*, *Confluents* et *Lettres françaises* et commence à écrire des romans. Après 1962, de retour à Constantine, il travaille avec l'hebdomadaire *Atlas* et la revue *Novembre* et crée la revue *Promesses* avant (*petit futé*, p.110)

(224) Après des études à Alger et à Paris, il (Tahar Djaout) devient journaliste à *El-Moudjahid* et *Algérie Actualité* avant. (*petit futé*, p.113)

(226) de retrouver l'écriture dans le journal *Alger républicain* et de découvrir le militantisme à *Liberté*, journal du parti communiste algérien. (*petit futé*, p.113)

²⁰⁸ Nous référons à l'article de Penalver M., « Les procédés traductologiques des titres de films : Essai d'analyse sémiotico-linguistique français-espagnol », in *La traduction entre équivalence et correspondance- Actes du colloque international (Vol.III)*, Traduction humaine, traduction automatique, interprétation, Tunis, les 28, 29 et 30 septembre 2000, Sous la direction de Salah Mejri, Taïeb Baccouche, André Clas et Gaston Gross, Publication de l'Institut Supérieur des langues de Tunis, pp. 127- 145.

Le constat est pareil quand il s'agit des autres titres de la presse écrite en arabe comme le quotidien *El Khabar* /'al *ḥabar*/ « l'Information », sa traduction se résume à un simple exercice de transcription.

Ainsi, on peut rapprocher les titres de presses des noms de marques car le fait de les reporter tels quels en les transcrivant dans la langue d'arrivée est une façon de préserver la marque de fabrique. D'ailleurs, on reproduit le même mode de transfert lorsqu'il s'agit de traduire des titres des quotidiens étrangers vers l'arabe comme par exemple le titre du journal *Le Monde* se rend *لوموند / lūmūd* / tel quel et non pas *العلم /'al ,alam* /.

4.1.4.5. Transfert des titres de chansons

Le transfert des titres de chansons dans le guide touristique présente plusieurs situations :

1- L'auteur reporte les titres de chansons en les transcrivant (Wahran *Wahran, Fet elli fet*)²⁰⁹ sans aucune explication du sens comme dans les exemples (81) et (227) :

(81) Son premier grand succès, **Wahran Wahran**, repris plus tard par Khaled, célèbre sa ville et devient emblématique du raï. (*petit futé*, p.101)

(227) En 1970, il (Ahmed Wahbi), il célèbre son retour en Algérie en composant l'un de ses succès les plus retentissants **Fet elli fet**. (*petit futé*, p.101)

²⁰⁹ *Wahran Wahran* : « Oran Oran »

Fet elli fet : « le passé c'est du passé »

2- l'auteur reporte totalement les titres en les transcrivant mais il les accompagne d'une traduction mot à mot souvent mise entre guillemets ou parenthèses et quelquefois la forme origine et sa traduction sont juxtaposées l'une à l'autre. Le but est d'explicitier le sens du titre et de donner une idée aux lecteurs du propos comme dans (228) et (229) :

(228) *Ya rayah* (« le voyageur ») de Dahmane El-Harrachi, né en 1926, en est peut être la chanson la plus connue reprise au début des années 1990 par Rachid Taha. (*petit futé*, p.101)

(229) En 1991, il chante *ils ont dit que Hasni est mort* (*Gallou Hasni mat*) après la mort d'un chanteur portant le même nom que lui. (*petit futé*, p.116)

3- Quelquefois l'auteur a recours au procédé de **transposition** qui implique le changement de catégories grammaticales. En effet, dans l'exemple (230) la forme verbale en arabe *Qassaman* « jurons » est rendue par un SN composé d'un article défini et d'un nom commun « le serment » comme suit :

(230) Les paroles de *Qassaman*, « le serment », dont le caractère anticolonial a été conservé, ont été écrites en 1956 par Mufdi Zakaria. (*petit futé*, p.91)

4- L'auteur présente le titre équivalent lorsqu'il a été déjà auparavant traduit comme c'est le cas de l'exemple (231) du titre célèbre de la chanson du chanteur Idir « A vava Inouva ». La traduction littérale de ce titre donnera une structure qui ne correspond pas grammaticalement à la structure de la langue française. D'ailleurs ce titre a été traduit par P. Reesink en 1976 dans une forme équivalente exprimant un terme d'adresse qui exprime une forme d'affection entre le père et sa fille « Mon petit papa ».

(231) Il rencontre très tôt le succès avec *Avava Inouva (Mon petit papa)*, une berceuse que je ne vous chanterai pas ici mais que vous connaissez très certainement, reprise en 2003 en duo par Ahmed Mouissi et sa sœur Soraya ». (*petit futé*, p.116)

4.1.5. Transfert des DM d'événements

Il s'agit pour Grass²¹⁰ des pragmonymes qui englobent selon lui les praxonymes de Bauer (1998 : 58) qui sont « tous les noms utilisés pour désigner des faits et événements dont les déclencheurs, les responsables, les participants et les patients sont des êtres humains »²¹¹ et les phénonymes qui sont toujours selon Bauer « les phénomènes environnementaux échappant au contrôle des hommes qui sont livrés impuissants à leur emprise et contre lesquels ils ne peuvent (du moins pour l'instant) toujours rien faire ». (Bauer, 1998 : 58)

Nous avons dans le corpus principalement le groupe de praxonymes qui recouvre les noms d'événements historiques et religieux et d'actualités.

Nous trouvons aussi des noms d'événements dits *cycliques*²¹² qui reviennent toujours à la même date du calendrier. Les cycliques sont composés des noms de fêtes à caractère national ou religieux.

D'autre part, on trouve les événements *créés* qui sont des faits historiques, politiques ou sociaux organisés et planifiés par une volonté humaine. (les guerres, les opérations politiques, les manifestations culturelles).

²¹⁰ Thierry Grass, *Quoi ! Vous voulez traduire « Goethe » ?* Essai sur la traduction des noms propres allemands-français, 2001, p.243.

²¹¹ Bauer, G., *Namenkunde des Deutschen*, 1998, Berlin, Germaistische Lehrbuchsammlung Ban 21. (Cité par Grass et traduite par ses soins, *ibid*, p.243)

²¹² Selon la classification sémantique de G. Gross et F. Kiefer, « La structure événementielle des substantifs », in *Folia Linguistica*, XXIX, ½, Mouton de Gruyter, Berlin, 1995, pp. 43-65.

4.1.5.1. Les événements cycliques

Nous avons divisés les événements cycliques en 3 catégories :

- 1- les noms de fêtes religieuses
- 2- les noms de fêtes nationales
- 3- les noms de fêtes culturelles régionales

4.1.5.1.1. Transfert des noms de fêtes religieuses

Il s'agit de rendre compte des *realia i. e.* « les termes d'une langue étrangère désignant une réalité particulière à telle ou telle culture et qui sont utilisés tels quels dans la langue. »²¹³. Dans les exemples recensés, il s'agit de rendre compréhensibles des fêtes relatives à des célébrations religieuses propres à la communauté musulmane.

Pierre Bacheretti²¹⁴ analyse ces transferts de *realia* qui ne coïncident pas avec celles de la langue d'arrivée ou lorsque le lexique ou bien la structure de la langue d'arrivée ne permet pas une équivalence directe. Ainsi, il propose quelques solutions pratiques :

- 1) **la transcription** qui reste incompréhensible pour la plupart des lecteurs sans explications complémentaires.
- 2) **la transposition**, souvent satisfaisante, mais infidèle, et, parfois, dangereuse, du fait de l'identification de réalités semblables dans leur forme, mais foncièrement différentes. On qualifie aussi d'adaptation une forme de traduction libre qui rend le sens équivalent à de nouvelles formes dans la langue d'arrivée.

²¹³ Définition du *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 1994, p.397.

²¹⁴ Bacheretti, P., « Traduire ou Interpréter », in *La traduction : problèmes théoriques et pratiques*, Travaux 10, Cercle Linguistique d'Aix- En- Provence, publications de l'Université de Provence, 1993, pp. 207-230.

- 3) *le commentaire explicatif inclus*, qui, lorsqu'il s'avère possible, nous paraît la démarche à recommander, étant bien entendu qu'il doit être le plus bref possible et se fondre dans le mouvement du texte, le fil du récit ne devant être interrompu à aucun prix. (Bacheretti, 1993 : 210)

Dans les exemples étudiés, nous avons observé notamment l'emploi de la transcription des noms de fêtes sous forme d'emprunts et *le commentaire explicatif inclus* que Ballard (2001 : 112) appelle aussi **l'incrémentialisation** qui « consiste à introduire le contenu d'une note ou d'une forme de commentaire dans le texte à côté du nom propre ».

Pour Bacheretti le choix de telle ou telle démarche reste subjectif. Quelle place en effet, principale ou secondaire, occupe dans l'énoncé le terme à traduire ? Le facteur de la hiérarchisation informationnelle reste impératif pour suivre une solution plutôt qu'une autre.

Situation 1 : Le terme à traduire est au centre de l'énoncé et porte l'essentiel de l'information. La transcription est impérative avec si besoin l'adjonction d'une note explicative.

Situation 2 : Le terme à traduire n'intervient que de façon épisodique dans un énoncé qui porte sur autre chose. Il n'est pas essentiel à la transmission de l'information. Dans ce cas on a recours soit à une transposition ou soit au commentaire inclus.

En s'appuyant sur la notion de l'hiérarchisation informationnelle dans les exemples recensés, nous avons conclu que le terme à traduire en l'occurrence *le nom de la fête x* est au cœur de l'information. L'auteur transcrit d'abord la DM étrangère et construit donc ensuite tout un discours informatif autour de

la DM noyau « nom de fête x » sous forme d'un commentaire explicatif souvent en usage anaphorique comme le montrent les exemples (182) et (232) ci-dessous :

(182) Achoura. C'est le dixième de l'année. Il s'agit à l'origine de l'anniversaire de la mort de Hossein, le petit-fils du prophète, assassiné à Kebala en Irak en 680. (*petit futé*, p.73)

(232) Mouloud. Cette fête commémore la naissance de Mahomet. (*petit futé*, p.72)

Parfois, les transcriptions sont suivies aussi de leurs traductions mot à mot et mises entre parenthèses en usage anaphorique comme ci-dessous :

(103) Aïd El- Kebir. C'est la « **grande fête** » (*aid* = fête, *kebir* = grand) qui commémore le sacrifice d'Isaac par son père Abraham, obéissant à un ordre divin, lorsque Dieu, satisfait de sa soumission, lui envoya un bélier pour le remplacer. (*petit futé*, p. 72)

(183) Aïd El-Seghir ou **Aïd El-Fitr.** C'est « **la petite fête** » qui clôturé le ramadan. Les enfants sont habillés de neuf et reçoivent des cadeaux. (*petit futé*, p.73).

4.1.5.1.2. Transfert des noms de fêtes nationales

Nous appelons *fêtes nationales* des fêtes qui correspondent à des dates célébrées annuellement en Algérie. Quelques unes sont célébrées aussi le même jour dans le monde.

(233) Les jours fériés légaux sont **le jour de l'An** (1^{er} janvier), **la fête du Travail** (1^{er} mai), **la fête de la Révolution** (19 juin), **la fête nationale** (5 juillet) et **l'anniversaire de la Révolution** (1^{er} novembre). (*petit futé*, p.76)

Plusieurs situations peuvent se présenter :

Situation 1

L'auteur traduit par équivalence les noms de fêtes lorsqu'il s'agit des fêtes célébrées à l'échelle nationale et qui correspondent aux mêmes événements dans le monde. Il s'agit alors d'événements partagés comme par exemple *le jour de l'An* (1^{er} janvier) et *la fête du travail* (1^{er} mai). Ces dénominations existent dans les deux-langues cultures et sont célébrées à la même date.

L1

(1) „*ū* 'al-, *omāl*

(2) *ra's 'assana*

L2

la fête du travail

le jour de l'An

Dans l'occurrence (1), la langue arabe exprime la fête en nommant *les acteurs* du monde de travail d'où la dénomination „*ū* 'al-, *omāl* « la fête des travailleurs » tandis qu'en français on dénomme *l'action* en employant le substantif « le travail. » d'où la dénomination de *fête de travail*.

Dans l'occurrence (2), on dit en arabe littéralement *ra's 'assana* « tête de l'année » qui signifie « le début » ou « le commencement ». En français il suffit d'employer *jour de l'An* pour comprendre qu'il s'agit du 1^{er} janvier sans avoir même besoin de rajouter l'adjectif *premier* ou le nom commun *début* comme c'est le cas pour l'arabe.

Ainsi le procédé d'**équivalence** consiste à dépasser les simples correspondances lexicales comme le dit si bien F. Israël :

Les langues ayant toutes pour objet, par-delà leurs différences, de verbaliser le réel, l'essentiel est qu'elles rendent compte du référent visé sous le même angle, quelle

que soit par ailleurs la particularité de l'expression. (F. Israël, 2002 : 88)

Situation 2

L'auteur traduit la DM de fête d'origine par substitution d'un terme générique :

(3) La fête nationale (5 juillet)

Dans l'emploi (3) la forme choisie par l'auteur *la fête nationale* n'est pas la traduction de la DM de départ *īd' al-'istiqlāl* « la fête de l'indépendance ». L'auteur n'emploie pas l'équivalent *Indépendance* qui correspond à cet événement. Nous supposons que l'emploi de la date incomplète (5 juillet) n'est pas suffisant pour assurer le processus de la compréhension. Le rajout de l'année de l'événement (1962) déclenchera certainement l'interprétation en puisant dans la mémoire ou dans les propres compétences cognitives de chaque lecteur français notamment que l'histoire relie les deux pays ainsi que les deux peuples.

Situation 3

L'auteur traduit la forme origine en supprimant quelques éléments :

La fête de la Révolution (19juin)

L'événement du 19juin 1965 correspond au renversement du président Ahmed Ben Bella par un coup d'État orchestré par les militaires et remplacé par le colonel Houari Boumediene. Depuis, l'Algérie commémore cet événement sous la dénomination de *dīkrā 'al-tasṣīḥ 'al-tawrī*, c'est-à-dire « l'anniversaire du redressement révolutionnaire ». Par conséquent, il ne

s'agit pas d'une fête de la Révolution qui peut produire un amalgame avec l'anniversaire de la Révolution du 1er Novembre 1954.

4.1.5.1.3. Transfert des noms de fêtes culturelles

Nous avons classé sous cet ensemble toutes les fêtes folkloriques et propres à chaque région en Algérie. Le pays étant immense et les cultures si variées que les populations semblent célébrer différemment leurs pratiques culturelles, leurs productions, etc. D'ailleurs, on trouve des DM de fêtes énoncées tantôt en arabe et tantôt en berbère, tout dépend de l'origine de la population.

Nous avons observé deux situations de transfert :

Situation 1

Transcription des noms de fêtes avec acclimatation syntaxique comme le rajout de l'article défini (234). Aussi, une traduction mot-à-mot vient souvent se placer juste après la transcription (235). Les DM transcrites sont ensuite suivies d'un commentaire explicatif sous forme d'une note incluse dans la trame discursive (234, 235, 236,65).

(65) Moussem est une célébration religieuse régionale, organisée à date (à peu près) fixe autour d'un sanctuaire. Il est l'occasion d'un pèlerinage mais aussi de nombreuses manifestations folkloriques (foires, danses..) autour desquelles se retrouvent les différentes tribus de la région. (*petit futé*, p.73)

(234) La S'biba : Chaque année, pendant dix jours au moment d'Achoura (le dixième jour de l'année musulmane), Djanet est le théâtre d'une fête dont l'origine se perd dans la nuit des temps. On dit qu'elle commémore un accord de paix entre les tribus d'El-Mihane et d'Azzelouaz qui auraient décidé de mettre fin à des

décennies de guerre impitoyable à l'annonce de la victoire de Moïse sur les armées du Pharaon. (*petit futé*, p.318)

(235) Yennayer (*Tabburt useggas*, « la porte de l'année » en tamazight) est le mois correspondant à la première (*yan*) lune (*ayour*) de l'année. On célèbre le passage à la nouvelle année entre 11 et 13 janvier, en souvenir du début de l'année du calendrier julien instauré en 45 avant J.-C par Jules César, à une période de l'année où on risque la pénurie. (*petit futé*, p.76)

(236) La Ziarrha de Tazrouk. La fête a pris le nom du village où elle a lieu chaque première semaine d'août. A l'origine, il s'agissait d'une réunion qui se tenait pour célébrer le départ de la caravane de Moulay Abdellah vers le Niger. (*petit futé*, p.309)

Par ailleurs, nous tenons à souligner que les exemples (234), (235) et (236) représentent **des notes** insérées dans des carrés en couleur jaune et placées, contrairement aux notes infrapaginales classiques, à la marge du reste du texte. Cette présentation **de la note** dans le guide est très différente de la manière classique dans laquelle elle s'insère dans les textes littéraires ou, plus largement, dans les écrits souvent de nature didactique où l'auteur présente des objets ou des réalités nouvelles pour lesquels il n'existe pas d'équivalents adéquats dans la langue du lecteur-récepteur.

La pragmatique du texte touristique influe sur la manière de distribuer l'information en complément du texte de base présenté sur la page principale. Ces notes viennent souvent compléter une DM d'événement, de lieu ou des *realia* auparavant cités dans le discours suivi mais qui nécessitent une explicitation particulière. Nous retiendrons que la mise en note dans le guide a pour but l'information et l'explication à visée didactique.

Situation 2

Il traduit littéralement les noms des fêtes correspondant à des régions précises. Ainsi, il énonce au début le nom de lieu suivi ensuite du type de festivité célébrée. Par exemple dans la région de Boufarik (exemple 238), on célèbre « la fête des oranges ». Il y a une relation sémantique d'« appartenance » ou dirait-on de « localisation » entre un lieu et l'événement qui s'y déroule comme dans les exemples suivants :

(237) Biskra. **Fête du printemps**. Danses folkloriques qui miment souvent des combats guerriers et baroud. (*petit futé*, p.76)

(238) Boufarik. **Fête des oranges** en avril et en mai. Célèbre la fin de la récolte des fruits. (*petit futé*, p.76)

(239) Djelfa. **Fête du mouton** en juin. Courses hippiques, danses folkloriques, fantasias. (*petit futé*, p.76)

(240) Ghardaïa. **Fête du tapis** en mars ou avril. Fête artisanal et folklorique. (*petit futé*, p.76)

(241) Touggourt. **Fête de la datte** en mars ou avril durant la période de fécondation du palmier dattier. Courses de chameaux. (*petit futé*, p.77)

L1

ḡīd 'al- rabī

ḡīd 'al- burtuqāl

ḡīd 'al- kabš

ḡīd 'al-zarbiya

ḡīd 'al-tamr

L2

Fête du printemps

Fête des oranges

Fête du mouton

Fête du tapis

Fête de la datte

4.1.5.2. Les événements créés

On avait défini précédemment que les événements créés sont des faits historiques ou politiques ou sociaux qui sont organisés et planifiés par une volonté humaine. (les guerres, les opérations politiques, les manifestations culturelles).

Nous avons remarqué que ce genre de DM sont souvent traduites et notamment quand il s'agit des noms des batailles ou des guerres. Nous pensons que leur ancrage historique nécessite un réel besoin de les traduire car elles servent de jalons à la grande Histoire.

Nous avons deux situations de transfert :

Situation 1

Traduction partielle des DM d'événements dont la structure est semi-opaque. Il s'agit alors de traduire littéralement l'élément catégorisateur et de transcrire l'élément spécifique qui est souvent un nom de lieu comme dans les exemples suivants :

(116) A l'arrivée des Français, Mostaganem soutenue par l'émir Abd El-Kader résiste plusieurs années jusqu'à la **bataille de Mazagran**, en 1840. (*petit futé*, p.208)

(187) Dès septembre, une vague d'attentats vise les quartiers européens d'Alger et inaugure la « **bataille d'Alger** » qui durera un an. (*petit futé*, p.57)

Situation 2

Traduction complète des DM d'événements descriptives en utilisant la traduction littérale notamment quand il s'agit des DM d'événements partagés par l'ensemble des peuples comme *la Première guerre mondiale* ou *la Deuxième guerre mondiale* dans les exemples 185, 242 ci-dessous :

(185) Mais pendant **la Première Guerre mondiale**, les troupes algériennes sont composées de colons, de fils de colons et de tirailleurs algériens. (*petit futé*, p.55)

(242) Pendant **la Seconde Guerre mondiale**, la défaite de la France face aux Allemands et le débarquement anglo-américain en novembre 1942. (*petit futé*, p.55)

4.2. Bilan

Nous avons pu voir les différents procédés traductologiques utilisés dans le transfert des DM. Nous avons pu dégager quelques perspectives qui tiennent compte d'un côté du type de la DM et d'un autre côté de sa structure morphosyntaxique. Nous les résumons en cinq points :

1-La DM de personne est la catégorie qui résiste le plus à la traduction. Le procédé utilisé est la transcription sauf quand il s'agit des noms notoires qui possèdent leurs variantes orthographiques équivalentes dans chaque langue. (*Mohammed /Mahomet, Aïssa/Jésus, etc.*).

2-La DM de lieu présente un comportement différent, du fait qu'il s'agit du lieu pour lequel un guide touristique est conçu afin de le faire connaître et visiter. Ainsi, l'attention de l'auteur est particulièrement portée sur l'étymologie des noms et le rassemblement d'un maximum d'informations possibles pour le lecteur futur-touriste. Alors, on trouve trois procédés

omniprésents de transfert : la transcription, l'incrémentalisation ou le commentaire explicatif et la traduction littérale. Nous avons remarqué que le choix de l'auteur est aléatoire mais la nature des DM détermine particulièrement la manière de les transférer. Nous avons effectivement remarqué que les DM opaques sont souvent transcrites et les DM semi-opaques et descriptives sont partiellement ou entièrement traduites.

3-La DM d'institution est la catégorie qui accepte le plus la traduction. En règle générale, le procédé de traduction littérale et le procédé de la transposition sont les plus communément utilisés. Ceci s'explique certainement par le caractère d'engagement de l'institution, de par son type d'activité et de son ouverture aux autres institutions dans le monde (culturelles, administratives, politiques) ; notamment si on se place dans la perspective de la mondialisation économique et la réalité de nouveaux ensembles politico-géographiques ou multi-Etats comme l'Union européenne, la Ligue arabe, etc.

4-Les DM de référents produits de l'activité humaine présentent un caractère aux multiples facettes. Leur transfert dépend en effet du type de l'artefact en question. Nous avons une grande tendance à traduire les titres de films, ceux des œuvres romanesques, moins les titres de chansons. Les résultats sont donc instables et ne débouchent pas sur une règle d'usage. Toutefois, nous pouvons aussi suggérer une forte liaison entre la polylexicalité des DM de produits de l'activité humaine et le degré de leur traduction. Plus elles sont descriptives et polylexicales, plus elles sont susceptibles d'être traduites.

5-Enfin, la DM d'événement accepte souvent la traduction notamment quand il s'agit des DM d'événements créés (noms de guerres, noms de batailles). On utilise souvent le procédé de traduction littérale et aussi la transcription quand il s'agit notamment des noms de fêtes religieuses ou culturelles qui représentent des *realia* idiosyncrasiques propres au pays de la langue de départ

mais qui nécessitent souvent l'emploi d'autres procédés complémentaires comme le commentaire ou l'incrémentalisation ainsi que le procédé de la note. Nous avons en revanche relevé le procédé de l'équivalence qui est toutefois rares dans la traduction des DM en général.

CHAPITRE 5

LES STRATEGIES ENONCIATIVES DU TRANSFERT

Dans le chapitre 4 précédent, nous avons conclu que le recours aux procédés du transfert ne résout pas à lui seul les différents problèmes de situations de transfert. Nous avons examiné que les opérations de passage entre deux langues-cultures contraignent l'auteur à trouver d'autres moyens de reformulation de sens. Ainsi après avoir étudié le volet traductologique, nous examinerons dans ce chapitre les stratégies qu'on appellera désormais « stratégies énonciatives ». Elles relèvent de la ré-énonciation et consistent à analyser toutes les gloses métalinguistiques utilisées par l'auteur pour verbaliser le sens des DM ainsi que l'analyse des valeurs énonciatives véhiculées par la typographie, l'image et les illustrations qui jouent un rôle considérable dans l'explication et l'information du lecteur.

A chaque fois que l'auteur utilise une DM étrangère d'une personne, de lieu, d'un artefact, d'un événement ou d'une institution, on analysera les moyens qui s'offrent pour effectuer cette « opération de passage ». Nous vérifierons à cette occasion la validité de notre hypothèse de départ à savoir que « toute expérience cognitive peut être rendue et classée dans n'importe quelle langue existante. »²¹⁵, y compris l'expérience de nomination d'objets uniques qui sont appelés différemment dans chaque langue.

Dans la plupart des exemples analysés, l'auteur énonciateur a recours à des tournures énonciatives qui fournissent des représentations explicatives pour le lecteur. Au moyen de ces *stratégies énonciatives*, l'auteur locuteur se sert des

²¹⁵ Jakobson, *Essais de Linguistique Générale*, Les Editions de Minuit, 1963, p. 81.

gloses métalinguistiques pour éclaircir le sens de la dénomination qu'il emploie. En effet, quelques situations de communication entraînent un « recours au métalangage »²¹⁶, comme dans le cas du guide touristique. L'auteur emploie des mots de français pour nommer des entités uniques étrangères appartenant à une autre langue, en essayant de les transmettre au lecteur-décodeur.²¹⁷

Nous avons observé l'emploi de prédicats métalinguistiques de dénomination et de signification et aussi des marqueurs graphiques méta-énonciatifs (guillemets, parenthèses, virgules) qui permettent ainsi l'identification de la DM et qui servent à reformuler les dénominations étrangères dans la langue cible.

Il s'agit dans la plupart des cas de la modalisation autonome (dorénavant MA) qui est une configuration du dire dans laquelle un élément x se voit « connoté de son autonome » c'est-à-dire, dans le fil même du discours, il est dédoublé à la fois utilisé (en usage = x, signe standard) et montré (en mention = x', signe autonome)²¹⁸.

L'énonciateur produit spontanément des formes méta-énonciatives, c'est-à-dire renvoyant à « son propre dire » relevant de « l'autoreprésentation du dire en train de se faire ».

²¹⁶ « L'interprétation d'un signe linguistique au moyen d'autres signes de la même langue, homogènes sous certains rapports, est une opération métalinguistique qui joue aussi un rôle essentiel dans l'apprentissage du langage par l'enfant [...] Le recours au métalangage est une nécessité à la fois pour l'acquisition du langage et pour son fonctionnement normal. La carence aphasique de la « capacité de nommer » est proprement une perte du métalangage. » Jakobson (1963 : 54).

²¹⁷ « Quand les membres d'une communauté linguistique donnée parlent des langues des autres, ils se livrent à quelque chose qui, comme tout langage à propos du langage, est une forme de ce que les logiciens ont appelé « métalangage » ». Jakobson (1963 : 69).

²¹⁸ J. Authier-Revuz (1987) et (1992), *Les non-coïncidences du dire et leur représentation méta-énonciative*, Etude linguistique et discursive de la modalisation autonymique, Thèse de doctorat, repris dans (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi*.

5.1. Les formes métalinguistiques correspondant à un prédicat de signification

Sensible à la polylexicalité de la DM, le lecteur emploie le prédicat « signifier » ou des gloses de production du sens dans le but de réactiver le sens étymologique de la DM d'origine de deux manières : ou bien en traduisant mot à mot chacun de ses composants et il obtient ainsi une dénomination adéquate dans la langue cible ou bien en rapprochant la DM de son contexte d'origine.

5.1.1. Le prédicat « signifier »

x qui signifie « x' »

(243) La Kabylie : le nom de Kabylie vient de l'arabe Bilad Al-Qabail **qui signifie** « le pays des tribus », et chaque village de Kabylie est lui-même très souvent marqué par le nom de la tribu qui l'habite. (*petit futé*, p.174)

Dans l'exemple (243) l'auteur emploie la proposition relative « qui signifie » pour énoncer l'élément x'; le thème du discours est dans la traduction littérale, il est question d'un pays formé de tribus. On est dans une relation de synonymie.

x signifie x'

x aurait signifié « x' »

(244) Une pièce de monnaie trouvée en 1940 dans le quartier de la Marine montre qu'une ville a probablement été créée au VIIe siècle avant J.-C. sur le site d'Alger, probablement la légendaire *Ikosim*, une ville phénicienne qui aurait été fondée par vingt compagnons

d'Hercule; en grec, eikosi **signifie** vingt. Ikosim **aurait** également **signifié** « île aux mouettes ». (*petit futé*, p.136)

Dans l'exemple (244), le verbe *signifier*, sous les deux modalités exprimées successivement par l'indicatif puis le conditionnel, explique aux lecteurs le sens de la dénomination étrangère x telle qu'elle est énoncée dans la langue de départ.

x, dont le nom signifie x,

(61) *El Oued, dont le nom signifie rivière*, la ville aux 1000 coupoles comme l'avait surnommée Isabelle Eberhardt qui y a vécu vers 1898-1900, est la capitale du Souf, qui signifie aussi rivière, une région étonnante du nord du Grand Erg oriental, entre l'oued R'hir et la Tunisie. (*petit futé*, p.283)

(245) *Ain-Temouchent dont le nom* arabo-berbère **signifie** *Source des chacals* a connu très tôt un développement humain comme l'attestent les ossements découverts au début du XX siècle de celui qu'on appelle l'« homme de Rio Salado » (15000 ans). (*petit futé*, p.198)

Dans les deux exemples ci-dessus, les relatives fonctionnent grâce au « prédicat de signification » qu'elles contiennent comme des traductions conférant au-delà de leur sens la charge significative de ces DM étrangères. On y verra une remotivation de la signification étymologique des lieux étrangers que le lecteur aimerait découvrir lors de sa visite.

5.1.2. Le contexte

Dans les exemples suivants, la motivation des DM de lieu est sous-entendue dans la trame discursive. On relie le sens à la forme par un emploi non verbalisé par le prédicat « signifier » mais qui est cependant compris dans le contexte comme signifiant « *dont le nom rappelle, mérite bien son nom* ».

(246) A 30 km à l'ouest du centre d'Oran, la belle plage des Andalouses, **dont le nom rappelle** la conquête espagnole, est abritée à l'ouest par le cap Lindlès. ». (*petit futé*, p.196)

(197) A l'entrée des gorges, *le pont du Diable* **mérite bien son nom**, que l'origine en soit le bruit infernal que font les eaux à cet endroit ou l'habitude qu'on avait de jeter les opposants au bey du haut des grottes du Kef-Chkara ou rocher des Martyrs. (*petit futé*, p.233)

5.2. Les formes métalinguistiques correspondant à un prédicat dénominatif

Il s'agit des formes de la modalisation autonymique. L'énonciateur passe par « le dire extérieur » qui interfère dans son acte d'énonciation explicitement sous forme d'opération « d'emprunt », « de copie » (*x comme dit, comme l'appelle, comme le nomme, Ext.*) ou sans verbalisation de l'emprunt comme (*x, que Ext appelle, nomme, baptise*) ou sous forme de simples formes de couplages à interpréter en fonction du contexte discursif²¹⁹.

²¹⁹ Voir le rappel-inventaire des formes dans l'ouvrage de J. Authier-Revuz, *Ces mots qui ne vont pas de soi, Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Larousse, 1995 (3.2. chapitre IV)

Toutes ces formes mettent en « jeu les deux discours *l'Extérieur* et *le discours en train de se faire.* »²²⁰

Nous compléterons cette liste avec d'autres prédicats comme *doit son nom à, tire son nom de, prend le nom de..* qui expriment une relation dénominative entre une entité et son nom.

Dans la plupart de nos occurrences, il est question d'une relation qui existe entre un lieu (x) et les dénominations (x`1, x`2, x`3, x`4, etc.) assignées à ce lieu et données par les groupes de personnes qui ont occupé successivement ces territoires. Ainsi, l'auteur s'appuie sur des données historiques pour apporter le plus possible d'informations précises. D'ailleurs, il n'hésite pas à accompagner ces DM de lieux étrangers par des traductions mot à mot pour donner une idée de leur sens étymologique, un sens qui est sensé refléter l'identité des communautés ayant baptisé le lieu par l'évocation de leur langue, leurs croyances religieuses et leur façon de concevoir l'espace.

5.2.1. Formes à sujet non exprimé²²¹

Il s'agit des constructions impersonnelles et des formes de construction pronominales passives, (*appelé, baptisé, surnommé, dit*) qui se caractérisent par la « non-expression de l'agent du dire »²²².

« *x appelé x`1* »

(33) Juste derrière la place des Martyrs, l'ancienne partie défavorisée de la basse Casbah a été réaménagée lors de la percée de l'avenue du 1^{er} Novembre qui mène à la gare routière édifiée sur une vaste esplanade, à proximité de la place Mohamed –Ouanari

²²⁰ *Ibid*, p. 272

²²¹ *Ibid*, (cf. le schéma A, p. 276)

²²² *Ibid*, p.282.

ornée d'une fontaine aux lignes modernes **appelée** les Chevaux du soleil. (*petit futé*, p.141)

« x soit appelé x' »

(37) Il y a quelques siècles, s'étalait ici un lac salé suffisamment vaste pour que quelques villages **soient appelés** El-Marsa, « la rade », El-Mers, « le port », ou Aguelman, « le lac », montrant ainsi qu'on naviguait sur ses eaux. (*petit futé*, p. 263)

« x`1 plus communément appelé x`2 »

(34) République démocratique populaire d'Algérie (Al-jumhuriyah al-Jazaïriyah ad-Dimuqratiya ash-Sha'biyah) **plus communément appelée** Algérie ou Al-jazāir. (*petit futé*, p.9)

« x`1 également appelé x`2 »

(35) La corniche kabyle, **également appelée** côte de Saphir, est l'une des plus belles routes du littoral. (*petit futé*, p.181)

« x baptisé x`1 »

(30) Après 1838, la ville a été affecté au transport des produits en provenance ou en direction de Constantine et **baptisée** Philippeville en l'honneur de Louis Philippe, alors roi de France ; Aujourd'hui devenue Skikda, le port a toujours vocation commerciale. (*petit futé*, p.250)

« x surnommé x`1 »

(39) A Ternalen, le Keskès, **surnommé** ainsi en raison de sa forme rappelant le plat utilisé pour cuire le couscous, est le plus grand de ces tombeaux qui rappellent le tombeau de la Chrétienne près de Tipaza ou le Médracen près de Batna. (*petit futé*, p.209)

« *x`1 dit x`2* »

(40) Mosquée du Pacha : Construite à partir de 1792 par le bey Mohamed ben Othman, **dit** le borgne, avec l'argent reçu lors du rachat des prisonniers espagnols, elle était dédiée au dey d'Alger. (*petit futé*, p.196)

« *x`1 s'appelle x`2* »

(38) Située à 37 km au sud-ouest de Souk-Aharas, sur une petite route qui rejoint l'axe Guelma- Aïn Beida, Khemissa **s'appelait** Thubursicum Numidarium sous le règne de Trajan. (*petit futé*, p.254)

5.2.2. Formes à sujet exprimé

Il s'agit de formes où « le sujet du dire » est explicitement mentionné : soit il représente un SN sujet défini pluriel (*les Phéniciens, les militaires romains, les Turcs*), soit un individu déterminé (Npr) (*Bologuine Ibn Ziri, Isabelle Eberhardt*) soit encore un sujet indéfini circonscrit par un « on ».

Une relative :

« *x`1...que Ext appelle x`2* »

(32) Jijel est une petite ville dont la vocation agricole et la fertilité ont été reconnues par tous les envahisseurs qui se sont succédé ici. A commencer par *les Phéniciens* qui **l'appelaient** la petite Igligli et les Romains qui y ont très tôt établi un comptoir d'où partaient vers Rome les navires chargés de céréales cultivées dans les plaines des environs. (*petit futé*, p.181)

« *x`1...que Ext renomme x`2* »

(29) L'Empire ottoman s'est constitué à partir du XIV^e siècle lorsque des *Turcs* d'Asie centrale chassent les Seldjoukides puis les Byzantins et s'emparent de Constantinople (1453) qu'ils **renomment** Istanbul ou la Sublime Porte. (*petit futé*, p.46)

« *x1, x`1 comme l'avait surnommé Ext* »

(61) El Oued, dont le nom signifie rivière, la ville aux 1000 coupoles **comme l'avait surnommée** Isabelle Eberhardt qui y a vécu vers 1898-1900, est la capitale du Souf, qui signifie aussi rivière, une région étonnante du nord du Grand Erg oriental, entre l'oued R'hir et la Tunisie. (*petit futé*, p.283)

« *x que Ext nomme x`1* »

(28) En 952 après J.-C., le Berbère Bologuine Ibn Ziri, prince de la dynastie ziride à qui les Fatimides ont confié la gestion de cette région, fortifie et agrandit la petite cité qu'il **nomme** El-Djezaïr, nom qui sera déformé en Alger par les Catalans, et qu'on retrouve sur des cartes du XIII^e siècle. (*petit futé*, p.137)

« *x`1 qu'on a appelé x`2* »

(36) L'un des plus célèbres monuments d'Algérie, celui **qu'on a appelé** le tombeau de la Chrétienne. (*petit futé*, p.220)

« *x doit son nom à x`* »

(24) Bab El-Kermadine. Tout au bout de l'avenue de l'Indépendance. Constituée d'un mur percé d'une tourelle et ponctué de tours, « la porte des tuiliers » faisait partie, au nord-ouest, de l'enceinte de la Tagart de Youssef Ibn Tachfine qui a pratiquement disparu. Elle **doit son nom** aux fragments de poterie

qu'on retrouve dans le toub utilisé pour sa construction. (*petit futé*, p.203)

On peut aussi trouver la forme négative du prédicat dénominatif :

(25) A une bonne centaine de kilomètres avant le poste frontière, le poste Bidon V **ne doit pas son nom**, comme certains aiment à le répéter, à cinq bidons d'eau laissés au prisonnier abandonné dans cet enfer, mais à la cinquième balise déposée par l'expédition menée par les frères Estienne au milieu des années 1920. (*petit futé*, p.264)

« x *tire son nom de x`* »

(22) En 1850, un décret du président Louis-Napoléon Bonaparte ordonne le défrichage de cette zone qui prend son essor et devient officiellement Aïn El-Türk –la- Plage en 1931. Le lieu **tire son nom** des Janissaires qui avaient l'habitude d'y débarquer quand ils venaient assiéger Oran. (*petit futé*, p.196)

« *Ext donne le nom x`à x* »

(26) Quand *les Arabes* arrivent, tardivement parce qu'ils ont préféré les routes de l'intérieur, ils bâtissent une ville sur la colline Sidi Marwan à 2km du vieux centre délabré d'Hippone et lui **donnent le nom** de Bonna El-Hadelsa, Hippone « la neuve », ou Bled El-Anneb, avant de devenir Annaba, « les jujubiers ». (*petit futé*, p.244)

« x *porte le nom x`l* »

(23) Le chef almoravide Youssef Ibn Tachfine en fait sa capitale au XIe siècle, en 1079, développant autour de la forteresse et de la toute nouvelle Grande Mosquée une ville florissante qui **porte**

maintenant **le nom** Tlemcen, « la source », après avoir été appelée Taggart. (*petit futé*, p.199)

5.2.3. Formes hybrides (Dénomination multiple)

« x`1,... lui ont donné le nom de x`2, qui nomme x`3, ...porte le nom x`1....après avoir été appelée x`4 ...»

Il s'agit de cas d'imbrications des formes à sujet exprimé et de formes à sujet non exprimé. Souvent ces imbrications traduisent des cas de dénomination multiple. Il s'agit notamment des DM de lieu qui ont subi des changements de noms au fil du temps en fonction des peuples qui les ont occupés. Nous donnons l'exemple (202) ci-dessous :

(202) **Tlemcen**, la ville natale de « Momo » Benguigui dit Patrick Bruel, a été habitée dès la préhistoire avant d'être dirigée par des *militaires romains* qui lui ont donné le nom de **Pomaria** « vergers », ce qui laisse entrevoir la richesse agricole de la région. Au VII^e siècle, après J.-C., les Arabes musulmans se sont installés ici, menés par *Idris I^{er}* qui nomme la cité **Agadir**, « la forteresse ». Le chef almoravide Youssef Ibn Tachfine en fait sa capitale au XI^e siècle, en 1079, développant autour de la forteresse et de la toute nouvelle Grande Mosquée une ville florissante qui porte maintenant le nom **Tlemcen**, « la source », après avoir été appelée **Taggart**. (*petit futé*, p.199)

Dans les exemples précédents, les formes métalinguistiques sont toutes introduites par des prédicats de dénomination du type « *donner le nom de, nommer, porter le nom, s'appeler, être appelé, dénommer* » qui permettent d'introduire la dénomination du lieu en rappelant *l'acte du baptême* tout en inscrivant ses acteurs dans le discours :

Celui qui nomme : il est parfois explicitement énoncé dans le discours (*les Phéniciens, Les Turcs, Isabelle Eberhardt, Bologhine Ibn Ziri, les Arabes, les miliaires romains, Idris I^{er}*) mais parfois demeure indéterminé (le pronom « on »).

L'objet à nommer : il s'agit du lieu qui reçoit la dénomination (X). Il peut s'agir d'une ville, d'une cité, d'un édifice (mosquée, église, fontaine), d'un quartier, etc.

Le temps de la nomination : il s'agit notamment des indicateurs qui inscrivent la dénomination du lieu dans une époque donnée. Ceci est important, du moment que les dénominations du même lieu s'avèrent multiples en fonction des peuples qui les ont occupés. Dans les exemples précédents, on retient les indicateurs temporels suivants :

Les dates : (*en 1079, VII^e siècle, après J.-C*)

Les adverbes : (*maintenant, après*)

Le temps du verbe : (le présent de l'indicatif (*nomme*), le passé composé (*l'ont appelé*), l'imparfait de l'indicatif (*l'appelaient*))

Il s'agit de *la nomination performative* selon Lyons²²³ qui la distingue de la nomination dite *didactique* « La nomination didactique se manifeste dans des énoncés où on enseigne à quelqu'un `` qu'un nom propre particulier est déjà lié à un individu, un objet ou un lieu, par une convention préexistante``. La nomination performative se réalise dans l'énoncé performatif d'un acte de baptême, comme *je te nomme x, je te baptise x*, et consiste aussi à attribuer un Npr à une personne. »

Le recours à ces marqueurs métalinguistiques formés sur *appeler, nommer* introduisent des gloses qui contribuent à donner le sens par une relation de synonymie entre l'élément x et sa glose x'. Dans les exemples (28), (30),

²²³ Lyons, 1978, p.177.

(33), (36) et (37), x`1 est autonome et le prédicat caractérisé est autonome comme le produit d'un acte de nomination unique entre un lieu x (une cité, une ville, une fontaine, un monument, des villages) et sa dénomination x`1 (*El-Djezaïr, Philippeville, Les Chevaux du soleil, Tombeau de la chrétienne, El Marsa, ElMers, Aguelman*).

En revanche, dans l'exemple (202), on a un cas de nomination multiple pour un même lieu. On a d'abord la première dénomination x`1 (*Tlemcen*) puis x`2 (*Pomaria*), x`3 (*Agadir*) et x`4 (Taggart). Quant aux dénominations calquées « vergers », « la forteresse », « la source » à partir des dénominations suivantes *Pomaria, Agadir, Tlemcen*, elles sont mises en apposition. L'auteur traduit mot à mot le sens étymologique de la dénomination x, qui est soit d'origine berbère (*Agadir, Tlemcen*) ou latine (*Pomaria*) pour donner un aperçu de la nature du lieu habité (*forteresse, source*) ou de l'activité de son peuple (« vergers », ce qui laisse entrevoir la richesse agricole de la région).

Enfin, l'exemple (29) présente un cas de renomination (cf. l'usage du prédicat « renommer ») ; ceci souligne l'importance que revêt la connaissance historique des lieux et des peuples dans la compréhension des mécanismes de la dénomination multiple.

5.3. Coordination méta-énonciative : x ou x`

La question qu'on se pose est quel est le statut de la relation qui existe entre x et x` ? Peut-on inverser la relation sans changer le degré de la réception de la dénomination pour le lecteur ?

J. Authier-Revuz (1987) oppose des énoncés présentant une « alternative entre deux objets », désignés de façon transparente par le mot (exemple : *Prends un chapeau ou un parapluie*) à d'autres énoncés où il s'agit d'une

« alternative entre deux manières de dire » visant le même référent. Ces couplages verbalisent deux manières de dire ou de désigner un objet x.

Dans les exemples (247), (249) et (250) ci-dessous la nature de la relation qui lie les deux appellations correspond à une traduction, *le grand bassin* est la traduction du *Sahridj*, il s'agit alors de la même dénomination qu'elle soit énoncée en français ou en arabe, le référent est le même.

(247) Le grand bassin ou Sahridj. Aujourd'hui espace vert, le Sahridj date du règne de Youssef Ibn Tachfine qui l'a fait creuser sur le modèle d'un bassin marrakchi, probablement pour servir de réservoir et permettre l'alimentation en eau de la ville et l'irrigation des jardins et des vergers qui en ont fait la renommée. (*petit futé*, p.203)

(249) Aujourd'hui, la Calle ou El-Kala est toujours aussi bondée en été et on aime se balader le long du petit port et ses terrasses animées près de la jolie église de pierre blonde. (*petit futé*, p.252)

(250) Avec une superficie de 480000 Km², le massif du Hoggar ou Ahaggar est presque aussi étendu que la France. (*petit futé*, p.285)

Quant aux dénominations *la Calle*, *Hoggar* sont des transcriptions des dénominations arabes *El Kala* et *Ahaggar*. Cette relation qui existe entre la dénomination x de (L1) et x' de (L2) débouche sur *une relation à valeur explicative* qui sert à donner du sens aux appellations d'origine (appartenant à L1) en les traduisant en (L2). On remplacera volontiers dans ce cas « ou » par « c'est-à-dire », comme le souligne *la Grammaire du français classique et moderne*²²⁴ de R. L., Wagner et J. Pinchon qui « oppose plus nettement un *ou* indiquant suivant le contexte, = un choix, une alternative, un rapport

²²⁴ R.L., Wagner, J. Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1962.

d'exclusion'', à un *ou* _ à valeur explicative _ , capable d' _ alterner '' dans ce sens avec *c'est-à-dire..* » cité par I. Tamba (1987 : 17).

Dans l'exemple (248), il s'agit plutôt d'une hésitation entre deux orthographe pour un même lieu, *Monastère de Tibéhirine* ou *Tib-Harine* et en consultant d'autres sources portant sur le même lieu, nous avons trouvé une autre orthographe *Tibhirine*.

(248) Monastère de Tibéhirine (ou Tib-Harine) et Notre Dame de L'Atlas. Sept des neuf moines cisterciens qui avaient choisi de rester dans cette abbaye malgré la montée du FIS et les menaces ont été enlevés le 26 mars 1996 puis assassinés. (*petit futé*, p.173)

Dans l'exemple (197) *Kef-Chkara* ou *rocher des Martyrs* réfèrent au même point géographique, et ainsi les grottes qui dépendent de l'endroit appelé *Kef R Chkara* dénomination locale pratiquée par les habitants se trouvent bel et bien dans le *rocher des Martyrs*. S'agit-il alors de synonymes géographiques ? Dire que *Kef R Chkara* est synonyme de *rocher des Martyrs* sur le plan dénominatif ça serait une erreur, car *rocher des Martyrs* ne joue pas contrairement aux autres exemples le rôle de traduction mais celui d'une autre appellation. Il s'agit de deux appellations distinctes pour un même lieu qui sont reliés par « ou » et comme le souligne I. Tamba « *ou* conjoint soit deux *synonymes*, au sens étroit de deux appellations distinctes d'une même entité, (...) soit un terme et une périphrase renvoyant à un même objet de pensée. » (1987 : 21).

(197) à cet endroit ou l'habitude qu'on avait de jeter les opposants au bey du haut des **grottes du Kef-Chkara ou rocher des Martyrs**. (*petit futé*, p.233)

De ce qui précède nous retenons qu'il s'agit dans notre cas, d'une équivalence entre *x* et *x'* en tant qu'ils désignent le même objet. *Ou* dans *x ou x'* semble bien être une marque suffisante de l'interprétation d'une structure comme couplage de deux manières de dire.

5.4. Couplages de formes *x* (actuel *x*)

x, l'ancienne *x*

x (ancienne *x*)

x (ex-*x*)

Dans les exemples recensés, ces couplages manifestent une relation de hiérarchisation temporelle entre une dénomination actuelle en usage au sein d'une communauté et une autre dénomination historique portant sur un seul et même lieu. Il s'agit d'une même entité (le même lieu) connu dans un temps « T » bien déterminé dans l'Histoire sous forme d'une dénomination ancienne et qui a été rebaptisé dans une autre ère et par d'autres personnes comme l'attestent les exemples ci-dessous :

(251) Un peu plus à l'est, l'un d'entre eux, Ibn Rostome, fonde en 777 l'Etat rostomide à **Taahert (actuelle Tiaret)**, un royaume rapidement prospère qui s'étendait jusqu'à Fès, au Maroc. . (*petit futé*, p.269)

(156) Les ruines romaines d'*Announa*, **l'ancienne Thiblis**, sont situées à l'est de la route Canstantine-Annaba, à quelques Kilomètres au sud de Guelma. (*petit futé*, p.253)

(252)...en pénétrant dans la vieille ville par les ruelles encombrées à l'est de **la rue Didouche Mourad (ancienne rue de France)**. (*petit futé*, p.229)

(173) De là partent les rues les plus animées comme le boulevard de la Soummam (ex-Galliéni) ou **les rues Khemisti** (ex-Alsace-Lorraine) et **Larbi Ben-M'Hidi** (ex-Général-Leclerc ou d'Arzew). (*petit futé*, p.190)

(253) Le front de mer est desservi par les boulevards Zighout-Youcef et Ernesto-Che-Guevara qui partent de **la place des**

Martyrs (ex-du Gouvernement) proche de la Pêcherie. (*petit futé*, p.141)

Dans l'exemple (251), l'actuelle dénomination (*Tiaret*) est donnée comme liée à l'ancienne dénomination (*Taahert*) par le rapprochement de leurs phonèmes. Ce sont les Arabes qui ont assimilé la dénomination berbère (*Taahert*) en créant une nouvelle forme (*Tiaret*).

Dans l'exemple (156) la relation qui relie la dénomination actuelle (*Announa*) à la dénomination antique (*Thiblis*) est une relation de substitution. La ville possède deux appellations distinctes, l'appellation arabe *Anouna* et latine *Thiblis*.

Dans les exemples (252), (173) et (253), l'auteur met en relation des dénominations actuelles et les dénominations de l'époque coloniale française. Le préfixe *ex-* remplace l'adjectif *ancien*. On la trouve souvent utilisée devant le nom commun *rue* ou *place*. Nous pensons que le fait d'accompagner les dénominations actuelles par les dénominations équivalentes de l'époque coloniale est un choix qui vise à inviter le lecteur français à se souvenir du temps passé. On peut dire que l'élément *x`* sert de repère pour le lecteur.

5.5. Les marqueurs typographiques

Nous trouvons trois sortes de marqueurs typographiques qui sont les plus utilisés dans le guide : l'italicisation, les guillemets, les parenthèses, la majuscule.

5.5.1. L'italicisation

Autrefois, l'Italique marquait dans le champ de la dénomination le nom propre. Aujourd'hui il sert à marquer le titre de tout objet artistique que ce soit un objet métalinguistique (œuvres littéraires) ou sémiologique (tableau, sculpture, photographie)²²⁵. Dans le guide l'Italique est surtout utilisé pour marquer les DM de produits de l'activité humaine comme les titres d'œuvres énoncés originellement en français ou transcrits à partir des titres arabes ou berbères comme le montrent les exemples ci-dessous :

- **Titre de roman**

(18) Fadhma Aït Mansour Amrouche qui a écrit *Histoire de ma vie*, est née en 1913 à Tunis. Romancière algérienne de langue française, elle a défendu tout au long de sa vie la culture amazigh. (*petit futé*, p.109)

- **Titre de chanson**

(228) *Ya rayah* (« le voyageur ») de Dahmane El-Harrachi, né en 1926, en est peut être la chanson la plus connue reprise au début des années 1990 par Rachid Taha. (*petit futé*, p.101)

- **Titre de tableau**

(111) Au XIXe siècle, ce sont les peintres occidentaux qui ont mis en scène l'Algérie au travers notamment du courant orientaliste mis à la mode par des peintres comme Delacroix (*Femmes d'Alger dans leur appartement*), Fromentin ou Albert Marquet. (*petit futé*, p. 108)

²²⁵ « Il est d'usage d'employer l'italique lorsqu'on cite le titre d'un journal, d'une œuvre littéraire ou artistique, le nom propre d'un navire, d'un véhicule terrestre ou aérien (à l'exclusion du type ou de la marque) », Lexique des Règles typographiques en usage à l'Imprimerie Nationale, Paris, Imprimerie Nationale, 1990. (C'est nous qui soulignons.)

- **Titre de film**

(254) En 1975, le film de Mohamed Lakhdar Hamina, *Chroniques des années de braises*, reçoit la Palme d'or à Cannes et marque l'existence du cinéma algérien sur la scène internationale. (*petit futé*, p.95)

- **Titre de revue, journal**

(194) Entre 1954 et 1962, il collabore aux revues *Entretiens*, *Progrès*, *Confluents* et *Lettres françaises* et commence à écrire des romans. Après 1962, de retour à Constantine, il travaille avec l'hebdomadaire *Atlas* et la revue *Novembre* et crée la revue *Promesses* avant de prendre la direction de la culture au ministère de l'Information entre 1968 et 1972. (*petit futé*, p.110)

En revanche on ne retrouve pas l'apparition de l'italique dans le reste des DM (noms de personnes, de lieu, d'événements, d'institutions) qui sont marquées par d'autres marqueurs typographiques que nous présenterons ci-après.

5.5.2. Les guillemets

Jacques Drillon (1991 : 304)²²⁶ souligne que les guillemets supplantent l'italique pour désigner les objets uniques « non sémiologiques » comme les noms des navires, des édifices et quelques surnoms de personnes notoires :

« Les guillemets sont aussi employés pour désigner le nom propre des navires, des lieux publics (hôtels, restaurants, etc.) mais aussi le surnom des personnes célèbres : Le « Ville-de-Lyon », le « Claridge », Edward K. « Duc » Ellington.. »

²²⁶ J. Drillon, *Traité de la ponctuation*, Paris, Tel, Gallimard, 1991. (Cité par B. Bosredon, 1994 : 552).

Toutefois, ces règles sont souvent transgressées, car on observe dans le guide que les guillemets renferment souvent la traduction littérale des DM étrangères transcrites de l'arabe ou du berbère comme suit :

(66) A travers ses pièces qu'il écrit à partir de 1969 (*Al-Khobza*, « le pain », *Al-Lithem*, « le voile » ou *Al-Adjwad* « les généreux »). (*petit futé*, p.105)

(235) **Yennayer** (*Tabburt useggas*, « la porte de l'année » en tamazight) est le mois correspondant à la première (*yan*) lune (*ayour*) de l'année. (*petit futé*, p.76)

5.5.3. Les parenthèses

Dans *la Grammaire méthodique du français* (1994 : 95) « les parenthèses marquent également l'insertion d'un élément, plus ou moins court, détaché et isolé par rapport à la phrase. Obligatoirement doubles (ouverte et fermée), elles encadrent l'élément qui est appelé lui-même parenthèse et elles correspondent à une suspension mélodique à l'oral. Le groupe entre parenthèses possède sa mélodie propre, indépendante du discours où il est inséré ».

N. Catach (1994 : 73) souligne que « les parenthèses, sont à l'origine un signe éminemment « subjectif ». Il a toujours servi pour des appels, des prises de contact direct du locuteur, apostrophes, appositions, jeux de scène, parfois mise en valeur ». Dans notre corpus les DM sont mises en apposition et sont détachées par les parenthèses qui constituent une sorte de décrochage syntaxique dont la valeur sémantico référentielle varie d'un emploi à un autre :

1- Pour enfermer une traduction : (exemples 75, 198)

(75) ...**Mahomet (Mohamed)**, qui répand cette nouvelle doctrine à partir de 610.[...] Après avoir reçu la visite de l'ange **Gabriel (Djibrail)**, **Mahomet** entreprend de révéler une nouvelle religion qui se veut l'accomplissement des deux autres doctrines monothéistes du Moyen- Orient : le judaïsme et le Christianisme. C'est pourquoi **Abraham (Ibrahim)**, **Moïse (Moussa)** et **Jésus (Issa)** sont cités dans le Coran comme des prophètes. (*petit futé*, p.70)

(198) En face de la mosquée, on peut visiter le **Hamam Essebaghine** (hammam des Teinturiers) datant des Almoravides. (*petit futé*, p.202)

2- Pour enfermer une siglaison d'une DM (exemple 188) ou le contraire expliquer une siglaison précédant les guillemets (exemple 255) :

(188) En août, le FLN entérine au congrès secret de la Soummam (Kabylie) la création d'une Armée de libération nationale (**ALN**) dirigée par Krim Belkacem, du Conseil national de la révolution algérienne (**CNRA**) et du Comité de coordination et d'exécution (**CCE**). (*petit futé*, p.57)

(255) Fin 1944, des membres du PPA (**Parti populaire algérien**) mettent en place une organisation secrète paramilitaire prônant des actions dures. (*petit futé*, p.56)

3- Pour enfermer une dénomination ancienne (exemple 173, 169) ou au contraire la dénomination actuelle de la DM de lieu (exemple 170) :

(173) De là partent les rues les plus animées comme **le boulevard de la Soummam (ex-Galliéni)** ou **les rues Khemisti (ex-Alsace-**

Lorraine) et Larbi Ben-M'Hidi (ex-Général-Leclerc ou d'Arzew). (*petit futé*, p.190)

(169) Plus loin sur la côte, à 60 km seulement d'Alger, Boumerdès (Rocher Noir) en bordure d'une très grande plage a été presque complètement détruite par le tremblement de terre du 21 mai 2003. (*petit futé*, p.167)

(170) le 26 juillet, alors que se déroulent à Paris les Trois Glorieuses qui mettront fin au règne de Charles X, Bône (Annaba) et Bougie (Bejaia) se soumettent. (*petit futé*, p.50)

4- Pour exprimer une relation sémantique spatiale qui veut dire que la DM x se trouve à l'endroit (x) :

(48) En 972, après avoir vaincu la résistance des Omeyyades d'Espagne, Les Fatimides déplacent leur capitale de Mahdia (Tunisie) au Caire qu'ils viennent de faire tomber. (*petit futé*, p.44)

5- Pour citer les exemples des DM en relation avec le contexte dans l'exemple (203) il s'agit de DM de produit d'activité humaine (pièces de théâtre) :

(203) Abderrahmane Kaki (1934-1995) passe du français (*la valise, l'Oiseau vert*) à l'arabe dialectal compris par le plus grand nombre (*132 ans, Alguerrab oua Salihine*). (*petit futé*, p.104)

5.5.4. La majuscule

L'usage courant consiste à mettre une majuscule au début de chaque phrase et s'emploie également pour démarquer les noms propres et aussi les titres.

Dans le *Grand Larousse de la Langue Française* « la majuscule marque une coupe et s'emploie après un point final de phrase ou après des points d'interrogation ou d'exclamation qui jouent le même rôle, enfin au début de

chaque vers. On l'emploie aussi au début : a) d'un nom propre b) d'un titre »
(p.31)

Les DM étant des dénominations d'objets uniques reçoivent cette balise et c'est ce qui favorise leur isolation du reste du discours. Dans les exemples du corpus on note les usages ci-dessous :

✓ **Concernant les DM de personnes**

Quoique la majuscule n'existe pas en langue arabe ni en langue berbère, la forme francisée ou traduite de l'anthroponyme étranger transcrit est adaptée aux normes orthographiques et phonétiques du français dont l'emploi de la majuscule (*Mahamed, Mustapha Bou Mezreg, etc.*). Il s'agit de ce que Ballard (2001 : 28) appelle l'*assimilation phonétique et graphique*.

✓ **Concernant les DM de groupes de personnes**

Les noms de dynasties sont transcrits de la même façon dont on transcrit un Npr de personne en se conformant aux règles graphiques de la langue française qui consiste à mettre une majuscule à la première lettre (les Fatimides, les Almohades).

✓ **Concernant les DM de lieu**

Selon le *Guide de Toponymie Cartographique* (1989 : 21)²²⁷ tous les « noms propres ou communs ainsi que les adjectifs prennent une majuscule. Par contre en sont privés les articles même initiaux, les conjonctions, prépositions, adverbes, locutions prépositives ou adverbiales sauf initiaux. On écrit par exemple : *le Havre, le Grand Morin Riv., Crêt de la Neige, Chez Denis*.

²²⁷ *Guide de Toponymie Cartographique*, Bulletin d'information de l'Institut Géographique National, Imprimerie de l'IGN, Paris, 1989.

Les majuscules doivent porter les accents : *Étang des Bardoux, Île de Ré, l'Épine.* »

Toutefois, ces règles ne sont pas appliquées dans les exemples du corpus, notamment dans les noms communs qui entrent dans la composition des DM polylexicales (*Le cap Bordj El-Bahri, La place des Martyrs, Le boulevard Emir-Abdelkader*). Mais nous retiendrons que toutes les DM de lieu citées dans le guide comportent toujours une majuscule lorsqu'elles sont traduites (*Place des Martyrs*) ou transcrites (*La Kissaria, Boumerdès, Djamâa El-Kebir, Bab El-Kermadine.*).

✓ Concernant les DM d'événements

Le comportement de l'auteur du guide varie selon que la DM étrangère est empruntée telle quelle et transcrite ou qu'il s'agit d'un nom d'événement connu dans les deux langues et qui possède une forme équivalente dans chaque langue.

Dans le premier cas il s'agit d'une transcription de phonèmes étrangers donc soumis aux règles orthographiques de la langue française comprenant l'utilisation de la majuscule au début de chaque lexème comme le montrent les exemples (183) et (232) :

(183) *Aïd El-Seghir* ou *Aïd El-Fitr*. C'est « la petite fête » qui clôture le ramadan. Les enfants sont habillés de neuf et reçoivent des cadeaux. (*petit futé*, p.73).

(232) **Mouloud**. Cette fête commémore la naissance de Mahomet. (*petit futé*, p.72)

Dans le deuxième cas, il s'agit soit d'événements qui sont partagés par l'histoire des deux populations soit d'événements qu'on qualifiera d'universaux et qui possèdent une forme en arabe et en français, ce qui

explique l'usage conforme aux lois orthographiques de chaque langue (exemples 185, 186) :

(185) Mais pendant *la Première Guerre mondiale*, les troupes algériennes sont composées de colons, de fils de colons et de tirailleurs algériens. (*petit futé*, p.55)

(186) *La chute de Dien Bien Phu*, le 7mai, ouvre de grandes perspectives, notamment celles de lutte armée. (*petit futé*, p.57)

✓ **Concernant les DM de produit de l'activité humaine (Titres d'œuvres artistiques ou littéraires)**

1)- Elle apparaît au début du premier mot qui suit l'article défini (*le Fils du pauvre, la Valise, l'Oiseau vert*) lorsque l'œuvre est écrite en français.

2)- Elle apparaît au début du premier mot du titre écrit en français lorsque celui-ci ne contient pas d'article défini ou si le titre est une phrase (*Femmes d'Alger dans leur appartement, Minuit passé de douze heures*).

3)- Quant le titre écrit en français est composé d'un nom commun suivi d'un adjectif : seul le nom prend la majuscule (*l'Oiseau vert*).

4)- Quant le titre d'une œuvre écrite en arabe est transcrit en français, l'auteur met la majuscule pratiquement au début de chaque mot (*Boualem Zid El-Goudem, Alguerrab oua Salihine*) même si en langue arabe la majuscule n'existe pas. L'auteur accueille la forme étrangère en l'insérant dans le moule typographique de l'intitulation de la langue française (langue d'arrivée).

Pour conclure, les titres des œuvres sont hétérogènes et comme l'ont noté B. Bosredon et I. Tamba « les dénominations construites sont donc soumises à

des signalétiques spécifiques, c'est-à-dire qu'elles sont conditionnées par le domaine de référence auquel elles s'appliquent. On ne nomme pas une toile comme on intitule un livre, un film, une photographie d'art, *a fortiori* une pièce musicale même si, parfois, on peut observer l'existence de dénominations migrantes quelque peu décalées dans le domaine où on les utilise ». (1995 : 133)

5.6. Macrostructure et énonciation

Comme nous l'avons mentionné auparavant dans l'Introduction (0.6.1.), le guide touristique²²⁸ présente certaines spécificités qui ont un impact direct sur la présentation des dénominations et notamment sur leur énonciation. Nous rappelons ainsi que le choix de présentation du texte en rubriques et sous rubriques thématiques a des répercussions sur le choix des DM utilisées. Ainsi trouvons nous en effet sous chaque rubrique un type spécifique de DM.

Par exemple, la rubrique « **Découverte** » regroupe plusieurs sous-rubriques :

Histoire qui présente une liste de noms de personnes (politiques et/ou historiques), de groupes de personnes (noms de peuples, de gentilés, de dynasties), des noms d'événements historiques et des noms d'institutions.

Arts et culture riche en dénominations d'artistes et de leurs œuvres (films, chansons, romans, journaux, etc.)

Enfants du pays contenant une liste de noms de personnes dans le domaine de la littérature ou de la musique ainsi que les titres de leurs œuvres artistiques ou littéraires.

Cuisine d'Algérie donnant des noms de plats, de gâteaux et de boissons.

Autre rubrique : *Visite d'Algérie*. On y trouve essentiellement les DM de lieu des principales villes algériennes.

²²⁸ Pour illustration nous renvoyons à l'annexe 2 du corpus.

A côté de la structure en rubriques, il convient de rappeler le rôle important que jouent les illustrations d'images et des photographies incluses dans le corps du guide touristique. Ce sont des supports pragmatiques qui présentent visuellement des réalités et des sites étrangers cités dans la trame du discours suivi. Ainsi des photographies²²⁹ portant les titres suivants « Lions d'Oran », « Théâtre de verdure et château neuf », « Fort Santa Cruz », « Sur le front de mer », « Rue d'Oran » couvrent une page entière du guide dans la rubrique « Visite d'Algérie : Oran ». Elles présentent les référents et apportent aux DM des mêmes sites cités dans le discours suivi un contexte d'interprétation intéressant. Le rapport de l'image au texte est certainement une clé incontournable dans la présentation des nouveaux sites et leurs dénominations à des étrangers.

En effet, le lecteur étranger découvre des noms d'entités générales (noms de plats) ou uniques (noms de lieu) étrangères dont il ignore souvent à quoi ces réalités peuvent ressembler, les explications et les commentaires élaborés dans le discours suivi du guide n'atteignant jamais la plénitude sémantique dont le lecteur gratifie communément l'image.

Le lecteur ayant souvent du mal à prononcer ces DM étrangères transcrites est heureux de pouvoir visualiser ces noms de villes ou de plats exotiques sur une photographie. Et notamment lorsque l'auteur souvent sensible à la polylexicalité de la langue d'origine prend le choix de les énoncer ou les accompagner de traductions souvent littérales « Pont du Diable, La Place des Martyrs, La Grande Mosquée ». Le lecteur peut associer ainsi une image exotique à l'étrangeté des DM.

Tant de questions interpellent l'esprit du lecteur avant sa visite : A quoi «ça» ressemble ? Tel endroit, tel plat, telle fête folklorique ? On peut dire que le support image donne un avant-goût de voyage sous la forme d'échantillons d'expériences avant la grande découverte du vrai voyage. Ces dénominations

²²⁹ Voir *Image 9-Photographies de la ville d'Oran* dans l'annexe 2 du corpus

exotiques souvent écorchées deviennent tout à coup claires et visibles aux yeux du lecteur.

En parallèle, les cartes cartographiques et les schémas toponymiques qui suivent souvent la présentation d'un lieu dans le discours suivi, apportent à leur niveau des éléments de lecture et de compréhension indispensables pour l'orientation du lecteur.

Pour conclure, nous pensons que le texte plurisémiotique du guide touristique est bien adapté aux situations de transfert ou de ré-énonciation des réalités étrangères.

5.7. Bilan

Transférer une DM d'une langue à une autre, cela implique forcément un transfert culturel de la réalité qu'elle représente. De fait, un anthroponyme, un toponyme, le nom d'une activité ou d'un produit (film, roman, chanson, plat) sont des DM extrêmement liées à la culture du peuple qui les construit.

Chaque groupe humain locuteur d'une certaine langue possède une vision du monde qui le caractérise. Si donc la langue est indissociable de la culture, alors on ne peut pas réduire le transfert à un simple exercice de transcodage d'où la nécessité d'autres stratégies dites *énonciatives* qui stimulent l'activation du rôle de la mémoire collective et du savoir encyclopédique.

En effet, le texte touristique est utilisé dans le cadre d'un acte de communication dans un lieu donné, à un moment donné et a pour but premier la transmission de l'information afin de guider le lecteur lors de sa visite pour le pays de destination choisie dans le guide. Par conséquent, l'auteur utilise en plus des mots de la langue d'autres moyens communicationnels tels que les photographies, les couleurs, les cartes géographiques et notamment comme on l'a vu précédemment une typographie spéciale pour introduire ces DM étrangères aux lecteurs.

CHAPITRE 6

CHAÎNES REFERENTIELLES ET ANAPHORES

Nous avons vu dans les chapitres 4 et 5, les différents procédés et stratégies de transfert de DM. Nous voudrions examiner à une échelle détaillée c'est-à-dire « la microstructure » du fonctionnement de transfert au niveau des chaînes référentielles tissées autour de la DM étrangère. Comment la DM est reprise au niveau de la structure référentielle du discours suivi ? Entre le premier emploi et la formule anaphorique, quel est le fonctionnement de cette chaîne référentielle ? Nous voulons savoir s'il y a une relation entre la saillance des référents des DM et les chaînes référentielles et les reprises anaphoriques ?

Notre hypothèse est la suivante : Nous pensons qu'il y a un lien entre la saillance des référents des DM et leur degré de transfert. Ainsi plus le référent de la DM est saillant, plus la DM est objet de chaînes référentielles, mieux le transfert de la DM est accompli. Ce qui rend au final la DM tout à fait accessible et compréhensible au niveau du lecteur- récepteur.

Pour ce faire, notre analyse se déroulera en suivant deux étapes :

Etape 1 : On s'interrogera sur les questions de saillance référentielle ou d'accessibilité en s'appuyant sur les travaux des « topicalistes » à travers la théorie de l'accessibilité qui nous offrent quelques éléments de réponse intéressants. Il s'agit de voir quels sont les marqueurs utilisés par l'auteur pour

désigner les DM dans les chaînes référentielles du texte touristique ? Entre Npr, SN défini, SN indéfini, pronom personnel, SN démonstratif quels sont les marqueurs anaphoriques les plus récurrents ? Qu'est ce qui régule l'utilisation d'une expression référentielle plutôt qu'une autre ?

Etape 2 : D'un autre côté on s'interrogera sur le rôle interprétatif que jouent d'autres indicateurs lexico-syntaxiques dans la transmission du message au récepteur-lecteur du guide. Est ce que le traitement de ces indicateurs est le même pour l'ensemble des DM dans la trame du texte touristique ?

6.1. Rappel théorique sur la notion de « chaîne de référence » et anaphore

6.1.1. Définition

La notion de chaîne de référence a été élaborée, depuis 1975, par C. Chastain puis reprise par d'autres chercheurs comme F. Corblin (1985-1987-1991-1995), J.-M. Marandin (1988), M. Charolles (1987, 1988, 1994) et C. Schnedecker (1997).

Appelons chaîne anaphorique une séquence d'expressions singulières apparaissant dans un contexte telle que si l'une de ces expressions réfère à quelque chose, toutes les autres y réfèrent aussi. (C. Chastain, 1975 : trad. F. Corblin, 1995 : 151, cité par C. Schnedecker (1997 : 21))

On distingue la notion de *chaîne* de celle d'*anaphore* qui suffit communément à relier *deux* expressions référentielles. Dans une chaîne le nombre de maillons est supérieur à deux²³⁰. Selon C. Schnedecker (1997 : 9), ce critère

²³⁰ « Chaîne permet de dépasser les contextes de simple succession de deux termes auxquels se limite le plus souvent le linguiste qui sort du domaine phrastique ». (F. Corblin : 7) cité par Schnedecker (1997: 9).

numérique n'est pas trivial et il est nécessaire de prendre en considération d'autres critères comme par exemple la distance inter-maillonnaire ainsi que leur substance lexicale. En effet, plus les maillons sont rapprochés plus la chaîne référentielle est solide.

Quant au matériau lexical, il est *limité* dans la mesure où plusieurs études de corpus²³¹ montrent que l'emploi le plus fréquent des expressions est en premier lieu le **pronom**.

En second lieu, viennent les **anaphores nominales** qui interrompent « la chaîne de pronom » en restituant un nom. C. Schnedeker (1997 : 26) distingue deux catégories : des anaphores dites par le **genre lexical** qui se fondent sur des rapports d'implication sémantique, conventionnellement établis par le système de la langue comme les relations de synonymie (*le spectacle...la représentation*), d'hyponymie (*Un éléphant...l'animal / le pachyderme*) ou encore de supplétisme (*Il a juré...ce serment*).

La deuxième catégorie consiste en anaphores dites par le **genre discursif** qui traduisent des jugements contingents et subjectifs du locuteur par exemple en désignant une qualité (*ton directeur... Ce Sardanapale...*), un emploi métaphorique (*Des tabourets s'envolent... Ce bombardement...*) ou une propriété occasionnelle du référent (*...un homme malade, une femme triste et deux enfants cherchent un asile. Ils finiront par le trouver [...]. Nos errants...*).

²³¹ M. Ariel (1990) établit un pourcentage de 70,1 % de marqueurs dits de faible accessibilité référentielle dont le pronom. De son côté, G. De Weck (1991) relève des emplois qui vont du tiers des expressions référentielles (21,7 % dans les récits conversationnels) aux deux tiers environ (58,4% dans les narrations orales et 39 % dans les contes). Enfin, dans le type de corpus de texte explicatif et argumentatif étudié par B. Schneuwly (1998 : 132-133), le pronom personnel présente 39,7 % dans les textes informatifs, 32,5 % dans les textes argumentatifs réalisés par des élèves d'un niveau de 8^e.

Patrick Chareaudeau et Dominique Maingueneau (2002 : 49) distinguent entre une anaphore *fidèle* qui est une reprise lexico-syntaxique de l'antécédent avec un simple changement de déterminant : « *Un chien... Ce chien* » et l'anaphore *infidèle* quand l'anaphorique est lexicalement différent de l'anaphorisé comme dans « *Un chien...L'animal* ». Enfin, ils définissent l'anaphore dite *conceptuelle* ou *résomptive* comme une expression anaphorique qui résume le contenu de l'antécédent, ils citent l'exemple suivant: « *Les footballeurs français ont battu les Brésiliens. Cette victoire les a faits champions du monde.* »

En troisième lieu viennent les **Npr** qui servent à lever l'ambiguïté référentielle dans le texte et à hiérarchiser les référents notamment dans les situations multi-référentielles où se conjoignent plusieurs référents.

Par ailleurs, C. Schnedecker distingue deux autres types d'anaphores selon leur incidence sur l'interprétation, d'un côté les anaphores nominales *passoires* qui ne conditionnent pas le pronom personnel subséquent. Elles sont contingentes et permettent au locuteur d'apporter un « éclairage nouveau ». Dans les termes de J.-B. Grize (1990 : 48) elles désignent « l'ensemble de procédés discursifs qui doivent conduire l'auditeur-lecteur à inférer un jugement de valeur ». Dans ce cas, le locuteur n'a pas besoin de garder cette information ponctuelle dans sa mémoire à long terme.

De l'autre côté, les anaphores de *redénomination* qui sont des expressions « marquantes » *répètent* l'étiquette lexicale introduisant le référent. Elles servent d'ancrage référentiel et leur répétition facilite l'interprétation²³². Elles sont, contrairement aux anaphores passaires, neutres car elles désignent le référent « tel qu'en lui-même et non pas de manière contingente ».

²³² « D'une manière générale, la lecture d'une phrase anaphorique est plus rapide lorsque l'antécédent est répété plutôt que pronominalisé ». (M. Bianco (1992 : 95) cité par C. Schnedecker, p.31)

6.1.2. La théorie de l'accessibilité

La théorie d'accessibilité d'Ariel (1988, 1990, 1994, 1996) est basée sur la proéminence ou saillance de l'antécédent textuel et sa relation avec l'expression référentielle ainsi que sur le degré de la représentation mentale du référent accessible dans la mémoire de l'interlocuteur. C'est-à-dire que si le référent est saillant, le locuteur utilisera un marqueur dit de haute accessibilité référentielle et s'il ne l'est pas, le locuteur utilisera un marqueur de faible accessibilité référentielle. Ariel (1990 : 73) établit une échelle de marquage de l'accessibilité citée par Walter De Mulder (1997 : 140) comme suit :

Accessibilité minimale

- a. Nom propre + modifieur
- b. Nom propre complet
- c. Description définie étendue
- d. Description définie simple
- e. Nom patronymique
- f. Prénom
- g. Démonstratif d'éloignement + modifieur
- h. Démonstratif de proximité + modifieur
- i. Démonstratif d'éloignement (+SN)
- j. Démonstratif de proximité (+SN)
- k. Pronom accentué + geste
- l. Pronom accentué
- m. Pronom non accentué
- n. Pronom clitique
- o. Marqueurs d'accessibilité très élevée (trous, réfléchis, marques d'accord, trace qu-, etc.)

Accessibilité maximale

La proéminence est déterminée par plusieurs facteurs que Walter De Mulder (1997 : 139) résume en deux points :

1. La saillance inhérente à certaines entités mentales : les représentations mentales de certains participants du discours (surtout le locuteur et l'interlocuteur) et de certaines entités discursives (les humains, les entités topicales²³³ ou thématiques ou les sujets) sont plus saillantes que celles d'entités non présentes, non-topicales ou non thématiques, non sujet ou non-humains.
2. La concurrence d'antécédents possibles, plus il y a d'antécédents possibles, moins chacun d'entre eux est accessible. C'est le cas comme nous verrons des situations dites « multi-référentielles ».

Et il explique par ailleurs que la relation entre l'antécédent textuel et l'expression référentielle détermine l'accessibilité de deux façons :

- 1- l'accessibilité diminue au fur et à mesure que s'accroît la distance entre l'expression anaphorique et un antécédent éventuel.
- 2- l'accessibilité s'accroît au fur et à mesure que s'accroît aussi la cohérence (« l'unité ») entre la phrase comportant l'antécédent et la phrase-hôte de l'anaphore.

Il découle de ces explications que plusieurs facteurs rentrent dans l'identification des référents, au côté de l'informativité des expressions référentielles on doit tenir compte aussi des paramètres de l'accessibilité de la représentation mentale du référent ainsi que sa pertinence. Walter De Mulder

²³³ Catherine Schneidecker considère que (1997 : 64) la notion de *topique* est complexe. En effet, elle renvoie aussi bien à ce « à propos de quoi » porte le discours (*the aboutness*) qu'aux informations anciennes ou supposées connues du récepteur (*cf. la partition en thème/ rhème*) qu'aux données « actives » que celui-ci est censé avoir à l'esprit au moment où il interprète un message.

cite un exemple de Mehler et Dupoux (1987) qui explique l'application de cette théorie quant à l'identification du référent du pronom « il » dans l'énoncé suivant :

« Le directeur licencia l'ouvrier parce qu'il était un communiste convaincu »

La représentation mentale du sujet SN « le directeur » est celle d'un référent humain, le pronom *il* signale que la représentation mentale du référent est hautement accessible. Mais dans un pays capitaliste, on rattachera *il* plutôt à la représentation mentale correspondant à « l'ouvrier ». Ce changement interprétatif est expliqué par le paramètre pragmatique de pertinence d'Ariel c'est-à-dire que pour interpréter cet énoncé nous cherchons l'interprétation la plus pertinente et la plus directe qui donne le maximum d'effets cognitifs pour le minimum d'effort. Ainsi en identifiant le référent de *il* et celui de *l'ouvrier*, on obtient en pays capitaliste, une explication du licenciement de l'ouvrier et donc un effet cognitif supplémentaire par rapport à l'interprétation selon laquelle le référent de *il* serait identique à celui de *le directeur*.

Nous verrons dans le guide que les paramètres pragmatiques qui participent à l'accessibilité de l'identification des référents sont notamment « voulus » et « visibles » de sorte que le lecteur ne produit aucun effort de lecture en bénéficiant d'une représentation mentale en quelque sorte « stratifiée » par l'auteur. L'organisation textuelle contribue fortement à la mise en place de stratégies communicatives jouant un rôle cognitif important dans l'identification des référents.

6.2. L'organisation textuelle détermine le choix des expressions référentielles des DM dans le guide touristique

Dans la situation de communication du guide touristique, l'auteur s'adresse à un interlocuteur qui possède moins d'informations voire même aucune sur le

pays concerné. L'auteur cherche par conséquent à trouver une façon de désigner le méconnu ou l'exotique pour que le récepteur comprenne de quoi il s'agit. Il utilise donc un texte homogène et stratifié par l'emploi de rubriques centrales et sous-rubriques qui déterminent le choix des DM ainsi que la manière de construire des chaînes de référence à propos des objets énoncés.

Ainsi, on trouve à titre d'exemples sous la rubrique « Visite de l'Algérie »²³⁴ la description de grandes villes d'Algérie. Chaque ville est présentée d'une manière détaillée qui relate l'histoire des personnages historiques ou des peuples qui l'ont marquée. On trouve ainsi la référence centralisée sur le lieu concerné et toutes les expressions anaphoriques qui suivent sont coréférentielles et portent uniquement sur le premier référent introduit au début du texte ; il peut être qualifié de référent « leader »²³⁵ comme dans l'exemple (257) ci-dessous où la dénomination du référent leader est *Alger*. Lui succèdent ensuite toutes les autres expressions référentielles qui lui sont corollaires (*la ville, la blanche, la baie*, les pronoms (*le, y*), *El Djezair, bahdja* (la radieuse), *Gzir, la légendaire Ikosim, une ville phénicienne, Ikosium, l'Icosium romaine, marque du participe passé (restée)*, *la ville, marque du participe passé (devenue) + pronom (elle), la petite cité, EL Djezair, Alger, le pronom (elle)*).

(257) **Alger El Djezair**. Qu'on connaisse ou non **la ville** on ne peut s'empêcher de lui accoler « **la blanche** » ce qu'on croit devenu un lieu commun sans fondement tant l'actualité des vingt dernières années nous a brouillé l'imaginaire. Et pourtant c'est avec une certaine émotion qu'on découvre que le blanc n'a pas terni et qu'il illumine **la baie** d'un éclat rendu inoubliable par quelques touches de couleurs intenses. Et puis quand vient le soir **la ville** se farde de

²³⁴ Voir un extrait de la présentation du texte portant sur la ville d'Alger dans l'annexe 2 du corpus.

²³⁵ Nous empruntons ce terme à C. Schnedecker (1997 : 68) qui le définit comme étant potentiellement « un référent doté d'un nom propre, également sujet et agent ayant déjà fait l'objet de mentions préalables dans le contexte. »

mauve, de rose ou de bleu pâle. **Belle alanguie** au fond de la baie qu'on escalade par des ruelles tortueuses, des escaliers ou de grandes avenues débordant de vie, **Alger** est et reste l'une des villes les plus séduisantes qui soit. Et même si de tentaculaires banlieues aux barres bétonnées déprimantes pour ceux qui y vivent difficilement cherchent à l'étouffer, on a qu'une envie : y revenir, et vite...

El-Djezair, le nom arabe d'Alger quelquefois surnommée **bahdja** (la « radieuse »), dériverait du mot Kabyle « **gzir** » et fait référence aux « quatre îlots qui fermaient l'entrée de la baie d'Alger. Une pièce de monnaie trouvée en 1940 dans le quartier de la Marine montre qu'une ville a probablement été créée au VII^e siècle avant J.-C. sur le site d'Alger, probablement la **légendaire Ikosim, une ville phénicienne** qui aurait été fondée par vingt compagnons d'Hercule ; en grec, eikosi signifie vingt. **Ikosim** aurait également signifié « île aux mouettes ». Mais on connaît mieux **l'Icosium romaine** dont les vestiges posent les limites entre l'actuel Lycée Emir-Abdelkader, le square Port-Saïd, la mosquée Ketchaoua et le quartier de la Marine. Longtemps **restée** un petit port, **la ville** commence à se développer quand **elle** est intégrée à l'Empire romain en 146 après J.-C. **Devenue** siège d'un évêché **elle** est occupée par des Béni Mezghana, des agriculteurs qui entretiennent des relations commerciales avec d'autres ports de la Méditerranée quand arrivent les premiers Arabes et leur nouvelle religion. En 952 après J. ; C., le Berbère Bologuine Ibn Ziri, prince de la dynastie ziride à qui les Fatimides ont confié la gestion de cette région, fortifie et agrandit **la petite cité** qu'il nomme **El-Djezair**, nom qui sera déformé en **Alguer** par les Catalans et qu'on retrouve sur des cartes du XIII^e siècle. Pendant les siècles suivants, **Alger** est dominée tour à tour par les vainqueurs des luttes pour le contrôle du Maghreb et de la Méditerranée. Entre les Xe et XV^e siècles, **elle** passera ainsi brièvement sous les bannières hammadite,

almoravide, almohade, hafside puis abdelwadide et zianide, le XIVE siècle étant celui des Marinides. (*petit futé*, p.136)

En parallèle, sous la rubrique « Enfants du Pays »²³⁶ on observe une densité de chaînes référentielles autour de l'anthroponyme, il s'agit plutôt d'un personnage littéraire ou non. C'est un modèle de texte qui représente une bibliographie résumée de personnalités appartenant au monde de la culture ou à d'autres secteurs. Dans ce cas on parle de texte dit « mono-référentiel »²³⁷ comme dans l'exemple (258) où la DM du référent leader (*Albert Camus*) est suivie d'autres expressions référentielles qui le réinstancie (*le prix Nobel de littérature, Orphelin de père, le pronom (il)*).

(258) Albert Camus. Le prix Nobel de Littérature 1957 est né en 1913 à Mondovio en Algérie. **Orphelin de père**, il passe son enfance dans le quartier algérois de Belcourt avec sa mère, femme de ménage. Au Lycée Bugeaud **il** découvre la philosophie qu'**il** décide de continuer à étudier. Au début des années 1930, **il** écrit avec des amis *Révolte dans les Asturies* une pièce de théâtre interdite. (*petit futé*, p.109)

Toutefois, ce trait « mono-référentiel » omniprésent dans la structuration énonciative du guide est quelquefois rompu dans la rubrique intitulée « Histoire »²³⁸, où on trouve pêle-mêle des anthroponymes, des noms de peuples ou de gentils, des toponymes, des noms d'événements. On parlera d'un site d'énonciation « multi-référentiel ». Cette multiplicité référentielle produit ce qu'il est convenu d'appeler « une compétition référentielle » (Ariel,

²³⁶ On trouvera un extrait de cette rubrique dans l'annexe 2 du corpus.

²³⁷ Terme employé par Catherine Schnedecker., 2005, « Les chaînes de référence dans les portraits journalistiques : éléments de description », in *Travaux de Linguistique*, n°51, pp. 85-133. Elle étudie dans cet article l'expression de la coréférence dans les portraits journalistiques sur un corpus constitué de textes présentant des personnalités extraits du journal « Le Monde ». Elle emploie ce terme pour parler de ce type de textes qui sont généralement centrés sur un personnage. En d'autres termes, ils sont « mono-référentiels ».

²³⁸ Voir la présentation de cette rubrique dans l'annexe 2 du corpus.

1990), ce qui peut gêner l'emploi de certaines expressions référentielles et entrave l'interprétation.

(259) A partir de 650, la dynastie des Omeyyades, établie à **Damas**, relance la conquête du **Maghreb**. En 670, **Sidi Oqba Ben Nafi** fonde la ville sainte de **Kairouan**, future base d'où s'élanceront les assauts contre **les Byzantins**. Parfois soutenue par **les Byzantins**, la résistance berbère s'organise autour, entre autres, du **roi chrétien Kosaila** et de la **Kahina**. **Oqba** meurt en 683 au cours d'une embuscade tendue par **Kosaila** dans la région de **Biskra**. Mais trois ans plus tard, c'est le chef berbère qui est tué pendant la **bataille de Mesus**. En 692, **Hassan Ibn Naaman** est envoyé à la tête d'une armée pour reprendre la conquête de l'**Ifriqya**. En 694, **Hassan** reprend **Carthage** mais se heurte à **l'armée berbère de la Kahina** qui le battra à **Oued Nini**. Finalement, en 710, la résistance de **la Kahina** est vaincue : la route de l'Atlantique, atteinte en 705, est grande ouverte. **Moussa Ibn Nosair**, nommé premier gouverneur de l'**Ifriqya**, poursuit la politique d'islamisation maintenant défendue par les berbères. (*petit futé*, p.44)

Dans l'exemple (259) la multiplicité référentielle donne lieu à une compétition référentielle particulièrement intéressante, on peut distinguer au côté des référents leader, des référents dit « mineur » ou « outsider » et des référents « challenger »²³⁹ qu'on peut classer dans le tableau ci-dessous :

²³⁹ Selon C. Shenedecher (1997 : 68), un référent « challenger » est en compétition avec le référent leader est « celui des référents d'une situation multi-référentielle qui réunit l'ensemble des caractéristiques suivantes : être dénommé par un Np, être sujet syntaxique et agent sémantique, avoir été préalablement activé dans le contexte. »

Référent « leader »	Référent « mineur »	Référent « challenger »
<i>Sidi Okb Ben Nafia</i>	<i>Damas</i>	<i>Hassan Ibn Naaman</i>
	<i>Maghreb</i>	
	<i>Kairouan</i>	
	<i>les Byzantins</i>	
	<i>Biskra</i>	
	<i>roi chrétien Kosaila</i>	
	<i>Kahina</i>	
	<i>bataille de Mesus</i>	
	<i>Ifriqya</i>	
	<i>Carthage</i>	
	<i>l'armée berbère de la Kahina</i>	
	<i>Oued Nini</i>	
	<i>Moussa Ibn Nosair</i>	

On conclut selon les résultats de ce tableau que la catégorie référent « faible » est plus répandue par rapport aux deux autres catégories. Ceci explique que la nature du texte de la rubrique « Histoire » qui traite diverses informations historiques se répercute sur l'enchaînement des maillons référentiels. D'ailleurs on se demande si on peut encore parler dans quelques cas de « chaîne » vu que le nombre de maillons n'excède pas deux. C'est dans ces cas de figures qu'apparaissent justement les référents outsider car ils peuvent être évacués à tout moment de la mémoire de l'interlocuteur.

6.3. Le fonctionnement des chaînes de référence des DM dans le guide touristique

Dans le corpus on trouve un déroulement référentiel hétérogène, la distance entre les maillons est moins importante dans les textes « mono-référentiels » que dans les textes « multi-référentiels » où l'entrecroisement des référents perturbe l'enchaînement des maillons. Que se passe-t-il cependant au niveau de l'interprétation du locuteur ?

En ce qui concerne la substance lexicale des chaînes référentielles, on retrouve presque le même marquage que l'échelle universelle d'accessibilité d'Ariel. On trouve le pronom qui marque la majorité des expressions référentielles de reprise, et toutes les autres expressions à tête nominale soit SN défini, SN indéfini, SN démonstratif et DM (personnes, lieux, événements, etc.). Ces marqueurs sont distribués différemment selon, qu'il s'agit du type de la DM et de l'emplacement pragmatique où elle figure. Ainsi nous étudierons des exemples de chaque catégorie de DM à part et en fonction du site d'énonciation, c'est-à-dire dans un emploi monoréférentiel ou multiréférentiel. De plus nous verrons que le paramètre de saillance régule la distribution des marqueurs.

6.3.1. DM de personne (désormais DMP)

➤ *Dans un emploi monoréférentiel*

En effet, dans l'exemple (260) la DM de personne (DMP₁) (*Cheb Mami*) qui est le nom d'une célébrité artistique (de scène) désigne une entité dotée des traits /+humain/. Elle est suivie du nom complet (prénom+ nom de famille) (*Mohamed Khelifati*) puis d'un SN défini (Adj. possessif + nom) (*Son pseudonyme*) ensuite d'une série de pronoms (*il*) répartis dans tout le reste du

texte sauf dans l'avant-dernière phrase ou l'on retrouve un autre SN défini (Adj. possessif + nom) (*Sa consécration*). On peut schématiser comme suit les chaînes référentielles dans l'exemple (260) :

(260) *DMP₁.Nom complet₁....SN défini₁ il₁...il₁...il₁...le₁...il₁...il₁...il₁...SN défini₁....il₁*

(260) **Cheb Mami. Mohamed Khelifati** est né en juillet 1966 à Saïda, au sud d'Oran. **Son pseudonyme Mami** peut dériver de Mohamed mais signifie également « le même » en dialecte oranais, et c'est vrai qu'**il** a toujours l'air d'un gamin, peut être en souvenir de ses débuts dans des fêtes familiales à l'âge de 12ans. Précédé d'une déjà bonne réputation, **il** apparaît pour la première fois à la télévision algérienne en 1982 où **il** chante *El-Marsam* (« le refuge »), un classique oranais des années 20. On **le** découvre en France en même temps que le raï juste avant qu'**il** ne rentre au pays pour effectuer son service militaire pendant lequel **il** réussit à continuer à chanter dans les réunions militaires. En 1989, de retour à Paris, **il** se produit à l'Olympia mais **il** ne rencontre pas encore le même succès auprès des médias français qui trouvent **sa** musique un peu trop « algérienne ».

En 1991, **il** enregistre *Let me raï* à Los Angeles mais c'est avec *Saïda*, produit en 1994, qu'**il** se fait plus largement connaître. Cette même année, **il** épouse une Néerlandaise et **s'**installe en Europe. **Sa consécration** arrive en janvier 2001 lorsqu'**il** ouvre en compagnie de Sting la finale du Superboy américain. (*petit futé*, p.118)

Si on se réfère à l'échelle d'accessibilité d'Ariel on voit bien que l'exemple (260) confirme ses résultats on obtient ainsi :

Accessibilité minimale

-Nom propre + modifieur

-Nom propre complet

-SN défini

-pronom

-SN défini

-Pronom

Accessibilité maximale

Dans l'exemple (261) la DM de personne (désormais DMP_1) est suivie d'autres expressions référentielles distribuées selon le schéma suivant :

(261) DMP_1 .SN défini... il_1 ... il_1 ... il_1 ... le_1 ... DMP_1 ... il_1 ... DMP_2 ... il_1 ... il_1 ... DMP_1

(261) **Mohamed Dib. L'écrivain algérien le plus prolifique**, mort le 2 mai 2002, est né à Tlemcen en 1920, au sein d'une famille bourgeoise ruinée. Après ses études à Tlemcen puis à Oujda au Maroc pendant lesquelles il se consacre déjà à la poésie, il devient instituteur, comptable, puis interprète anglais – français auprès des armées alliées. La Seconde Guerre mondiale terminée, il passe quelques années à dessiner des tapis avant de retrouver l'écriture dans le journal *Alger républicain* et de découvrir le militantisme à Liberté, journal du Parti communiste algérien. En 1952, il publie son premier roman *la Grande Maison*, suivi de *l'Incendie* et *le Métier à tisser* (réed. Le Seuil, 2001) sa célèbre trilogie. On le considérait déjà, à l'époque, comme le précurseur du roman national algérien. Aragon disait d'ailleurs que « l'audace de Mohamed Dib c'est d'avoir entrepris comme si tout était résolu, l'aventure du roman national de l'Algérie ». En décembre 1955, il signe avec deux cents Algériens et métropolitains le manifeste

Fraternité algérienne qui espère un « rapprochement entre les deux populations ». En 1959, **Mohamed Dib** est expulsé de **son** pays après la parution d'*Un été africain*. **Il** s'installe alors à Mougins, la région d'origine de **son** épouse Colette Belissant. Après l'indépendance, **Mohamed Dib** revient au surréalisme et à la mythologie sans cesser de se pencher sur le devenir de l'être humain. A découvrir parmi **ses** nombreux textes, recueils de poésie et pièces de théâtres publiés, les romans les plus récents *le Sommeil d'Eve* (1989), *Neiges de marbre* (1990), *l'Infante maure* (1994), *l'Arbre à dire* (1998). (*petit futé*, p.113)

Dans le texte de l'exemple (261) le maintien de la saillance de DMP₁ est assuré par la chaîne pronominale comme dans l'exemple (260) mais on observe un cas de redénomination du DMP₁ lorsqu'il est question de rupture référentielle, notamment après l'interférence du DMP₂ (*Aragon*).

Nous rejoignons C. Schnedecker (1997 : 73) qui confirme que « la redénomination via le Np serait l'effet de ruptures référentielles. Par conséquent, théoriquement, plus un référent serait saillant, moins il serait redénoté ; moins un référent serait saillant, plus il aurait besoin d'être réinstancié par le Npr. Bref, la *fréquence* de la redénomination serait l'*indicateur d'une moindre saillance*. »

- *Dans un emploi multi-référentiel*

Dans le cas où la DM de personne est utilisée dans un site multi-référentiel l'enchaînement des expressions référentielles diffère selon la saillance du référent leader. Dans l'exemple ci-dessous, On observe une configuration particulièrement pertinente où la mention repère de la DM est suivie d'un SN défini (*le fils fondateur de la dynastie*) puis d'un nombre important d'anaphores **ø**, toutes ces mentions étant séparées par des virgules. On peut

schématiser la configuration référentielle de la DM de personne dans l'exemple (262) comme suit :

(262) *DMP, SN défini, ø, ø, ø.*

(262) En Tunisie, les Hafsides étaient d'anciens vassaux des Almohades chargés de surveiller les nomades hilaliens présents depuis le milieu du XI^e siècle. **Abu Zakaria Yahia Ier, le fils fondateur de la dynastie**, fit sécession et lança ses troupes à l'assaut de l'Ouest, prit Alger en 1235 et réussit à reconstituer l'ancien royaume ziride. (*petit futé*, p.45)

Par ailleurs, dans l'exemple (259) précédent il faut signaler que le rôle de la saillance est important dans l'enchaînement des expressions référentielles. En effet, on retrouve le référent leader concurrencé par le référent challenger et tous les deux ont subi le processus redénotatif de l'emploi du nom complet par le prénom. Ceci peut être justifié du fait qu'en employant le nom complet l'accessibilité au lecteur est minimale et une fois qu'il est repris par d'autres expressions il se dote progressivement d'une saillance supérieure.

Si on se réfère à l'échelle d'accessibilité nous déduisons que le fait que les entités (*Sidi Okba Ben Nafia, Hassan Ibn Naaman*) soient topicales à sujet humain et qu'elles soient réinstanticiées par le pronom les placerait dans une zone de haute saillance et de haute accessibilité.

6.3.2. DM de lieu (désormais DML)

L'examen de configurations des expressions référentielles des DM de lieu dans le corpus nous a révélé deux comportements distincts qui dépendent de la place ou de la saillance qu'occupent les DM dans le contexte. Ainsi nous les avons divisées en deux groupes :

1. Les DM de lieu à référent saillant : Il s'agit des DM des référents saillants ou topicales qui sont énoncées en mention repère et sur lesquelles porte tout le reste du texte ou du paragraphe. On peut parler de situation mono-référentielle comme cela a été présenté dans l'exemple (257). Elles apparaissent au début des paragraphes en position titre, puis elles assurent une continuité topicale tout au long du texte ou du paragraphe.

2. Les DM de lieu à référent non saillant : il s'agit de tous les emplois secondaires ou complémentaires. Ce sont des DM qui ne sont pas réinstanciées d'une façon analogue aux DM à référents saillants car l'auteur les cite sans s'y attarder ce qui engendre un nombre réduit de maillons et par conséquent moins d'expressions anaphoriques. Elles se présentent brièvement au cours d'emplois multi-référentielles et elles font rarement l'objet de reprises anaphoriques.

6.3.2.1. DM de lieu à référent saillant

Nous avons choisi quelques exemples pour examiner le fonctionnement des expressions anaphoriques dans le cas du référent saillant qui est employé à l'initial comme un leader dont la topicalité ou la saillance est continue sans qu'il soit concurrencé par d'autres référents compétiteurs. Ceci peut être expliqué par le nombre de fois ou de mentions des autres expressions référentielles le réinstanciant dans les phrases qui suivent la première.

6.3.2.1.1. Emploi « prototypique »

Il s'agit d'un emploi qu'on peut qualifier « prototypique » c'est-à-dire que l'alternance entre la *DML* initiale ou de leader et les autres expressions coréférentielles révèle un intervalle entre la première mention de la *DML* et

les autres expressions. Nous pensons que plus la distance inter-maillonnaire est réduite plus la saillance s'accroît et plus l'interprétation est rapide.

On peut confirmer cette dernière hypothèse en rappelant les travaux de (Clark et Sengul, 1979, Purkiss, 1978) cités par M. Ariel, 1990 et Schnedecker (1997 : 35) qui ont montré que le temps de lecture augmente dès l'instant où deux phrases séparent l'anaphorique de son antécédent.

(263) *DML₁.SN démonstratif...SN défini...DML₁....SN indéfini...DML₁...DML₁*

(263) **La Kissaria**. Ce **quartier commerçant** date de l'époque dominée par les Zianides, période pendant laquelle il était organisé comme un grand caravansérail. Sur une superficie de cinq hectares, **le quartier** abritait près de 2000 commerces et ateliers d'artisans protégés par une enceinte hérissée de créneaux et percée de deux portes principales. Témoignage d'une époque animée par le commerce entre les ports chrétiens du nord et de l'ouest de la Méditerranée et les ports musulmans de la côte africaine, **la Kissaria** était semée d'églises, de couvents et de mosquées. **Une partie du quartier** a été occupée par les militaires français puis rasée à la fin du XXe siècle, là où se trouve actuellement le marché couvert. Aujourd'hui, **la Kissaria** est toujours aussi commerçante, animée autour de la rue piétonne Mrabet-Mohamed. Dans les quartiers qui entourent **la Kissaria**, notamment l'ancienne médina et autour de la place des Martyrs (Chouhada), la balade permet de découvrir les façades décrépies de vieilles bâtisses autrefois habitées par les membres de l'élite commerçante et intellectuelle. (*petit futé*, p.202)

6.3.2.1.2. Reprise de l'élément de la catégorie

Nous avons observé un nombre important d'exemples où les DML sont réinstantanciées par des expressions référentielles formées de l'élément de la catégorie de la DML, c'est-à-dire une expression qui indique à quelle catégorie spécifique appartient l'entité dénommée (la *mosquée*, cette *maison*, C'est le type même de la *maison* algérienne, la *maison*, Ces *bains*) comme dans les exemples 95, 264, 265 :

(95) **Djamaâa Betchine** (Ali Bitchnin). Rue Soualah, Basse Casbah. La **mosquée** a été édifiée en 1623 sur le modèle ottoman par Piccinino, un corsaire d'origine italienne devenu par la suite grand amiral de la flotte algérienne. Entre 1843 et 1962, on la fréquentait sous le nom de Notre-Dame des Victoires, sans minaret qui a été détruit en 1862. (*petit futé*, p.157)

(264) **Dar Aziza Bent El Bey**. Place Ben-Badis. Cette **maison**, qui a réchappé de l'incendie de 1844, faisait partie du palais de la Jenina et servait de résidence aux hôtes de rang de passage à Alger après avoir été la résidence de la fille (bent) du bey ». C'est le type même de la **maison** algérienne organisée autour d'une cour de marbre bruissant d'un jet d'eau et illuminée par la lumière pénétrant par des vitraux de verre coloré. La porte actuelle a été prélevée sur une autre entrée en 1835 lors de transformations qui ont supprimé la maison annexe. Pendant la période française, la **maison** est devenue siège de l'évêché puis de l'archevêché. Elle abrite aujourd'hui l'Agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques, entre autres, de la réhabilitation de la Casbah. (*petit futé*, p.155)

(265) **Hammam Sidna**. Rue Mecheri, près de Dar Hassan Pacha. Ces **bains** datant du XVI^e siècle, ils auraient été ceux du dey. Au

numéro 12 de la même rue, une quasi ruine était jadis une très belle maison dont on devine encore la typicité. (*petit futé*, p.155)

Ces dénominations catégorielles apparaissent naturellement dans les traductions littérales comme dans le cas de l'exemple 24 :

(24) **Bab El-Kermadine**. Tout au bout de l'avenue de l'Indépendance. Constituée d'un mur percé d'une tourelle et ponctué de tours, « **la porte des tuiliers** » faisait partie, au nord-ouest, de l'enceinte de la Tagrart de Youssef Ibn Tachfine qui a pratiquement disparu. Elle doit son nom aux fragments de poterie qu'on retrouve dans le *toub* utilisé pour sa construction. (*petit futé*, p.203)

On observe que ce procédé est fréquent quand il s'agit du passage de DM étrangères d'une langue à une autre. Ballard (2001 : 115) nomme ce procédé *hyperonymisation* : il consiste à utiliser le désignateur de la catégorie du nom commun pour reprendre le sens d'un nom propre étranger.

6.3.2.2. DM de lieu à référent non saillant

Il s'agit des DML employées en position que j'appelle secondaire ou complémentaire qui jouent un rôle dans l'identification de la DML leader et qui servent à situer l'emplacement de la DML leader (*Quartier de Z'Ghara*). Ou évoquer une comparaison avec une autre DM ressemblante en architecture ou autre paramètre (*Notre Dame de Fourvière*). Il s'agira dans l'exemple (266) de DML₂, DML₃, DML₄, DML₅, DML₆ et DML₇. La continuité topicale de la DML₁ leader n'est pas perturbée malgré le nombre important des DML secondaires²⁴⁰. Elles font rarement l'objet de reprise anaphorique.

²⁴⁰ Les DML secondaires sont notifiées en Gras et en Italique dans l'exemple (266) et la DML leader est gras et en caractère normal.

(266)DML₁.DML₂....SNindéfini₁...DML₃...DML₄ ...DML₅...SNindéfini₁...DML₆...DML₁...SNdéfini₁... DML₅ (DML₆, DML₇)...le₁...SN défini₁

(266) **Notre-Dame d’Afrique**. Quartier de *Z’Ghara*. On raconte que l’idée d’établir ici **une église** dédiée à la Vierge aurait été donnée à Mgr Pavy, évêque d’Alger depuis 1846, par deux de ses fidèles qui regrettaient le sanctuaire de *Notre-Dame de Fourvière* qui dominait *Lyon*, leur ville natale. Ces humbles femmes avaient pris l’initiative de placer une statuette de Marie dans un tronc d’olivier d’un ravin de l’ouest d’*Alger* où accoururent bientôt de nombreux croyants en mal de repères. Touché par leur piété, Mgr Pavy décida la construction **d’une chapelle** sur les hauteurs, plus facile d’accès, où fut placée en 1857 une statue offerte dix-sept ans auparavant au monastère de *Staouéli* par les jeunes filles d’une institution religieuse de Lyon. L’évêque aurait alors déclaré que cette vierge allait être la reine de l’Afrique. En 1858, on commença les travaux de la mort en 1866 et fondateur de l’ordre des Pères blancs. Le 30 avril 1876, la statue fut couronnée reine d’Afrique sur autorisation du pape Pie IX. Cette date est devenue celle de la fête de **Notre-Dame d’Afrique**. Aujourd’hui, **la basilique** domine les quartiers ouest d’*Alger* (*Bologhine*, ex-*Saint Eugène*) du haut des 125 m de la colline sur laquelle elle est construite. Quand on y pénètre, on remarque très vite l’inscription au-dessus de la Vierge de bronze noirci par le temps [...] La tranquillité de **Madame l’Afrique** est à peine troublée par la présence de jeunes Algériennes aux cheveux cachés qui aiment s’y recueillir. (*petit futé*, p.161)

6.3.3. DM d'événement (désormais DME)

(182) *Achoura*. C'est le dixième de l'année. Il s'agit à l'origine de l'anniversaire de la mort de Hossein, le petit-fils du prophète, assassiné à Kebala en Irak en 680. Aujourd'hui, il s'agit d'une fête en l'honneur des défavorisés, qui est l'occasion de leur donner le zakat, l'aumône prévue par la Coran pour tout bon musulman (*petit futé*, p. 73).

(183) *Aïd El-Seghir* ou *Aïd El-Fitr*. C'est « la petite fête » qui clôture le ramadan. Les enfants sont habillés de neuf et reçoivent des cadeaux (*petit futé*, p.73).

La reprise par le démonstratif + le verbe *être* constitue un *énoncé définitoire copulatif* (Riegel, 1987 : 30) du type a et b ci-dessous :

- a) Un ophtalmologiste, c'est la même chose qu'un médecin spécialiste des yeux.
- b) Un ophtalmologiste et un spécialiste des yeux, c'est la même chose.

la relation de paraphrase entre les deux constructions, *definiendum* et *definiens*, assimile explicitement chacun de leur référent (1987 : 47-48).

La forme x c'est x' instaure une relation informationnelle, l'auteur instaure en position *thème* la DME étrangère qui représente l'information (donnée) puis reprend en position *rhème* la partie correspondant à une information nouvelle.

Dans l'exemple (183), le rhème constitue une traduction littérale de l'information thème, la suite de l'information sera donnée dans la suite du paragraphe.

Enfin, on retrouve dans d'autres occurrences l'expression référentielle anaphorique qui reprend l'élément de la catégorie en le désignant au moyen d'un SN démonstratif comme « cette fête » :

(232) **Mouloud**. Cette fête commémore la naissance de Mahomet. Le peuple commence par une nuit de prières dans les mosquées du pays. A table, on déguste le plat préféré du Prophète, la assida simple mélange de semoule, de beurre, de miel. (*petit futé*, p.72)

6.3.4. DM d'institution (désormais DMI)

Dans la plupart des DMI citées dans le corpus, la reprise consiste en une anaphore simple car on ne trouve pas de chaîne. Ceci explique que le genre du guide conditionne l'emploi des DM ainsi que les expressions référentielles. Dans l'exemple (189) l'auteur se contente de citer quelques exemples de partis politiques sans s'y attarder. Il s'agit beaucoup plus d'emplois d'anaphores simples reliant une expression désignant une nouvelle DMI (*Le MTLD*) à son antécédent qui est l'ancienne dénomination (*Etoile nord-africaine*) au moyen du préfixe (*ex-*) :

(189) *Le MTLD, ex-Etoile nord-africaine* de Messali Hadj, se réunit pour la première fois et clandestinement en congrès et crée en février 1947 *l'Organisation spéciale, une section paramilitaire*. (*petit futé*, p.56)

En ce qui concerne la deuxième DMI (*l'organisation Sociale*), la reprise anaphorique est assurée par l'emploi d'un SN indéfini (*une section paramilitaire*) qui joue un rôle de spécification.

Cependant dans l'exemple (190), l'auteur relie la DMI antécédente existante (*le Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA)*) à sa DMI nouvelle (*FLN*) au moyen du SN défini « le futur » :

(190) En mars 1954, les partisans de la lutte armée dont Ahmed Ben Bella, Hocine Aït Ahmed et Mohamed Khider créent *le*

Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA), le futur FLN. (petit futé, p.57)

Enfin, le seul cas qu'on a recensé dans lequel le nombre de maillons dépasse deux c'est l'exemple (19) qui toutefois ne présentent pas un cas différent des exemples précédent dans le sens où les expressions référentielles anaphoriques relient l'antécédent à des nouvelles DMI (*Parti populaire algérien, Mouvement pour le triomphe des libertés démocratique, Mouvement national algérien*). La seule expression faisant exception c'est le SN démonstratif (*ce groupe*).

(19) En 1926, Ahmed Messali Hadj crée *l'Etoile nord-africaine* dont les sections clandestines réclament l'indépendance de la même façon que *le Parti communiste algérien (PCA)*. **Ce groupe** plusieurs fois dissous deviendra en 1937 *Parti populaire algérien (PPA)* dissous en septembre 1939), en 1945 *Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD)* et, en 1954, *Mouvement national algérien (MNA)*. (*petit futé, p.55*)

6.3.5. DM de produit de l'activité humaine (désormais

DMA)

Les DMA sont nombreuses mais rarement insérées dans des chaînes référentielles réinstanciant leur énonciation initiale sauf dans un cas d'énumération. Il s'agit d'une énonciation cataphorique, annonçant ce qui n'est pas encore connu de l'allocutaire, et perçu par celui-ci comme élément nouveau contrairement à l'anaphore. L'exemple (83) illustre cet emploi qu'on retrouve aussi avec le reste des DMA (titres de romans, de chansons, etc.).

(83) *Les films* de la fin des années 1990 reflètent, souvent de façon ironique et désabusée, le désarroi de la société algérienne. **Bab El-Oued City** ou **Salut Cousin !** de Merzak Allouache (1996) ou *L'Arche du désert* de Mohamed Chouikh (1997) traitent de la dégradation des relations et de la perte des repères. (*petit futé*, p.96)

Toutefois, on recense quelques emplois anaphoriques (cf. ci-dessous : 228, 267, 268) qui précisent la catégorie à laquelle se rattache le produit de l'activité humaine dénommé par chaque DMA (une chanson, une comédie, un film). Notons que l'élément catégoriel entre parfois dans une structure complexe formant un SN défini long (*la chanson la plus connue*) ou SN indéfini très long (*une comédie de mœurs de Merzak Allouache*) qui servent à caractériser et à donner plus d'informations au lecteur.

(228) *Ya rayah* (« le voyageur ») de Dahmane El-Harrachi, né en 1926, en est peut être **la chanson la plus connue** reprise au début des années 1990 par Rachid Taha. (*petit futé*, p.101)

(267) *Omar Gatlato, une comédie de mœurs de Merzak Allouache* (1975) est l'un des premiers films depuis longtemps dont l'action se déroule en milieu urbain. (*petit futé*, p.95)

(268) Mohamed Chouikh qui a débuté en 1973 avec *l'Embouchure, un film « paysan »*, prépare sur la vie du chanteur Cheb Hasni assassiné en 1994. (*petit futé*, p.96)

6.4. Le rôle des indicateurs lexico-syntaxiques dans l'interprétation des DM

Nous avons observé d'autres éléments énonciatifs qui contribuent d'une façon directe et naturelle à l'identification des DM. Ils sont employés par l'auteur d'une façon volontaire ou naturelle en concordance avec les règles de la syntaxe de la langue d'énonciation (ici il s'agit éventuellement de la langue française). Nous les avons divisés en deux parties :

6.4.1. Eléments syntaxiques universels

Il s'agit du rôle des propositions de localisation spatiale et temporaire (*à, près, à côté de, en, de, à, sur, sous, etc.*). Nous pensons que ces indicateurs syntaxiques sont d'une importance extrême et qu'ils aident beaucoup le lecteur étranger à différencier un lieu d'un événement.

6.4.2. Eléments lexicaux contextuels

Il s'agit de toutes les formes des prédicats qui entrent dans le contexte et qui assurent l'interprétation des DM comme (*construit, écrit, compose, chante, enregistre, etc.*). Et aussi les noms communs qui désignent l'élément catégorisateur (*rue, place, restaurant, square, etc.*) qui rentrent comme on l'a vu dans le chapitre 3 dans la composition de la majorité des DM de lieu. Par ailleurs, nous citons l'apport important des termes du lexique qui apportent aussi un grand nombre d'informations sur les DM comme (*ville, film, roman, tableau, chanson, pièce de théâtre, etc.*).

6.5. Bilan

Nous avons observé un fonctionnement différent des chaînes référentielles dans les DM selon plusieurs critères :

- 1- Les chaînes référentielles sont en relation avec le mode d'énonciation des DM. En effet, nous avons vu que les DM qui sont employées dans un site mono-référentiel relié à une structuration textuelle en rubriques traduisent un mode d'enchaînement référentiel étroit, c'est un emploi « prototypique ». Il n'y a pas beaucoup d'intervalle entre la DM initiale (repare) et les expressions référentielles qui la réinstancient. En ce qui concerne les DM produites en site multi-référentiel, elles produisent moins de maillons et donc moins d'expressions référentielles. On trouve dans la plupart des cas une multiplicité référentielle qui se répartit entre référent leader, référent outsider et référent challenger.
- 2- On peut diviser les types d'expressions référentielles en deux catégories. La première catégorie est hétérogène et regroupe plusieurs sortes de marqueurs anaphoriques ; on trouve la reprise de la DM, les SN définis et les SN démonstratifs, les SN possessifs et l'anaphore zéro. Le second est presque homogène, alternant notamment l'emploi du pronom et de la DM. Ce mode d'expression est notamment fréquent dans les DMP où on retrouve l'alternance constante entre le pronom et la DM de la personne (soit le nom complet ou le prénom).²⁴¹

²⁴¹ Kleiber (1994: 99-100) considère que le pronom personnel opère à un double plan référentiel et situationnel. D'une part, il établit une relation de coréférence, d'autre part, il indique : *[...] un fait crucial de cohérence : [...] on va [continuer de] parler d'un référent déjà saillant lui-même ou présent dans une situation saillante et [...] l'on va en parler en continuité avec ce qui l'a rendu saillant. C'est précisément ce que ne peut pas faire Fred en deuxième mention dans (<Fred enleva son manteau. Fred avait trop chaud>). Il se peut que redonner le référent comme en première mention conduit par là même à l'effet contraire de celui qu'accomplit le pronom : même si la coréférence est maintenue, la continuité se trouve en quelque sorte rompue et le second énoncé Fred avait trop chaud n'a plus besoin d'être une suite de la situation de Fred enleva son manteau, puisque*

- 3- La saillance des DM détermine le degré d'enchaînement référentiel ainsi que les expressions référentielles. Les DM saillantes font l'objet d'emploi prototypique et les expressions référentielles assurent dans ces cas une continuité topicale. En revanche, les DM non saillantes sont rarement l'objet de reprises anaphoriques et sont plutôt secondaires ou complémentaires dans l'enchaînement référentiel.

- 4- L'interprétation des DM repose non seulement sur les expressions référentielles mais aussi sur d'autres éléments tels que les indicateurs syntaxiques qui insèrent les DM dans un contexte spatial et temporel déterminé et les éléments lexicaux qui apportent des informations sur les référents des DM.

Fred *n'est pas* présenté la deuxième fois comme étant engagé dans une telle situation. Le redoublement peut servir à ce moment-là à exprimer d'autres contenus.

CONCLUSION

Résumons les résultats de notre recherche aux différents niveaux d'analyse suivants : approche morphosyntaxique, sémantique et traductologique.

1. DM et diversité des formes

L'étude des dénominations d'objets uniques dans les guides touristiques oblige le chercheur à reposer la question extrêmement complexe de la catégorie des Npr. Le support-corpus de ce genre d'écrits est un observatoire intéressant pour renouveler le regard linguistique et grammairien portée depuis un demi-siècle sur la question des Npr. Contrairement au genre du roman, des récits, l'analyse des formes dénominatives dans le guide touristique nous donne une manière nouvelle de donner l'essentiel d'informations exotiques et pittoresques dans un format unique à la fois référentiel et dénominatif.

L'analyse des différentes formes de dénominations d'entités uniques dans le guide nous permet d'ouvrir notre champ d'analyse sur le Npr en général. Rappelons les exemples insolites de formes que nous avons rencontrées dans le corpus comme par exemple *Cause toujours, Elles, Autrement, 31 rue de l'Aigle, je t'offrirai une gazelle*, qui sont loin du Npr « prototype » (*Paris, Bernard, Médor*) des grammaires classiques ?

La diversité de ces formes dénominatives donne une vision intéressante et nouvelle de la définition de la catégorie Npr.

Nous avons montré qu'une définition basée sur la fonction sémiotique Npr libère le champ de nomination d'entités uniques de leur ancienne forme prototypique du substantif. Allant d'un simple GN jusqu'à la phrase, la notion

du Npr prototypique est loin d'opérer devant cette hétérogénéité formelle. La notion de *dénomination monoréférentielle (DM)* répond donc différemment aux préoccupations des chercheurs de distinguer sans cesse la catégorie Npr de celle des Nc. Ainsi, toute forme linguistique simple (*Alger, Elles*, etc.) ou polylexicale (*la place Maurice Audin, le Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA)*), est une DM du moment qu'elle désigne une entité référentielle unique et valide un prédicat métalinguistique de nomination comme *s'appeler, se faire appeler, avoir pour nom, surnommer, dit, être le nom de*, etc.

En revanche, en dépit de cette diversité formelle de formes recensées, nous avons pu identifier un dispositif large et stable de nomination qui touche une grande partie des DM polylexicales. Il s'agit d'un schème morphosyntaxique récurrent qui permet de constituer des dénominations par la combinaison de deux formants F_1 et F_2 . Dans ce système binaire, les deux formants peuvent prendre une forme simple ou composée et sont susceptibles d'être précédés ou non de déterminant (*le, al, la, les, un, Ø*). Nous avons dégagé 3 schèmes dénominatifs distincts et récurrents :

1) $F_1 F_2$

La rue Didouche Mourad
La Ligue arabe
Abdelaziz Bouteflika
Le Parti communiste algérien

2) $F_1 \text{ prép } F_2$

La bataille de Mazagran
Femmes sans visage
L'homme aux sandales de caoutchouc

3) F₁ conj F₂

La Terre et le Sang

Les Voleurs d'écriture et les Tireurs d'étoiles

Kateb Yacine, un poète au cœur du monde

2. DM et sens

1. L'analyse des structures morphosémantiques des DM révèle l'existence d'un sens qui est référentiel : il singularise une entité unique et ne signifie pas un concept. Néanmoins, ces formes dénominatives possèdent bien un sens motivé qui justifie un premier emploi de nature pragmatique.

Nous avons établi ainsi une classification sémantique des DM selon leur degré de motivation. Ainsi, la compréhension du lecteur-récepteur du guide est un paramètre important dans la définition sémantique des DM. Nous avons dégagé ainsi trois types de DM : DM opaques, DM descriptives et DM semi-opaques :

a) *Les DM opaques* : sont en majeure partie des noms de personnes et de lieu. Il faut insister sur le caractère *d'opacité* qui est compris globalement comme synonyme de non-sens. Or, ce n'est pas toujours le cas des DM étrangères qui sont parfois structurellement descriptives mais dont l'auteur n'a pas suffisamment explicité ou transféré le sémantisme initial dans la langue cible.

b) *Les DM descriptives* : présentent une structure morphosyntaxique composée globalement de noms communs, d'adjectifs et d'autres catégories de la langue. Elles possèdent donc un sens lexical mais qui n'est pas assujéti aussi au mécanisme de synonymie. L'auteur est souvent sensible à la polylexicalité de ces DM et procède souvent à leur traduction. Par ailleurs, en se basant sur la nature du sens dégagé par ces DM, nous avons distingué d'un côté les *DM descriptives directes* dont le sens est compositionnel comme dans

la Ligue arabe, le Fils du pauvre, et d'un autre côté les DM descriptives indirectes dont le sens n'est pas compositionnel comme dans *Neiges de marbre, l'Arbre à dire*. Il s'agit plutôt d'un sens métaphorique dont l'interprétation varie d'un lecteur à un autre.

c) *Les DM semi-opaques* combinent un élément descriptif, l'élément *catégorisateur* qui est souvent un nom commun, et un deuxième élément *opaque* qui est un Npr de personne (*place Audin, rue Didouche Mourad*).

2. Nous avons établi que les DM sont des *désignateurs rigides* au sens de Kripke, car ils établissent un lien constant entre le nom et l'individu particulier même si ce lien est enregistré dans un espace (E) et un temps (T). Ceci n'est donc pas contradictoire avec le changement des noms de lieu (pays, villes, villages, contrées, etc.) au fil du temps. En effet, un seul lieu peut avoir plusieurs noms selon les populations qui l'ont occupé et qui l'ont baptisé différemment selon leurs langues et leurs cultures respectives.

3. Nous avons soutenu que les DM sont indéformables et figées ce qui atteste l'impossibilité d'échanges synonymiques. On garde leurs formes initiales et quand on les traduit on a tendance à les traduire mot à mot.

3. DM et modes de transfert

Nous avons analysé la façon dont un guide destiné à des lecteurs étrangers pouvait mettre en œuvre des ressources linguistiques spécifiques pour effectuer le « passage » des dénominations d'une culture à une autre au moyen d'une langue différente.

Cette dimension de contact de langues et de cultures différentes est traduite par un décalage entre les référents du lecteur récepteur et ceux présentés dans le guide ou de la langue-culture de départ. Les lecteurs natifs ou francophones ne sont pas forcément locuteurs des langues –cultures autochtones du guide. Cette situation de contact nous a permis de revisiter la question complexe du *transfert* des Npr d'une « langue-culture » à une autre « langue-culture ».

Nous avons distingué deux modes de transfert qui fonctionnent simultanément : Les procédés traductologiques et les stratégies énonciatives du transfert.

a)-Les procédés traductologiques du transfert

Nous avons observé deux formes de procédés dont l'utilisation dépend d'un côté du type de la DM et d'un autre côté de sa structure morphosyntaxique:

1. Des procédés qui préservent la forme origine de la DM étrangère sans aucune tentative d'explicitation du sens étymologique initial disparu (*Abdelkader, Tighzirt*)²⁴² ou difficile à détecter (*Jijel*)²⁴³ ou même du sens descriptif apparent (*Alguerrab oua Salihine, Dar Essoltane, Djebel Azereg*)²⁴⁴. Il s'agit notamment des procédés de transcription et d'emprunt qui sont souvent employés pour le transfert des DM opaques, toutes catégories confondues, mais la majeure partie est constituée des DM de personnes qui résistent le plus à la traduction. A l'exception cependant des noms notoires qui possèdent leurs variantes orthographiques équivalentes dans chaque langue (*Mohammed /Mahomet, Aissa/Jésus, etc.*).

²⁴² **Abdelkader** : prénom arabe signifie *serviteur du puissant* [Abd « serviteur du » + al (article défini) + Kader « puissant » (attribut de Dieu).]

Tighzirt : mot berbère signifie « île ».

²⁴³ **Jijel** : nom d'une ville algérienne qui vient du mot **Igilgili**, une appellation phénicienne.

²⁴⁴ **Alguerrab oua Salihine** : titre d'une pièce de théâtre qui signifie « le porteur d'eau et les marabouts ».

Dar Essoltane : nom d'un palais arabe signifie « la maison du roi ».

Djebel Azereg : nom d'une montagne signifie « montagne bleu ».

2. Les procédés qui assurent le transfert du sens descriptif des DM d'origine. Ils opèrent généralement sur les DM descriptives ou semi-opaques. L'auteur est sensible à la signification étymologique des DM simples et surtout à la polylexicalité des DM complexes. Il utilise plusieurs formes de procédés : la traduction littérale, la transposition, l'incrémentalisation ou le commentaire explicatif. Nous retrouvons en premier lieu notamment la catégorie des DM d'institutions qui acceptent plus la traduction. Pour le reste des DM, le choix est aléatoire, mais nous pouvons suggérer une forte liaison entre la polylexicalité des DM et le degré de leur traduction. Plus elles sont descriptives et polylexicales, plus elles sont susceptibles d'être traduites.

b)-*Les stratégies énonciatives*

Elles relèvent de la ré-énonciation. En effet, dans le guide, l'auteur a recours au métalangage. L'auteur emploie des mots de français pour nommer des entités uniques étrangères appartenant à une autre langue, en essayant de les transmettre au lecteur-décodeur par divers moyens :

1. En employant le prédicat « signifier » ou des gloses de production du sens comme par exemple les expressions (*mérite bien son nom, dont le nom rappelle*) dans le but de réactiver le sens étymologique ou descriptif de la DM étrangère.

2. Le recours aux prédicats métalinguistiques de dénomination, des formes de la modalisation autonymique. L'énonciateur passe par « le dire extérieur » qui interfère dans son acte d'énonciation explicitement sous forme d'opération « d'emprunt », « de copie », soit des formes du type (*x comme dit, comme l'appelle, comme le nomme, Ext.*) ou sans verbalisation de l'emprunt comme (*x, que Ext appelle, nomme, baptise*) et aussi de nouvelles formes de prédicats

qui expriment la même relation dénomminative entre une entité et son nom comme (*doit son nom à, tire son nom de, prend le nom de..*).

3. En utilisant la coordination méta-énonciative par l'emploi de *x ou x'* qui marque soit une relation entre une DM d'origine et sa traduction (*la Calle ou El-Kala*), ou soit une alternative orthographique (*Monastère de Tibéhirine (ou Tib-Harine)*), ou enfin présente deux appellations distinctes pour la même entité (*Kef-Chkara ou rocher des Martyrs*).

4. En employant des formes de couplages comme *x (actuel x')*, *x, l'ancienne x'*, *x (ex- x')* qui traduisent une relation de hiérarchisation temporelle entre une dénomination actuelle en usage au sein d'une communauté et une autre dénomination historique portant sur une seule et même entité. Nous retrouvons la majorité de ces formes dans la dénomination spatiale où des noms de lieu acquièrent des dénominations multiples en fonction de l'ère culturelle et historique vécue.

5. Par l'usage des marqueurs graphiques méta-énonciatifs (guillemets, parenthèses, virgules) qui permettent ainsi l'identification de la DM et qui servent à reformuler les dénominations étrangères dans la langue cible.

6. Par la mise en œuvre d'une macro-structure d'un texte spécifique au corpus des guides touristiques et qui joue un rôle dans l'énonciation des DM. Ainsi, nous avons observé en premier lieu que le choix d'énonciation en rubriques et sous-rubrique facilite l'identification des types des DM présentées. Ensuite, vient en second lieu, l'imbrication du texte avec l'image. L'auteur utilise le support de la photographie pour énoncer visuellement ce qui ne risque pas d'être transféré dans le discours suivi. En parallèle, les cartes cartographiques et les schémas toponymiques qui suivent souvent la présentation d'un lieu

dans le discours suivi, apportent à leur niveau des éléments de lecture et de compréhension indispensables pour l'orientation du lecteur.

4. Transfert des DM et chaînes référentielles

L'analyse du fonctionnement des chaînes référentielles des DM dans le discours suivi a permis de trouver quelques éléments de réponse concernant notre hypothèse de départ étudiée dans le chapitre 6, selon laquelle il existe une relation entre la saillance des référents des DM et les chaînes référentielles et leur degré de transfert. En effet, nous avons conclu que la saillance des DM détermine le degré d'enchaînement référentiel ainsi que les expressions référentielles. Les DM saillantes font objet d'emplois prototypiques et les expressions référentielles assurent dans ces cas une continuité topicale. Dans ce cas le transfert des DM est assuré. En revanche, les DM non saillantes font rarement objet de reprises anaphoriques, elles sont plutôt secondaires ou complémentaires dans l'enchaînement référentiel, il s'agit de DM « opaques » qui rompent avec les formules de reprises anaphorique ainsi que le mécanisme de leur transfert.

D'autre part, nous avons également établi un lien entre le mode d'énonciation ou la macro-structure des DM et les chaînes référentielles. Ainsi, nous avons conclu que les DM qui sont employées dans un site mono-référentiel relié à une structuration textuelle en rubriques traduisent un mode d'enchaînement référentiel étroit, c'est un emploi « prototypique », au sens où il y a peu d'intervalle entre la DM initiale (repère) et les expressions référentielles qui la réinstancient. Tandis que les DM produites en site multi-référentiel produisent moins de maillons et donc moins d'expressions référentielles.

Enfin, à côté des expressions référentielles, il existe d'autres éléments qui jouent un rôle indéniable dans l'interprétation des DM. Ce sont d'abord tous les indicateurs syntaxiques de la langue qui insèrent les DM dans un contexte spatiale et temporel et qui contribuent d'une façon directe et naturelle à leur identification. Ce sont aussi, évidemment, les éléments lexicaux qui apportent l'information au lecteur et lui révèlent le type de DM il s'agit.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ACHARD P., 1974, « Analyse des anthroponymes. Ebauche du système français avec référence à d'autres systèmes européens », *Société d'études linguistiques et anthropologiques*, n°41, pp. 80-87.

AGAFONOV C., GRASS T., MAUREL D., ROSSI-GENSANE N., SAVARY A., 2006, « La traduction multilingue des noms propres dans PROLEX », *Meta*, n°51-4, pp. 622-636.

AKIN S., 1999, « Pour une typologie des processus redénotatifs », in S.Akin (dir.) : *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, pp. 33-60.

ALGEO J., 1973, *On Defining the Proper Name*, Gainesville, University of Florida Press.

ALGEO J., 1985, « Is a Theory of Names Possible ? », *Names*, Vol.33, n°3, pp. 136-144.

ALLAN K., 1995, « What Names Tell About the Lexicon and the Encyclopedia », *Lexicology*, Vol1, n°2, pp. 280-325.

AL-KASIMI A. M., 1983, *Linguistics and Bilingual Dictionaries*, Leiden, E.J. Brill, [1977].

ALLETON V., 1993, *Les Chinois et la passion des noms*, Paris, Aubier.

ALLERTON D.J., 1987, « The Linguistic and Sociolinguistic Status of Proper Names. What are they, and who do they Belong to? », *Journal of Pragmatics*, Vol.11, n°1, pp. 61-92.

ALLERTON D.J., 1996, « Proper Names and Definite Descriptions with the same reference », *Journal of Pragmatics*, Vol.25, n°5, pp. 621-633.

ARIEL M., 1988, « Referring and Accessibility », *Journal of Linguistics* n°24, pp. 65-87.

ARIEL M., 1990, *Assessing Noun-Phrase Antecedents*, Routledge, London, New-York.

ARIEL M., 1994, « Interpreting Anaphoric Expressions: A Cognitive versus a Pragmatic Approach », *Journal of Linguistics*, n°30, pp. 3-42.

ARIEL M., 1996, « Referring Expressions and the +/- Coreference Distinction », in *Reference and Referent Accessibility*, Fretheim Thorstein and Janette K. Gundel (eds.), Amsterdam, Benjamins, pp. 13-35.

ARNAULD R., 1972, « Les noms de marques de fabrique - Quelques réflexions », *La Banque des Mots*, n°4, pp. 123-134.

ARNAULD A., & LANGELOT C., 1969, *Grammaire générale et raisonnée*, Paris, Republications Paulet, [1660].

ARRIVE M., 1998, *Ponctuation : grammaire, énonciation*, in G. Maurand, éd. *Nouvelles recherches en grammaire-Actes du colloque d'Albi, Toulouse*.

ARRIVE M., GADET. F & GALMICHE M., 1986, *La Grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.

ATOUI B., 1997, *Toponymie et espace en Algérie*, éditions EPA, Alger.

AUTHIER-REVUZ J., 1977, « La coordination, outil de description sémantique », *DRLAV*, n° 15, pp. 162-163.

AUTHIER-REVUZ J., 1978, « Les formes du discours rapporté : Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés », *DRLAV*, n°17, pp. 1-87.

AUTHIER-REVUZ J., 1979, « Parler avec des signes de ponctuation ou de la typographie à l'énonciation », *DRLAV*, n°21, pp. 76-87.

AUTHIER-REVUZ J., 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV*, n°26, pp. 91-151.

AUTHIER-REVUZ J., 1987, « L'auto-représentation opacifiante du dire dans certaines formes de « couplages » », *DRLAV*, n° 36-37, pp. 55-103.

AUTHIER-REVUZ J., 1987, « Modalité autonymique et pseudo-anaphore déictique », *Cahiers de lexicologie*, n° 51-2, pp. 19-37

AUTHIER-REVUZ J., 1992, *Les non-coïncidences du dire et leur représentation méta-énonciative, Etude linguistique et discursive de la modalisation autonymique*, Thèse de Doctorat d'Etat, université de Paris VIII.

AUTHIER-REVUZ J., 1992-1993, « Repères dans les champs du discours rapporté », *L'Information grammaticale*, n°55, pp. 38-42 et n°56, pp. 10-15.

AUTHIER-REVUZ J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi - boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, T.1, Paris, Larousse.

BACRY P., 1992, *Les figures de style*, Paris, Belin.

BACCOUCHE T., 2000, « Traduire les attributs de Dieu », in S. Mejri, A. Clas, T. Baccouche et G. Gross (dir.) : *La traduction : théories et pratiques- Actes du colloque international Traduction humaine, Traduction automatique, Interprétation de Tunis les 28, 29 et 30 septembre 2000*, Paris, Presses de l'ENS, pp. 429-439.

BACCHERETTI P., 1993, « Traduire ou Interpréter », in *La traduction : Problèmes théoriques et pratiques*, Travaux 10, Cercle Linguistique d'Aix-En-Provence, publications de l'Université de Provence, pp. 207-230.

BALDINGER K., 1995-96, « Jeux de mots avec des noms de lieux réels ou fictifs », *Travaux de linguistique et de philologie*, pp. 32-37.

BALLARD M., 1993, « Le nom propre en traduction », *Babel*, Vol.39, n°4, pp. 194-213.

BALLARD M., 2000, « l'appellatif en traduction », *Revue des Lettres et de Traduction*, n°6, Liban, Kaslik, pp. 51-68.

BALLARD M., 2001, *Le nom propre en traduction*, Paris, Ophrys.

BALLY CH., 1950, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, A.Francke,[1932].

BANTAS A., & MANEA C., 1990, « Proper Names and Nicknames : Challenges for Translators and Lexicographers », *Revue roumaine de linguistique*, T.35, n°3, pp. 183-196.

BARTHES R., 1953, *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Seuil.

BARTHES R., 1994, « Proust et les noms », *Œuvres complètes*, T.II, Paris, Seuil, pp. 1368-1376 [1967].

BAUDELLE Y., 1995, « Contribution à une sémantique des noms propres : le cas de l'onomastique romanesque », in M. Noailly (éd.) : *Nom propre et*

BENARD J., 1994, « Quand nommer c'est surnommer : Céline onomaturge », in J. Bénard, M. Léonard & E. Nardout-Lafarge (dir.) : *Les noms du roman*, Montréal, Publications du département d'Etudes françaises de l'Université de Montréal, pp. 75-89.

BENARD J., LEONARD M. & E. NARDOUT- LAFARGE E., 1994, « Nom propre et roman : une problématique », in J. Bénard, M. Léonard & E. Nardout-Lafarge (dir.), *Les noms du roman*, Montréal, Publications du département d'Etudes françaises de l'Université de Montréal, pp. 5-20.

BERGUER G., 1936, « la puissance du nom - Ses origines psychologiques », *Archives de psychologie*, T.25, n°99, pp. 313-322.

BLACHERE R. & GAUDEFROY-DEMOMBYNES M., 1975, *Grammaire de l'arabe classique*, Maisonneuve & Larose.

BIANCO M., 1992, *La compréhension des anaphores lors de la lecture chez les enfants de 8 à 11ans. Influence des scripts, de la surface du texte et de la tâche anticipée*, Thèse de doctorat, Grenoble.

BIDOU P., 1993, « Le nom propre : un pilier mythique », *Ethnologie française*, vol.23, n°1, pp. 27-36.

BILLY P. H., 1994, « Typologie du surnom personnel », *Nouvelle Revue d'Onomastique*, n°23-24, pp.13-30.

BILLY P. H., 1995, « Pour une redéfinition du nom propre », in M. Noailly (éd.) : *Nom propre et nomination- Actes du colloque de Brest, 21-24 avril 1994*, Paris, Klincksieck, pp.137-144.

BOISSON C. & THOIRON P., 1997, *Autour de la dénomination*, Lille, Presses universitaires de Lille.

BONNAFOUS S., 1985, « De « M. François Mitterrand » à « Tonton » ou les variations significatives d'une désignation », *Cahiers de Lexicologie*, n°73, pp. 5-41.

BONNARD H., 1981, *Code du français courant*, Paris, Magnard.

BOSREDON B., 1994, *Etiquetage et titres de tableaux*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris 7.

BOSREDON B., 1997, *Les titres de tableaux. Une pragmatique de l'identification*, Paris, Presses Universitaires de France.

BOSREDON B., 1998, « Les signalétiques de nomination ou quand le discours se fige » in S. Mejri, A. Clas, T. Baccouche et G. Gross (dir.) : *Le figement lexical-Actes du colloque de Tunis les 17,18 et 19 septembre 2000*, Tunis, CERES, pp. 209-218.

BOSREDON B., 2000, « Pour une approche discursive et unitaire du fait dénominatif : quelques propositions », *BULAG*, n° hors-série : *Lexique, syntaxe et sémantique- Mélanges offerts à Gaston Gross à l'occasion de son 60^e anniversaire*, pp. 425-435.

BOSREDON B., 2001, « Le NNpr entre langue et discours », dans Buridant, Claude, Kleiber, Georges, Pellat, Jean-Claude (éds.) : *Par monts et par vaux. Itinéraires linguistiques et grammaticaux. Mélanges à M. Riegel*, Louvain-la-Neuve, Peeters, p. 55-66.

BOSREDON B., 2011, « Dénominations monoréférentielles, figement et signalétique », in *Le figement linguistique : la parole entravée*, éd. Jean Claude Anscombe & Salah Mejri, Paris, Champion, pp. 159-169.

BOSREDON B. & GUERIN O., 2005, « Le Cluny, le Champollion : d'un emploi non prototypique de nom propre modifié », in Leroy S. (éd.) : *Noms propres : la modification, Langue française*, n°146, Paris, Larousse, p. 9-22.

BOSREDON B. & TAMBA I., 1992, « Thème et titre de presse : les formules bisegmentales articulées par un 'deux points' », *L'Information grammaticale*, n°54, p. 36-44.

BOSREDON B. & TAMBA I., 1995, « Titres de tableaux et noms propres », in M. Noailly (éd.) : *Nom propre et nomination-Actes du colloque de Brest, 21-24 avril 1994*, Paris, Klincksieck, pp. 123-135.

BOSREDON B. & TAMBA I., 1999, « Une ballade en toponymie : de la rue Descartes à la rue de Rennes », *LINX*, n°40, Université Paris 10, pp. 55-69.

BOSREDON B. & TAMBA I., 2000, « La traduction comme outil linguistique », in S. Mejri, A. Clas, T. Baccouche et G. Gross (dir.) : *La traduction : théories et pratiques - Actes du colloque international Traduction humaine, Traduction automatique, Interprétation de Tunis les 28, 29 et 30 septembre 2000*, Paris, Presses de l'ENS, pp. 57-75.

BOUCHERON S., 1996, *Parenthèses et tiret double : étude linguistique de l'opération de décrochement typographique*, Thèse de Doctorat en linguistique française, Paris 3.

BOUVERESSE J., 1978, « L'identité et la signification du nom propre chez Frege et Kripke », *Sigma*, n°3, pp. 1-18.

BOYER N., 1974, « Remarques sur le nom propre », *Grammatica*, III, T.10, fasc.4, pp. 111-119.

BREAL M., 1924, *Essais de sémantique - Science des significations*, Paris, Hachette, [1897].

BROCKELMANN C., 1910, *Précis de linguistique sémitique*, traduit de l'allemand par W. Marçais et M. Cohen, Paris, Geuthner.

BROMBERGER C., 1982, « Pour une analyse anthropologique des noms de personnes », *Langages*, n°66, pp. 103-124.

BRUN J. & DOPPAGNE A., 1958, *La ponctuation et l'art d'écrire*, Bruxelles, Beaudé.

BRUNESSEAUX F., 1998, « Noms propres, syntagmes nominaux, expressions référentielles : repérage et codage », *Langues*, Vol.1, n° 1, pp. 46-59.

BRUNOT F. & BRUNEAU C., 1956, *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson et Cie.

BURGE T., 1973, « Reference and Proper Names », *The Journal of Philosophy*, Vol. 70, n° 14, pp. 425-439.

BUYSENS E., 1936, « Du caractère sociologique du nom propre », *Revue de l'Institut de sociologie*, n°16, pp. 844-846.

BUYSENS E., 1937-1938, « Du nom propre au nom commun », *Neophilologus*, n°23, pp. 111-112.

BUYSENS E., 1973, « les noms singuliers », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n°28, pp. 25-34.

CARTER M. G., 1981, « The Use of Proper Names as a Testing Device in Sibawayhi's *Kitāb* », *Historiographia Linguistica*, Vol.8, n°2/ 3, pp. 345-356.

CARTON F., 1968, « De la prononciation des noms propres », *La Linguistique*, Vol.4, n°2, p 135-141.

- CATACH N., 1980, *La ponctuation, Langue française*, n°45, pp. 16-27
- CATACH N., 1994, *La ponctuation*, Paris, PUF (Que sais-je ?).
- CHAKER S., 1998, Genre grammatical (masculin / féminin), *Encyclopédie Berbère*, XX, 1998, pp. 3042-3045
- CHARAUDEAU P., & MAINGUENEAU D., (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- CHAROLLES M., 1987, « Contraintes pesant sur la configuration des chaînes de référence comportant un nom propre », *Cahiers du centre de recherches sémiologiques de Neuchâtel*, n° 53, pp. 29-55
- CHAROLLES M., 1987, « Spécificité et portée des prises en charge en Selon A », *Revue Européenne des sciences sociales*, tome xxv, n°77, pp. 243-269.
- CHAROLLES M., 1988, « Les plans d'organisation textuelle : périodes, chaînes, portées et séquences », *Pratiques*, n°57, pp. 3-13.
- CHAROLLES M., 1988, « La gestion des risques de confusion entre personnages dans une tâche rédactionnelle », *Pratiques*, n°60, pp. 75-97.
- CHAROLLES M., 1988, « Les études sur la cohérence, la cohésion et la connexité textuelle depuis la fin des années 1960 », *Modèles linguistiques*, X, n°2, pp. 45-66.
- CHAROLLES M., 1990, « L'anaphore. Définition et classification des formes anaphoriques », *Verbum* XIV, n°2-3-4, pp. 203-216.
- CHAROLLES M., 1994, « Anaphore associative, stéréotype et discours », in Schnedecker, C., Charolles, M., Kleiber, G., David, J. (éds.) *L'anaphore associative, Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques*, Paris, Klincksieck, pp. 105-207.
- CHASTAIN C., 1979, « Reference and Context », *Langages, Mind and Knowledge*, K. Gunderson (ed.), University of Minnesota Press, Minneapolis.
- CHAURAND J., 1994, « Deux livres sur le nom propre : Marie-Noëlle Gary - Prieur. *Grammaire du nom propre* & Kerstin Jonasson. *Le nom propre- Constructions et interprétations*, *Nouvelle Revue d'Onomastique*, n°23-24, pp. 3-12.

CHERIGUEN F., 1993, *Toponymie algérienne des lieux habités, (les noms composés)*, ed. Epigraphe Dar El-Ijtihad, Alger.

CHEVALIER J., BENVENISTE C.-B. & PEYTARD G., 1964 (rééd. 1988), *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.

CISLARU G., 2005, *Etude sémantique et discursive du nom de pays*, Thèse de Doctorat Paris III.

CLARINVAL B., 1967, « Essai sur le statut linguistique du nom propre », *Cahiers de Lexicologie*, n°11, pp. 29-44.

CLARK H.H. & SENGUL C.J., 1979, « In Search of Referents for Nouns and Pronouns », *Memory and Cognition*, Vol.7/, pp. 35-41.

CLEMENTZ F., 1983, « Théorie de la signification et théorie de la nomination - Remarques sur la sémantique russellienne des noms propres », *Histoire Epistémologie Langage*, V-2, pp. 37-68.

CLERGET J., 1990, *Le nom et la nomination : source, sens et pouvoirs*, Editions Erès.

CONRAD B., 1985, « On Reference of Proper names », *Acta Linguistica Hafniensia*, Vol.19, n°1, pp 44-129.

CORBLIN F., 1985, « Les chaînes de référence : analyse linguistique et traitement automatique », *Intellectica*, n°5/1, pp. 123-143.

CORBLIN F., 1987, *Indéfini, défini et démonstratif*, Droz, Genève.

CORBLIN F., 1987, « Sur la notion de connexion », *Le Français moderne*, n°3/4, pp. 149-157.

CORBLIN F., 1995, *Les formes de reprise dans le discours, Anaphores et chaînes de référence*, Presses universitaires de Rennes.

CORBLIN F., 1983, « Les désignateurs dans le roman », *Poétique*, n°54, pp. 199-211.

COTTEZ H., 1987, « Sur quelques problèmes de la dénomination », *Cahiers de lexicologie*, n°50, p.175.

CURAT H., 1987, « Nom propre et article », *Cahiers de Praxématique*, n°8, pp. 27-46.

DAILLE B. & MORIN E., 2001, « Reconnaissance automatique des noms propres de la langue écrite : les récentes réalisations », *Traitement automatique des langues*, Vol.41, n°3.

DAMOURETTE J., & PICHON., 1911-1927, *Des mots à la pensée - Essai de grammaire de la langue française*, Tome.1, Paris, Artrey.

DAUZAT A., 1928, *Les noms de personnes- origine et évolution*, Paris, Delagrave. [1925]

DAUZAT A., 1928, *Les noms de lieux -origine et évolution*, Paris, Delagrave.

DAUZAT A., 1946, *La toponymie française*, Paris, Payot.

DAUZAT A., 1977, *Les noms de famille de France*, Paris, Guénégaud, [1949].

DE MULDER W., & FLAUX N., & VAN DE VELDE D., 1997, *Entre général et particulier les déterminants*, Artois Presses Universitaires.

DE SAUSSURE F., 1976 (1^{er} éd. 1915), *Cours de Linguistique Générale*, Paris, publié par Ch. Bally et A.Sechehaye, Ed. Critique de Tullio de Mauro, Payot.

DETRIE C., SIBLOT P., VERINE B., (éds.), 2001, *Termes et concepts pour une analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion.

DONNELLAN K.S., 1972, « Proper Names and Definite Descriptions », *The Philosophical Review*, Vol. 75, n°3, pp. 281-304.

DOUTREPONT G., 1929, *Les prénoms français à sens péjoratif*, Bruxelles, Maurice Lamertin.

DRILLON J., 1991, *Traité de la ponctuation française*, Paris, Tel, Gallimard.

DUBOIS J. et alii, 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris.

DULONG R., 1994, « Contribution à une sociologie de l'antonomase », *Protée*, Vol.22, n°2, pp. 69- 74.

DUPRE, 1988, *La balle aux mots - CMI*, Nathan.

ELMAN J., 1993, « Le problème de la traduction des noms propres », *Babel*, Vol.32, n°1, pp. 26-30.

ENGEL P., 1984, « Le sens d'un nom propre », *Archives de philosophie*, n°47, pp. 431-448.

ENGEL P., 1985, *Identité et référence*, Paris, PENS.

ENGEL P., 1990, « Les noms propres et la référence directe », in J.Clercget (dir.) : *Le nom et la nomination, source, sens et pouvoirs*, Toulouse, Erès, pp. 73-84

EVANS M. J. & WIMMER R., 1990, « Searle's Theory of Proper Names, From a Linguistic Point of View » in A. Burkhardt (éd.), *Speech Acts, Meaning and Intentions-Critical Approaches to the Philosophy of John R. Searle*, Berlin, Walter de Gruyter, pp. 259-278.

FABRE P. & BAYLON C., 1982, *Les noms de lieux et de personnes*, Hachette, Paris.

FABRE P., 1987, « Théorie du nom propre et recherche onomastique », *Cahiers de praxématique*, n°8, pp. 9-25.

FABRE P., 1996, « compte rendu de Noailly Michelle : Nom propre et nomination », *Cahiers de praxématique*, n°27, pp. 151-154.

FEVRE-PERNET C. & ROCHE M., « *Quel traitement lexicographique de l'onomastique commerciale? Pour une distinction Nom de marque/Nom de produit* », *Corela*, Numéros spéciaux, *Le traitement lexicographique des noms propres*. Publié en ligne le 02 décembre 2005.URL : <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1198-consulté> le 18 novembre 2010.

FLAUX N., 1991, « L'antonomase du nom propre ou la mémoire du référent », *Langue française*, n°92, pp. 26-45.

FLAUX N., 1995, « La catégorisation du nom propre », in M. Noailly (éd.) : *Nom propre et nomination R Actes du colloque de Brest*, 21-24 avril 1994, Paris, Klincksieck, pp. 63-73.

FLAUX N., 1997, « les déterminants et le nombre », in W. de Mulder, N. Flaux & D. Van de Velde : *Entre général et particulier : Les déterminants*, Arras, Artois presses universitaires, pp. 15-82.

FLAUX N., 2000, « Nouvelles remarques sur l'antonomase », *Lexique*, n°15, pp. 117-144.

- FOLCART B., 1986, « Traduction et remotivation onomastique », *Meta*, Vol.31, n°3, pp. 231-252.
- FONAGY I., 1980, « Structure sémantique des signes de ponctuation », *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, n° 75, pp. 95-129.
- FONTANIER P., 1968, *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion.
- FREGE G., 1971, *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil.
- FREGE G., 1994, *Ecrits posthumes*, Nîmes, Jacqueline Chambon.
- FRONTIER A., 1997, *La sémantique*, Paris, Belin.
- FORSGREN M., 1993, « L'Adjectif et la fonction d'apposition : observation syntaxiques, sémantiques et pragmatiques », *L'information grammaticale*, n°58, pp. 15-22.
- FOURMENT BERNI CANANI M., 1994, « Le statut des noms propres dans la traduction », *Studi italiani di linguistica teorica e applicata, Anno23*, n°3, pp. 553-571.
- FOURMENT BERNI-CANANI M., 1995, « Les noms propres dans la fiction littéraire : problèmes de traduction », in M. Noailly (éd.) : *Nom propre et nomination- Actes du colloque de Brest, 21-24 avril 1994*, Paris, Klincksieck, pp. 181-195.
- FUCHS C., 1982, *La paraphrase*, PUF.
- FUCHS C., 1994, *Paraphrase et énonciation*, Ophrys.
- GALISSON R. & ANDRE J.-C., 1998, *Dictionnaire des noms de marques courants*, Essai de lexiculture ordinaire, Paris, Didier Erudition.
- GARDINER A. H., 1954, *The Theory of Proper Names-A Controversial Essay*, Londres, Oxford University Press, [1940].
- GARY-PRIEUR M.-N., 1991, « Le nom propre constitue-t-il une catégorie linguistique ? », *Langue française*, n° 92, Paris, Larousse, pp.12.
- GARY-PRIEUR M.-N., 1991, « La modalisation du nom propre », *Langue française*, n°92, pp. 46-63.

- GARY-PRIEUR M.-N., 1994, *Grammaire du nom propre*, Paris, PUF.
- GARY-PRIEUR M.-N., 2001, *L'individu pluriel : Les noms propres et le nombre*, Paris, CNRS Editions.
- GERMAIN C., & LE BLANC R., 1982, *Introduction à la linguistique générale la sémantique*, Les Presses de l'Université de Montréal.
- GRASS T., 2002, *Quoi ! Vous voulez traduire « Goethe » ? Essai sur la traduction des noms propres allemands-français*, Berne, Peter Lang, coll. « Travaux interdisciplinaires et plurilingues en langues étrangères appliquées ».
- GREVISSE M. & GOOSSE A., 1986, *Le bon Usage*, 12^{ème} édition, Paris-la-Neuve, Duculot.
- GRIZE J.-B., 1990, *Logique et Langage*, Ophrys, Paris.
- GROSS G., 1996, *Les expressions figées*, Gap, Ophrys.
- GROSS G. & KIEFER F., 1995, « La structure événementielle des substantifs », in *Folia Linguistica*, XXIX, 1-2, Berlin, Mouton de Gruyter, pp. 43-65.
- GUERIN O., 2011, *Nomination et catégorisation des realia exotiques dans les récits du voyage (Afrique noire, de la fin du 18^e siècle à 1960) : une approche sémantico-discursive*, Thèse de doctorat, Paris3.
- GUILLAUME G., 1919, *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris, Hachette.
- HAGEGE C., 1982, *La structure des langues*, Paris, PUF, coll. Que sais-je?
- HAWKINS J.A., 1978, *Definiteness and Indefiniteness, A Study in Référence and Grammaticaly Prediction*, Londres, Groom Helm.
- HOEK L., 1981, *La marque du titre*, La Haye, Mouton.
- IMPRIMERIE NATIONALE, 1990, *Lexique des Règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale*, Paris, Imprimerie nationale.
- IMPRIMERIE DE L'INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL, 1989, *Guide de toponymie Cartographique*, Bulletin d'information de l'Institut Géographique National, Paris, Imprimerie de l'IGN.

- ISRAEL F., 2002, « La trace du lien en traduction » in *Identité, altérité, équivalence ? La traduction comme relation* (F.Israel dir.), pp. 83-95
- JAKOBSON R., 1963, *Essais de Linguistique Générale*, Paris, éd. De Minuit, 260 p.
- JEPERSEN O., 1971, *La philosophie de la grammaire*, Paris, éd. De Minuit, [1924].
- JONASSON K., 1992, « Les noms propres métaphoriques : construction et interprétation », *Langue française*, n°9, pp. 64-81.
- JONASSON K., 1992, « La référence des noms propres relève-t-elle de la deixis? », in Danon-Boileau, L. et Morel, M.-A. (éds.) : *La Deixis, Colloque en Sorbonne, 8-9 juin 1990*, Paris, PUF, pp. 457-470.
- JONASSON K., 1995, « La camarade Catherine revisitée », in Noailly, M. (éd.) *Nom propre et nomination- Actes du colloque de Brest 21-24 avril 1994*, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail (diffusion Klincksieck), pp. 85-94.
- JONASSON K., 1994, *Le nom propre : Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve, Duclot.
- KATTAN N., 1982, « Peut-on traduire les civilisations ? », *Meta*, vol.27, n°4, p. 401-403.
- KERBRAT-ORECCIONI C., 1977, *La connotation*, Presses Universitaires de Lyon.
- KESIK M., 1989, *La cataphore*, Presses Universitaires de France.
- KLEIBER G., 1980, « Où en est-on de l'opposition relative restrictive/relative appositive ? », *L'Information grammaticale*, n°7, pp. 12-17.
- KLEIBER G., 1981, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Metz, Université de Metz (diffusion Klincksieck).
- KLEIBER G., 1984, « Dénomination et relations dénominatives », in « La dénomination », *Langages* n° 76, pp. 77-94.
- KLEIBER G., 1985, « Enigme en syntaxe : une réponse », in *Linguisticae Investigationes*, IX, 2, Offprint, pp. 391-405.

- KLEIBER G., 1985, « Sur la sémantique et pragmatique des SN Le projet Delors et La camarade Catherine », *L'Information grammaticale*, n°28, pp. 3-9.
- KLEIBER G., 1990, *La sémantique du prototype*, Paris, PUF, Coll. Linguistique Nouvelle.
- KLEIBER G., 1991, « Du nom propre non modifié au nom propre modifié : le cas de la détermination des noms propres par l'adjectif démonstratif », *Langue Française*, n° 92, pp. 82-103.
- KLEIBER G., 1994, « Désignation et dénomination », *Nominales Essais de sémantique référentielle*, Armand Colin, Editeur, Paris.
- KLEIBER G., 1994, « Contexte, interprétation et mémoire : approche standard versus approche cognitive », *Langue française*, n°103, pp. 9-22.
- KLEIBER G., 1994, *Anaphores et pronoms*, Duculot, Louvain-La-Neuve.
- KLEIBER G., 1995, « Sur la définition des noms propres : une dizaine d'années après », in M. Noailly (éd.) : *Nom propre et nomination - Actes du colloque de Brest, 21-24 avril 1994*, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail (diffusion Klincksieck), pp. 11-36.
- KLEIBER G., 2001, « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique*, n°36, Montpellier, Presses de l'Université de Montpellier 3, pp. 21-41.
- KLEIN-LATAUD CH., 1991, *Précis des figures de style*, Toronto, Editions du GREF.
- KOSKAS E. & KERMIN H., 1984, « La dénomination », *Langages*, n°76, Paris, Larousse.
- KRIPKE S., 1982, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, [1972].
- LAGO L., 1994, « L'apposition est-elle une fonction ou un mode de construction? », *L'Information grammaticale*, n° 63, pp. 12-17.
- LALLOT J., 1998, *La Grammaire de Denys le Thrace*, Paris, CNRS, [1989].
- LAROSE R., 1989, *Théories contemporaines de la traduction*, 2^{ème} édition. Sillery (Québec), Presses de l'Université de Québec.
- LASERSOHN P., 1995, *Plurality, conjunction, and events*, Kluwer.

LE BIDOIS G., & LE BIDOIS R., 1935-1938, *Syntaxe du français moderne*, Paris, Picard.

LE BIHAN M., 1978, « Note sur les noms propres », *Linguisticae Investigationes*, II, 2, pp. 419-427.

LEDERER M., 1994, *La traduction aujourd'hui*, Hachette, F.L.E, Collection n°21, Edition n°1.

LEDERER M., 2002, « Correspondances et équivalences faits de langue et faits de discours en traduction », in F.Israël (dir.) : *Identité, altérité, équivalence, la traduction comme relation*, Fleury-sur-Orne(Minard), pp.17-28.

LEDERER M. & SELESKOVITCH D., 1996, *Interpréter pour traduire*, Didier, Paris.

LEROY S., 2004, *Le nom propre en français*, Paris, Ophrys (Collection « l'Essentiel »).

Le Saint Coran et sa traduction en langue française du sens des versets, Sourate VII, Al'a'ra:f, Verset 180, Complexe du Roi Fahd, Almadina Almounawara (Médine), 1410 de l'Hégire, p. 174.

LEVI-STRAUSS C., 1962, *La pensée sauvage*, Paris, Plon.

LYONS J., 1978, *Eléments de sémantique*, Paris, Larousse.

MACIEJEWSKA S., 1996, *Les surnoms et la surnomination dans « Le Canard Enchaîné »*, Mémoire de Maitrise, CLF, Paris 3.

MARANDIN J.-M., 1988, « A propos de la notion de thème de discours. Eléments d'analyse dans le récit », *Langue Française*, n°78, pp. 67-87.

MARTIN E., 1993, « Relations de métonymie », in *Reconnaissance de contextes thématiques dans un corpus textuel - Eléments de lexico-sémantique*, Paris, Didier Erudition, pp. 67-69.

MARTIN R., 1983, « La notion d'univers de croyance dans la définition du nom propre », *LINX*, n° 9, pp. 7-28.

MARTIN R., 1987, *Langage et croyance - Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*, Bruxelles, Pierre Mardaga.

- MARTINET A., 1960, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
- MARTINET A., 1979, *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Crédif-Didier.
- MARTINET A., 1982, « La classe des noms propres en français et ailleurs », *Glossologia*, n°1, pp. 7-16.
- MARTINET A., 1985, *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin.
- MAUREL D., BELLEIL C., EGGERT E., PITON O., 1996, « Le projet PROLEX », in *Actes de séminaire Représentations et Outils pour les Bases Lexicales, Morphologie Robuste*, Grenoble, 13-14 novembre, pp. 164-175.
- MAUREL D. & PITON O., 1999, « Un dictionnaire électronique relationnel des noms propres », *Revue française de linguistique appliquée*, II-1, pp. 101-111.
- MEHLER J., & DUPOUX E., 1987, « De la psychologie à la science cognitive », *Le Débat*, N°47, Gallimard, pp. 65-87.
- MEJRI S., 1997, *Le figement lexical - Descriptions linguistiques et structuration sémantique*, Publications de la faculté des Lettres de la Manouba.
- MEJRI S., 2000, « Figement et Dénomination », *Méta*, n°4, V45, pp. 609-621.
- MILL J.S., 1866, *Système de logique déductive et inductive : exposé des principes de la preuve et de méthodes de recherche scientifique I*, Paris, Librairie philosophique de Ladrance,
- MILNER J.-C., 1989, *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil.
- MOIRAND S., 1990, « Décrire des discours produits dans des situations professionnelles », *Le Français dans le monde, Publics spécifiques et communication spécialisée*, Paris, Hachette.
- MOIRAND S., & BEACCO J.C., 1995, « Autour des discours de transmission des connaissances », *Langages*, n°117, p. 33.
- MOLINO J. (éd.), 1982, *Le nom propre*, *Langages* n°66.

MOLINO J., 1982, « *Le nom propre dans la langue* », *Langages*, n°66, pp. 5-20.

MORTUREUX M.F., 1984, « *La dénomination : approche socio-linguistique* », *Langage*, n°76, pp. 95-110.

MOUNIN G., 1963, *Les problèmes théoriques de la traduction*. Edition Gallimard.

MOURLHON-DALLIES F., 1995, *Une méthodologie pour l'analyse linguistique de genres discursifs produits en situation professionnelle : étude d'écrits touristiques sur Venise en quatre langues*, Thèse de Doctorat, Université Paris 3.

MOTS ET DICTIONNAIRES 1774-1878, Paris, Les Belles Lettres.

MURAT M. & CARTIER-BRESSON B., 1987, « La reformulation du sens dans le discours, 'c'est-à-dire ou la reprise interprétative' », *Langue française*, n°73, pp. 5-15.

NEVEU F., 1996, « La notion d'apposition en linguistique française : perspective historique », *Le français moderne*, LXIV, n° 1, pp. 1-27.

NEVEU F., 1998, *Etude sur l'apposition, Aspects du détachement nominal et adjectival en français contemporain dans le corpus de textes de J.P. Sartre*, Paris, Honoré, Champion éditeur.

NIDA E., 1964, *Toward a Science of Translating - With Special Reference to Principles and Procedures Involved in Bible Translating*, Leiden, E.J., Brill.

NOAILLY M., 1987, « Le nom propre en français contemporain : logique et syntaxe en désaccord imparfait », *Cahiers de grammaire*, n°12, pp. 65-78.

NOAILLY M., 1991, « L'énigmatique Tombouctou: nom propre et position de l'épithète », *Langue française*, n°92, pp. 104-112.

NOAILLY M., 1995, « Un nom propre, deux morphologies : pourquoi dire ? », in M. Noailly (éd.) : *Nom propre et nomination, Actes du colloque de Brest des 21-24 Avril 1994*, Paris, Klincksiek, pp. 75-83.

NOAILLY M., 2000, « Ce même Bajazet : nom propre et principe d'identité », *Lexique*, n°15, pp. 21-34.

NYCKEES V., 1998, *La sémantique*, Editions Berlin.

OUSTINOFF M., 2003, *La traduction*, Coll. Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, p 77.

PALM L., 1989, « On va à la Mouff ? Etude sur la syntaxe des noms de rue en français contemporain », *Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensa* 45.

PELLEGRIN A., 1949, *Essai sur les noms de lieux d'Algérie et de Tunisie : étymologie, signification*, ed. S.A.P.I. Tunis.

PENALVER M., 2000, « Les procédés traductologiques des titres de films : Essai d'analyse sémiotico-linguistique français-espagnol », in *La traduction entre équivalence et correspondance, Actes du colloque international (Vol.III), Traduction humaine, traduction automatique, interprétation, Tunis, les 28, 29 et 30 septembre 2000*, Salah Mejri, Taïeb Baccouche, André Clas et Gaston Gross, Publication de l'Institut Supérieur des langues de Tunis, pp. 127- 145.

PERGNIER M., 1981, « A propos des emprunts du français à l'anglais », *L'Information grammaticale*, n°11, pp. 26-28.

PERRET D., 1970, « Les appellatifs : analyse lexicale et actes de parole », *Langages*, n° 17, pp. 112-121.

PETIOT G., 1995, « Voile, tchador ou foulard ? Problèmes de dénomination dans les discours médiatiques ? », *Les enjeux des discours spécialisés*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, pp. 43-62.

PETIT G., 1995, « La désignation de " timbre-poste" », *Les enjeux des discours spécialisés*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, pp. 27-42.

PETIT G., 2000, « Un hybride sémiotique. Le nom déposé », *Linguisticae Investigationes* 23/1, pp. 161-192.

PETIT G., 2009, *La Dénomination : approches lexicologique et terminologique*, Bibliothèque de l'Information grammaticale, Editions Peeters Leuven, Paris.

PINCHON M. & PINÇON-CHARLOT M., 1996, *Grandes fortunes, dynasties familiales et formes de richesses en France*, Payot, Paris.

PIWNICK N., 1996, *Nom propre et nom de marque*, mémoire de Maîtrise, CLF, Paris 3.

- QUITOUT M., 1997, *Grammaire Berbère (Rifain, Tamazight, Chleuh, Kabyle)*, Ed. L'Harmattan.
- RECANATI F., 1983, « La sémantique des noms propres : Remarques sur la notion de « désignateur rigide » », *Langue Française*, n°57.
- REY-DEBOVE J., 1978, Désigner et s'appeler, *Le Métalangage*, Edition Le Robert, pp. 185- 189.
- REY-DEBOVE J., 1978, *Le métalangage. Etude linguistique du discours sur le langage*, Paris, Le Robert, coll. L'ordre des mots.
- REY-DEBOVE J., 1997, *Le métalangage. Etude linguistique du discours sur le langage*, 2^{ème} édition augmentée, Paris, Armand Colin.
- RIEGEL M., 1987, « Définition directe et indirecte dans le langage ordinaire : les énoncés définitoires copulatifs », *Langue française*, n°73, pp. 29-53.
- RIEGEL M., & TAMBA. I., 1987, « La reformulation du sens dans le discours », *Langue française*, n°73, pp. 3-28.
- RIEGEL M., PELLAT J-C. & RIOUL R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, PUF.
- RIOUL R., 1983, « Les appositions dans la grammaire française », *L'Information grammaticale*, n°18, pp. 21-29.
- ROBE E., 1885, *Origines, formation et état actuel de la propriété immobilière en Algérie*, Paris, éd. Challamel.
- RUSSELL B., 1961, *Histoire de mes idées philosophiques*, Paris, Gallimard.
- SAHKI H., 1997, « Pour une écriture orthographique de la langue amazighe », *la revue TIFINAGH*, n° 10, Rabat.
- SCHNEDECKER C., 1992, *Référence et Discours : chaînes de référence et redénomination (essai sur l'emploi en seconde mention du nom propre)*, Thèse de doctorat, Strasbourg II.
- SCHNEDECKER C., 1995, « La distribution du nom et son rôle dans la structuration des chaînes de référence », in Noailly, M. (éd.) *Nom propre et nomination*, Klincksieck, Paris, pp. 311-329.

SCHNEDECKER C., 1997, *Nom propre et chaînes de référence*, *Recherches linguistique n° 2*, Metz, Université de Metz (diffusion Klincksieck).

SCHNEDECKER C., 2005, « Les chaînes de référence dans les portraits journalistiques : éléments de description », *Travaux de Linguistique*, n° 51, pp. 85-133.

SCHNEDECKER C., & CHAROLLES M., KLEIBER G., DAVID J., (éds.), 1994, *L'anaphore associative (aspects linguistiques, psychologiques et automatiques)*, Klincksieck, Paris.

SEARLE J., 1967, « Proper Names and Descriptions », *The Encyclopedia of Philosophy*, Vol 6, New York, Mac Millan, pp. 487-491.

SEARLE J., 1971, « Proper Names », in J.F. Rosenberg & Ch.Travis (éd.): *Reading in the Philosophy of Language*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, pp. 212-218.

SIBLOT P., 1987, « De la signifiante du nom propre », *Cahiers de Praxématique*, n°8, pp. 97-114

SIBLOT P., 1989, « Noms propres et mains sales : de l'inscription des luttes sociales dans les praxèmes en nomination individuelle », *Langages*, n°93, pp. 64-83

SIBLOT P., 1995, « Nom et images de marque : de la construction du sens dans les noms propres », in M. Noailly (éd.) : *Nom propre et nomination-Actes du colloque de Brest, 21-24 avril 1994*, Paris, Klincksieck, pp. 147-160

SIBLOT P., 1997, « D'un nom l'autre », *Nouvelle revue d'onomastique*, n°29-30, pp. 3-18.

SIBLOT P., 1998, « Signifiante du praxème nominal », *L'Information grammaticale*, 77, pp. 24-27.

SIBLOT P., & LEROY S., 2000, « L'antonomase entre nom propre et catégorisation nominale », *Mots*, n°63, pp. 89-104.

SIBLOT P., 2001, « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom », *Cahiers de praxématique*, n°36, Montpellier, Presses de l'Université Montpellier 3, pp. 189-214.

STRAWSON P.F., 1971, « On Referring », *Logico-Linguistic Papers*, Londres-New York, Methuen, pp. 1-27, [1950].

- STRAWSON P.F., 1973, *Les individus : Essai de métaphysique descriptive*, Paris, Seuil, [1959].
- SUBLET J., 1991, *Le voile du nom - Essai sur le nom propre arabe*, Paris, PUF.
- SUMPF J., 1984, « Noms-Noms propres », *Langages*, n°76, pp. 113-128.
- SWEET H., 1930, *A new English Grammar-logical and historical*, Oxford, Clarendon Press, [1891].
- TAMBA-MECZ I., 1981, *Le sens figuré*, Paris, PUF.
- TAMBA-MECZ I., 1987, « ‘ou ’, dans les tours du type : un bienfaiteur public ou évergète », *Langue française*, n°73, pp. 16-28.
- TOGEBY K., 1965, *Structure immanente de la langue française*, Paris, Larousse, [1951].
- ULLMANN S., 1969, *Précis de sémantique française*, A. Francke, Berne, [1952].
- VAN DE VELDE D., 2000, « Existe-t-il des noms propres de temps ? », *Lexique*, n°15, pp. 35-45.
- VANDENDORPE C., 1993, « Quelques considérations sur le nom propre », *Langage et société*, n°66, pp. 63-75
- VAXELAIRE J.-L., 2001, *Pour une lexicologie du nom propre*, Thèse de doctorat, Université Paris 7-Denis Diderot.
- VEDENINA L.-G., 1989, *Pertinence linguistique de la présentation typographique*, Paris, Peeters/Selaf.
- VROONEN E., 1973, *Encyclopédie des noms des personnes*, Ed. Universitaire, Paris, pp. 499-519.
- VECCHI (DE) D. M., 1999, *La terminologie en entreprise : Formes d'une singularité lexicale*, Thèse de doctorat, Paris, XIII.
- WAGNER R.-L. & PINCHON J., 1962, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.

WEINREICH U., 1953, *Languages in Contact*, New-York, publications of the Linguistic Circle of N-Y, XII.

YERMECHE O., « l'état civil algérien : une politique de francisation du système anthroponymique algérien », in Jocelyne Dakhli (dir.) : *Trames de langues, usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Editions Maisonneuve & Larose, 2004, pp. 489-497.

ZABEEH F., 1968, *What is a Name ? An Inquiry into the Semantics and Pragmatics of Proper Names*, The Hague, Martinus Nijhoff.

ZEBOUDJ K., 2003, « Traduction des noms propres : Le cas des toponymes », in S. Mejri (dir.) : *L'espace ero-méditerranéen : Une idiomaticité partagée-Actes du colloque international* (Tome2), Hammamet 19, 20 & 21 septembre 2003, Tunis, C.E.R.E.S, pp .441-448.

Dictionnaires :

DELFF : Bloch O. et Von Wartburg W., 1975, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Presses Universitaires de France.

GLLF : Guilbert L., Lagane R., Niobey G., 1971-1978, *Grand Larousse de langue française en sept volumes*, Paris, Larousse.

GR2 : Robert P., 1991, *Grand Robert des noms propres*, Paris, Dictionnaires Le Robert.

LITRE : Littré E., 1863-1873, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette.

PL1 : Péchoin D. et Demay F., 1906[1994], *Le Petit Larousse illustré*, Paris, Larousse.

PR2 : Rey A., 1974[1994], *Le Petit Robert des noms propres*, Paris, Dictionnaires Le Robert.

TLF : Imbs P. et Quemada B., 1968-1994, *Trésor de la langue française*, Paris, Klincksieck.

Résumé en français :

Cette thèse a pour objet l'analyse des dénominations monoréférentielles (DM) dénommant des référents singuliers — lieu, personne, événement, institution ou produit de l'activité humaine — dans un corpus établi à partir de guides touristiques consacrés à l'Algérie. L'analyse des données révèle un champ linguistique complexe et multilingue (arabe-français-berbère) où l'auteur du guide est confronté aux problèmes posés par le transfert de dénominations idiosyncrasiques relatives à la réalité algérienne. Dans le cadre d'une recherche impliquant une dimension nécessairement traductologique, nous effectuons une analyse morphosyntaxique et sémantico-référentielle de ces DM. Au terme de cette analyse qui met en évidence la complexité de ces formes appellatives, tant au plan de la forme qu'à celui du sens, nous proposons des éléments susceptibles de contribuer à une nouvelle définition du nom propre.

Mots-clés : chaînes référentielles, dénomination, dénomination monoréférentielle, guide touristique, nom propre, traduction

English title : Analysis of uniquely-referring names in a tourist guide about Algeria: linguistic and translational approaches.

Abstract: This thesis aims to analyze uniquely-referring names which refer to singular referents indicating a place, a person, an event, an institution or a product of human activity in a corpus of tourist guide specific to Algeria. It is evident from the analysis that the issue of language contact poses a multilingual (Arabic – Berber – French) complexity in the linguistic field where the author is constantly confronted with idiosyncratic names that identify Algerian reality. In addition to translational aspects, we conduct an analysis of morpho-syntactic and semantic-referential properties of these uniquely-referring names which highlights their formal and semantic complexity hence contribute towards new definition of proper names.

Key-words : referring chains, names, uniquely referring names, tourist guide, proper name, translation

Centre de Linguistique Française

SYLED (Fédération CLESTHIA)

Université Sorbonne Nouvelle-Paris3

13, rue Santeuil 75231

Paris Cedex 5 FRANCE

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE PARIS 3

ECOLE DOCTORALE 268-Langage et Langues :

description, théorisation, transmission (Paris 3)

SYLED (Fédération CLESTHIA)

THESE DE DOCTORAT

Sciences du langage

KARIMA ZEBOUDJ

Les dénominations monoréférentielles dans un guide touristique sur

l'Algérie : approches linguistique et traductologique

TOME II

Thèse dirigée par

Monsieur Bernard BOSREDON

Soutenue le 12 décembre 2011

Jury :

M. Bernard BOSREDON, Professeur (Université Paris 3, Directeur)

M. Salah MEJRI, Professeur (Université Paris 13)

Mme Mary-Annick MOREL, Professeur Emérite (Université Paris 3)

Mme Irène TAMBA, Directrice d'Etudes (EHESS)

TOME II

ANNEXE 1. ENONCES CITES DANS LA THESE	300
1. Les propriétés communicationnelles du guide touristique	301
2. Les dimensions communicatives de la didacticité en question.....	301
3. Distinguer une expression désignative d'une séquence dénomminative	303
4. Les prédicats de dénomination	304
5. Le seuil des DM	307
6. Typologie morphosyntaxique des DM	309
6.1. DM simples	309
6.2. DM complexes	312
6.2.1. Structures $F_1 F_2$	312
6.2.2. F_1 prép F_2	314
6.2.3. Structures F_1 conj F_2	316
6.2.4. Structures phrastiques	316
6.2.5. Structures diverses	317
7. Détermination des DM.....	318
8. La sémantique des DM	325
9. Le transfert des DM	326
9.1. Les procédés traductologiques du transfert	326
9.2. Les stratégies énonciatives du transfert	331
10. DM et chaînes référentielles	332
ANNEXE 2. ILLUSTRATION DE LA PLURISEMIOTIQUE DU GUIDE TOURISTIQUE	338
ANNEXE3. ECHANTILLON-SUPPORT DES BROCHURES TOURISTIQUES BILINGUES EDITEES EN ALGERIE CONSULTEES POUR L'ANALYSE DES NOMS DE LIEUX	350
ANNEXE 4. LES SYSTEMES DE TRANSLITTERATION	377

ANNEXE 1

Enoncés cités dans la thèse

Nous reproduisons dans cette annexe les exemples attestés cités dans la thèse extraits du guide *petit futé*, Algérie, édition 2004/2005, Nouvelles Editions de l'Université.

Nous avons conservé le format de présentation adopté dans le texte de la thèse pour les exemples qui sont cités une seule fois. En revanche, la présentation diffère pour les exemples utilisés pour plusieurs questions dans la thèse selon la partie de la séquence utilisée. Nous utilisons quelquefois d'autres procédés de présentation de ces exemples (soulignement, grasse des caractères, Italique). Les exemples sont classés sous des titres thématiques référant aux grands axes traités dans les chapitres de la thèse.

1. Les propriétés communicationnelles du guide touristique

(1) Quand vous prenez une photo, sollicitez d'abord l'autorisation du sujet avec un sourire. En général, on ne vous fera aucune difficulté mais si la personne refuse, n'insistez pas. (*petit futé*, p.30)

(2) Voyageur, réfléchis bien car sache qu'on revient à Sétif après s'y être rafraîchi. (*petit futé*, p.237)

(3) De l'aéroport Houari-Boumediene de Dar El- Beida (Maison Blanche), on peut entrer dans la ville par l'autoroute qui longe la mer. (*petit futé*, p.141)

(4) Ce sont enfin, les villes telles que nous les rêvions, façonnées par les civilisations qui s'y sont succédé et où on s'étonne presque d'être apostrophé par des mots de bienvenue qui nous rappellent que l'hospitalité est l'une des nombreuses qualités de l'Algérie. (*petit futé*, p.1)

(5) Un nombre incalculable de sites consacrés, en français le plus souvent, à l'Algérie. Au cours de nos recherches, nous en avons découvert quelques-uns dont la consultation nous semble intéressante, proposant une multitude d'informations de points de vue. (*petit futé*, p.12)

2. Les dimensions communicatives de la didacticité en question

➤ *Un discours de « Faire savoir »*

(6) **Numides et Phéniciens** : Vers le XIIe siècle avant J.-C., les Phéniciens étendent leur influence sur Méditerranée à partir des côtes de l'actuel Liban et établissent de nombreux comptoirs le long des côtes de l'actuelle Algérie (Hippone, Skikda, Collo, Jijel, Bejaïa, Alger, Tipasa, Cherchell.). (*petit futé*, p.40)

(7) **Romains, Chrétiens, Vandales et Byzantins** : A partir du IIIe siècle avant J.-C., les Romains cherchent à prendre le contrôle de la Méditerranée en s'implantant sur les côtes de l'Afrique du Nord. La première bataille contre les Phéniciens commence

en Sicile et débouchera sur une centaine d'années de tension et sur trois guerres dites « puniques » qui ne s'achèveront qu'en 146 avant J. -C et la chute de Carthage. (*petit futé*, p.42)

➤ *Un discours de « Dire de faire »*

(8) vouvoyez vos interlocuteurs, même lorsqu'ils vous tutoient : le vouvoiement n'existe pas en arabe, mais nul n'ignore qu'il est de mise en France. (*petit futé*, p.30)

(9) Quand vous prenez une photo, sollicitez d'abord l'autorisation du sujet avec un sourire. En général, on ne vous fera aucune difficulté mais si la personne refuse, n'insistez pas. (*petit futé*, p.30)

(10) Evitez de porter des tenues trop décontractées dans la rue (shorts, jupes très courtes, décolletés profonds, etc.). Autant ne pas se faire trop remarquer. (*petit futé*, p.30)

➤ *Un discours de « Faire savoir » + Un discours de « Dire de faire »*

(11) Citadelle. A plus de 115 mètres au-dessus du niveau de la mer, on accède à la citadelle par la rue Mohamed-Taleb qui coupe le site en deux à la place d'un jardin qui manque maintenant cruellement. La forteresse a été bâtie dès l'arrivée des Turcs au XVIe siècle pour abriter une caserne de janissaires. En 1817, le dey s'est installé avec sa cour. (*petit futé*, p.158)

(12) L'autoroute direction Kolea et Tipaza permet de gagner rapidement les plages de l'ouest, mais nous vous conseillons de passer par Bab El-Oued et de suivre la route en corniche qui contourne Bouzareah par Bologuine, pointe pescade, Ain-Benian aux nombreuses petites criques, Djemila et sa plage de sable fin, et Staouéli. » (*petit futé*, p.165)

3. Distinguer une expression désignative d'une séquence dénomminative

(13) Surnommé le cheikh des cheikhs ou encore le *ouali*, « l'ami de Dieu », Sidi Boumedienne est le saint homme parfait, le sauveur (Al Ghaout) à qui on demande tout, et son mausolée est le but de nombreux pèlerinages. (*petit futé*, p.205)

(14) Tlemcen, la ville « aux 1000 sources » qui a tant inspiré Mohamed Dib, l'un de ses fils, semble presque modeste comme si elle savait que l'éternité lui est acquise. (*petit futé*, p.8)

$R(X \rightarrow x) : x$ désignant une entité générale

(15) Les deux instruments de base sont l'**imzad**, un violon à une corde joué par les femmes, et le **tobol** (**t'bel**) ou **tindé** (**tendé**), un tambour en forme de mortier. (*petit futé*, p.103)

(16) Les textes en arabe sont chantés par les **maalem** (maîtres) sur une musique jouée dans la rue ou dans les **diwan** en association à des rituels à but thérapeutique, qui mène à la transe (**hal**). (*petit futé*, p.103)

(17) **Karkabou** (crotale), une espèce de castagnettes doubles en métal, le **gembri**, une basse et le tambour sont les instruments caractéristiques de cette musique qu'on joue lors des **lila** (concerts), généralement près d'un mausolée. (*petit futé*, p.103)

$R(X \rightarrow x) : x$ désignant une entité unique

(18) **Fadhma Aït Mansour Amrouche** qui a écrit **Histoire de ma vie**, est née en 1913 à Tunis. Romancière algérienne de langue française, elle a défendu tout au long de sa vie la culture amazigh. (*petit futé*, p.109)

(19) En 1926, Ahmed Messali Hadj crée l'**Etoile nord- africaine** dont les sections clandestines réclament l'indépendance de la même façon que le **Parti communiste algérien (PCA)**. Ce groupe plusieurs fois dissous deviendra en 1937 **Parti populaire algérien (PPA)** dissous en septembre 1939), en 1945 **Mouvement pour le**

triomphe des libertés démocratiques (MTLD) et, en 1954, **Mouvement national algérien (MNA)**. (*petit futé*, p.55)

(20) À gauche du **boulevard Mohamed-Khemisti**, en montant vers le **palais du Gouvernement**, la **rue Didouche Mourad (ex-Michelet)**, l'une des plus longues et des plus fréquentées d'Alger, aligne ses commerces dans le prolongement des **rues Mohamed- Addoun** et **Emir- El-Khettabi**. (*petit futé*, p.141)

4. Les prédicats de dénomination

(21) Ancienne ville numide, elle devient romaine au 1^{er} siècle avant J.-C., Suite à la victoire de César contre Juba 1^{er} et **prend le nom** de Calama. (*petit futé*, p. 252)

(22) En 1850, un décret du président Louis-Napoléon Bonaparte ordonne le défrichage de cette zone qui prend son essor et devient officiellement Aïn El-Türk – la- Plage en 1931. Le lieu **tire son nom** des Janissaires qui avaient l'habitude d'y débarquer quand ils venaient assiéger Oran. (*petit futé*, p.196)

(23) Le chef almoravide Youssef Ibn Tachfine en fait sa capitale au XI^e siècle, en 1079, développant autour de la forteresse et de la toute nouvelle Grande Mosquée une ville florissante qui **porte** maintenant **le nom** Tlemcen, « la source », après avoir été appelée Taggart. (*petit futé*, p.199)

(24) Bab El-Kermadine. Tout au bout de l'avenue de l'Indépendance. Constituée d'un mur percé d'une tourelle et ponctué de tours, « la porte des tuiliers » faisait partie, au nord-ouest, de l'enceinte de la Taggart de Youssef Ibn Tachfine qui a pratiquement disparu. Elle **doit son nom** aux fragments de poterie qu'on retrouve dans le toub utilisé pour sa construction. (*petit futé*, p.203)

(25) A une bonne centaine de kilomètres avant le poste frontière, le poste Bidon V **ne doit pas son nom**, comme certains aiment à le répéter, à cinq bidons d'eau laissés au prisonnier abandonné dans cet enfer, mais à la cinquième balise déposée par l'expédition menée par les frères Estienne au milieu des années 1920. (*petit futé*, p.264)

(26) Quand les Arabes arrivent, tardivement parce qu'ils ont préféré les routes de l'intérieur, ils bâtissent une ville sur la colline Sidi Marwan à 2km du vieux centre délabré d'Hippone et lui **donnent le nom** de Bonna El-Hadelsa, Hippone « la neuve », ou Bled El-Anneb, avant de devenir Annaba, « les jujubiers ». (*petit futé*, p.244)

(27) Tlemcen, la ville natale de « Momo » Benguigui dit Patrick Bruel a été habitée dès la préhistoire avant d'être dirigée par des militaires romains qui lui **ont donné le nom** de Pomaria, « vergers », ce qui laisse entrevoir la richesse agricole de la région. (*petit futé*, p.199)

(28) En 952 après J.-C., le Berbère Bologuine Ibn Ziri, prince de la dynastie ziride à qui les Fatimides ont confié la gestion de cette région, fortifie et agrandit la petite cité qu'il **nomme** El-Djezaïr, nom qui sera déformé en Alger par les Catalans, et qu'on retrouve sur des cartes du XIIIe siècle. (*petit futé*, p.137)

(29) L'Empire ottoman s'est constitué à partir du XIVe siècle lorsque des *Turcs* d'Asie centrale chassent les Seldjoukides puis les Byzantins et s'emparent de Constantinople (1453) qu'ils **renommèrent** Istanbul ou la Sublime Porte. (*petit futé*, p.46)

(30) Après 1838, la ville a été affectée au transport des produits en provenance ou en direction de Constantine et **baptisée** Philippeville en l'honneur de Louis Philippe, alors roi de France ; Aujourd'hui devenue Skikda, le port a toujours vocation commerciale. (*petit futé*, p.250)

(31) Dès le XIe siècle avant J.-C., les Phéniciens implantent un comptoir dans cette baie qu'ils **appellent** Hippo, « l'abri ». (*petit futé*, p.244)

(32) Jijel est une petite ville dont la vocation agricole et la fertilité ont été reconnus par tous les envahisseurs qui se sont succédés ici. À commencer par *les Phéniciens* qui **l'appelaient** la petite Igligli et les Romains qui y ont très tôt établi un comptoir d'où partaient vers Rome les navires chargés de céréales cultivées dans les plaines des environs. (*petit futé*, p.181)

(33) Juste derrière la place des Martyrs, l'ancienne partie défavorisée de la basse Casbah a été réaménagée lors de la percée de l'avenue du 1^{er} Novembre qui mène à la gare routière édifiée sur une vaste esplanade, à proximité de la place Mohamed – Ouanari ornée d'une fontaine aux lignes modernes **appelée** les Chevaux du soleil. (*petit futé*, p.141)

(34) République démocratique populaire d'Algérie (Al-jumhuriyah al-Jazaïriyah ad-Dimuqratiya ash-Sha'biyah) **plus communément appelée** Algérie ou Al-jazāir. (*petit futé*, p.9)

(35) La corniche kabyle, **également appelée** côte de Saphir, est l'une des plus belles routes du littoral. (*petit futé*, p.181)

(36) L'un des plus célèbres monuments d'Algérie, celui **qu'on a appelé** le tombeau de la Chrétienne. (*petit futé*, p.220)

(37) Il y a quelques siècles, s'étalait ici un lac salé suffisamment vaste pour que quelques villages **soient appelés** El-Marsa, « la rade », El-Mers, « le port », ou Aguelman, « le lac », montrant ainsi qu'on naviguait sur ses eaux. (*petit futé*, p. 263)

(38) Située à 37 km au sud-ouest de Souk-Aharas, sur une petite route qui rejoint l'axe Guelma- Aïn Beida, Khemissa **s'appelait** Thubursicum Numidarium sous le règne de Trajan. (*petit futé*, p.254)

(39) A Ternalen, le Keskès, **surnommé** ainsi en raison de sa forme rappelant le plat utilisé pour cuire le couscous, est le plus grand de ces tombeaux qui rappellent le tombeau de la Chrétienne près de Tipaza ou le Médracen près de Batna. (*petit futé*, p.209)

(40) Mosquée du Pacha : Construite à partir de 1792 par le bey Mohamed ben Othman, **dit** le borgne, avec l'argent reçu lors du rachat des prisonniers espagnols, elle était dédiée au dey d'Alger. (*petit futé*, p.196)

(41) Mosquée Ben Othman. La mosquée Mohamed Ben Othman, **connu sous le nom** de Mohamed El-Kebir, « le grand », pour avoir libéré Oran sous l'occupation espagnole. (*petit futé*, p.115)

(42) Khenchela **est** l'ancienne Mascula devenue romaine au 1^{er} siècle après J.-C. (*petit futé*, p.241)

(43) Fatma Zohra Imalayene, **alias** Assia Djebbar, est né à Cherchell en 1930. (*petit futé*, p.114)

(44) En France depuis 5 ans, le journaliste Yassir Ben Miloud, dit YB, s'est fait connaître par ses chroniques satiriques acides quotidiennes dans le journal El Watan qui lui ont valu l'exil et réunies **sous le titre** *Comme il a dit lui* (Lattès, 1998). (*petit futé*, p.115)

(45) Dans les années 1920, alors que la ville est loin d'être homogène, le cœur d'Alger se déplace vers le boulevard Laferrière (aujourd'hui Mohamed-Khemisti), **du nom** d'un ancien gouverneur. (*petit futé*, p.145)

(46) Dans cette province qui fait office *de* tampon entre la Maurétanie et le Sahara et qui dispose de deux ports (Rusicade **ou** Skikda et Chullu **ou** Collo) fleurissant de temps à autre des révoltes dont les plus importantes arrivent en même temps que la christianisation de l'Empire romain au 1^{er} siècle après J.-C. (*petit futé*, p.43)

5. Le seuil des DM ?

(47) En 750, les **Abbassides** basés à Bagdad prennent la relève du Khalifat omeyyade et créent en Andalousie une nouvelle dynastie qui régnera jusqu'au XI^e siècle à Cordoue. (*petit futé*, p.44)

(48) En 972, après avoir vaincu la résistance des **Omeyyades** d'Espagne, Les **Fatimides** déplacent leur capitale de Mahdia (Tunisie) au Caire. (*petit futé*, p.44)

(49) ...une nouvelle dynastie florissante, les **Hammadites**, voit le jour à la Kalâa des Béni Hammad, une ville fondée en 1007 à l'est de l'Algérie par l'émir Hammad, fils de Bologhine. (*petit futé*, p.44)

(50) En 1048, les **Zirides** du Maghreb central soumettent aux **Abassides**. (*petit futé*, p.44)

(51) Le 26 (octobre 1541), profitant de la violente tempête qui avait déjà anéanti une partie de la flotte espagnole, les **Algériens** reprennent confiance et, aux côtés des soldats de l'Odjqa (administration ottomane), se défendent farouchement. (*petit futé*, p.46)

(52) En 1830, les plans politiques et militaires ne prévoyaient pas la colonisation de l'Algérie qui n'intéressait pas les **Français**. (*petit futé*, p.51)

(53) A partir du IIIe siècle avant J.-C., les **Romains** cherchent à prendre le contrôle de la Méditerranée en s'implantant sur les côtes de l'Afrique du Nord. (*petit futé*, p.42)

(54) Dans les années 730-740, les **Kharidjites**, élargistes et démocrates (voir chapitre « M'Zab »), commencent à rencontrer un certain succès auprès des Berbères. (*petit futé*, p.44)

(55) **Couscous** (seksul en berbère). Son nom désigne à l'origine la semoule de blé dur, autrefois roulée à la main, gonflée à la vapeur. Agrémenté de nombreuses manières dont la plus connue est le couscous sauce rouge, à base de tomate, de légumes, de viandes et d'épices communes à tout le Maghreb. (*petit futé*, p.123)

(56) **Chorba**. Il s'agit d'une soupe traditionnelle à base de viande de mouton, de légumes, d'herbes parfumées, d'épices et de tomates, mijotée à feu doux pendant plusieurs heures. [...] Dans le Sud on prépare une délicieuse *chorba* au blé vert. (*petit futé*, p.123)

(57) Chekhchoukha. Plat traditionnel de l'Est algérien composé d'une kesra dense (voir « pain ») émiettée dans une sauce à la tomate, à la viande et au pois chiches. [...] sont une variante de la chekhchoukha. (*petit futé*, p.124)

(58) On n'hésitera pas à déguster quelques *baklawas*, *makrouds*, *griouech* (beignets rectangulaires au miel et au sésame), *samsa* (triangle farci à la pâte d'amandes), *Z'labiya* (beignet spiralé) ou de délicieuses cornes de gazelles, à moins de craquer sur de délicieuses crêpes de semoule au sirop de miel et à l'eau de fleur d'oranger (*beghrir* à Alger ou *ghrayef* à Jijel), accompagnées d'un thé à la menthe ou d'un petit *kahwa*. (*petit futé*, p.125)

6. Typologie morphosyntaxique des DM

6.1. DM simples

(59) Forum. Près du musée, on découvre un espace découvert d'une centaine de mètres carrés qui marque l'emplacement de l'ancien forum, ou place publique, de Caesarea. (*petit futé*, p.213)

(60) Amphithéâtre : Construit à l'époque de Juba II sur l'emplacement de la nécropole de lol qui se prolonge vers le cap Tizerine à l'est de la ville, l'amphithéâtre de Cherchell est unique par sa forme et par sa taille qui le place au-dessus du Colisée de Rome. (*petit futé*, p.211)

(61) El Oued, dont le nom signifie rivière, la ville aux 1000 coupoles comme l'avait surnommée Isabelle Eberhardt qui y a vécu vers 1898-1900, est la capitale du Souf, qui signifie aussi rivière, une région étonnante du nord du Grand Erg oriental, entre l'oued R'hir et la Tunisie. (*petit futé*, p.283)

(62) Adrar est elle aussi construite avec cette terre colorée, qui distingue les villes du sud, le même style néosoudanais que Timimoun. (*petit futé*, p.264)

(63) Tafsit, fête du printemps, en mars (fête folklorique et courses de chameaux). (*petit futé*, p.77)

(64) **S'bou**, sept jours après **le mouloud**. Fête religieuse et folklorique. (*petit futé*, p.77)

(65) **Mousse**m est une célébration religieuse régionale, organisée à date (à peu près) fixe autour d'un sanctuaire. Il est l'occasion d'un pèlerinage mais aussi de nombreuses manifestations folkloriques (foires, danses..) autour desquelles se retrouvent les différentes tribus de la région. (*petit futé*, p.73)

(66) Le troisième auteur marquant de cette période post-révolutionnaire est Abdelkader Alloula, comédien et metteur en scène né en 1939 et assassiné en mars 1994. A travers ses pièces qu'il écrit à partir de 1969 (*Al-Khobza*, « le pain », *Al-Lithem*, « le voile » ou *Al-Adjwad* « les généreux »). (*petit futé*, p.105)

(67) A lire : *Le Fils du pauvre* (roman, 1950, Le Seuil 1995), *la Terre et le sang* (roman, 1953, Le Seuil, 1998), *Jours de Kabylie* (récits, 1954, Le Seuil, 1968), *les Chemins qui montent* (roman, Le Seuil, 1957), *les Poèmes de Si Mohand* (poésie, Les Editions de Minuit, 1960), *l'Anniversaire* (Seuil, 2001). (*petit futé*, p.110)

(68) La crise identitaire qui se fait jour dans ces années annonce de nouveaux films comme *la Montagne de Baya* d'Azzedine Meddour (1997), *Mechaho* de Belkacem Hadjadj ou *la colline oubliée* d'Abderrahmane Bouguerrouh (1997), le premier film tourné en Tamazight, adapté d'un roman de Mouloud Mammeri. (*petit futé*, p.95)

(69) A lire : Jean el-Mouhoub Amrouche, *l'Algérien universel*, sa biographie par R. Le Baut chez Alterdit ; *Cendres* (1934) et *Etoile secrète* (1937), ses recueils de poèmes; *Chants berbères de Kabylie* (1939), *l'Eternel Jugurtha* (1947). Tous ces livres sont réédités chez l'Harmattan. (*petit futé*, p.109)

(70) parmi les jeunes groupes de music comme Intik ou **Index**. (*petit futé*, p.103)

(71) Faudel : **Samra** (Mercury, 2001). (*petit futé*, p.102)

(72) *Jean Sénac l'Algérien* de Nicole Tuccelli et Emile Temine, **Autrement**, 2003. (*petit futé*, p.111)

(73) Les thèmes traités sont le déracinement et l'émigration (*Alice au pays des mirages* d'Ahmed Rached, 1978) ou le statut et l'émancipation des femmes (*Elles* d'Ahmed Lalleem). (*petit futé*, p.95)

(74) A la faveur de la deuxième guerre punique, **Massinissa** (240 avant J.-C.), fils de **Gaia**. (*petit futé*, p.41)

(75). ...**Mahomet (Mohamed)**, qui répand cette nouvelle doctrine à partir de 610.[...] Après avoir reçu la visite de l'ange **Gabriel (Djibrail)**, **Mahomet** entreprend de révéler une nouvelle religion qui se veut l'accomplissement des deux autres doctrines monothéistes du Moyen- Orient : le judaïsme et le Christianisme. C'est pourquoi **Abraham (Ibrahim)**, **Moïse (Moussa)** et **Jésus (Issa)** sont cités dans le Coran comme des prophètes. (*petit futé*, p.70)

(76) **Skikda** : la Phénicienne **Russicada** ou la Romaine **Rusicade**- était un port actif d'où partaient les produits cultivés dans la région. Après 1838, la ville a été affectée au transport des produits en provenance ou en direction de Constantine et baptisée **Philippeville** en l'honneur de Louis-Philippe, alors roi de France. Aujourd'hui devenue **Skikda**, le port a toujours vocation commerciale et s'est agrandi d'installations gazières (liquidation du gaz naturel d'Hassi R'Mel) et pétrochimiques (raffinerie, production de matières plastiques..) en plus d'unités industrielles qui exploitent les ressources de la région. (*petit futé*, p.250)

(77) Mais la véritable naissance du théâtre a lieu en avril 1926, lorsque Mahieddine Bachetarzi (1897-1986), Allalou (1902-1992) et Rachid Ksentini (1887-1944) présentent à Alger **Djeha** une pièce « algérienne ». (*petit futé*, p.104)

(78) Son roman le plus connu, **Nedjma** (Points roman, 1996). (*petit futé*, p.110)

(79) Deux ans plus tard, il réalise un film sans grand rapport avec l'Algérie mais connu de tous : **Chouchou** avec son ami Gad Elmaleh. (*petit futé*, p.96)

(80) Les jus d'orange sont souvent un peu pétillants, les plus connus étant le **N'Gaous** ou l'**Orangina**, le vrai toujours fabriqué à Blida dont il est originaire ou

des imitations. Quant aux sodas, on trouve du **Pepsi**, du **Fanta** de toutes les couleurs ou des marques locales. (*petit futé*, p.128)

6. 2. DM complexes

6.2.1. Structures F₁ F₂

(81) Son premier grand succès, **Wahran Wahran**, repris plus tard par Khaled, célèbre sa ville et devient emblématique du raï. (*petit futé*, p.101)

(82) Président de la République : **Abdelaziz Bouteflika** depuis le 28 avril 1999. (*petit futé*, p.9)

(83) Les films de la fin des années 1990 reflètent, souvent de façon ironique et désabusée, le désarroi de la société algérienne. *Bab El-Oued City* ou *Salut Cousin !* de **Merzak Allouache** (1996) ou *L'Arche du désert* de Mohamed Chouikh (1997) traitent de la dégradation des relations et de la perte des repères. (*petit futé*, p.96)

(84) Ce mouvement regroupé autour des Cheikhs Abdelhamid Ben Badis et **Bachir Ibrahimi**. (*petit futé*, p.55)

(85) En 1926, **Ahmed** Messali Hadj crée l'Etoile nord- africaine. (*petit futé*, p.55)

(86)...par l'intermédiaire de Choair ben **Hoceïn** Abou Medien El-Andalousi (né en 1127 en Espagne, mort en 1198 à Tlemcen). (*petit futé*, p.75)

(87) En 1533, son frère **Kheir Ed-Din** reçoit du sultan Soliman II le Magnifique le titre d'amiral en chef de la flotte ottomane. (*petit futé*, p.45)

(88) **Abd El Kader** est né en 1807 dans le village d'El-Qaïtana, près de Mascara. (*petit futé*, p.48)

(89) Ce mouvement, regroupé autour des cheikhs Abdelhamid **Ben Badis** et Bachir **Ibrahimi**. (*petit futé*, p.55)

(90) « je crois pouvoir affirmer que 50% au moins de la population se nourrissent d'herbes et de racines » écrit Albert Camus en juin 1939 dans *Alger Républicain*. (*petit futé*, p.55)

(91) En 1860, *Napoléon III*, éclairée par les aspirations saint-simoniennes, débarque en Algérie pour se rendre compte sur place de la possibilité de création d'un royaume arabe », une sorte de protectorat autoritaire mais « bienveillant ». (*petit futé*, p.51)

(92) Dans sa partie basse **la rue Didouche-Mourad** traverse **la place Maurice-Audin** (*petit futé*, p. 141)

(93) Aflou. Fête du **djebel Amour** en juin. Courses de chevaux et fantasias. (*petit futé*, p. 76)

(94) **Djebel Nador**. *Le djebel Nador* domine le nord de Médéa de ses 1108m. (*petit futé*, p. 173)

(95) **Djamaâa Betchine (Ali Bitchnin)**. Rue Soualah, Basse Casbah. La mosquée a été édifée en 1623 sur le modèle ottoman par Piccinino, un corsaire d'origine italienne devenu par la suite grand amiral de la flotte algérienne. Entre 1843 et 1962, on la fréquentait sous le nom de Notre-Dame des Victoires, sans minaret qui a été détruit en 1862. (*petit futé*, p.157)

(96) **La mosquée Sidi Bel Hassan** a été édifée en 1927 par Abou Said Othman, le premier fils de Yaghmoracen, en l'honneur de l'émir Abou Amar Ibrahim si elle porte le nom d'Abou El-Hassan Ben Yekhlif El-Tenessi, un savant qui vécut sous le règne d'Abou Said Othman. (*petit futé*, p. 202)

(97) C'est une très belle promenade longue de près de 3km qui surplombe le grand port d'Oran du grand **pont Zabana** sous **le quartier Gambetta** à l'est du centre-ville au théâtre de verdure et au square de la victoire à l'ouest. (*petit futé*, p. 193)

(98) **Dar Khadoudja El-Amia**. Rue Mohamed- Malek-Akli, à gauche à partir de la rue Hadj-Omar. L'ancien palais construit en 1572 pour Ahmed Raïs a été acheté en

1789 par Hassan Pacha, argentier du dey Mohamed Ben Othman, qui voulait ainsi protéger sa fille aveugle (Khadoudja). (*petit futé*, p. 155)

(99) **Sidi Sidi** de Bilal, Polydor, 2002. (*petit futé*, p.102)

(100) Cheb Khaled : Kutche (Zone Music, 1988), Didi et **N'ssi N'ssi** (Barclay, 1992 et 1993). (*petit futé*, p.102)

(101) En 1959, Mohamed Dib est expulsé de son pays après la parution d'**Un Été africain**. (*petit futé*, p.113)

(102) Plus loin sur la route à la sortie des gorges étroites de Tighanimine, Tiffelfel marque l'entrée dans le canyon de **l'oued El-Abiod** qui s'étend jusqu'à M'Chounèche. » (*petit futé*, p. 242)

(103) **Aïd El-Kebir**. C'est la « grande fête » (*aid*= fête, *kebir* =grand) qui commémore le sacrifice d'Isaac par son père Abraham, obéissant à un ordre divin, lorsque Dieu, satisfait de sa soumission, lui envoya un bélier pour le remplacer. (*petit futé*, p. 72)

(104) parmi les jeunes groupes de music [...] **City 16**. (*petit futé*, p.103)

(105) En 1980, a été crée le **Mouvement culturel berbère**, le MCB. (*petit futé*, p.79)

(106) En 1926, Ahmed Messali Hadj crée *l'Etoile nord- africaine* dont les sections clandestines réclament l'indépendance de la même façon que le **Parti communiste algérien** (PCA). (*petit futé*, p.55)

6.2.2. Structures F₁ Prép F₂

(107) **Femmes sans visage** (Rabah Belamri, 1992). (*petit futé*, p.98)

(108) **L'Œuvre en fragments** (Kateb Yacine, Sindbad, 1986). (*petit futé* p.110)

- (109) Au début des années 1930, il écrit avec des amis *Révolte dans les Asturies*. (*petit futé*, p.109)
- (110) *Femmes d'Alger dans leur appartement* (Assia Djebbar, 1977) (*petit futé*, p.114)
- (111) Au XIXe siècle, ce sont les peintres occidentaux qui ont mis en scène l'Algérie au travers notamment du courant orientaliste mis à la mode par des peintres comme Delacroix (*Femmes d'Alger dans leur appartement*), Fromentin ou Albert Marquet. (*petit futé*, p. 108)
- (112) *le vent des Aurès de* Mohamed Lakhdar-Hamina, 1967). (*petit futé*, p.95)
- (113) *Les chercheurs d'os* (Tahar Djaout, Seuil poche, réédition 2001). (*petit futé*, p.113)
- (114) *FIS de la haine* (Rachid Boudjedra, Folio Gallimard, 1994). (*petit futé*, p.113)
- (115) Zenata Voyages.24, **rue de Tripoli**. (*petit futé*, p.191)
- (116) A l'arrivée des Français, Mostaganem soutenue par l'émir Abd El-Kader résiste plusieurs années jusqu'à la **bataille de Mazagran**, en 1840. (*petit futé*, p.208)
- (117) **Notre -Dame d'Afrique**. Quartier de Z'Ghara. On raconte que l'idée d'établir ici une église dédiée à la Vierge aurait été donnée à Mgr Pavy, évêque d'Alger depuis 1846. [...] La tranquillité de Madame l'Afrique est à peine troublée par la présence de jeunes Algériennes aux cheveux cachés qui aiment s'y recueillir. (*petit futé*, p. 161)
- (118) **Musée national du Bardo**, musée de la Préhistoire et de l'Ethnographie.3 rue Franklin- Roosevelt. (*petit futé*, p. 162)
- (119) *l'Eternel Jugurtha* (Jean EL-Mouhoub Amrouche, 1947). (*petit futé*, p. 109)
- (120) A lire d'Abdelkader Djemaï : *Camus à Oran*, Michalon, 1995. (*petit futé*, p.109)

(121) Amine Zaoui : les Gens du parfum (*Serpent à Plumes*, 2003). (*petit futé*, p. 114)

(122) *L'homme aux sandales de caoutchouc* (Kateb Yacine, Le Seuil, 1970) (*petit futé*, p.110)

(123) *Noua* d' Abdellaziz Tolbi (1973) (*petit futé*, p. 95)

6.2.3. Structures F₁ conj F₂

(124) *La Terre et le Sang* (Mouloud Feraoun, roman, Le Seuil, 1998) (*petit futé*, p.110)

(125) *Les Voleurs d'écriture et les Tireurs d'étoiles* (Azouz Begag, Seuil, Jeunesse, 2002). (*petit futé*, p.113)

(126) *L'Amour, la Fantasia* (Assia Djebbar, 1985, réédité 2001) (*petit futé*, p.114)

(127) A lire également, sa biographie par M.Benamar (*Kateb Yacine, un poète au cœur du monde*, Aden). (*petit futé*, p. 110)

6.2.4. Structures phrastiques

(128) *Je t'offrirai une gazelle* (Malek Haddad, roman, 1959, réédition 10/18) (*petit futé*, p.111)

(129) *Le Quai aux Fleurs ne répond plus* (Malek Haddad, roman, 1961, réédition 10/18). (*petit futé*, p.111)

(130) *A quoi rêvent les loups* (Yasmina Khadra, 1999). (*petit futé*, p.114)

(131) En 1952, Emmanuel Roblès, tout en étant reporter et conférencier, publie *Cela s'appelle l'aurore*, le premier tome d'une trilogie d'inspiration italienne. (*petit futé*, p.110)

(132) Parmi les jeunes groupes comme [...] ***le Micro Brise le Silence*** (MBS) [...] ***Cause Toujours*** [...] ***Tout passe***. (*petit futé*, p.103)

(133) Slimane Benaïssa (né en 1943) continue cette tradition populaire en y ajoutant une réflexion critique et des questions auxquelles il ne propose pas de réponse sur l'histoire, le patrimoine, l'identité et les contradictions de l'individu (***Boualem Zid El-Goudem, le Bateau coule*** ..). (*petit futé*, p.105)

6.2.5. Structures diverses

(134) Parmi les jeunes groupes comme [...] ***K-Libre***. (*petit futé*, p.103)

(135) ***Cette fille- là*** (Mayssa Bey, 2001, Editions de l'Aube). (*petit futé*, p.114)

(136) Abdelkader Djemaï (***31, rue de l'Aigle***, 1998). (*petit futé*, p.99)

(137) En 2002, ***Wesh wesh, qu'est ce qui se passe*** de Rabah Ameur- Zaïmeche traite de la double peine. (*petit futé*, p. 96)

(138) Parmi ces films qui traitent de l'émigration ou de la vie en France, on se souvient de ***Thé au harem d'Archimède*** de Mehdi Charef (1983) ou l'émouvant ***Inch'allah dimanche*** de Yamina Benguigui (2000) qui réalise également des documentaires pour la télévision française. (*petit futé*, p.95)

(139) Le film ***De Hollywood à Tamanrasset*** de Mahmoud Zemmouri (1990) est une farce burlesque où tous les personnages se retrouvent coupés de la réalité. (*petit futé*, p.96)

(140) ...ses chroniques regroupées dans ***Minuit passé de douze heures*** (Seuil, 1989) ou ses œuvres théâtrales, composées par souci de se faire comprendre par la majorité de ses compatriotes pas toujours formés à la littérature. (*petit futé*, p.110)

(141) En 1994, ***Délirium***, après un bref passage TN de Béjaïa ; en 1995, il crée en France ***Djurdjurassique Bled*** (Lattès) dans lequel il propose une explication de la situation qui s'aggrave dans son pays. (*petit futé*, p.115)

7. Détermination des DM

(142) Baaziz. Le « **Bob Dylan** », ou le « **Renaud** » algérien est un agitateur, censuré en Algérie, dont les chansons contestataires sont plus en plus écoutées. (*petit futé* p.115)

(143) Edifié à la fin du XII^e siècle sur ordre du **calife** almohade **Mohamed Ennacir**, il a été plusieurs fois remanié. (*petit futé*, p.205)

(144) Par ce traité, l'**émir Abd El-Kader** obtenait la reconnaissance de son autorité sur d'important territoires et profita pour organiser un Etat (impôts, justice instruction et commerce) et renforce son armée. (*petit futé*, p.48)

(145) A El-Eubbad, à l'ambiance de village, le **sultan Abou El-Hassan** avait fait construire près de la mosquée une belle demeure, Dar Essoltan, qui n'est plus que ruines. (*petit futé*, p.205)

(146) Les troupes de Bourmont continuent d'avancer vers la Mitidja et se heurtent le 23 juillet aux troupes de **bey Mustapha Bou Mezrag** sur la route de Blida. (*petit futé*, p.50)

(147) Cette même année, l'arrestation puis la mort de chefs nationalistes, dont Amirouche Ait Hamouda, **Si l'Houas** et Aissat Idir, redonnent espoir aux partisans de l'Algérie française. (*petit futé*, p.58)

(148) Dar El-Hadith. Avenue de l'Indépendance. De construction récente, elle a été inaugurée en 1937 par le **cheikh Ben Badis**, le père du mouvement des oulémas, pour dispenser des cours de religion et d'arabe. (*petit futé*, p.203)

(149) Le **président Chadli Bendjedid** est réélu en décembre, la nouvelle constitution est adoptée en février 1989. (*petit futé*, p.62)

(150) Un Haut conseil présidentiel composé de cinq personnes qui nomment à la tête de l'Etat le **ministre de la Défense Liamine Zeroual** en janvier 1994. (*petit futé*, p.62)

(151) En 952 après J.-C., **le Berbère Bologuine Ibn Ziri**, prince de la dynastie ziride à qui les Fatimides ont confié la gestion de cette région, fortifie et agrandit la petite cité qu'il nomme El-Djezaïr, nom qui sera déformé en Alger par les Catalans, et qu'on retrouve sur des cartes du XIII^e siècle. (*petit futé*, p.136)

(152) En dehors des restaurants et cafés des hôtels mentionnés plus haut, on trouve un grand nombre de gargotes dans le centre. On retient cependant **le restaurant Le Palmier** (rue du 1^{er} Novembre, sur la droite après les hôtels Rym et Tassili) et surtout **le restaurant Tin Hinane** (rue Talbi Ahmed, à côté de l'hôtel El-Karama) où l'accueil et la déco sont agréables et la variété des plats (compter 300DA le repas complet) suffisamment grande pour goûter une spécialité chaque soir de votre séjour. (*petit futé*, p.273)

(153) Outre les restaurants des hôtels cités plus hauts, nous recommandons **l'El-Djazira** (ex-Bodega, **bd de l'ALN**), **le Merle Blanc** (rue d'Arzew) spécialiste de poissons, **l'Hacienda** (Canastel) pour une soirée andalouse dansante, **le Martinez** (Bou Sfer plage) ou **Hadj Paella** (Ain El-Turk) réputé pour ses soirées animées. Et pour le dessert ou le goûter, la meilleure adresse est **la Gerbe d'Or**, au début de **la rue de Tripoli**, une pâtisserie très tentante. (*petit futé*, p.192)

(154) Au fond d'une baie qui s'étend entre les collines de Bouzareah et la pointe Pescade à l'ouest et **le cap Bordj El-Bahri** à l'est, Alger est un amphithéâtre de plus de 15km de large sur 6km de profondeur qui grimpe comme il peut à l'assaut des collines. (*petit futé*, p.141)

(155) Il reste cependant qu'**Oran la coquette**, « bahia », est une ville dynamique dont la devise pourrait être « **Oran** ne se décrit pas, elle se vit ». (*petit futé*, p.187)

(156) Les ruines romaines *d'Announa*, **l'ancienne Thiblis**, sont situées à l'est de la route Canstantine-Annaba, à quelques Kilomètres au sud de Guelma. (*petit futé*, p.253)

(157) On rencontre nombre de copies de sculptures qui ont été découvertes lors de campagnes de fouilles comme la fontaine monumentale de **la belle place des Martyrs** dans le centre. (*petit futé*, p.211)

(158) Le boulevard Emir-Abdelkader (ex-Clemenceau) qui part de la place du 1^{er} – Novembre pour remonter jusqu'à la place de la Kahina où s'élève **la néo-byzantine cathédrale du Sacré-Cœur**, devenue bibliothèque, demeure le pôle d'attraction le plus important du centre ville. (*petit futé*, p. 190)

(159) Au nord de Béjaia, une petite route grimpe au travers des oliviers et des pins, contourne les hauteurs du Gouraya avant d'aboutir à une aire de parking, à moins de 5km du centre- ville. On emprunte un petit tunnel, une espèce de sas avant de découvrir **le magnifique cap Carbon**, en fait un îlot relié à la côte par un petit isthme alluvionnaire. (*petit futé*, p.180)

(160) Avoir également **la villa Abd El-Tif** qui hébergeait et récompensait par une des artistes au début du XXe siècle, façon **villa Médicis** à Rome. (*petit futé*, p.163)

(161) C'est à partir de **Riadh El-Fet'h**, le parc de la victoire, qu'on voit mieux le monument aux Martyrs. (*petit futé*, p. 161)

(162) Sur les hauts plateaux, quand le débit est trop faible pour creuser une vallée, les eaux stagnent dans des **chotts** où elles s'imprègnent de sel; les chotts Melhir, **El-Hodna** et **Echergui** sont les plus grands d'entre eux suivant d'est en ouest une ligne parallèle aux Atlas qui commencent à la hauteur de Gabès en Tunisie. (*petit futé*, p.33)

(163) **Makkam Ech- Chahid**. C'est à l'emplacement d'un vieux fort militaire qu'en 1982 on a inauguré le Makkam EchChahid (mémorial aux Martyrs) au sud du quartier du Hamma et du jardin d'essai. (*petit futé*, p.161)

(164) **Musée national des Beaux –Arts**. Place de **Dar Es-Salaam**, rue Mohamed-Belouizdad. (*petit futé*, p.163)

(165) Palais du Raïs, des Arts et de la culture (Bastion 23).23, boulevard Amara-Rachid après le port de l'Amirauté. Le palais du Raïs (capitaine), édifié à la fin du XVIIe siècle pour accueillir le ministère de la Marine, sur l'emplacement du **bordj Ez-Zoubia** construit en 1576. (*petit futé*, p.162)

(166) Deux portes de la période hammadite, Bab El-Bahri (« la porte de la mer ») édifiée en arc au XIe siècle et Bab El-Bounoud flanquée de tourelles à l'ouest de la ville, évoquent les murailles qui protégeaient l'**En-Nassria** arabe et le palais qui a entièrement disparu. (*petit futé*, p.180)

(167) Plus loin sur la N15, **Icherridene** est la capitale des cerises qu'on célèbre au mois de juin au cours d'une fête qui s'achève par un concours entre producteurs de cerises. (*petit futé*, p.176)

(168) Peu après l'oued, la W17 rejoint la N30 et **Béni Yenni**, un ensemble de hameaux dispersés en altitude (**Aït Lahcene**, **Aït Larbaa**, **Taurirt Mimoun** et **Agouni Ahmed**). (*petit futé*, 176)

(169) Plus loin sur la côte, à 60 km seulement d'Alger, **Boumerdès (Rocher Noir)** en bordure d'une très grande plage a été presque complètement détruite par le tremblement de terre du 21 mai 2003. (*petit futé*, p.167)

(170) le 26 juillet, alors que se déroulent à Paris les Trois Glorieuses qui mettront fin au règne de Charles X, **Bône (Annaba)** et **Bougie (Bejaia)** se soumettent. Les français débarquent à Mers El-Kebir et entament les pourparlers avec le bey d'**Oran**. (*petit futé*, p.50)

(171) **Les parcs de Beyrouth (Telemly)**, **de Khemisti** en face de la Grande poste et le parc des Pins à El-Biar connaissent la même opération de rajeunissement. (*petit futé*, p.165)

(172) Au IV e siècle avant J.-C., **La Numidie** partagée en deux royaumes séparés par Rhumel : le royaume des Massyles occupe alors l'actuelle partie orientale de l'**Algérie** et la partie occidentale de **la Tunisie** et le royaume des Massaessyles

l'Algérie centrale et occidentale. Les Massyles sont proches des Phéniciens. (*petit futé*, p.42)

(173) De là partent les rues les plus animées comme le boulevard de la Soummam (ex-Galliéni) ou **les rues Khemisti** (ex-Alsace-Lorraine) et **Larbi Ben-M'Hidi** (ex-Général- Leclerc ou d'Arzew). (*petit futé*, p.190)

(174) **Mosquée Ben Othman.** La mosquée Mohamed Ben Othman, connu sous le nom de Mohamed El-Kebir, « le grand », pour avoir libéré Oran sous l'occupation espagnole. (*petit futé*, p.196)

(175) **Djamâa El- Kebir.** Quartier de la Pêcherie, au bout du boulevard Guevara. Visite de 9h à 12h, sauf le vendredi. La Grande Mosquée de rite malékite (Maghreb) a été construite à la fin du XIe siècle par les Almoravides, puis reconstruite en 1794. (*petit futé*, p.157)

(176) Après avoir régné sur la moitié de l'Espagne et sur le Maghreb de 1147 à 1269, la dynastie berbère des Almohades est tombée, d'abord **en** Espagne puis **en** Tunisie (Hafsides, 1236), à *Tlemcen* (Zayanides, 1239) et **au Maroc** (Mérinides, 1269). (*petit futé*, p.45)

(177) En 972, après avoir vaincu la résistance des Omeyyades d'Espagne, les Fatimides déplacent leur capitale de Mahdia (Tunisie) **au** Caire qu'ils viennent de faire tomber et d'où ils régneront sur l'Afrique du Nord pendant trois siècles. (*petit futé*, p.44)

(178) Plus haut, la mosquée Sidi Bou Merouane a été bâtie au XIe siècle avec des colonnes provenant des ruines **d'Hippone**. C'est l'une des plus remarquables **d'Algérie**, avec la mosquée Sidi Boumedienne à Tlemcen et Sidi-Oqba près **de Biskra**, et porte le nom du théologien Abou Marouane El-Bouni. (*petit futé*, p.247)

(179) Musée du Djihad... Au pied **du Makkam Ech-Chahid** (monument aux Martyrs). Ouvert de 9h à 17h sauf les samedis et dimanches matin. Les différentes luttes pour les l'indépendance sont montrées ici au travers d'expositions le plus souvent décrites en arabe. (*petit futé*, p.163)

(180) Cathédrale du Sacré- Cœur. Rue Didouche- Mourad, en descendant **du parc de la Liberté**. Sa forme très moderne a été dessinée pour rappeler la tente de Jésus mais c'est plutôt à une cheminée de centrale thermique que nous fait inmanquablement penser le clocher futuriste. (*petit futé*, p.161)

(181) Dar Hassan Pacha. Place Ben-Badis, près **de la mosquée Ketchoua**. L'ancien palais d'Hassan, dey d'Alger entre 1791 et 1797, la villa a été construite en 1791 mais les aménagements commencés en 1839 pour la transformer en palais d'hiver des gouverneurs généraux français, notamment la façade en marbre blanc, en ont gâché le style mauresque. (*petit futé*, p.155)

(182) *Achoura*. C'est le dixième de l'année. Il s'agit à l'origine de l'anniversaire de la mort de Hossein, le petit- fils du prophète, assassiné à Kebala en Irak en 680. (*petit futé*, p.73)

(183) *Aïd El-Seghir* ou *Aïd El-Fitr*. C'est « la petite fête » qui clôtur le ramadan. Les enfants sont habillés de neuf et reçoivent des cadeaux. (*petit futé*, p.73).

(184) *Ramadan*. Le ramadan, qui a lieu le neuvième mois de l'année selon le calendrier de l'Hégire, est le mois au cours duquel le Coran a été révélé à Mohamed. C'est pour le fidèle une période de stricte abstinence (nourriture, boisson, activité sexuelle...) entre le lever et le coucher du soleil. (*petit futé*, p.73)

(185) Mais pendant *la Première Guerre mondiale*, les troupes algériennes sont composées de colons, de fils de colons et de tirailleurs algériens. (*petit futé*, p.55)

(186) *La chute de Dien Bien Phu*, le 7mai, ouvre de grandes perspectives, notamment celles de lutte armée. (*petit futé*, p.57)

(187) Dès septembre, une vague d'attentats vise les quartiers européens d'Alger et inaugure la « **bataille d'Alger** » qui durera un an. (*petit futé*, p.57)

(188) En août, le FLN entérine au congrès secret de la Soummam (Kabylie) la création d'une *Armée de libération nationale* (ALN) dirigée par Krim Belkacem, du

Conseil national de la révolution algérienne (CNRA) et du Comité de coordination et d'exécution (CCE). (petit futé, p.57)

(189) Le MTLD, ex-Etoile nord-africaine de Messali Hadj, se réunit pour la première fois et clandestinement en congrès et crée en février 1947 ***l'Organisation spéciale***, une section paramilitaire. *(petit futé, p.56)*

(190) En mars 1954, les partisans de la lutte armée dont Ahmed Ben Bella, Hocine Aït Ahmed et Mohamed Khider créent ***le Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA), le futur FLN.*** *(petit futé, p.57)*

(191) Les Européens d'Algérie de nouvelle, les Pieds-noirs, se sentent trahis et, pour certains, se tournent vers la rébellion et soutiennent **la toute nouvelle Organisation de l'armée secrète (OAS)** créée en février. *(petit futé, p.59)*

(192) Pendant la guerre d'Algérie, il s'emploie à dénoncer la misère du peuple algérien et les méthodes militaires françaises mais c'est avec les six volumes ***des Chevaux du soleil*** (1967-1972, Grasset) qui racontent le parcours d'une famille. *(petit futé, p.111)*

(193) En 1976, il sort un premier disque qui contient ***Trig el lici*** (le chemin du lycée), un titre empreint de rythmes raï enregistré sur un petit magnétophone. *(petit futé, p.117)*

(194) Entre 1954 et 1962, il collabore aux revues ***Entretiens, Progrès, Confluents*** et ***Lettres françaises*** et commence à écrire des romans. Après 1962, de retour à Constantine, il travaille avec l'hebdomadaire ***Atlas*** et la revue ***Novembre*** et crée la revue ***Promesses*** avant de prendre la direction de la culture au ministère de l'Information entre 1968 et 1972. *(petit futé, p.110)*

(195) Les vins algériens commercialisés sont ***le bordji, le gris d'Algérie, les coteaux de Dahra, les coteaux de Tlemcen, les coteaux de Mascara, les coteaux de Zaccar, les coteaux de Médéa*** et ***la fameuse Cuvée du Président*** qui résulte d'un mélange de terroirs et de millésimes. *(petit futé, p.129)*

8. La sémantique des DM

(196) Au sud d'El-Kantara, à la hauteur de **ferme de Gazelles** qui se résume en fait à une petite gare, un chemin permet de rejoindre le **djebel Melah**, la montagne de sel, un piton rouge qui s'élève à 627 m au-dessus d'une hamada un peu désolée. (*petit futé*, p.242)

(197) A l'entrée des gorges, **le pont du Diable** mérite bien son nom, que l'origine en soit le bruit infernal que font les eaux à cet endroit ou l'habitude qu'on avait de jeter les opposants au bey du haut des grottes du Kef-Chkara ou rocher des Martyrs. (*petit futé*, p.233)

(198) En face de la mosquée, on peut visiter le **Hamam Essebaghine** (hammam des Teinturiers) datant des Almoravides. (*petit futé*, p.202)

(199) **Hamam Bou-Hadjar** est la plus connue des sources thermales de la région, témoignages d'une ancienne activité volcanique. (*petit futé*, p.198)

(200) Que l'on soit amateur de patrimoine culturel et historique, d'immensités désertiques, de farniente sur une plage, de grand air en montagne ou de villes aux rues tortueuses, **l'Algérie**, l'un des plus beaux pays de la Méditerranée et du Maghreb, sait combler nos attentes. (*petit futé*, p.7)

(201) Ce sont enfin des villes telles que nous les rêvions, façonnées par les civilisations qui s'y sont succédé et où on s'étonne presque d'être apostrophé par des mots de bienvenue qui nous rappellent que l'hospitalité est l'une des nombreuses qualités de **l'Algérie**. (*petit futé*, p.1)

(202) **Tlemcen**, la ville natale de « Momo » Benguigui dit Patrick Bruel, a été habitée dès la préhistoire avant d'être dirigée par des militaires romains qui lui ont donné le nom de Pomaria « vergers », ce qui laisse entrevoir la richesse agricole de la région. Au VII^e siècle, après J.-C., les Arabes musulmans se sont installés ici, menés par Idris 1^{er} qui nomme la cité **Agadir**, « la forteresse ». Le chef almoravide Youssef Ibn Tachfine en fait sa capitale au XI^e siècle, en 1079, développant autour

de la forteresse et de la toute nouvelle Grande Mosquée une ville florissante qui porte maintenant le nom Tlemcen, « la source », après avoir été appelée Taggart. (*petit futé*, p.199)

(203) Abderrahmane Kaki (1934-1995) passe du français (**la valise, l'Oiseau vert**) à l'arabe dialectal compris par le plus grand nombre (**132 ans, Alguerrab oua Salihine**). (*petit futé*, p.104)

(204) A une vingtaine de kilomètres au sud et après plusieurs épingles à cheveux, on doit choisir, au niveau de **Tizi N'Kouilal**, entre continuer vers le sud et passer au pied du **Lalla Khédidja**, le plus haut sommet du massif, ou emprunter la N33 qui mène par une suite vertigineuse de belvédères à la station de montagne de **Tikjda** (1475m) au pied de **l'Akouber** réputé pour la durée de son enneigement avant de descendre doucement vers **Bouira** (525m). (*petit futé*, p.177)

(205) **Fontaine Aïn – Fouara**. Voyageur, réfléchis bien car sache qu'on revient à Sétif après s'y être rafraîchi. (*petit futé*, p.237)

(206) les romans les plus récents le Sommeil d'Eve (1989), *Neiges de marbre* (1990), *l'Infante maure* (1994), *l'Arbre à dire* (1998). (*petit futé*, p.113)

9. Le transfert des DM

9.1. Les procédés traductologiques du transfert

(207) En 692, **Hassan Ibn Naaman** est envoyé à la tête d'une armée pour reprendre la conquête de l'Ifriqiya. En 694, Hassan reprend Carthage mais se heurte à l'armée berbère de la Kahina qui le battra à Oued Nini. (*petit futé*, p.44)

(208) A la mort de **Micipsa** qui avait deux fils, son neveu et fils adoptif **Jugurtha**. (*petit futé*, p.41)

(209) Alors que le chambellan a connu une fin encore plus misérable, la vie de **Sidi El-Halaoui** a inspiré nombre de textes de chansons andalouses de Tlemcen, dont l'une des plus connues a été composée par **cheikh Ibn M'Saïb**. (*petit futé*, p.202)

(210) Dar El Hadith. **Avenue de l'Indépendance**. De construction récente, elle a été inaugurée en 1937 par le cheikh Ben Badis, le père du mouvement des oulémas, pour dispenser des cours de religion et d'arabe. (*petit futé*, p.203)

(211) Le front de mer est desservi par les boulevards Zighout- Youcef et Ernesto-Che-Guevara qui partent de la **place des Martyrs** (ex- du Gouvernement). (*petit futé*, p141)

(212) proche de la Pêcherie et des mosquées El-Djeddid (« la nouvelle ») et El-Kebir (« la grande ») pour aboutir au boulevard Khemisti au niveau de la Grande Poste. (*petit futé*, p.141)

(213) **Musée national des Antiquités**. 117, boulevard Salah –Boukaouir. (*petit futé*, p. 163)

(214) Mais on connaît mieux l'Icosium romaine dont les vestiges posent les limites entre l'actuel **lycée Emir-Abdelkader**, le square Port-Saïd, la mosquée Ketchaoua et le quartier de la Marine. (*petit futé*, p.136)

(215) **Pont Sidi-Rached**. Il porte le nom d'un mausolée situé sur un rocher à proximité. Commencé en 1907, il a été inauguré en avril 1912, le même jour que le pont suspendu de Sidi M'Cid, à l'autre bout des gorges ; c'était à l'époque le plus haut pont de pierre du monde. (*petit futé*, p.233)

(216) Ne pas manquer de faire un détour par **l'église Saint- Joseph** et la tombe de Charles de Foucauld, qui aurait dû être inhumé à Tamanrasset selon son vœu, et par le Centre artisanal de tapisserie qui produit des pièces de grande renommée. (*petit futé*, p.266)

(217) **Hôtel El-Karama**. Centre de Ghardaïa, à l'entrée des bureaux de la wilaya. Tél 88 92 38-Fax 86 49 03. A partir de 1000 DA/personne, 1400/2 personnes, petit

déjeuner compris. Chambres climatisées avec TV et frigo. Le restaurant est fermé en été, sauf pour les groupes de plus de 10 personnes. (*petit futé*, p.273)

(218) Un peu plus loin, à proximité du col de Tagmat, une boucle permet de traverser une forêt de chênes zéens protégée sous le nom de Tizi Touririne, autour du **mont Azerou N'Taghat**, le plus élevé de la région (1542m). (*petit futé*, p.178)

(219) **Pont El-Kantara**. L'un des plus anciens ponts, à l'origine un aqueduc romain qui acheminait les eaux du Djebel El- Quach vers les citernes de la vieille ville, a longtemps été le seul à relier le rocher de Constantine au reste du monde. (*petit futé*, p.233)

(220) Au fond d'une baie qui s'étend entre les collines de Bouzareah et la pointe Pescade à l'ouest et le **cap Bordj El-Bahri** à l'est, Alger est un amphithéâtre de plus de 15km de large sur 6km de profondeur qui grimpe comme il peut à l'assaut des collines. (*petit futé*, p.141)

(221) l'In -Ekoulmou domine le **pic Garet el-Djenoun** (le « pic des esprits ») qui atteint les 2375m. (*petit futé*, p.285)

(222) La guérilla urbaine et rurale menée par le tout nouveau **Front de libération nationale (FLN)** amène le parlement français à voter l'état d'urgence le 31 mars 1955. (*petit futé*, p.57)

(223) En février, l'**ONU** adopte une résolution qui reconnaît implicitement le droit du peuple algérien à l'indépendance. (*petit futé*, p. 57)

(224) Après des études à Alger et à Paris, il (Tahar Djaout) devient journaliste à **El-Moudjahid** et **Algérie Actualité** avant de fonder en janvier 1993 l'hebdomadaire **Ruptures** dans lequel il appelle au discernement quant à la nature de la crise qui secoue l'Algérie. (*petit futé*, p.113)

(225) En France depuis 5 ans, le journaliste Yassir Ben Miloud, dit YB, s'est fait connaître par ses chroniques satiriques acides quotidiennes dans le journal **El Watan**

qui lui ont valu l'exil et réunies sous le titre *Comme il a dit lui* (Lattès, 1998). (*petit futé*, p.115)

(226) La Seconde Guerre mondiale terminée, il (Mohamed Dib) passe quelques années à dessiner les tapis avant de retrouver l'écriture dans le journal *Alger républicain* et de découvrir le militantisme à *Liberté*, journal du parti communiste algérien. (*petit futé*, p.113)

(227) En 1970, il (Ahmed Wahbi), il célèbre son retour en Algérie en composant l'un de ses succès les plus retentissants *Fet elli fet*. (*petit futé*, p.101)

(228) *Ya rayah* (« le voyageur ») de Dahmane El-Harrachi, né en 1926, en est peut être la chanson la plus connue reprise au début des années 1990 par Rachid Taha. (*petit futé*, p.101)

(229) En 1991, il chante *ils ont dit que Hasni est mort (Gallou Hasni mat)* après la mort d'un chanteur portant le même nom que lui. (*petit futé*, p.116)

(230) Les paroles de *Qassaman*, « le serment », dont le caractère anticolonial a été conservé, ont été écrites en 1956 par Mufdi Zakaria. (*petit futé*, p.91)

(231) Il rencontre très tôt le succès avec *Avava Inouva (Mon petit papa)*, une berceuse que je ne vous chanterai pas ici mais que vous connaissez très certainement, reprise en 2003 en duo par Ahmed Mouissi et sa sœur Soraya ». (*petit futé*, p.116)

(232) **Mouloud**. Cette fête commémore la naissance de Mahomet. (*petit futé*, p.72)

(233) Les jours fériés légaux sont **le jour de l'An** (1^{er} janvier), **la fête du Travail** (1^{er} mai), **la fête de la Révolution** (19 juin), **la fête nationale** (5 juillet) et **l'anniversaire de la Révolution** (1^{er} novembre). (*petit futé*, p.76)

(234) **La S'biba** : Chaque année, pendant dix jours au moment d'Achoura (le dixième jour de l'année musulmane), Djanet est le théâtre d'une fête dont l'origine se perd dans la nuit des temps. On dit qu'elle commémore un accord de paix entre les tribus d'El-Mihane et d'Azzelouaz qui auraient décidé de mettre fin à des décennies

de guerre impitoyable à l'annonce de la victoire de Moïse sur les armées du Pharaon. (*petit futé*, p.318)

(235) Yennayer (*Tabburt useggas*, « la porte de l'année » en tamazight) est le mois correspondant à la première (*yan*) lune (*ayour*) de l'année. On célèbre le passage à la nouvelle année entre 11 et 13 janvier, en souvenir du début de l'année du calendrier julien instauré en 45 avant J.-C par Jules César, à une période de l'année où on risque la pénurie. (*petit futé*, p.76)

(236) La Ziarrha de Tazouk. La fête a pris le nom du village où elle a lieu chaque première semaine d'août. (*petit futé*, p.309)

(237) Biskra. Fête du printemps. Danses folkloriques qui miment souvent des combats guerriers et baroud. (*petit futé*, p.76)

(238) Boufarik. Fête des oranges en avril et en mai. Célèbre la fin de la récolte des fruits. (*petit futé*, p.76)

(239) Djelfa. Fête du mouton en juin. Courses hippiques, danses folkloriques, fantasias. (*petit futé*, p.76)

(240) Ghardaïa. Fête du tapis en mars ou avril. Fête artisanal et folklorique. (*petit futé*, p.76)

(241) Touggourt. Fête de la datte en mars ou avril durant la période de fécondation du palmier dattier. Courses de chameaux. (*petit futé*, p.77)

(242) Pendant la Seconde Guerre mondiale, la défaite de la France face aux Allemands et le débarquement anglo- américain en novembre 1942. (*petit futé*, p.55)

9.2. Les stratégies énonciatives du transfert

(243) La Kabylie : le nom de Kabylie vient de l'arabe Bilad Al-Qabail **qui signifie** « le pays des tribus », et chaque village de Kabylie est lui-même très souvent marqué par le nom de la tribu qui l'habite. (*petit futé*, p.174)

(244) Une pièce de monnaie trouvée en 1940 dans le quartier de la Marine montre qu'une ville a probablement été créée au VIIe siècle avant J.-C. sur le site d'Alger, probablement la légendaire Ikosim, une ville phénicienne qui aurait été fondée par vingt compagnons d'Hercule; en grec, eikosi **signifie** vingt. Ikosim **aurait également signifié** « île aux mouettes ». (*petit futé*, p.136)

(245) Ain- Temouchent **dont le nom** arabo-berbère **signifie** Source des chacals a connu très tôt un développement humain comme l'attestent les ossements découverts au début du XX siècle de celui qu'on appelle l' « homme de Rio Salado » (15000 ans). (*petit futé*, p.198)

(246) A 30 km à l'ouest du centre d'Oran, la belle plage des Andalouses, **dont le nom rappelle** la conquête espagnole, est abritée à l'ouest par le cap Lindlès. ». (*petit futé*, p.196)

(247) **Le grand bassin ou Sahridj**. Aujourd'hui espace vert, le Sahridj date du règne de Youssef Ibn Tachfine qui l'a fait creuser sur le modèle d'un bassin marrakchi, probablement pour servir de réservoir et permettre l'alimentation en eau de la ville et l'irrigation des jardins et des vergers qui en ont fait la renommée. (*petit futé*, p.203)

(248) **Monastère de Tibéhirine (ou Tib-Harine)** et Notre Dame de L'Atlas. Sept des neuf moines cisterciens qui avaient choisi de rester dans cette abbaye malgré la montée du FIS et les menaces ont été enlevés le 26 mars 1996 puis assassinés. (*petit futé*, p. 173)

(249) Aujourd'hui, **la Calle ou El-Kala** est toujours aussi bondée en été et on aime se balader le long du petit port et ses terrasses animées près de la jolie église de pierre blonde. (*petit futé*, p.252)

(250) Avec une superficie de 480000 Km², **le massif du Hoggar ou Ahaggar** est presque aussi étendu que la France. (*petit futé*, p.285)

(251) Un peu plus à l'est, l'un d'entre eux, Ibn Rostome, fonde en 777 l'Etat rostomide à **Taahert (actuelle Tiaret)**, un royaume rapidement prospère qui s'étendait jusqu'à Fès, au Maroc. (*petit futé*, p.269)

(252)...en pénétrant dans la vieille ville par les ruelles encombrées à l'est de **la rue Didouche Mourad (ancienne rue de France)**. (*petit futé*, p.229)

(253) Le front de mer est desservi par les boulevards Zighout- Youcef et Ernesto-Che-Guevara qui partent de **la place des Martyrs (ex- du Gouvernement)** proche de la Pêcherie. (*petit futé*, p.141)

(254) En 1975, le film de Mohamed Lakhdar Hamina, ***Chroniques des années de braises***, reçoit la Palme d'or à Cannes et marque l'existence du cinéma algérien sur la scène internationale. (*petit futé*, p.95)

(255) Fin 1944, des membres du PPA (**Parti populaire algérien**) mettent en place une organisation secrète paramilitaire prônant des actions dures. (*petit futé*, p.56)

(256) En 972, après avoir vaincu la résistance des Omeyyades d'Espagne, Les Fatimides déplacent leur capitale de Mahdia (**Tunisie**) au Caire qu'ils viennent de faire tomber. (*petit futé*, p.44)

10. DM et chaînes de référence

(257) **Alger El Djezair**. Qu'on connaisse ou non **la ville** on ne peut s'empêcher de lui accoler « **la blanche** » ce qu'on croit devenu un lieu commun sans fondement tant l'actualité des vingt dernières années nous a brouillé l'imaginaire. Et pourtant c'est

avec une certaine émotion qu'on découvre que le blanc n'a pas terni et qu'il illumine **la baie** d'un éclat rendu inoubliable par quelques touches de couleurs intenses. Et puis quand vient le soir **la ville** se farde de mauve, de rose ou de bleu pâle. **Belle alanguie** au fond de la baie qu'on escalade par des ruelles tortueuses, des escaliers ou de grandes avenues débordant de vie, **Alger** est et reste l'une des villes les plus séduisantes qui soit. Et même si de tentaculaires banlieues aux barres bétonnées déprimantes pour ceux qui y vivent difficilement cherchent à l'étouffer, on a qu'une envie : y revenir, et vite...

El-Djezair, le nom arabe d'Alger quelquefois surnommée **bahdja** (la « radieuse »), dériverait du mot Kabyle « **gzir** » et fait référence aux « quatre îlots qui fermaient l'entrée de la baie d'Alger. Une pièce de monnaie trouvée en 1940 dans le quartier de la Marine montre qu'une ville a probablement été créée au VII^e siècle avant J.-C. sur le site d'Alger, probablement la **légendaire Ikosim, une ville phénicienne** qui aurait été fondée par vingt compagnons d'Hercule ; en grec, eikosi signifie vingt. **Ikosim** aurait également signifié « île aux mouettes ». Mais on connaît mieux **l'Icosium romaine** dont les vestiges posent les limites entre l'actuel Lycée Emir-Abdelkader, le square Port-Saïd, la mosquée Ketchaoua et le quartier de la Marine. Longtemps **restée** un petit port, **la ville** commence à se développer quand **elle** est intégrée à l'Empire romain en 146 après J.-C. **Devenue** siège d'un évêché **elle** est occupée par des Béni Mezghana, des agriculteurs qui entretiennent des relations commerciales avec d'autres ports de la Méditerranée quand arrivent les premiers Arabes et leur nouvelle religion. En 952 après J ; C., le Berbère Bologuine Ibn Ziri, prince de la dynastie ziride à qui les Fatimides ont confié la gestion de cette région, fortifie et agrandit **la petite cité** qu'il nomme **El-Djezair**, nom qui sera déformé en **Alguer** par les Catalans et qu'on retrouve sur des cartes du XIII^e siècle. Pendant les siècles suivants, **Alger** est dominée tour à tour par les vainqueurs des luttes pour le contrôle du Maghreb et de la Méditerranée. Entre les Xe et XVe siècles, **elle** passera ainsi brièvement sous les bannières hammadite, almoravide, almohade, hafside puis abdelwadide et zianide, le XIV^e siècle étant celui des Marinides. (*petit futé*, p.136)

(258) **Albert Camus**. Le **prix Nobel de Littérature** 1957 est né en 1913 à Mondovio en Algérie. **Orphelin de père**, il passe son enfance dans le quartier algérois de Belcourt avec sa mère, femme de ménage. Au Lycée Bugeaud il découvre la philosophie qu'il décide de continuer à étudier. Au début des années 1930, il écrit avec des amis *Révolte dans les Asturies* une pièce de théâtre interdite. (*petit futé*, p.109)

(259) A partir de 650, la dynastie des Omeyyades, établie à **Damas**, relance la conquête du **Maghreb**. En 670, **Sidi Oqba Ben Nafi** fonde la ville sainte de **Kairouan**, future base d'où s'élanceront les assauts contre **les Byzantins**. Parfois soutenue par **les Byzantins**, la résistance berbère s'organise autour, entre autres, du **roi chrétien Kosaila** et de la **Kahina**. **Oqba** meurt en 683 au cours d'une embuscade tendue par **Kosaila** dans la région de **Biskra**. Mais trois ans plus tard, c'est le chef berbère qui est tué pendant la **bataille de Mesus**. En 692, **Hassan Ibn Naaman** est envoyé à la tête d'une armée pour reprendre la conquête de l'**Ifriqya**. En 694, **Hassan** reprend **Carthage** mais se heurte à l'**armée berbère de la Kahina** qui le battra à **Oued Nini**. Finalement, en 710, la résistance de **la Kahina** est vaincue : la route de l'Atlantique, atteinte en 705, est grande ouverte. **Moussa Ibn Nosair**, nommé premier gouverneur de l'**Ifriqya**, poursuit la politique d'islamisation maintenant défendue par les berbères. (*petit futé*, p.44)

(260) **Cheb Mami**. **Mohamed Khelifati** est né en juillet 1966 à Saïda, au sud d'Oran. **Son pseudonyme Mami** peut dériver de Mohamed mais signifie également « le même » en dialecte oranais, et c'est vrai qu'il a toujours l'air d'un gamin, peut être en souvenir de ses débuts dans des fêtes familiales à l'âge de 12ans. Précédé d'une déjà bonne réputation, il apparaît pour la première fois à la télévision algérienne en 1982 où il chante *El-Marsam* (« le refuge »), un classique oranais des années 20. On le découvre en France en même temps que le raï juste avant qu'il ne rentre au pays pour effectuer son service militaire pendant lequel il réussit à continuer à chanter dans les réunions militaires. En 1989, de retour à Paris, il se produit à l'Olympia mais il ne rencontre pas encore le même succès auprès des médias français qui trouvent sa musique un peu trop « algérienne ».

En 1991, **il** enregistre *Let me raï* à Los Angeles mais c'est avec *Saïda*, produit en 1994, qu'**il** se fait plus largement connaître. Cette même année, **il** épouse une Néerlandaise et **s'installe** en Europe. **Sa consécration** arrive en janvier 2001 lorsqu'**il** ouvre en compagnie de Sting la finale du Superboy américain. (*petit futé*, p.118)

(261) Mohamed Dib. L'écrivain algérien le plus prolifique, mort le 2 mai 2002, est né à Tlemcen en 1920, au sein d'une famille bourgeoise ruinée. Après **ses** études à Tlemcen puis à Oujda au Maroc pendant lesquelles **il** se consacre déjà à la poésie, **il** devient instituteur, comptable, puis interprète anglais–français auprès des armées alliées. La Seconde Guerre mondiale terminée, **il** passe quelques années à dessiner des tapis avant de retrouver l'écriture dans le journal *Alger républicain* et de découvrir le militantisme à Liberté, journal du Parti communiste algérien. En 1952, **il** publie son premier roman *la Grande Maison*, suivi de *l'Incendie* et *le Métier à tisser* (réed. Le Seuil, 2001) **sa** célèbre trilogie. On **le** considérait déjà, à l'époque, comme le précurseur du roman national algérien. Aragon disait d'ailleurs que « l'audace de Mohamed Dib c'est d'avoir entrepris comme si tout était résolu, l'aventure du roman national de l'Algérie ». En décembre 1955, **il** signe avec deux cents Algériens et métropolitains le manifeste Fraternité algérienne qui espère un « rapprochement entre les deux populations ». En 1959, **Mohamed Dib** est expulsé de **son** pays après la parution d'*Un été africain*. **Il** s'installe alors à Mougins, la région d'origine de **son** épouse Colette Belissant. Après l'indépendance, **Mohamed Dib** revient au surréalisme et à la mythologie sans cesser de se pencher sur le devenir de l'être humain. A découvrir parmi **ses** nombreux textes, recueils de poésie et pièces de théâtres publiés, les romans les plus récents *le Sommeil d'Eve* (1989), *Neiges de marbre* (1990), *l'Infante maure* (1994), *l'Arbre à dire* (1998). (*petit futé*, p.113)

(262) En Tunisie, les Hafsides étaient d'anciens vassaux des Almohades chargés de surveiller les nomades hilaliens présents depuis le milieu du XI^e siècle. **Abu Zakaria Yahia Ier, le fils fondateur de la dynastie**, fit sécession et lança ses troupes à l'assaut de l'Ouest, prit Alger en 1235 et réussit à reconstituer l'ancien royaume ziride. (*petit futé*, p.45)

(263) La Kissaria. Ce quartier commerçant date de l'époque dominée par les Zianides, période pendant laquelle il était organisé comme un grand caravansérail. Sur une superficie de cinq hectares, le quartier abritait près de 2000 commerces et ateliers d'artisans protégés par une enceinte hérissée de créneaux et percée de deux portes principales. Témoignage d'une époque animée par le commerce entre les ports chrétiens du nord et de l'ouest de la Méditerranée et les ports musulmans de la côte africaine, la Kissaria était semée d'églises, de couvents et de mosquées. Une partie du quartier a été occupée par les militaires français puis rasée à la fin du XXe siècle, là où se trouve actuellement le marché couvert. Aujourd'hui, la Kissaria est toujours aussi commerçante, animée autour de la rue piétonne Mrabet-Mohamed. Dans les quartiers qui entourent la Kissaria, notamment l'ancienne médina et autour de la place des Martyrs (Chouhada), la balade permet de découvrir les façades décrépies de vieilles bâtisses autrefois habitées par les membres de l'élite commerçante et intellectuelle. (*petit futé*, p.202)

(264) Dar Aziza Bent El Bey. Place Ben-Badis. Cette maison, qui a réchappé de l'incendie de 1844, faisait partie du palais de la Jenina et servait de résidence aux hôtes de rang de passage à Alger après avoir été la résidence de la fille (bent) du bey ». C'est le type même de la maison algérienne organisée autour d'une cour de marbre bruissant d'un jet d'eau et illuminée par la lumière pénétrant par des vitraux de verre coloré. La porte actuelle a été prélevée sur une autre entrée en 1835 lors de transformations qui ont supprimé la maison annexe. Pendant la période française, la maison est devenue siège de l'évêché puis de l'archevêché. Elle abrite aujourd'hui l'Agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques, entre autres, de la réhabilitation de la Casbah. (*petit futé*, p.155)

(265) Hammam Sidna. Rue Mecheri, près de Dar Hassan Pacha. Ces bains datant du XVIe siècle, ils auraient été ceux du dey. Au numéro 12 de la même rue, une quasi ruine était jadis une très belle maison dont on devine encore la typicité. (*petit futé*, p.155)

(266) **Notre- Dame d’Afrique.** Quartier de Z’Ghara. On raconte que l’idée d’établir ici **une église** dédiée à la Vierge aurait été donnée à Mgr Pavy, évêque d’Alger depuis 1846, par deux de ses fidèles qui regrettaient le sanctuaire de Notre-Dame de Fourvière qui dominait Lyon, leur ville natale. Ces humbles femmes avaient pris l’initiative de placer une statuette de Marie dans un tronc d’olivier d’un ravin de l’ouest d’Alger où accoururent bientôt de nombreux croyants en mal de repères. Touché par leur piété, Mgr Pavy décida la construction **d’une chapelle** sur les hauteurs, plus facile d’accès, où fut placée en 1857 une statue offerte dix-sept ans auparavant au monastère de Staouéli par les jeunes filles d’une institution religieuse de Lyon. L’évêque aurait alors déclaré que cette vierge allait être la reine de l’Afrique. En 1858, on commença les travaux de la mort en 1866 et fondateur de l’ordre des Pères blancs. Le 30 avril 1876, la statue fut couronnée reine d’Afrique sur autorisation du pape Pie IX. Cette date est devenue celle de la fête de **Notre-Dame d’Afrique.** Aujourd’hui, **la basilique** domine les quartiers ouest d’Alger (Bologhine, ex-Saint Eugène) du haut des 125 m de la colline sur laquelle elle est construite. Quand on y pénètre, on remarque très vite l’inscription au-dessus de la Vierge de bronze noirci par le temps [...] La tranquillité de **Madame l’Afrique** est à peine troublée par la présence de jeunes Algériennes aux cheveux cachés qui aiment s’y recueillir. (*petit futé*, p.161)

(267) *Omar Gatlatto, une comédie de mœurs de Merzak Allouache (1975)* est l’un des premiers films depuis longtemps dont l’action se déroule en milieu urbain. (*petit futé*, p.95)

(268) Mohamed Chouikh qui a débuté en 1973 avec *l’Embouchure, un film « paysan »*, prépare sur la vie du chanteur Cheb Hasni assassiné en 1994. (*petit futé*, p.96)

ANNEXE 2

Illustration de la plurisémiotique du guide touristique

Nous reproduisons dans cette annexe quelques pages illustrant les caractéristiques techniques du guide touristique comme la graphie, les images, les cartes géographiques intégrées qui ont un impact direct sur la présentation des dénominations. Nous insistons notamment sur le rôle de la macrostructure du guide touristique sous forme de rubriques et sous-rubriques analysée dans (0.6.1.) et (5.5.) et (6.2.).

Les plus de l'Algérie

Le voyage est une espèce de porte par où l'on sort de la réalité comme pour pénétrer dans une réalité inexplorée qui semble un rêve. Guy de Maupassant.

Que l'on soit amateur de patrimoine culturel et historique, d'immensités désertiques, de farniente sur une plage, de grand air en montagne ou de villes aux rues tortueuses, l'Algérie, l'un des plus beaux pays de la Méditerranée et du Maghreb, sait combler nos attentes. Les destinations offrant généreusement une telle diversité sont rares ! Imaginez donc qu'au cours d'une même journée on peut passer des pentes peut-être encore enneigées du Djurdjura à la plage, de vestiges romains à la palmeraie d'une oasis ou encore d'un musée d'Alger à un jardin de Ghardaïa...

Le Sud et le désert

A peine a-t-on décollé de l'aéroport d'Alger et passé le patchwork des plaines de la Mitidja et des hauts plateaux que le désert envahit l'espace jusqu'à l'horizon. Et, surprise, ce n'est pas une étendue plate et monotone comme le mot désert le suggère. Brun, gris, doré, rosé ou presque rouge, c'est un paysage griffé d'une multitude d'oueds qui ont disparu au temps où la terre se contorsionnait et soulevait des massifs déchirés ; une tache plus claire signale le sable, une plus foncée presque noire une oasis.

A Ghardaïa, à 600 km au Sud d'Alger, on découvre sept cités dont les plus anciennes sont presque millénaires. Leur architecture est si particulière qu'elle est devenue emblématique de l'architecture algérienne toute entière. Porte du désert, la vallée de l'oued M'Zab déroule son chapelet de cités fortifiées en forme de pyramides entourées de palmeraies où l'on a inventé il y a plusieurs siècles le développement durable, un système de gestion égalitaire de l'eau si rare.

Au Sud et à l'Ouest, le Gourara, le Touat et la Saoura ont vu s'édifier au-dessus de

palmeraies des ksour comme ultime protection contre les rezzou et le souffle chargé de sable du Grand Erg occidental.

A Tamanrasset, capitale du Hoggar, c'est la rencontre avec le désert mythique des Touaregs qui par le mystère qu'ils proposaient aux premiers explorateurs occidentaux ont peut-être contribué à lancer sur des pistes souvent infernales des missions conquérantes qui ne manquaient pas d'audace. Le Hoggar, désert minéral aux paysages grandioses qui culminent à 3 000 m dans le massif de l'Atakor, prend toute sa dimension dramatique quand il nous coupe le souffle en haut de l'Assekrem, un plateau où siffle le vent choisi comme lieu de retraite par le père de Foucauld, peut-être pour se rapprocher du divin. Parcourir le Tassili du Hoggar, un plateau effondré où les roches les plus dures sculptées et caressées par le vent ont pris des formes fantastiques, est un vbyage à travers le temps et l'espace.

A l'Est, raconté entre autres par Roger Frison-Roche, on rencontre l'histoire de l'Humanité. Au-dessus de Djanet, la ville-oasis, le Tassili N'Ajjer et ses environs constituent le plus grand musée préhistorique du monde, à ciel ouvert. Des milliers de gravures et de peintures rupestres ont traversé des milliers d'années sans encombre avant de devenir très précieuses parce qu'émouvantes et riches d'enseignements sur la vie que menaient les pasteurs d'ici avant que la région ne s'assèche rendant précaire la survie des troupeaux et des bergers. Et parce que le film de cette histoire se dégrade inexorablement jusqu'à risquer de disparaître, le plus grand respect est de mise.

Image 1 : Rubrique « présentation »

Histoire

Préhistoire

"L'Algérie occupe dans le panorama de la préhistoire mondiale une place de premier plan. Le nombre, la qualité de ses gisements, du plus ancien paléolithique jusqu'à la protohistoire, lui confèrent une position d'exception [...]" Ginette Aumassip, *L'Algérie des premiers hommes*.

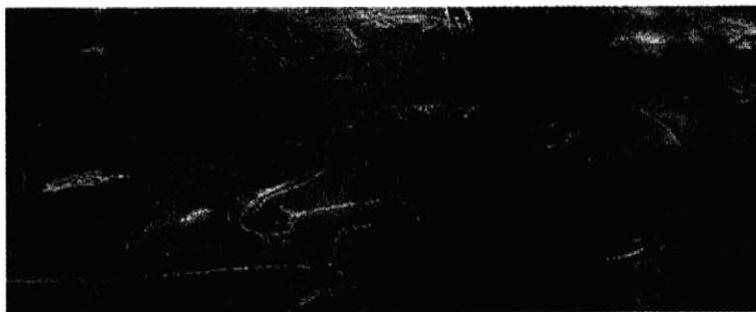
Si on a retrouvé près d'Ain-Hanech (Sétif) des galets qui semblent grossièrement taillés, probablement par un *Homo habilis* il y a 1 million d'années, les dernières découvertes font remonter plus certainement la présence humaine dans la région au paléolithique inférieur (3 000 000-100 000 ans avant J.-C.). Les restes de l'*Atlanthrope* et de ses outils de pierre taillée retrouvés dans les sédiments du lac préhistorique de Ternifine, dans la région de Mostaganem en Oranie, montrent que le contemporain et parent du *Sinanthrope* et du *Pithécanthrope de Java* évoluait dans une savane de type tropicale, piquée de marais et de lacs et parcourue par des éléphants, des rhinocéros, des girafes, des phacochères ou des hippopotames – depuis longtemps disparus.

Au paléolithique moyen, la civilisation atérienne s'épanouissait près de Tébessa (Est). Elle doit son nom à Bir El-Ater, le site sur lequel on en a retrouvé la trace, et est proche du type moustérien (de Moustier en Dordogne). Lui succèdent les *Ibéraumaurusiens* (Cro-Magnon), vivant surtout sur la côte et la civilisation capsienne (*Homo sapiens*, 7 000-5 000 ans avant J.-C., du nom de Capsa, aujourd'hui

Gafsa, en Tunisie), aux environs du VII^e millénaire avant notre ère, qui désigne les premiers hommes connus en Afrique du Nord. Originaires du sud de la région de Constantine, les Capsiens vivaient sous des huttes de branchages réunies en campements. Ils ont gagné le reste du Maghreb en suivant la ligne naturelle des chotts (lacs salés) entre l'Atlas tellien et l'Atlas saharien, sans jamais semble-t-il passer l'Atlas tellien. On considère habituellement qu'ils sont les ancêtres des Numides. Un peu partout sur le territoire, et surtout dans le Sahara, nombreux sont les témoignages de ces civilisations préhistoriques dont on retrouve également la trace dans les écrits du Grec Hérodote (vers 484-420 avant J.-C.) et de Salluste (86-35 avant J.-C.).

Numides et Phéniciens

Vers le XII^e siècle avant J.-C., les Phéniciens étendent leur influence sur la Méditerranée à partir des côtes de l'actuel Liban et établissent de nombreux comptoirs le long des côtes nord-africaines, en particulier sur les côtes de l'actuelle Algérie (Hippone, Skikda, Collo, Jijel, Bejaïa, Alger, Tipasa, Cherchell...). D'après Virgile, la Phénicienne Elissa Didon, la sœur de Pygmalion le roi de Tyr, fuyant l'oppression de son frère, débarqua avec ses trésors et une poignée de fidèles Tyriens et Chypriotes sur la côte africaine vers 870-860 avant J.-C. où elle fonda près de l'actuelle Tunis une ville qui allait devenir Carthage (de *Qart Hadast*, "ville nouvelle").



» Gravure rupestre dans le Tassili du Hoggar

Image 2 : Sous-rubrique « Histoire »

Arabes et islam

Après la mort à Médine du Prophète, en 632, **Abou Bakr**, le premier khalife orthodoxe, puis Orner organisent l'expansion de l'islam. Après la conquête de la Syrie, l'Irak, la Perse et l'Égypte, les troupes musulmanes s'attaquent à l'Empire byzantin qui dominait alors la Méditerranée. En 642, les côtes de la Cyrénaïque et de la Tripolitaine (Libye) passent sous domination arabe. Sous le règne d'Othman, les Arabes remportent d'autres batailles sur les Byzantins puis se laissent persuader, moyennant rançon, de se cantonner à l'est du Maghreb (du mot arabe *gharb* qui signifie autant "étranger" que "coucher du soleil" ou "exil", à côté d'autres significations plus sombres et inquiétantes qu'on retrouve dans les contes des *Mille et une nuits*).

A partir de 650, la dynastie des **Omeyyades**, établie à Damas, relance la conquête du Maghreb. En 670, **Sidi Oqba ben Nafi** fonde la ville sainte de Kairouan, future base d'où s'élanceront les assauts contre les Byzantins. Parfois soutenue par les Byzantins, la résistance berbère s'organise autour, entre autres, du roi chrétien **Kosaila** et de la **Kahina** (voir encadré dans "Les Aurès"). Oqba meurt en 683 au cours d'une embuscade tendue par Kosaila dans la région de Biskra. Mais, trois ans plus tard, c'est le chef berbère qui est tué pendant la bataille de Mesus. En 692, **Hassan Ibn Naaman** est envoyé à la tête d'une armée pour reprendre la conquête de l'Ifriqya. En 694, Hassan reprend Carthage mais se heurte à l'armée berbère de la Kahina qui le battra à Oued Nini. Finalement, en 701, la résistance de la Kahina est vaincue : la route de l'Atlantique, atteinte en 705, est grande ouverte. **Moussa Ibn Noçair**, nommé premier gouverneur de l'Ifriqya, poursuit la politique d'islamisation maintenant défendue par les Berbères.

En même temps que la conquête du sud de l'Espagne par **Tarek Ibn Ziad** qui donnera son nom au rocher de Gibraltar ("djebel Tar"), apparaissent des mouvements opposés au courant sunnite dominant. Dans les années 730-740, les **Kharidjites**, égalitaristes et démocrates (voir chapitre "M'Zab"), commencent à rencontrer un certain succès auprès des Berbères.

En 750, les **Abbassides** basés à Bagdad prennent la relève du khalifat omeyyade et créent en Andalousie une nouvelle dynastie qui régnera jusqu'au XI^e siècle à Cordoue. C'est sous leur khalifat qu'est fondé un Etat kharidjite à Tahert (Tiaret, entre Oran et Alger). Le nouveau royaume rostémide, du nom de son fondateur Abderrahmane Ben Rostem, un Persan parti de Bagdad à cause de son radicalisme kharidjite (de *kharej*, "faire sécession"), devient si prospère au centre du Maghreb qu'il est à l'origine de l'actuelle carte politique de la région. Mais en 911, ils sont chassés de leur capitale par les Chiites fatimides qui entreprennent la conquête de toute la région. Les Rostémides, repoussés vers le sud, s'établissent à Isadraten, près de l'actuelle Ouargla, puis dans la vallée de l'oued **M'Zab** qui leur donnera le nom de **Mozabites**.

En 972, après avoir vaincu la résistance des Omeyyades d'Espagne, les **Fatimides** déplacent leur capitale de **Mahdia** (Tunisie) au Caire qu'ils viennent de faire tomber et d'où ils régneront sur l'Afrique du Nord pendant trois siècles. La civilisation musulmane atteint alors son apogée même si rien n'est encore stable.

Au début du nouveau millénaire, qui voit la fondation par un **Sanhaja Bologhine** d'El **Djezaïr** (Alger) sur les ruines de l'ancienne Ikossim phénicienne, une nouvelle dynastie florissante, les **Hammadites**, voit le jour à la **Kalâa des Béni Hammad**, une ville fondée en 1007 à l'est de l'Algérie par l'émir **Hammad**, fils de Bologhine.

En 1048, les **Zirides** du Maghreb central se soumettent aux Abbassides provoquant l'envoi par les Fatimides des terribles Béni Hilal qui, en s'installant en Ifriqya méridionale, coupent toute tentative des Zirides, soutenus par les Hammadites basés à la Kaâla des Béni Hammad puis à Bejaïa, de pénétrer plus avant le territoire. Ce sont finalement les Normands de Sicile qui mettront fin aux agissements zirides en 1148.

Pendant ce temps, en 1062, les **Almoravides**, des musulmans intransigeants originaires du Sahara Occidental, ont réussi au nom de l'ordre islamique à unifier le Maghreb pour un temps. Sur la route de l'Andalousie où Tolède est tombée aux mains des Espagnols encouragés par la première croisade européenne, les Almoravides fondent Marrakech puis

Image 3. Sous-rubrique « Histoire »

Arts et culture

Des étonnants témoignages d'art rupestre découverts dans la région du Tassili N'Ajjer, à l'extrémité sud-est de l'Algérie, aux romans et musiques contemporains en passant par les belles mosquées de Tlemcen, la Casbah d'Alger ou l'artisanat, la production culturelle et artistique de l'Algérie est à découvrir telle qu'elle est, brute, sans le filtre gris de l'actualité qui continue de troubler notre perception. Une année entière vient d'être consacrée à l'Algérie dans le cadre d'El-Djazair 2003 mais au terme de ces événements culturels qui ont sans doute permis à nombre d'artistes de se faire entendre et voir, on a eu l'impression d'en connaître plus alors qu'il reste tant à découvrir...

■ ARCHITECTURE ■ ■ ■ ■ ■

De son histoire mouvementée, l'Algérie a conservé plusieurs styles architecturaux bien distincts, qui doivent se comprendre en fonction de leurs origines historique et géographique. Des dolmens, *bazinas* (mausolées berbères), villes et monuments romains et arabo-islamiques aux projets algérois de Le Corbusier, l'Algérie d'aujourd'hui offre un paysage urbain et un ensemble monumental où se reflètent les influences du Moyen-Orient, de l'Afrique, de la Méditerranée et enfin coloniales.

L'antiquité est marquée par les royaumes berbéro-numides dont on retrouve la trace dans les tombes et les mausolées (*bazinas*, Médracen ou tombeau de la Chrétienne) et quelques villes en ruines (Tiddis) puis par la civilisation romaine qui produit des cités (Timgad, Théveste, Lambèse, etc.) reliées entre elles par un réseau routier dense tandis que des réseaux hydrauliques optimisent l'exploitation des richesses agricoles. A partir du VII^e siècle, l'islam marque l'architecture du Maghreb par l'édification de villes serrées à l'intérieur de remparts défensifs où le centre est marqué par le marché et la mosquée dont il reste de magnifiques exemples (Tlemcen, Nédroma, Alger, etc.) souvent proches de l'architecture andalouse par leur dépouillement extérieur et la richesse de leur décoration intérieure. Au

XVI^e siècle, les tentatives de conquête espagnole puis l'installation d'une régence ottomane inaugurent une nouvelle ère où l'urbanisme algérien est marqué d'un nouveau style qui s'exprime dans les mosquées et les palais.

Au milieu du XIX^e siècle, la conquête coloniale française remplace nombre d'édifices d'inspiration turco-vénitienne par des constructions de style occidental. On peut distinguer cinq périodes : celle de la conquête qui voit la transformation des villes arabo-musulmanes et la création de villes et de villages de colonisation ; la période du "triomphe colonial" (1860-1890) correspond à l'édification dans les plus grandes villes d'immeubles de style métropolitain ; la période néomauresque (début XX^e siècle) ; le mouvement moderne des années 1930 puis celui dit de l'école d'Alger inspiré de Le Corbusier, Pouillon et Perret ; le logement social avec les années Chevalier et le plan de Constantine (1959). Les années 1960-1970 voient l'édification de grands équipements hospitaliers, scolaires et hôteliers, mais c'est avec des préfabriqués ou "vite faits" qu'on répond à la demande pressante de logements sociaux dramatiquement amplifiée dans les villes par l'augmentation de population et l'exode rural.

Vieilles villes (*médinas*), souks et habitat

Les nomades vivaient sous des tentes traditionnelles (*kheimā*) dressées sur des perches et recouvertes de peaux ou de bandes tissées cousues entre elles. Elle est protégée à l'extérieur par une natte (*isebran*). A l'intérieur, on retrouve le coin des hommes et des invités délimité par des nattes. L'autre partie de la tente est consacrée aux femmes.

L'architecture berbère est depuis toujours symbolisée par des constructions de pisé, un mélange de cailloux, d'argile et d'un peu de paille, tassé entre deux planches lors de la construction. Ces constructions particulièrement fragiles s'érodent avec la pluie et peuvent disparaître en moins de cinquante ans. Leur entretien étant parti-

Image 4. Sous-rubrique « Arts et culture »

Enfants du pays

La liste qui suit ne peut être exhaustive. Il s'agit d'une ouverture sur la culture algérienne au travers de noms qui éveilleront, peut-être, votre curiosité.

LITTÉRATURE

Voir également rubrique "Musique" dans Arts et culture.

Les précurseurs

» **Jean Amrouche.** Né en 1907, l'écrivain kabyle chrétien est l'un des précurseurs de la littérature algérienne de langue française. A lire : *Jean El-Mouhoub Amrouche, l'Algérien universel*, sa biographie par R. Le Baut chez Alteredit ; *Cendres* (1934) et *Étoile secrète* (1937), ses recueils de poèmes ; *Chants berbères de Kabylie* (1939), *l'Éternel Jugurtha* (1947). Tous ces livres sont réédités chez L'Harmattan.

» **Marguerite Taos Amrouche.** La sœur de Jean Amrouche et la fille de Fadhma Aït Mansour Amrouche qui a écrit *Histoire de ma vie*, est née en 1913 à Tunis. Romancière algérienne de langue française, elle a défendu tout au long de sa vie la culture amazigh. Ses romans sont souvent l'expression de sa recherche d'identité, déchirée entre les deux cultures et deux religions, et l'exil forcé. Elle a publié *Jacinthe noire* (1947), *Rue des tambourins* (1960), *Solitude ma mère*, *le Grain magique* (1966) et *l'Amant imaginaire* (1966). Également interprète de chansons kabyles qu'elle a collectées, elle est morte en 1976.

» **Albert Camus.** Le prix Nobel de Littérature 1957 est né en 1913 à Mondovi en Algérie. Orphelin de père, il passe son enfance dans le quartier algérois de Belcourt avec sa mère, femme de ménage. Au lycée Bugeaud, il découvre la philosophie qu'il décide de continuer à étudier. Au début des années 1930, il écrit avec des amis *Révolte dans les Asturies*, une pièce de théâtre interdite. En 1938, il entre comme journaliste au journal du Parti communiste et à *Alger Républicain*. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il choisit la résistance à l'occupant nazi et

publie, en 1942, *l'Étranger* et *le Mythe de Sisyphe* grâce à Jean Paulhan (Gallimard). En 1943, Albert Camus rencontre Jean-Paul Sartre et entre au journal *Combat*. Au début de la guerre d'Algérie, alors qu'il a déjà publié dans ce journal plusieurs chroniques (*Chroniques algériennes 1939-1958*, Gallimard, Folio) démontrant combien sa situation est difficile entre attachement à son pays dont il reconnaît la souffrance et convictions politiques, il décide de ne plus s'exprimer sur le sujet. En 1956, il publie *la Chute*, un livre pessimiste. Il est mort en 1960 dans un accident de voiture. A découvrir, entre autres, *Noces* (1939), *Caligula* (1944, théâtre), *la Peste* (1947), *les Justes* (1950, théâtre), *l'Homme Révolté* (1951, essai).

A lire d'Abdelkader Djemai : *Camus à Oran*, Michalon, 1995.

» **Edmond Charlot.** Le grand homme de lettres qui n'a pourtant pas écrit est né en 1915 à Alger dans une famille installée en Algérie depuis 1830. Au lycée Bugeaud, il rencontre Albert Camus et Jean Grenier, un professeur de philosophie qui l'encourage à créer une librairie-maison d'édition-galerie qui porte le nom d'un roman de Giono (*Les vraies richesses*). Il publie très rapidement les premières œuvres de Camus, René-Jean Clot, Max-Pol Fouchet, Jean Grenier, Roblès, Jules Roy ou Federico Garcia Lorca et défend la "nouvelle culture méditerranéenne". C'est pendant la Seconde Guerre mondiale que sa maison d'édition prend véritablement de l'ampleur parce qu'elle est la seule à pouvoir publier les œuvres de Gide, Kessel ou Vercors. Après la Libération, il fonde à Paris une autre maison d'édition et publie Jean Amrouche, Jules Roy, Henri Bosco ou, moins méditerranéenne, Virginia Woolf. Mais dans les années 1950, il fait faillite et retourne à Alger où il fonde Rivages tout en travaillant pour Radio-Alger. En 1980, après avoir dirigé le Centre culturel français d'Izmir (Turquie) puis celui de Tanger (Maroc), il s'installe à Pézenas (Hérault) et crée la librairie Le Haut Quartier et Car Enfm.

Image 5. Sous-rubrique « Enfants du pays »

Littérature contemporaine

Par ordre alphabétique...

» **Azouz Begag.** L'écrivain, sociologue et économiste, qui s'est fait connaître par son roman *le Gone de Châabat* (1986, réédité chez Seuil poche en 2004), le récit de l'enfance d'un enfant d'immigrés adapté au cinéma, est né à Villeurbanne en 1957. Son écriture colorée, parfois crue mais souvent drôle se lit avec régal. A lire également : *les Voleurs d'écriture et les Tireurs d'étoiles* (Seuil jeunesse, 2002), *Béni ou le paradis privé* (Seuil poche, 2001), *Quand on est mort, c'est pour toute la vie* (Gallimard), *l'Intégration* (Cavalier bleu, essai) ou *le Passeport* (Seuil, 2000) qui raconte la descente aux enfers de policiers algérois "spéciaux".

» **Rachid Boudjedra.** Né en septembre 1941 à Aïn-Beida, il grandit en Tunisie avant de rejoindre le maquis en 1959 qu'il quitte après une blessure (cf. *Fascination*, 2003). Représentant du FLN en Espagne, il revient en Algérie en 1962 puis part suivre des études de philo en France où il présente un mémoire sur Céline. Enseignant dans le supérieur en Algérie et conseiller au ministère de l'Information et de la Culture (1977), il tient des chroniques littéraires dans la presse, milite au PCA puis au PAGS, est nommé secrétaire général de la Ligue des Droits de l'Homme (1989) et secrétaire général de l'Union des Ecrivains algériens (1990). S'il fallait le classer, on le situerait à la charnière de deux générations, les classiques et les contemporains, auxquelles il ne ressemble en rien tant son style est particulier. Le provocant *la Répudiation* (Folio Gallimard, 1969) est devenu un classique. A lire également : *Topographie idéale pour une agression caractérisée* (Gallimard, 1975), *FIS de la haine* (Folio Gallimard, 1994), *Peindre l'orient* (Zulma, 1996), *Timimoun* (Gallimard, 1995) ou *les Funérailles* (Grasset, 2003).

» **Mohamed Dib.** L'écrivain algérien le plus prolifique, mort le 2 mai 2002, est né à Tlemcen en 1920, au sein d'une famille bourgeoise ruinée. Après des études à Tlemcen puis à Oujda au Maroc pendant lesquelles il se consacre déjà à la poésie, il devient instituteur, comptable, puis inter-

prète anglais-français auprès des armées alliées. La Seconde Guerre mondiale terminée, il passe quelques années à dessiner des tapis avant de retrouver l'écriture dans le journal *Alger républicain* et de découvrir le militantisme à *Liberté*, journal du Parti communiste algérien. En 1952, il publie son premier roman *la Grande Maison*, suivi par *l'Incendie* et *le Métier à tisser* (rééd. Le Seuil, 2001) sa célèbre trilogie. On le considérait déjà, à l'époque, comme le précurseur du roman national algérien. Aragon disait d'ailleurs que "l'audace de Mohamed Dib c'est d'avoir entrepris comme si tout était résolu, l'aventure du roman national de l'Algérie". En décembre 1955, il signe avec deux cents Algériens et métropolitains le manifeste Fraternité algérienne qui espère un "rapprochement entre les deux populations". En 1959, Mohamed Dib est expulsé de son pays après la parution de *l'Incendie*. Il s'installe alors à Mougins, la région d'origine de son épouse Colette Belissant. Après l'Indépendance, Mohamed Dib revient au surréalisme et à la mythologie sans cesser de se pencher sur le devenir de l'être humain. A découvrir parmi ses nombreux textes, recueils de poésie et pièces de théâtre publiés, les romans les plus récents *le Sommeil d'Eve* (1989), *Neiges de marbre* (1990), *l'Infante maure* (1994), *l'Arbre à dire* (1998) et un livre accessible aux enfants : *l'Histoire du chat qui boude* avec Christophe Merlin, Albin Michel-Jeunesse, 2003. Une biographie de Naget Khadda : *Mohammed Dib, cette intempestive voix recluse*, Edisud.

» **Tahar Djaout.** L'écrivain et journaliste est né en 1954 à Oulkhou, en Kabylie. Après des études à Alger et à Paris, il devient journaliste à *El-Moudjahid* et *Algérie Actualité* avant de fonder en janvier 1993 l'hebdomadaire *Ruptures* dans lequel il appelle au discernement quant à la nature de la crise qui secoue l'Algérie. Il est mort en juin 1993 des suites d'un attentat terroriste le visant, à Baïnem dans la banlieue ouest d'Alger. A lire (certains titres sont épuisés) : *l'Exproprié* (1981), *les Chercheurs d'os* (Seuil poche, réédition 2001), *l'Invention du désert* (Seuil, 1996), *les Vigiles* (Seuil, 1995), *la Kabylie* (avec Ali Marok, Paris Méditerranée, 1997), *Pérennes* (1993, poésies).

Image 6. Sous-rubrique « Enfants du pays »

■ QUELQUES SPECIALITES ET PREPARATIONS ■ ■ ■ ■

► **Couscous** (*seksul* en berbère). Son nom désigne à l'origine la semoule de blé dur, autrefois roulée à la main, gonflée à la vapeur. Agrémenté de nombreuses manières dont la plus connue est le couscous sauce rouge, à base de tomate, de légumes, de viandes et d'épices communes à tout le Maghreb, c'est le roi de la gastronomie nord-africaine et ne fait pas exception en Algérie où la garniture varie selon les régions. Les plus difficiles à cuisiner sont le couscous sauce blanche ou le couscous de poisson. Le couscous kabyle (*amakfoul*) ne contient pas de viande.

Recette. *Ingrédients pour 4 à 6 personnes : 1 kg de viande de mouton, 300 g de pois chiche (trempés dans l'eau depuis la veille), 2 oignons, 2 tomates épluchées (plonger les tomates dans l'eau bouillante pour enlever la peau plus facilement), 2 cuillères à soupe de concentré de tomate, 1/2 cuillère à café de poivre, 1 cuillère à soupe de sel, 3 cuillères à soupe d'huile, 1 cuillère à café de tabel (assaisonnement pour la viande), 2 courgettes, 4 navets, 2 pommes de terre, 1 kg de couscous fin, 4 carottes, 1 cuillère à café d'harissa.* Dans la grande marmite du couscoussier, faire mijoter pendant 10 min les morceaux de viande avec les 3 cuillères à soupe d'huile, les 2 oignons coupés fin, le sel, le poivre, le cumin, le tabel, les 2 tomates broyées et le concentré de tomate. Eplucher les carottes et les ajouter à la préparation (les puristes ôtent le cœur de la carotte) en même temps que 2 litres d'eau. Laisser bouillir à feu moyen. Rincer le couscous sous l'eau froide jusqu'à ce qu'il soit mouillé. Le travailler ensuite avec les mains pour qu'il absorbe bien l'eau. Ajouter un peu d'huile pour bien séparer les grains. Mettre le couscous dans la partie supérieure du couscoussier et laisser cuire 1 h à la vapeur produite par la cuisson du mélange précédent. Ajouter dans la partie inférieure les navets, les courgettes et les pommes de terre épluchés. Quand le couscous est cuit et tendre, le travailler dans un grand plat (*kasaa*) avec un peu d'eau salée et de l'huile d'olive avant de le remettre à cuire. Ajouter 200 g de pois chiche au ragoût.

Faire cuire encore 5 min. Servir le couscous sur lequel on aura déposé la viande et les légumes et la sauce dans un plat séparé.

Dans le Sud, le reconstituant *tagdourt* des caravanes est confectionné à partir de semoule grillée, de dattes, de beurre fondu ou de lait de chèvre caillé séché et pilé.

► **Chorba.** Il s'agit d'une soupe traditionnelle à base de viande de mouton, de légumes, d'herbes parfumées, d'épices et de tomates, mijotée à feu doux pendant plusieurs heures. On y ajoute au dernier moment une poignée de *maktfah* (vermicelle roulé à la main) ou de *frik* (grains de blé concassé, boulgour). Dans certaines variantes, on ajoute un jaune d'œuf, du persil plat, de la coriandre presque indispensable ou de la menthe, du citron... et de la harissa ! Dans le Sud, on prépare une délicieuse *chorba* au blé vert. La *hrira* (ou *harira*) est une soupe de légumes moulinés épaissie au levain, au riz ou aux pois cassés avec laquelle on rompt le jeûne du ramadan (*f'tour*).

Recette. *Ingrédients pour 4 personnes : 500 g de viande de bœuf hachée, un bouquet de persil finement haché, poivre, sel, cannelle, cumin, 4 cuillères à soupe d'huile d'olive, beurre, 2 oignons, un bol d'amandes entières, 100 g de riz, 1 œuf, 1 citron.* Mélanger le bœuf haché avec le poivre, le sel, le persil, 1 oignon finement coupé et l'œuf. Modéler des boulettes avec le mélange et les laisser reposer. Faire revenir le 2^e oignon haché dans l'huile d'olive, ajouter du beurre, du sel, du poivre et de la cannelle avant d'ajouter un litre et demi d'eau. Quand le mélange bout, ajouter les amandes et le cumin. Laisser bouillir encore 15 min puis plonger les boulettes. Quand la viande est bien cuite, ajouter le riz. Remettre un peu d'eau si nécessaire. Recouvrir et laisser bouillir. Servir avec un peu de citron et de coriandre hachée.

► **Brick (bourek) farci.** Les *boureks* sont des feuilletés confectionnés dans des feuilles de *dioul* farcies avec une préparation à base de purée de pommes de terre mais aussi avec du thon, des crevettes, des épinards, du poulet, de la viande hachée, etc., et pliées en forme de triangle, de carré ou roulées en cigares.

Image 7. Sous-rubrique « Cuisine algérienne »

Alger

El-Djezaïr

*J'habite une ville si candide
Qu'on l'appelle Alger la blanche
Ses maisons chaulées sont suspendues
En cascade en pain de sucre
En coquilles d'œufs brisés
En lait de lumière solaire
En éblouissante lessive passée au bleu
En dentelle en entre-deux
En plein milieu
De tout le bleu
[...] On l'appelle El-Djezaïr
Anna Gréki*

Qu'on connaisse ou non déjà la ville, on ne peut s'empêcher d'y accoler "la blanche", ce qu'on croit être devenu un lieu commun sans fondement tant l'actualité des vingt dernières années nous a brouillé l'imaginaire. Et, pourtant, c'est avec une certaine émotion qu'on découvre que le blanc n'a pas terni et qu'il illumine la baie d'un éclat rendu inoubliable par quelques touches de couleurs intenses : le bleu des ferronneries et de la mer qu'on ne quitte presque jamais du regard et le vert des jardins qui débordent de leurs enceintes sur les hauteurs et des places du centre. Et puis quand vient le soir, la ville se farde de mauve, de rose ou de bleu pâle sous un ciel où la première étoile apparue déclenche le lancinant appel à la prière. Belle alanguie au fond de la baie qu'on escalade par des ruelles tortueuses, des escaliers ou de grandes avenues débordant de vie, Alger est et reste l'une des villes les plus séduisantes qui soit. Et même si de tentaculaires banlieues aux barres bétonnées déprimantes pour ceux qui y vivent difficilement cherchent à l'étouffer, on a qu'une envie : y revenir, et vite...

El-Djezaïr, le nom arabe d'Alger que l'on trouve sur les monnaies romaines ("radiouse"), dériverait du mot kabyle "gzir" et fait référence aux quatre îlots qui fermaient l'entrée de la baie d'Alger. Une pièce de monnaie trouvée en 1940 dans le quartier de la Marine montre qu'une ville a probablement été créée au VII^e siècle avant J.-C. sur le site d'Alger, probablement la légendaire Icosim, une ville phénicienne qui aurait été fondée par vingt compagnons d'Hercule ; en grec, *ikosi* signifie vingt. Icosim aurait également signifié "île aux mouettes". Mais on connaît mieux l'Icosium romaine dont les vestiges posent les limites entre l'actuel lycée Emir-Abdelkader, le square Port-Saïd, le square Ketchaoua et le quartier de la Marine. Longtemps restée un petit port, la ville commence à se développer quand elle est intégrée à l'Empire romain en 146 après J.-C. Devenue siège d'un évêché chrétien, elle est délaissée par les Vandales (V^e et VI^e siècles après J.-C.). Au VII^e siècle, elle est occupée par des Béni Mezghrana, des agriculteurs qui entretiennent des relations commerciales avec d'autres ports de la Méditerranée quand arrivent les premiers Arabes et leur nouvelle religion. En 952 après J.-C., le Berbère Boumène Ibn Ziri, prince de la dynastie ziride à qui les Fatimides ont confié la gestion de cette région, fortifie et agrandit la petite cité qu'il nomme El-Djezaïr, nom qui sera déformé en Alger par les Catalans, et qu'on retrouve sur des cartes du XIII^e siècle. Pendant les siècles suivants, Alger est dominée tour à tour par les vainqueurs des luttes pour le contrôle du Maghreb et de la Méditerranée. Entre les X^e et XV^e siècles, elle passera ainsi brièvement sous les bannières hammadite, almoravide, almohade, hafside puis abdelwadide et zianide, le XIV^e siècle étant celui des Mérinides.

Image 7. Rubrique « Visite d'Algérie »

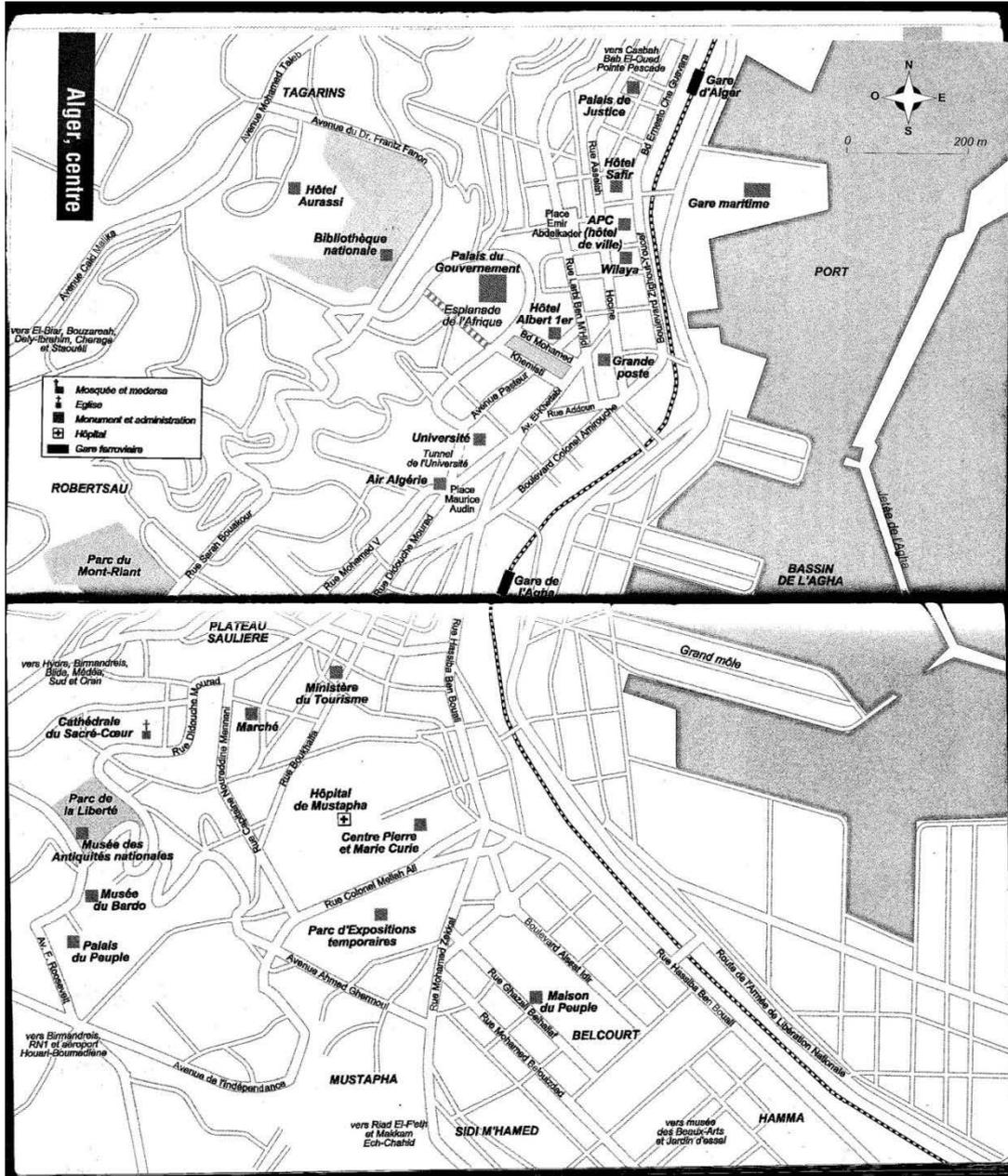
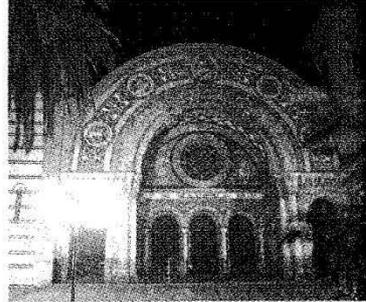


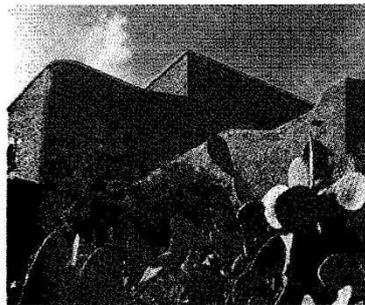
Image 8. Carte de la ville d'Algier



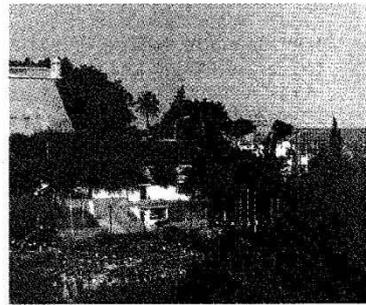
↳ Lions d'Oran



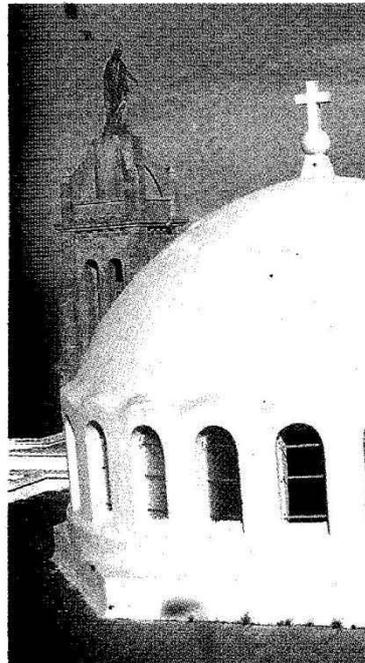
↳ Cathédrale du Sacré-Cœur



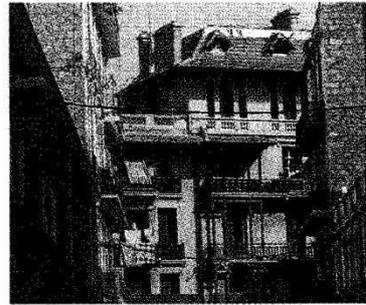
↳ Fort Santa Cruz



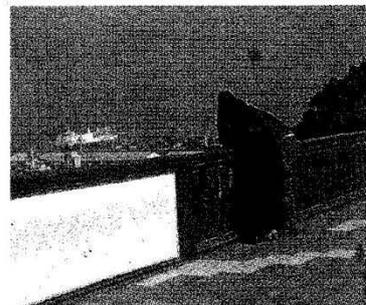
↳ Théâtre de verdure et Châteauneuf



↳ Santa Cruz



↳ Rue d'Oran



↳ Sur le front de mer

Image 9. Photographies de la ville d'Oran

L'ALGÉRIE, ÉTERNELLEMENT...

ORIENSCE

VOYAGES



MÉDITERRANÉE, PROCHE & MOYEN-ORIENT

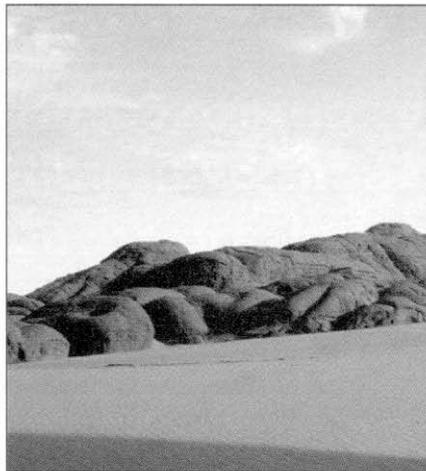
Voyages personnalisés, pour groupes ou individuels

164, rue Jeanne d'Arc 75013 Paris

Tél.: 01 43 36 10 11 — Fax : 01 43 36 03 00

Email : info@oriensce.fr — <http://www.oriensce.fr>

(Voyages en groupes ou en individuels : brochure gratuite adressée sur simple demande)



ALGÉRIE
ARABIE SAOUDITE
CHYPRE
EGYPTE
IRAN
JORDANIE
LIBAN
LIBYE
MALI
MAROC
OUZBEKISTAN
SOUDAN
SYRIE
TUNISIE
YEMEN

"A la carte", en individuels ou petits groupes.

Voyagez où vous voulez, quand vous voulez et comme vous voulez !

Notre expérience comme notre savoir faire "artisanal" nous permettent de réaliser des programmes différents et personnalisés, du plus classique ou luxueux, au plus original et en prise avec les réalités du pays visité, répondant au mieux aux attentes et aux aspirations de chacun.

* DE LICENCE : LI 075 95 0205 - GARANTIE APS

Photo : Dahabiyyeh "Dongola" (privatisable, 8/12 personnes)

Image 10. Affiche publicitaire

ANNEXE 3

Echantillon- support des brochures touristiques bilingues éditées en Algérie consultées pour l'analyse des noms de lieux

Dans cette section nous reproduisons une seule brochure comme échantillon de l'ensemble des brochures touristiques bilingues consultées comme support pour l'analyse des noms de lieux cités dans la thèse. Il s'agit de la brochure suivante :

Algérie Tourisme, Grand reportage, Escale Tamanrasset, n°15, Avril 2002.

Ces brochures publicitaires gratuites sont éditées par l'Office de Tourisme en Algérie en arabe et en français.

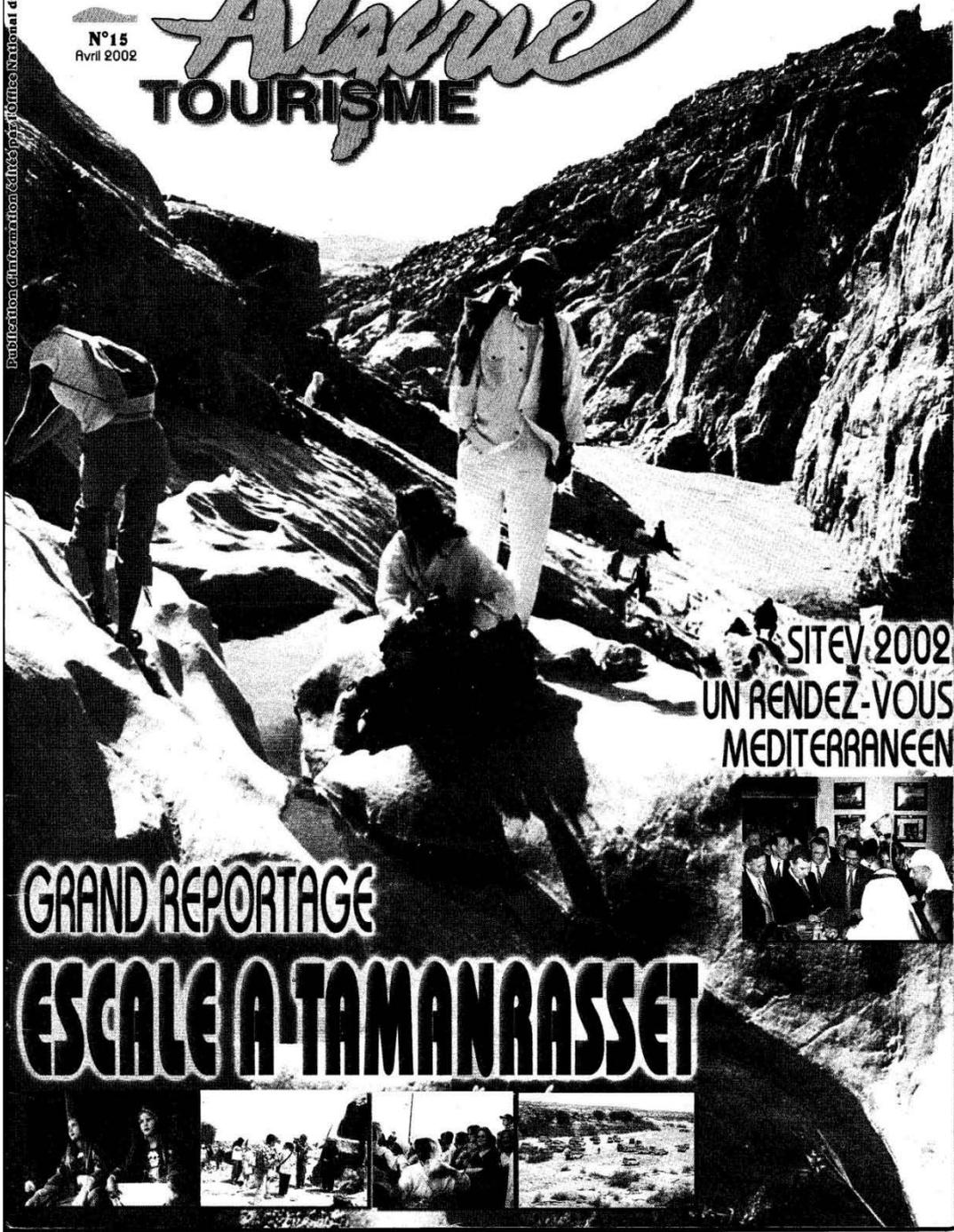
Publication d'information éditée par l'Office National du Tourisme



N°15
Avril 2002

Algérie

TOURISME



SITEV 2002
UN RENDEZ-VOUS
MEDITERRANEEN

GRAND REPORTAGE

ESCALE A TAMANRASET



SOMMAIRE SOMMAIRE

4 ACTIVITES

- L'Algérie au MIT de Tunis
- Sommet Mondial de l'écotourisme
- Exploitation des plages :
Un nouveau dispositif

8 L'EVENEMENT

- SITEV 2002 :
Un rendez-vous méditerranéen
- EGT EST : Une autre vision de marketing
- Journée d'études : l'écosystème en débat

11 REPORTAGE

- Virée dans le grand sud
- Avis d'experts
- Parc national de l'Ahaggar

17 FLASH INFOS

- Un mois du patrimoine
- Un terrain de golf à Tam
- Au coeur des K'sours
- Facilitation douanières

Revue Mensuelle Editée par:
l'Office National du Tourisme
2, rue Ismaïl KERRAR-ALGER
<http://www.algerie-infotourisme.dz>
Tél: +213(0)21.71.30.60 et 64
Fax: +213(0)21.71.30.59
Email: ont@wissal.dz

Directeur de la Publication
Abdelaâli TIR
Directeur Général de l'ONT
Coordination
R. RAHMOUNI

ont collaboré à ce numéro
Belkacem NEKICHE
Salah MOUHOB

Conception & réalisation
Media Services.com
Diffusion : Gratuite (ONT)

La cinquième édition du *Salon International du Tourisme et des Voyages (SITEV)* qui s'est déroulée à Alger du 24 au 28 avril 2002 constitue indéniablement le prélude, d'une nouvelle étape de la reprise des activités touristiques dans notre pays.

Cette amélioration, relevée par la majorité des exposants et des visiteurs, connaîtra un rythme croissant au cours des prochaines années eu égard à l'intérêt particulier accordé par les pouvoirs publics au secteur du tourisme notamment depuis l'adoption de la stratégie du développement durable du tourisme à l'horizon 2010 au mois d'octobre passé.

En effet, cette stratégie qui a fixé des objectifs qualitatifs et quantitatifs à réaliser à l'horizon 2010, a également mis l'accent sur les instruments organisationnels, administratifs, juridiques à mettre en place pour favoriser l'investissement, développer la promotion, et élever la performance des entreprises.

Les participants au 5ème SITEV, venus de 32 pays, ont ainsi apprécié les opportunités de commercialisation de leur produits mais également la diversité de l'offre touristique dans certaines régions de notre pays qui a permis de nombreux voyageurs de reconquérir progressivement leur part dans le marché international du tourisme.

Cette reprise, doit être soutenue de manière permanente par les pouvoirs publics et par les opérateurs eux-mêmes à travers des programmes de communication et de promotion de qualité à l'intérieur du pays et à l'étranger.

Les opérateurs qui prennent part annuellement aux salons internationaux de Paris, de Berlin et de Madrid ont pris conscience de l'enjeu de la communication dans la promotion touristique.

Cet enjeu est illustré par la qualité des supports et de leur diversité mais surtout par la consistance des ressources financières mobilisées annuellement pour la promotion touristique.

Cette prise de conscience a eu des effets positifs et explique en grande partie le succès du SITEV au cours duquel de nombreux opérateurs ont opté pour des supports modernes et de qualité pour promouvoir leurs produits.

L'expérience des professionnels de la promotion touristique peut être mise à profit pour diversifier l'offre touristique d'une part est assurer efficacement sa promotion et sa commercialisation, d'autre part.

Abdelaâli TIR
Directeur Général de l'ONT

Coopération Maghrébine



L'ALGERIE Au MIT de TUNIS

Dans le cadre de la mise en pratique du protocole d'accord algéro-tunisien dans le domaine du tourisme et de l'artisanat, l'Office National du Tourisme (ONT) a participé au dernier Marché Méditerranéen du Tourisme (MIT) qui a eu lieu du 24 au 28 avril dans la capitale tunisienne. Cette participation a permis aux opérateurs tunisiens d'avoir une idée plus précise sur l'offre algérienne et de prendre connaissance des différentes possibilités existantes en matière de partenariat particulièrement dans la programmation de circuits touristiques combinés à travers le circuit des Oasis dans les wilaya d'El Oued et de Biskra.

Coincitant avec la cinquième édition du Salon International du Tourisme et des Voyages ce salon gagnerait à être programmé à une autre date afin de permettre à un plus grand nombre d'opérateurs étrangers de prendre part à ces deux manifestations. Cela contribuerait également à augmenter le volume du flux touristique entre les deux pays du moment que les touristes algériens arrivent en seconde position dans les entrées touristiques tunisiennes avec une entrée annuelle de près de 800 000 touristes.

SOMMET MONDIAL

Une expansion dans le

L'écotourisme a connu, durant ces deux dernières décennies, une expansion rapide partout dans le monde ce qui a amené les Nations Unies à déclarer 2002 année internationale de l'écotourisme (AIE).

Cette déclaration témoigne de l'importance croissante prise par l'écotourisme, non seulement en tant que secteur présentant un grand potentiel de développement économique mais aussi en tant qu'instrument puissant de conservation du milieu naturel surtout lorsqu'il est correctement planifié, développé et géré.

Afin de marquer l'Année internationale de l'écotourisme, l'Organisation Mondiale du Tourisme coordonne, en relation avec d'autres organisations internationales et régionales ainsi qu'avec les Etats-Membres, l'organisation d'un Sommet Mondial de l'Ecotourisme (SME).

Ce sommet est prévu du 19 au 22 mai au Québec (Canada) et sera réalisé conjointement par l'OMT et le PNUE avec le concours de la Commission Canadienne du Tourisme (CCT).

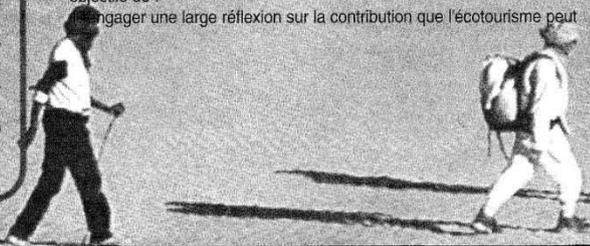
Des séminaires thématiques préparatoires ont précédé ce sommet. Il s'agit principalement de :

- la conférence sur l'écotourisme dans les zones montagneuses, septembre 2001-Autriche.
- la conférence sur l'écotourisme dans les petits Etats insulaires et autres petites îles, Decembre 2001 - Seychelles.
- la conférence sur l'écotourisme dans les régions désertiques, janvier 2002-Algérie.

Le Sommet Mondial de l'Ecotourisme se veut un événement important et s'insère parfaitement dans l'approche des Nations Unies dans le domaine du développement durable.

S'inspirant également du Code mondial d'éthique du tourisme, approuvé par les Etats-Membres de l'OMT en octobre 1999, le Sommet a pour objectifs de :

- engager une large réflexion sur la contribution que l'écotourisme peut



DE L'ECOTOURISME

sion rapide monde

- apporter au développement durable ;
2. échanger des informations sur les bonnes pratiques et les leçons retenues pour une planification, un développement, une gestion et un marketing durables de l'écotourisme ;
 3. progresser dans la connaissance des retombées sociales, économiques et environnementales de l'écotourisme ;
 4. évaluer l'efficacité des mécanismes de réglementation et des expériences de volontariat pour contrôler et maîtriser les retombées de l'écotourisme ;
 5. passer en revue les expériences vécues et les leçons apprises sur la participation des populations locales et des peuples indigènes à des projets et entreprises écotouristiques ;
 6. renforcer la capacité des pouvoirs publics, du secteur privé et des ONG à utiliser efficacement l'écotourisme en tant que moyen de développement durable et de conservation des ressources naturelles et culturelles ;
 7. trouver des façons d'encourager l'adoption de comportements plus responsables chez tous les acteurs de l'écotourisme, y compris chez les agents du secteur public, les entreprises privées et leurs employés et les touristes eux mêmes ;
 8. définir de nouveaux axes de collaboration internationale entre, non seulement les pays, mais aussi les différents intervenants en vue de contribuer à un développement et une gestion durable de l'écotourisme partout dans le monde.
 9. rendre publique une déclaration de Québec sur l'écotourisme et élaborer un ensemble de conclusions et de recommandations relatives à la planification, au développement, à la gestion, au marketing et à la surveillance des activités écotouristiques en vue d'en assurer la durabilité à long terme.
- La contribution de l'Algérie qui sera présente dans ce sommet, s'inspirera certainement des résultats et des recommandations du séminaire thématique organisé à Alger et portant sur le développement et la gestion de l'écotourisme dans les régions désertiques.
- Jouissant de grands espaces naturels et culturels encore à l'état vierge et inexploités, l'Algérie a-t-elle toutes les chances pour développer un écotourisme harmonieux et durable ?
- Nous reviendrons sur ce thème dans notre prochaine édition.



EXPLOITATION DES PLAGES

UN NOUVEAU DISPOSITIF EN CHANTIER

Nous avons annoncé dans notre précédente édition qu'une batterie de textes législatifs et réglementaires a été élaborée par les services du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Parmi ces textes, figure un avant projet de loi qui fixe les règles d'exploitation des plages à des fins touristiques.



Ce texte d'une extrême importance a pour objectif :

- de protéger et de valoriser les plages en vue de leur mise à disposition des estivants.
- de réunir les conditions d'un développement harmonieux et équilibré des plages répondants aux besoins des estivants dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement.

d'améliorer les prestations de séjour des estivants.

- de définir un système de loisirs intégré et compatible avec les activités balnéaires.

Ce nouveau dispositif énumère avec précision les conditions nécessaires à l'ouverture des plages à la baignade.

A ce titre, il est expressément prévu que ces plages doivent «être d'une faisabilité physique et ne présenter aucun danger pour les estivants»

Il est indiqué par ailleurs que ces plages doivent comporter notamment :

- une voie d'accès aménagée et signalée.
- un parking également aménagé et éloigné des eaux de baignade.
- des installations sanitaires adéquates,
- les moyens de sécurité et de soins d'urgence, ainsi que les équipements appropriés,

- l'ensemble des installations liées à l'exploitation des plages.

De plus il est prévu que « toute plage ouverte à la baignade doit être délimitée et disposer d'un plan d'aménagement qui détermine les différentes zones d'occupation, les infrastructures, les équipements et les différents usages ».

L'avant projet de loi consacre par ailleurs deux principes fondamentaux:

«l'accès du public à la plage est libre»

«l'usage de la plage par le public est gratuit»

Toutefois il est indiqué également que « seule la jouissance des équipements et les prestations fournies aux estivants est payante » En d'autres termes le concessionnaire du droit d'exploitation de la plage ne peut en aucun cas empêcher l'accès à la plages aux estivants et encore moins le paiement de l'usage de cet espace.

A ce titre, les conditions et les modalités

A DES FINS TOURISTIQUES



d'exploitation de la plages sont définies avec précision par le projet de loi.

En effet, l'exploitation touristique d'une plage ouverte à la baignade doit s'effectuer dans le cadre d'une concession qui peut être attribuée à toute personne physique ou morale, adjudicataire d'un appel d'offres, qui s'engage à respecter les conditions fixées dans le cahier des charges.

Cette concession peut être également consentie aux Assemblées Populaires Communales concernées lorsque l'adjudication s'avère infructueuse.

La concession est assortie d'une convention de concession signée, pour le compte de l'Etat, par le wali territorialement compétent et l'adjudicataire ou le Président de l'Assemblée Populaire Communale concernée. Les concessionnaires sont tenus de se conformer au plan d'aménagement de la plage qui sera annexé à la convention de concession. Dans le cadre de la concession, incombe à l'Etat :

la délimitation et le balisage des zones de baignade,

l'installation visible des mâts de signalisation à trois(03) couleurs :rouge, orange et vert en nombre suffisant,

la mise en place de postes de prestations

des premiers soins et de postes de secours d'urgence de la protection civile dotés de moyens suffisants et opérationnels,

la présence d'antennes du Darak El Watani et/ou selon le cas de la sûreté nationale,

Dans le cadre de la concession, incombent au concessionnaire :

l'entretien régulier de la plage et de ses dépendances et des installations,

l'aménagement de la plage et de ses dépendances en vue de leur exploitation touristique.

Le concessionnaire est tenu également de : veiller à la tranquillité, à la sécurité et à la quiétude des estivants,

disposer d'un personnel qualifié en nombre suffisant,

entretenir un poste de premiers soins.

conserver en bonne état tout le matériel nécessaire à la bonne exploitation de la plage objet de la concession ;

tenir la plage concédée en bon état de propreté ;

procéder à l'enlèvement des détritits et des objets de toute sorte, nuisible au bon aspect de la plage ou dangereux pour les estivants;

afficher les prix des prestations fournies aux estivants.

Il est interdit à tout concessionnaire de

procéder à l'enlèvement et à l'extraction du sable du gravier et des pierres sans l'autorisation préalable de l'autorité concédante. Dans le cadre de leurs prérogatives telles que fixées par la législation et la réglementation en vigueur, les Assemblées Populaires Communales ont pour obligation de veiller notamment à la désinfection et de désinsectisation régulière des plages, à la multiplication des points de ramassage des détritits,

à l'aménagement et au déblayage des voies accès aux plages. S'agissant des jeux et des pratiques sportives au niveau des plage, le projet de loi prévoit que « toute pratique de jeux et/ou de sports collectifs doit avoir lieu dans les aires réservées à cet effet ». La pratique des activités et sports nautiques est réglementée. Certaines activités qui présentent un danger réel sont simplement interdites. A ce niveau, le projet de loi prévoit que « l'utilisation d'une embarcation, qu'elle soit à moteur ou à voile ainsi que les autres engins nautiques, est interdite à moins de cent (100) mètres du rivage ».

De même, la pratique de la pêche sous-marine est interdite aux abords des plages. Par ailleurs, la pratique de l'équitation, sous toutes ses formes, à titre individuel ou organisée en groupe, est interdite sur les plages aux heures de fréquentation par les estivants.

Toute fois, un arrêté du Président de l'Assemblée Populaire Communale, territorialement compétent, précisera les horaires d'ouverture à l'équitation.

Enfin, il y a lieu d'indiquer que ce projet de loi prévoit de lourdes sanctions administratives et pénales aux contrevenants (amende, emprisonnement...)

Une fois adopté, ce texte constituera certainement un outil de préservation des plages, de leur exploitation rationnelle et de défense des intérêts du citoyen.

Il est également utile de souligner que les nouvelles dispositions tendent à mettre fin à l'exploitation anarchique de ces espaces qui s'opère souvent au détriment de l'environnement, des recettes du Trésor Public et de la quiétude des estivants.



liens historiques qui existent entre l'Algérie et la Turquie militent pour une coopération mutuellement avantageuse entre les deux pays».

Il ajoutera «que dans la phase actuelle, les étrangers qui séjournent en Algérie sont en majorité des hommes d'affaires». «Toutefois, l'amélioration sensible de la situation sécuritaire contribuera certainement à un retour progressif des flux touristiques vers les différentes régions d'Algérie».

Un rendez-vous méditerranéen

Inscrit dans le cadre du programme promotionnel de l'année 2002, la 5^{ème} édition du Salon International du Tourisme et des Voyages qui s'est déroulée au Palais de la Culture à Alger du 24 au 28 Avril s'est distinguée par une forte participation étrangère.

Les pays africains, européens et asiatiques qui ont participé, pour certains pour la première fois, à la manifestation ont affiché une volonté réelle de développer une coopération multiforme avec notre pays dans le domaine du tourisme.

Ainsi, pour la directrice de l'Agence de Voyages «LOGOS» «l'Algérie reste un pays peu connu en Pologne ; nous le con-

naissions à travers les Algériens qui ont étudié en Pologne ; aussi nous sommes convaincus que ces types de manifestations sont de nature à promouvoir la destination Algérie d'autant plus que les Polonais sont des amoureux du soleil».

Quant au Président de l'Agence turque «HILAL TOURS» qui participe pour la seconde fois au SITEV, il estime que les

Pour sa part le responsable de l'Agence Hongroise SKYLINE se fixe l'objectif de relancer les flux touristiques algériens vers la Hongrie, destination très prisée par les algériens dans un passé récent.

Dans le même temps cette agence est «actuellement en pourparlers avec Khalifa Airways pour assurer deux liaisons par mois vers l'Algérie».

La même volonté anime les directeurs des stands syrien, grec et sud-africain.

S'agissant de l'Afrique du Sud, le premier secrétaire de l'Ambassade de ce pays à Alger estime que les responsables des deux pays doivent à la faveur de la qualité des relations politiques qui existent entre l'Algérie et l'Afrique du sud, promouvoir et développer les échanges économiques et touristiques.



2002

La réunion de la commission mixte de coopération qui se réunira au mois de septembre à Alger constituera le cadre privilégié pour amorcer la coopération dans le domaine du tourisme entre l'Algérie et l'Afrique du Sud.

EGT EST Une autre vision de marketing

A l'instar des autres Entreprises de Gestion Touristique, l'EGT-Est de Constantine a été au nombre des exposants nationaux, lors du 5ème SITEV d'Alger. Un stand qui n'est pas passé inaperçu, tant un plus a été accordé à son aspect design.



« Cette année, nous avons investi un montant de deux millions de dinars pour l'aménagement de notre stand, afin d'avoir un produit personnalisé et réutilisable lors de toutes les manifestations » nous précisera d'emblée M. Abdelghani LAKEHAL-AYAT,

le P.D.G de l'EGT-Est qui ne tarit pas d'idées sur la façon de rendre son produit plus attractif et plus rentable.

Deux aspects de gestion négligés jusque là,

d'où l'état catastrophique de la plupart de nos structures hôtelières, réalisées à prix fort et qui ne trouvent pas preneur, à l'heure de la politique de privatisation décidée par les pouvoirs publics. Des établissements ayant fonctionné avec un personnel

pléthorique, souvent sans grande qualification. L'EGT-Est qui regroupe huit (08) hôtels, fonctionne avec un personnel totalisant 740 employés.

Pour M. LAKEHAL-AYAT, l'une des causes de cette situation est l'absence d'une politique de marketing. Arriver à avoir un produit privatisable, commence par l'investissement au niveau des écoles de formation, pour être en adéquation avec ce qui se fait ailleurs. Au sein des établissements hôteliers, lancer une politique de formation des cadres, tant interne qu'externe pour les cadres supérieurs et moyens en hôtellerie. Enfin, organiser des voyages pour faire connaître l'Est et le Sud-Est Algérien, par le biais d'agences de voyages. Une politique pour laquelle vient d'opter l'EGT-Est.

En effet, précisera M.LAKEHAL-AYAT, comme première initiative: " nous avons commencé par l'arrêt des vacataires, la mise en retraite des personnes concernées et en contrepartie, nous avons recruté des universitaires de qualité. Grâce à notre participation à des foires à l'étranger, nous avons touché des tours-opérateurs, pour faire venir le touriste, à la découverte de l'Est et du Sud-EST Algérien. Pour un meilleur accueil de ce dernier, nous avons développé des circuits à travers chaque ville. Nous proposons des séjours sur les traces de Saint-Augustin et sur les ruines romaines, dont la région regorge: Timgad, Djemila, etc..., des sites remarquables à faire découvrir. Aussi, la richesse des lieux nous pousse à développer un nouveau créneau, celui de l'archéologie, pour un tourisme culturel.»

En guise de conclusion et pour résumer ses propos, notre interlocuteur insistera sur le fait qu'il prône une privatisation des infrastructures hôtelières, mais à la seule condition qu'elle soit rentable. On ne peut vendre en l'état, pour une bouchée de pain, ce qui a coûté des milliards à l'état.



Au stand de l'EGT-EST



JOURNÉE D'ÉTUDES

L'Ecosystème en débat



Thème, ô combien important, l'écotourisme a constitué le sujet central des travaux de la Journée d'études organisée Jeudi 25 Avril 2002, en marge du 5^{ème} SITEV.

L'écotourisme, pour lequel l'année en cours a été proclamée par les Nations Unies s'est consacré plusieurs rencontres dans le monde et en Algérie où s'est tenu un séminaire international sur l'écotourisme, du 21 au 23 Janvier 2002, organisé conjointement par le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat et l'Organisation Mondiale du Tourisme (O.M.T.), avec la participation de nombreux experts.

C'est dans le prolongement de ces travaux, que l'Office National du Tourisme (O.N.T.), en partenariat avec l'Association française des experts et scientifiques du Tourisme (A.F.E.S.T.), revient aujourd'hui sur le thème pour se fixer plusieurs objectifs, à savoir approfondir les réflexions et propositions avancées afin de les élargir à d'autres espaces d'accueil, comme le littoral et la

ville. Mais aussi sensibiliser l'ensemble des acteurs et décideurs du tourisme, ainsi que les Universitaires, les formateurs, les chercheurs, les consultants aux nouvelles attentes des clients touristiques, en terme d'écologie, d'environnement et d'éthique. Il s'agit par ailleurs d'engager une réflexion opérationnelle sur les enjeux et potentialités d'avenir du développement durable de l'écotourisme en Algérie et plus particulièrement au Sahara et enfin, d'identifier et de définir les orientations stratégiques et les actions concrètes à mettre en œuvre, à court, moyen et long terme.

Ces objectifs ont constitué les points développés au cours des différentes tables rondes autour desquelles s'est articulée la Journée d'études.

L'écotourisme défini comme un concept nouveau conciliant tourisme avec économie, éthique environnement et social prend son essence dans le respect et la préservation des ressources naturelles, culturelles et sociales de la régions visitée. Il contribue ainsi, «de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des hommes et des femmes qui vivent et travaillent dans ces espaces» comme le souligne le Président de l'A.F.E.S.T. M. Patrick VICERIAT, dans son introduction. Pour l'Algérie, qui renoue petit à petit avec le tourisme, il est primordial que toutes les conditions soient réunies pour réussir cette reprise et arriver à instaurer une politique de tourisme durable, dans les faits.

A l'unanimité, les intervenants ont insisté sur le caractère particulier du désert et la nécessité d'organiser le tourisme le concernant, afin d'éviter les erreurs de nos voisins Libyens et Mauritanais.

Le désert saharien est certainement le plus beau désert du monde, mais il est égale-

ment un espace fragile qu'il faut protéger, afin qu'il reste «une destination de haute gamme, fréquentée par de véritables amoureux», comme le souligne M.ROUANI, le président de l'Union Nationale des associations des agences de Tourisme alternatif (U.N.A.T.A) et directeur de l'Agence de Tourisme et de Voyages MERON MAN à TAMANRASSET. En effet, le désert ne saurait souffrir d'un tourisme de masse, mais doit être considéré comme «une activité singulière spécifique, basée sur la conciliation du tourisme et de l'environnement avec les espaces protégés, la valorisation du patrimoine naturel, ainsi que sur la définition des codes de bonne conduite, afin de garder notre désert propre. C'est là, la meilleure façon de se battre pour faire de l'année 2004 l'année du désert.

L'essentiel du Tourisme étant centralisé dans les villes et le littoral, la seconde table ronde a été naturellement consacrée à ce tourisme, pour mieux accompagner le développement écotouristique des villes et du littoral, à l'horizon 2010.

Alger, comme toutes les grandes agglomérations littorales, qui sont en même temps des pôles économiques, connaissent les mêmes problèmes.

Seule diffère la cohésion de la prise en charge des facteurs qui en découlent.

Concernant le secteur touristique, il fait admettre que celui-ci n'a pas connu une constance dans sa prise en charge. Des infrastructures onéreuses ont été réalisées, mais souvent mal rentabilisées.

La nouvelle stratégie de développement touristique de l'Algérie, à l'horizon 2010 ambitionne d'instaurer une véritable industrie compétitive et créatrice d'emplois et de richesses.

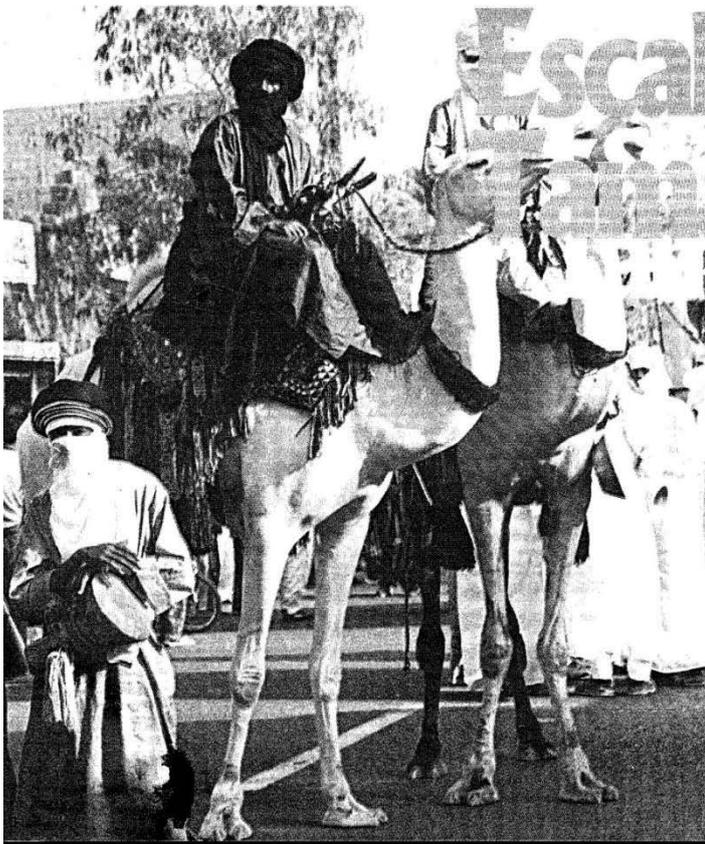
«La communication et le Marketing ainsi que les enjeux futurs» ont constitué les thèmes de deux autres tables rondes de la Journée, animée par des experts en ce domaine. Des supports qui restent indispensables pour valoriser au mieux le potentiel touristique, historique et culturel, afin d'asseoir une nouvelle image de notre tourisme à l'étranger.



Grand Reportage

Virée dans le sud

Un groupe de touristiques étrangers, accompagnés de responsables d'agences de voyages spécialisées dans la commercialisation du produit touristique saharien a été convié pour assister aux festivités de TAFSIT qui se tiennent annuellement à Tamanrasset.



Escale à Tamanrasset

CETTE fête traditionnelle symbolise l'avènement du printemps dans la région du Tassili du Hoggar et coïncide avec la clôture de la saison touristique hivernale.

Grâce aux efforts promotionnels soutenus durant de nombreuses années, cette fête traditionnelle est aujourd'hui incontournable pour les touristes et les voyageurs locaux et étrangers.

Après un accueil chaleureux, propre aux habitants de cette région, la délégation a été invitée à participer à la cérémonie d'ouverture des festivités de TAFSIT.

Des troupes folkloriques, de caravaniers et des méharistes se sont succédées, dans une ambiance de fête, devant la tribune érigée à cette occasion, au rythme des salves de baroud.

En marge du spectacle, une exposition de produits locaux a été organisée sur le ●●●

• • • même site à la grande joie des artisans pour lesquels TAFSIT est une occasion pour améliorer le revenu familial . Cette exposition n'a pas manqué d'attirer les nombreux visiteurs qui affluent annuellement à Tamanrasset à la recherche de l'évasion et de la découverte. Après un dîner traditionnel servi à l'hôtel TAHAT, un défilé de tenues traditionnelles a été organisé à l'intention des hôtes de Tamanrasset qui ont découvert avec bonheur la richesses et les variétés des bijoux et des costumes de la région. Le programme du lendemain a été réservé à la découverte de l'histoire et des légendes de la région. La première étape inscrite au programme fut ABLESSA située à 90 Kms de Tamanrasset, haut lieu historique et témoin de la grandeur de TINHINAN , reine des Touaregs. La seconde étape, TIT site archéologique célèbre qui n'a pas encore livré ses secrets aux chercheurs et historiens. En effet, les vestiges mis à jour au niveau de ce site témoignent du degré aloué d'organisation de la vie économique et sociale qui prévalait à l'époque dans cette région. Après ce voyage culturel dans le temps, le groupe de touristes s'est dirigé vers TAMEKREST où un bivouac a été organisé. La beauté du site, la limpidité du ciel, la lumière des étoiles et la soirée musicale traditionnelle ont simplement émerveillé le groupe. Avant de rallier Tamanrasset les participants à l'éductour feront une halte au niveau du lac de Tamekrast et de la zone humide de Tamdjat deux sites naturels verdoyants en plein... désert. Le séjour à Tamanrasset a été à la fois instructif et convivial. Aux voyageurs et à la presse de transmettre leur témoignage aux amoureux de l'aventure, de la découverte et de l'histoire.

LIBERTY TV



Le grand sud au programme



Liberty TV est une télévision belge, spécialisée dans le voyage. Elle diffuse ses programmes depuis trois ans en Belgique. Elle ambitionne de devenir une chaîne européenne pour couvrir la France, la Hollande, l'Allemagne et le Luxembourg et toucher quelques 10 millions d'européens. Ce media diffuse régulièrement des films documentaires et des reportages sur les régions touristiques du sud algérien. Mme. JOE LAMBERT, directrice des ventes internationales de cette chaîne a fait partie de l'Eductour organisé à l'occasion des festivités de Tafsit qui se sont déroulées à Tamanrasset. Nous avons mis à profit sa présence en Algérie pour l'entretenir de l'objectif de son séjour. « le Grand Sud recèle d'immenses richesses qui méritent d'être connues. C'est pour cela que nous réalisons des films documentaires et des reportages sur cette région. En plus de la promotion de la beauté des sites, nous nous fixons comme objectif de contrebalancer les images négatives de l'Algérie colportées par certains medias ». Mme. LAMBERT qui est à son quatrième voyage dans le Grand Sud Algérien nous a informé, par ailleurs, qu'elle reviendra en Algérie pour filmer d'autres sites telle que TADRART. Elle projette de réaliser à terme des reportages sur Ghardaïa et sur les sites touristiques qui se situent au nord du pays.



DENISE VIALE, Professeur à l'Université de Corse et Présidente de la réserve scientifique

On ne vient pas profiter du Sahara contre de l'argent simplement

«Ce n'est pas au Sahara de faire l'effort d'évacuer les déchets divers laissés par les touristes, c'est l'ensemble des pays émetteurs de touristes qui viennent prendre plaisir à voir les beaux paysages du désert, à gérer ce problème avec les algériens». C'est en ce termes que Mme Denise VIALE, professeur à l'université de Corse et Présidente de la réserve scientifique en Corse, propose une solution radicale pour



préservier les écosystèmes du Sahara et leurs environnement: «J'aime le Sahara et je veux qu'il se maintienne. C'est pourquoi je dis que les pays européens, doivent faire un transfert d'énergie, de machines et de technologie pour venir à bout de ce problème de déchets, qui risquent d'altérer le désert et son écosystème. C'est la responsabilité de tous pour sauvegarder ce trésor, car on ne vient pas profiter du Sahara contre de l'argent simplement».

Elle nous explique, les larmes aux yeux, que «le problème ne se limite pas au ramassage des poubelles. Cela est facile. Ce qu'il faut par contre, c'est financer des machines pour compacter les boîtes de conserve ou des machines à détruire ce qui n'est pas biodégradable. Même vides, le transport des conserves n'est pas une solution. Mais, avec un transfert de technologie, la gestion deviendra plus facile. Les solutions techniques existent, il reste à passer à l'acte».

Cela dit, elle nous avoue son admiration, pour les solutions techniques que les Sahariens ont trouvé, bien que cela demeure insuffisant: «Cela fait vingt cinq ans que je viens dans le désert et je ne veux pas qu'il soit abîmé».

Elle nous parle aussi de l'homme dans l'écosystème. Pour ce professeur, lorsqu'on parle de l'écologie, il faut y inclure l'homme et ne plus parler d'environnement de l'homme et c'est là qu'elle nous confie tout en essuyant ses larmes, de la civilisation Touarég et de son adaptation extrême pour une meilleure préservation des sites sahariens du moment que les Touarégs demeurent les seules personnes qui peuvent se déplacer et guider d'autres personnes dans cet immense musée à ciel ouvert



Le parc national de l'Ahaggar, s'étend sur une superficie de 380.000 km². Ce musée à ciel ouvert où vivent les toumègues, renferme des vestiges inestimables des civilisations préhistoriques, allant du paléo-inférieur, au néolithique jusqu'à la protohistoire.



LE PARC NATIONAL

S ELON le directeur du parc de l'Ahaggar dont les explications ont été très instructives. Le parc en question est très connu pour ses vestiges artistiques.

Il précisera à l'occasion : « Nous avons choisi le site de Tit, parce que c'est un site préhistorique, mais aussi parce que c'est un site où les gens y vivent actuellement. Donc, on peut supposer qu'il y a une continuité dans l'occupation de cet espace... ».

subdivisé par les spécialistes de l'art rupestre en quatre périodes.

La première, consiste en l'art naturaliste, où l'on trouve « l'artiste préhistorique », représenter la faune comme il la voyait à l'époque, d'où la représentation de girafes, de rhinocéros et d'éléphants... soit des animaux de climat tropical.

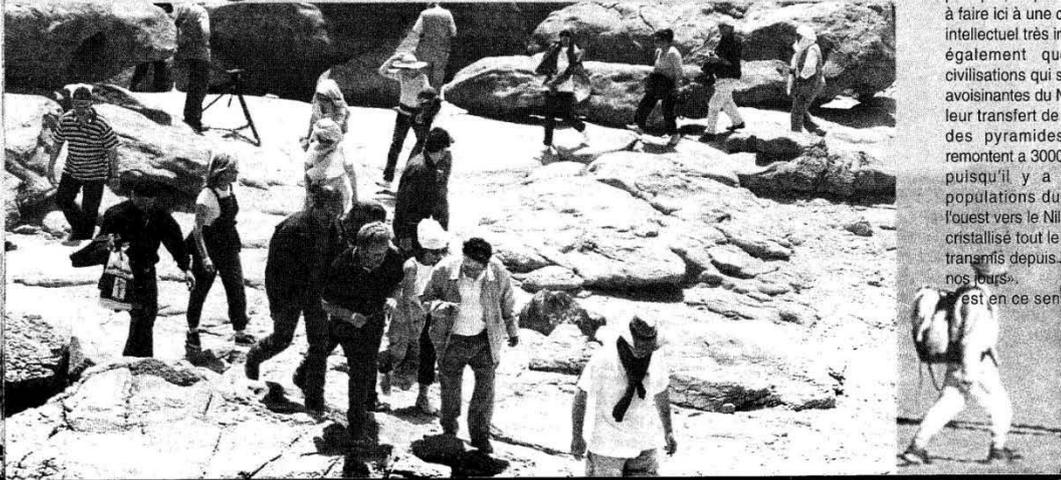
La deuxième, est une période prospère où l'homme a domestiqué l'animal, d'où les scènes de chasse et où l'on voyait l'homme accompagné de bovidés, en plus de l'apparition de l'agriculture et de là, la sédentarisation

de l'homme et l'existence d'un campement pas sur toute l'étendue du Tassili, mais dans les zones où l'eau coulait en abondance.

A la troisième période, l'apparition du climat désertique a entraîné l'attaque des milieux où l'homme a senti le besoin de posséder un moyen de transport. La dernière et qui consiste en une agriculture et de là, la sédentarisation nomadisme et les sites. En parallèle de la cameline, il y a l'écriture par laquelle dans l'histoire. Des premières civilisations de Mésopotamie et égyptienne avec précéder d'un autre dans le Hoggar, s'arrivent pas à décrire ce fait au stade de pourquoi, on peut à faire ici à une œuvre intellectuelle très importante également que civilisations qui se avoisinantes du Nil leur transfert de ces des pyramides remontent à 3000- puisqu'il y a des populations du l'ouest vers le Nil cristallisé tout le transmis depuis nos jours.

est en ce sens

Histoire d'un désert ou la genèse de l'Homme



UNAL DE L'AHAGGAR

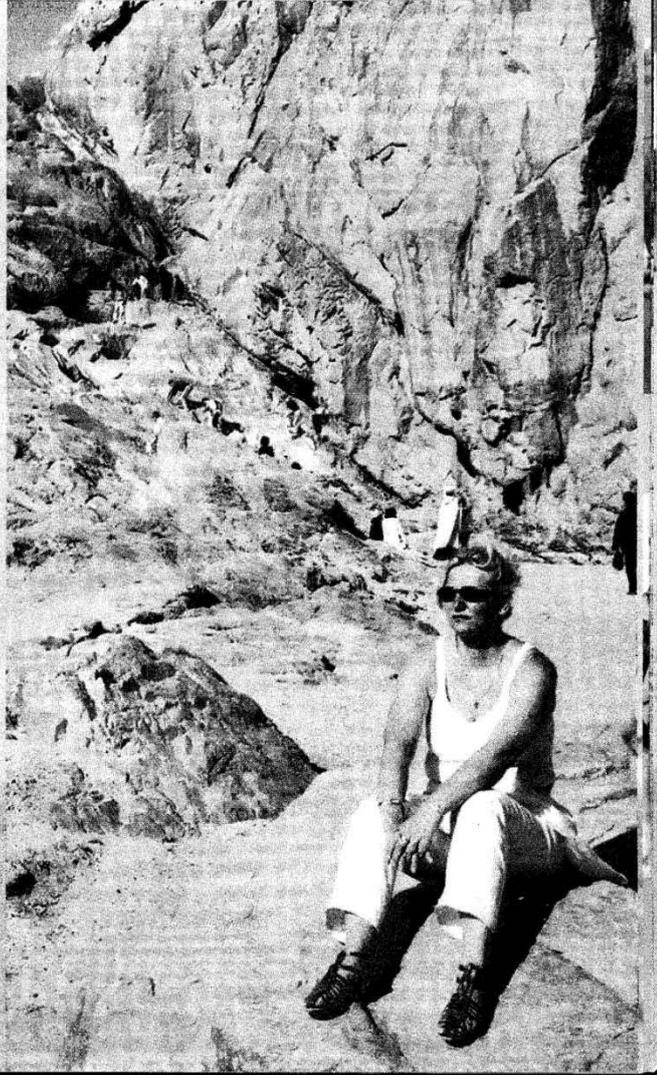
et bien entendu
mat tropicale, non
due de l'Haggar et
s certaines régions,
quantité et une flore

ode, on assiste à
eval, témoin d'une
ui a commencé à
os-climats et où
la nécessité de
de transport.

atrième période,
représentation de
ant l'apparition du
andon de certains
de cette période
l'apparition de
l'homme est entré
ailleurs, une de ces
ns s'avèrent être la
la civilisation
es hiéroglyphes. Il
côté, que les écrits
n des textes qu'on
er et demeurent de
hiéroglyphes. «C'est
ire que nous avons
lisation d'un degré
ortant. Il faut noter
les différentes
sont succédées et
ont contribué par
voir à l'édification
égyptiennes qui
500 ans avant J-C,
migration des
id, de l'est et de
est la région qui a
voir de l'humanité
préhistorique jusqu'à
qu'il parlera

encore de la qualité énorme de
monuments funéraires ou nécropoles
dans Tit, qui augure d'une forte densité
Humaine. Ce à quoi il ajoute qu'étant
donné la fragilité des gravures et
peintures rupestres, il sollicite
l'assistance des autres touristes de ne
plus piétiner les roches où sont
inscrites ces gravures et de ne plus
mouiller les peintures et autres
écritures pour les prendre en photos,
car elles risquent de disparaître à
jamais. L'orateur a également interpellé
l'assistance au Tombeau de Tinhinan,
l'ancêtre des Touarègues, venue du
Maroc pour se réfugier dans le Hoggar
avec ses servantes. Il nous informe
que la découverte du site a été faite en
1925 par un aventurier américain, qui
est venu à la recherche de «l'Atlantide»
dont parlait un écrivain dans son livre,
pour découvrir un Tombeau où fût
enterré la légendaire Tinhinan. Ce n'est
qu'en 1933 que le tombeau a été
entièrement dégagé, d'autant qu'il était
entièrement recouvert de sable et de
terre, pour y découvrir onze chambres
et des patios ainsi que d'un riche
mobilier funèbre, des bijoux et des
monnaies romaines remontant au
troisième siècle.

Il faut dire que le tombeau TINHINAN,
n'a pas fini de livrer tous ses secrets
d'autant qu'il existe beaucoup de
légendes la concernant ainsi que ses
quatre filles. Cependant, ces légendes
ne concordent pas avec les données
archéologiques et scientifiques et il
nous faudra peut être encore
beaucoup de temps pour en savoir
davantage notamment pourquoi elle a
immigré du Maroc et pourquoi elle s'est
installée dans le désert de l'Ahaggar.



ALAIN BORET

directeur des études à l'Université de Marne-la Vallée

POUR LA FORMATION DES GUIDES



La formation des guides touristiques en Algérie, semble causer un certain soucis pour beaucoup d'agences de voyages. Celles-ci, se plaignent du manque de ces accompagnateurs de touristes indispensables lors de circuits, ainsi que de leurs compétences.

Beaucoup de tours opérateurs, sont unanimes pour dire que les anciens guides, avec qu'ils travaillaient par le passé, sont partis en retraite sans qu'il y ait eu de relève. Aussi, nous avons approchés le professeur Alain Boret, directeur des études à l'université de Marne-la Vallée. Il est spécialiste dans le tourisme et plus particulièrement dans la formation des guides et il est par la même occasion vice président de l'association française des experts spécialistes du tourisme. Il nous dira lors du bivouac dans l'Ahaggar : « cela fait deux ans que l'AFEST et les autorités algériennes réfléchissent au problème. Il est temps maintenant de passer aux actes et d'entreprendre les premières réalisations. La première, consister à revoir l'ensemble de la formation des guides, en particulier dans l'hôtellerie

comme cela a été fait jusqu'à aujourd'hui. Ensuite, ce sera le tour des équipements, qu'il va falloir concevoir et développer dans des normes qui correspondent aux attentes des touristes d'aujourd'hui et de demain ». Cela dit, le professeur nous précise qu'à son avis la formation des guides en Algérie, devra se scinder en deux choses : des guides touristiques traditionnels en milieu urbain et puis les guides spécifiques du désert. D'autant que cette formation devra être axée sur trois orientations : la première orientation, est celle de la connaissance, afin de pouvoir présenter et être capable de faire comprendre au touriste ce qu'il perçoit. La seconde orientation, est la formation linguistique, pour pouvoir s'exprimer dans la langue de l'étranger d'une façon correcte et

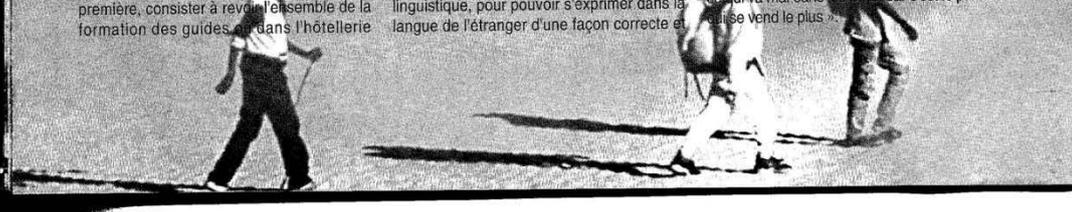
compréhensive.

Enfin, la troisième orientation, concerne l'apprentissage technique du métier. C'est pourquoi aussi il tient à souligner : « pour les milieux désertiques, il faudra surtout former les autochtones. Ces touarègues, qui ont déjà une connaissance vécue du désert et en savent plus que les théoriciens. Ceux sont aussi eux qui connaissent les chemins et peuvent orienter utilement. Il y a aussi des aspects théoriques à leurs apprendre en terme de connaissances et en terme linguistique. Cependant, il existe un handicap du fait que ces personnes sont analphabètes et qu'il leur faudra une formation adaptée ».

D'un autre côté, M. Boret affirme que même si l'Algérie a prit un certain retard dans le tourisme, cela est plus à son avantage, car il pourra de ce fait, tirer profit des erreurs des autres pays dans le domaine.

« Il faut savoir ce que l'on veut et qu'elle région à développer, d'autant plus que l'Algérie est un des pays, qui a le plus de potentialités et d'attraits qui commencent depuis le littoral jusqu'au sud. C'est vrai qu'il y a une dure concurrence dans la méditerranée, mais le littoral algérien est riche en tourisme culturel notamment. Quand au Sahara, c'est celui qui a le plus grand espace. Maintenant, il y a aussi des produits qui peuvent être intéressants en termes Sahariens, comme les liaisons entre l'Algérie et les pays voisins tels que le Mali ou le Niger. On peut même imaginer Tombouctou-Tam et inversement ».

Pour finir, il dira : « une des richesses de l'Algérie, est le peuple algérien. Un des premiers sentiments que j'ai eu et la gentillesse et l'hospitalité des Algériens. Beaucoup d'amis français se sont rendus à l'évidence qu'ils avaient commis une erreur de ce qui concerne l'Algérie. Une erreur, il faut le dire, qui a été occasionnée par les médias, en quête de tous ce qui va mal dans les pays, car c'est le produit qui se vend le plus ».



Un terrain du Golf à Tamanrasset

Dans le cadre de son programme de rénovation, l'hôtel TAHAT de Tamanrasset se dotera d'un terrain de golfe et de deux aires de tennis dès la prochaine saison. Situé dans la capitale du Hoggar, l'hôtel TAHAT d'une capacité de 300 lits de différentes catégories, est l'escale incontournable pour les touristes en circuit dans le Hoggar et le Tassili. Une nuit d'hôtel après une semaine à la belle étoile est toujours la bienvenue. Soucieux du bien être de ses clients et de l'amélioration constante de ses services et infrastructures, la direction de l'établissement a déjà rénové une grande partie des chambres en les équipant d'un nouveau mobilier, d'une télévision, d'un frigo et d'une climatisation. Le tout est agrémenté d'un nouveau design aux couleurs locales. L'aspect extérieur de l'hôtel est également pris en charge dans ce plan de rénovation avec la mise en place d'une station d'épuration pour une meilleure préservation de l'environnement et une utilisation rationnelle de l'eau afin d'assurer un approvisionnement régulier pour l'entretien des espaces verts et du terrain du Golfe.

Les K'sours, cœur des villes sahariennes

Construit à proximité des cours epalmier-dattier, les K'sours constituaient de vrais centres urbains en milieu saharien. Ces cités fortifiées furent réalisées en harmonie avec le climat qui sévit dans les zones sahariennes. Les paramètres dans le domaine de la conception architecturale ont été adaptés aux conditions climatiques du Sahara qui ont permis de construire aisément des habitations très fraîches en été et assez chaudes en hiver. En tant que structure urbaine ancienne, les K'sours contrôlaient les grandes routes d'échanges commerciaux entre les villes côtières du Maghreb et l'Afrique subsaharienne, à l'origine de l'importance socio-économique qu'ils avaient aux siècles passés.

Aussi, il n'y a pas un K'sar qui ne dispose pas de sa zaouïa qui constitue un lieu de repos des étrangers et de voyageurs et, un lieu de rencontres pour la prise de décision concernant les affaires des K'sours qui fonctionnaient comme de véritables villes. Leur gestion est assurée par une « djemâa », un conseil de sages qui réglait tout les différends. Des conflits se sont ainsi terminés par des actes de paix et de réconciliation entre les tribus. Aujourd'hui, le souvenir de ces « actes de paix » est célébré annuellement par les habitants de villes sahariennes comme c'est le cas avec le « S'Boûe de Timimoun » qui aura lieu, cette année, le jeudi 30 Mai

Un mois du Patrimoine

La célébration de la journée mondiale des monuments et sites historiques le 18 Avril dernier a été une occasion pour les organismes socio-culturels de donner le coup d'envoi de l'organisation d'un mois du patrimoine.

Le Bastion 23 situé à la basse casbah d'Alger une grande exposition a été organisée avec la présentation des richesses culturelles du Sud avec la l'installation d'un Kheïma et une exposition de photographies artistiques mettant en valeur la beauté des majestueux sites du Tassili et du Hoggar. Le tout est agrémenté par une collection de tenues traditionnelles des différentes régions du pays.

A Constantine, dans l'Est du pays, des « portes ouvertes » sont organisés avec des visites guidées des arcades romaines de l'ancienne « Cirta » qui ont été bâties au sixième siècle après J-C et aussi une excursion sur le mausolée de Massinissa se trouve dans la ville d'El Khroub à une vingtaine de kilomètres de Constantine.

A l'ouest du pays à Tlemcen, la capitale des Zianides, la célébration du mois du patrimoine a été marquée par le lancement des opérations de restauration et d'entretien de la citadelle d'El-Mechouar et des mosquées de Sidi Belahcène et de Sidi-Boumédienne.

SAISON ESTIVALE

Facilitation douanières pour les voyageurs rentrant en Algérie par voie maritime

A l'approche de la saison estivale et en prévision des flux importants de voyageurs durant cette période caractérisée généralement par le retour massif des familles algériennes installées à l'étranger, un dispositif a été mis en place pour faciliter les formalités douanières en vue d'un traitement rapide des passagers. En effet, selon l'accord signé récemment entre les Douanes et l'ENMTV, les voyageurs pourront accomplir toutes les formalités douanières pendant la traversée (Titre de

passage douanier, déclaration de devises, assurance automobile etc....).

Cette initiative, qui s'inscrit également dans les recommandations du Comité National des Facilitations des Activités Touristiques (CNFAT), permettra d'améliorer les conditions d'accueil en réduisant au maximum le temps d'attente à l'arrivée. Une initiative qui incitera certainement les résidents algériens à l'étranger à passer leurs vacances d'été dans leur pays.



بعد عشاء تقليدي أقيم في [موقع]، نظم معرض الألبسة التقليدية لضيوف تمارست الذين اكتشفوا بفرح ثروة وتنوع مجوهرات واليسة المنطقة.

برنامج اليوم التالي خصص لاكتشاف تاريخ وأساطير المنطقة. المرحلة الأولى المسطرة كانت ألبسا الواقعة على بعد 90 كلم من تمارست وهي موقع تاريخي يشهد على عظمة [موقع] في. أما المرحلة الثانية، فقد كانت [موقع] وهي موقع أثري مشهور لم يكشف عن أسراره بعد للباحثين والمؤرخين.

وبالفعل، فإن الآثار المتواجدة إلى يومنا هذا تشهد على مدى التنظيم في الحياة الاقتصادية والاجتماعية في تلك الفترة في المنطقة.

بعد هذه الرحلة عبر الزمن، اتجه الفريق السائح إلى [موقع] أين نصبوا مخيما.

إن جمال الموقع وصفاء السماء وضياء النجوم والسهرة الموسيقية التقليدية قد أدهروا الحاضرين.

قبل الالتحاق ب[موقع] قام المشاركون في الرحلات السياحية بوقفة قرب تمارست والمنطقة الرطبة لتاجات، وهما منطقتين حضراوتين في قلب الصحراء.

الإقامة في تمارست كانت مثقفة وحميمية في ذات الوقت. على المسافرين والصحافيين أن يبلغوا شهادتهم إلى المغرمين بالمغامرة والاكتشاف والتاريخ.



عبد العزيز

وقفة في تمر است

فريق من السياح الأجانب يرافقهم مسؤولون عن وكالات سياحية مختصة في تسويق المنتج السياحي الصحراوي، دعي لحضور احتفالات تأسست بالمنظمة سنويا في

ويرمز هذا الاحتفال التقليدي إلى حلول فصل الربيع في منطقة التي الذي يصادف اختتام الفصل السياحي الشتوي.

وبفضل الجهود الترقية المبذولة طيلة عدة سنوات، أصبحت هذه الحفلة التقليدية مهمة ولا مفر منها للسياح والمسافرين المحليين والأجانب.

بعد استقبال حار ومتميز من سكان المنطقة، قدمت دعوة للوفد من أجل المشاركة في حفل افتتاح احتفالات تافسيت حيث تتابعت الفرق الفلكلورية والقافلات في بهجة عرس على المنصة المقامة لهذه المناسبة وعلى إيقاع طلقات البارود.

وعلى هامش هذه التظاهرة، نظم معرض للمنتوجات المحلية في نفس الموقع وهو فرصة للحرفيين الذين يجدون في تافسيت مناسبة لتحسين العائدات العائلية. وقد جلب هذا المعرض عدة زائرين سنويا إلى تمر است للبحث عن المغامرة والاكتشاف.



يوم دراسي

النظام البيئي تحت المناقشة

ويتعلق الأمر من جهة بالشروع في تفكي عملي حول رهانات وطاقت المستقبل الخاصة بالتنمية المستدامة للسياحة البيئية في الجزائر ولا سيما في [REDACTED]. كما يتعلق الأمر كذلك بالتعرف على والتعرف بالتوجهات الإستراتيجية والتصرفات الملموسة اللازم تطبيقها على المدى القصير والمتوسط والقصير.

وكانت هذه الأهداف أهم النقاط التي تم إبرازها خلال مختلف لقاءات اليوم الدراسي ويكمن جوهر السياحة البيئية المعرف كمفهوم جديد يجمع بين السياحة والاقتصاد والخلق البيئية والاجتماعية في احترام والمحافظة على الموارد الطبيعية والثقافية والاجتماعية الخاصة بالمناطق المزارعة. وتساهم السياحة البيئية بذلك بصفة إيجابية وعادلة في التنمية الاقتصادية وفي تفتح الرجال والنساء الذين يعيشون ويعملون في هذه الفضاءات" هذا ما صرح به رئيس الجمعية الفرنسية للخبراء وعلمي السياحة [REDACTED] في افتتاحيته للجزائر التي تعاود التواصل مع السياحة شينا فثينا، وإنه لمن الأساسي أن تتوفر كل الشروط لنجاح هذه العودة والوصول إلى إقرار سياسة سياحة مستدامة على الميدان.

بالإجماع أصر المتدخلون على الطابع المتميز للصحراء وعلى ضرورة تنظيم سياحة خاصة بها وذلك من أجل تجنب أخطاء جيراننا الليبيين والموريتانيين. إن صحراؤنا هي لا محالة أجمل صحاري العالم وهي أيضا فضاء هش ينبغي حمايته حتى يبقى: "وجهة ريفية الذوق ومرجة يتردد عليها عدد كبير من السياح".



لقد كان موضوع السياحة البيئية في لب أشغال اليوم الدراسي، المنظم يوم 5 أفريل 2002 على هامش الصالون الدولي للسياحة والسفر. السياحة البيئية التي كرس لها هذا العام من قبل الأمم المتحدة، عرفت عدة لقاءات في العالم وفي الجزائر أين انعقد مؤتمر دولي حول السياحة البيئية من 21 إلى 23 جانفي 2002 نظمته وزارة السياحة والصناعة التقليدية والمنظمة العالمية للسياحة بمشاركة عدد كبير من الخبراء.

امتدادا لهذه الأشغال يع [REDACTED] بالشراكة مع [REDACTED] في [REDACTED] في الموضوع قصد تسطير عدة أهداف من بينها تعميق الأفكار والاقتراحات المقدمة من أجل توسيعها لفضاءات استقبال أخرى كالساحل والمدينة وكذا تحسين مجمل ممثلي وأخذي القرار في مجال السياحة والجامعيين والمكونين والباحثين والمستشارين بالرغبات الجديدة للزبائن السياحيين فيما يخص البيئة.



مؤسسة التسيير السياحي للشرق نظرة أخرى للتسويق

على غرار مؤسسات التسيير السياحي الأخرى، كانت مؤسسة التسيير السياحي للشرق من بين العارضين المحليين خلال المعرض السياحي الذي أقيم في الجزائر. وقد عرّف جناحها مهنيا كبيرا بفضل تصميمه المميز.

"هذه السنة، خصصنا مبلغ 2 مليون دينار لتهيئة جناحنا قصد الحصول على منتج مشحون وقابل للاستعمال من جديد في تظاهرات أخرى. هذا ما صرح به السيد [محمّد] المدير العام لمؤسسة التسيير السياحي للشرق الذي دار حديثه حول الوسيلة التي تجعل منتجنا أكثر جاذبية ومرودية. وقد أعمل جانبان من التسيير إلى يومنا هذا مما أدى إلى تدهور حالة أغلب الهياكل الفندقية التي أنجزت بغلاء لكن لم تجد أحد، وذلك في فترة تغطي عليها سياسة الخصخصة التي قررها [محمّد] المؤسسة، مؤسسات عملت بموظفين غير مؤهلين.

مؤسسة التسيير السياحي للشرق التي تضم ثمان فنادق، تعمل بفرق مكون من 740 موظف. حسب السيد [محمّد]، تكمن إحدى أسباب هذا الوضع في غياب سياسة تسويق، فالحصول على منتج قابل للخصوصية يبدأ بالاستثمار على مستوى مدارس التكوين، وذلك للوصول إلى تناسق مع ما يحدث في الخارج. وكذا بتطبيق سياسة تكوين الإطارات داخل المؤسسة، داخلية كانت أم خارجية بالنسبة للإطارات السامية والمتوسطة في ميدان الفنادق وأخيرا بتنظيم رحلات للتعريف بالشرق والجنوب الشرقي للجزائر وذلك عن طريق [محمّد].

سياسة قد تبنتها مؤسسة التسيير السياحي للشرق. السيد لكحل عياط يضيف أنه، كمبادرة أولى: "لقد بدأنا بوقف توظيف مستخدمين مؤقتين وإحالة أشخاص على المعاش، وبالمقابل قمنا بتوظيف جامعيين ذات مستوى عالي، وبفضل مشاركتنا في معارض في الخارج استطعنا الوصول إلى المتعاملين السياحيين وذلك لجلب السائح لاكتشاف الشرق والجنوب الشرقي للجزائر ولاستضافة أحسن هذا الأخير، قمنا بتنظيم رحلات إلى كل مدينة.

يقترح عطل على آباء [محمّد] وعلى [محمّد] في المنطقة التي تشمل: [محمّد]... المواقع الخالصة للاستكشاف وكذلك تراء هذه المناطق بحثنا على تطوير متراس جديد وهو علم الآثار لسياحة ثقافية.

وكحداثة وملخص لأقواله، أصر مخاطبنا على خصوصية [محمّد] لكن بشرط أن تكون مربحة إذ لا نستطيع بيع على الحال مقابل القليل جدا، ما كلف الدولة الملايير.



والأسفار 2002

ونفس الإرادة بدت لدى [محمّد] و [محمّد]

[محمّد] و [محمّد]

وعن هذه الأخيرة، يرى السكرتير الأول لسفارة هذا البلد أنه على مسؤولي البلدين أن يعملوا في فائدة نوعية العلاقات السياسية بين الجزائر و جنوب إفريقيا، على ترقية وتطوير التبادلات الاقتصادية والسياحية وسيكون اجتماع [محمّد] في شهر سبتمبر بالعاصمة الإطار المتميز لدفع التعاون في ميدان السياحة بين الجزائر و جنوب إفريقيا.



الدولي للسياحة

فإنه يرى أن الروابط التاريخية التي تجمع [] أثر [] ما تعمل لا محالة لصالح تعاون متبادل لا يخلو من المزايا بين البلدين. ويضيف قائلًا: حاليًا أغلب الأجانب المقيمين في الجزائر هم رجال أعمال غير أن



موعد البرنامج الترويجي

تدخل الطبعة الخامسة للصالون الدولي للسياحة والأسفار في إطار البرنامج الترويجي لسنة 2002 وتمت مجرياتها في [] من 24 إلى 28 أفريل وسجلت فيها مشاركة أجنبية قوية.

من جهته، أعرب مسؤول [] لابين عن أمله في إعادة بعث التدفقات السياحية الجزائرية نحو المجر، إذ هي وجهة قصدها العديد من الجزائريين في الماضي غير البعيد. في نفس الوقت، شرعت هذه الوكالة في محادثات مع [] من أجل ضمان رحلتين اثنتين في الشهر نحو الجزائر.

خلال الجزائريين الذين زاولوا دراستهم في [] وعليه نحن واثقون أن هذا النوع من التظاهرات هو فرصة لترقية وجهة الجزائر لا سيما أن البولونيين مغرمون بالشمس. أما عن رئيس [] التي تشترك لثاني مرة في

وقد أبدت البلدان الإفريقية والأوروبية والأسبوية التي شارك معظمها للمرة الأولى في التظاهرة إرادة حقيقية لتطوير تعاون متعدد الأشكال مع بلدنا في مجال السياحة. في هذا السياق، صرحت مدير [] : "تبقى الجزائر بلدا غير معروفا في []، نعرفه من



للسياحة البيئية



• إتحدى محاور جديدة للتعاون الدولي ليس فقط بين الدول ولكن مع مختلف المتدخلين أيضا قصد المساهمة في تنمية تسيير مستديم للسياحة البيئية في كل أرجاء العالم.

• إصدار قرارات كبرى حول السياحة البيئية وأعداد مجموعة من النتائج والتوصيات تتعلق بتخطيط وتنمية وتسيير وتسويق ومراقبة أنشطة السياحة البيئية قصد ضمان استدامتها على المدى الطويل.

• إن مساهمة [redacted] التي ستكون حاضرة في هذه القمة، ستعتمد بدون شك على نتائج وتوصيات الندوة الموضوعاتية المنظمة بـ [redacted] للموضوعات المتعلقة بالتنمية وتسيير السياحة البيئية في [redacted].

فهل الفضاءات الطبيعية والثقافية الهائلة التي تتمتع بها الجزائر والتي لا تزال غير مستغلة وفي حالتها الطبعية تشكل حظوظا لتنمية السياحة البيئية منسجمة ومستدامة في بلادنا ؟

سنعود إلى هذا الموضوع في النشرة القادمة.

القمة العالمية

من أجل الحفاظ على الطبيعة

• البدء في التفكير واسع حول المساهمة الممكنة أن تقدمها السياحة البيئية لل تنمية المستدامة.

• تبادل المعلومات والممارسات الناجحة والدروس المستوخاة من أجل تخطيط وتنمية وتسويق بصفة مستدامة للسياحة البيئية.

• التقدم في فهم الآثار الاجتماعية

• تقييم الميكانزمات والتنظيمات وتجارب التطوع من أجل المراقبة والتحكم في آثار السياحة البيئية.

• الإطلاع على التجارب المعاشة والدروس المستوخاة حول مشاركة السكان المحليين والأهالي في مشاريع السياحة البيئية.

• دعم طاقات السلطات العمومية والقطاع الخاص والمنظمات الغير الحكومية في استخدام السياحة البيئية كوسيلة للتنمية المستدامة وللحفاظ على الموارد الطبيعية والثقافية.

• إيجاد صيغ لتشجيع اعتماد السلوكات المسؤولة لدى كل الفاعلين في السياحة البيئية بما فيهم أعوان القطاع العمومي والمؤسسات الخاصة وعمالها وحتى السواح في حد ذاتهم.

• تحديد محاور جديدة للتعاون الدولي

منظمات دولية وجهوية أخرى وكذا مع دول الأعضاء من أجل تنظيم أنشطة

وتم برمجت هذه القمة من 19 إلى 22 ماي 2001 وتنظم بالاشتراك ما بين منظمة السياحة العالمية وبرنامج الأمم المتحدة للبيئة وكذا

لقد سبق هذه القمة عند ندوات موضوعاتية تحضيرية ويتعلق الأمر على الخصوص بما يلي:

• الندوة حول السياحة البيئية (2001)

• الندوة حول السياحة البيئية (2001)

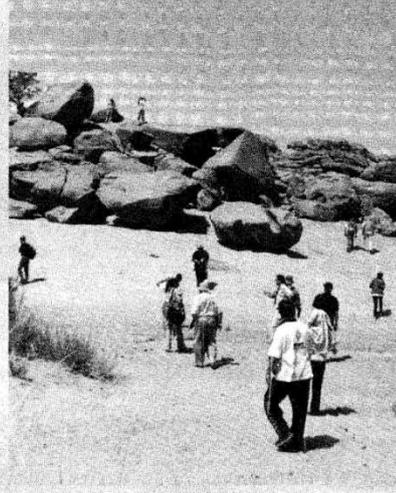
• الندوة حول السياحة البيئية (2001)

تعتبر القمة حدثا هاما وتندرج تماما في مقاربة

إن القيمة التي تستلهم أيضا محتواها من

المصادق عليه من طرف دول الأعضاء في أكتوبر

1999 حددت أهدافها في ما يلي:



عرفت السياحة البيئية في العشرين الأخيرين، توسعا سريعا في كل أرجاء العالم، الشيء الذي حمل الأمم المتحدة إلى إقرار سنة 2002، سنة دولية للسياحة البيئية.

إن هذا الإقرار يعبر عن الأهمية المتنامية التي اتخذتها السياحة البيئية ليس كقطاع ينطوي على متاحف للتنمية الاقتصادية فحسب ولكن كونها أيضا وسيلة قوية للمحافظة على الوسط الطبيعي لا سيما عندما تكون مخططة ومطورة ومسيرة بيقان.

قصد تكريس السنة الدولية للسياحة، تتسق مع



الافتتاحية

إن الدورة الخامسة التي نظمت بـ [REDACTED] التي نظمت بـ [REDACTED] من 24 إلى 28 أبريل تشكل بصفة أكيدة بداية مرحلة جديدة لعودة النشاطات السياحية لبلادنا. إن هذا التحسن الذي لاحظته أغلبية العارضين والزوار سيعرف ونيرة متزايدة خلال السنوات المقبلة نظرا للأهمية الخاصة التي توليها السلطات العمومية لقطاع السياحة لا سيما بعد المصادقة على إستراتيجية التنمية المستدامة للسياحة في الجزائر في أفق 2010 في شهر أكتوبر المنصرم. وبالفعل لقد حددت هذه الإستراتيجية أهدافا نوعية وكمية يجب تحقيقها في أفق سنة 2010 كما ألححت كذلك على ضرورة وضع آليات تنظيمية وإدارية وقانونية من أجل تشجيع الاستثمار وتدعيم الترقية، ورفع مردودية المؤسسات.

إن المشاركين في [REDACTED] القادمين من 32 دولة، استحسنوا صفة إيجابية فرص تسويق منتوجهم وأعجبوا في نفس الوقت بتنوع العرض لسياحي في بعض المناطق من بلادنا مما سمح لبعض وكالات السياحة والأسفار من أن تسترجع بصفة تدريجية حصتها في السوق السياحية الدولية.

كما يجب أن تلقى هذه العودة إلى [REDACTED] دعما متواصلا من طرف السلطات العمومية ومن طرف المتعاملين أنفسهم وهذا من خلال إعداد برامج إعلامية وترقوية ذات جودة عالية داخل وخارج الوطن.

إن المتعاملين الذين يشاركون سنويا في التظاهرات الدولية في [REDACTED]، استذكروا مدى أهمية الإتصال والإعلام في الترقية السياحية. إن هذه الأهمية تبرز من خلال جودة الدعائم الترقية وتنوعها وأكثر من ذلك من خلال المبالغ المالية المخصصة سنويا للترقية السياحية.

إن هذا الإدراك كان له أثر إيجابي وقد يفسر بصفة كبيرة نجاح [REDACTED] حيث استخدم عدد كبير من المتعاملين دعائم عصرية وذات نوعية رفيعة لترقية منتوجاتهم. وبالتالي يمكن الاستفادة من خبرة محترفي الترقية السياحية من أجل تنويع العرض السياحي من جهة، وضمائم ترقيته وتسويقه الفعلي من جهة أخرى.

عبد العالي طير
المدير العام
للديوان الوطني للسياحة



سجاسة الجزائر



2002
عدد 15

عيد تافسيت رحلة في قلب الهقار



مشرقة العالمية تصدر عن المجلات الوطنية للصحافة

ANNEXE 4

Les systèmes de translittération

Dans cette section nous reproduisons les différents systèmes de translittération de la langue arabe ou encore appelés « système de romanisation » qui est extrait d'un tableau appartenant à une étude de la Commission nationale de toponymie (CNT-France). Nous pouvons le télécharger sur le lien du site suivant :

<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/25th-gegn-docs/wp%20papers/crp3.pdf>

Alphabet arabe	Phonétique	ROMANISATION				REMARQUES
		Maghreb, Mauritanie, Liban-Syrie, Comores française <i>Beyrouth, variante B</i> -synthèse-	Espaces international et anglophone officielle <i>Beyrouth, variante A</i> ONU (II/8) 1972	Espace arabe Encyclopedia of Islam (1960) et Ligue arabe (2007)	Espaces administratif et universitaire ISO 233 : 1984 NF ISO 233-2: 1993 BULAC	
CONSONNES						
ا	[ʔ]	-	'	'	'	
ا		-	-	a	-	Support de voyelles
ب	[b]	b	b	b	b	
ت	[t]	t	t	t	t	
ث	[θ]	th	th	th	th	Anciennement "is"
ج	[dʒ]	dj, j	j	dj	ǧ	"j" en Tunisie
ح	[ħ]	h	h	h	h	Écrit aussi "h, h"
خ	[x]	kh	kh	kh	h	Anciennement "kr"
د	[d]	d	d	d	d	
ذ	[ð]	dh	dh	dh	d	
ر	[r]	r	r	r	r	
ز	[z]	z	z	z	z	
س	[s]	s, -ss-	s	s	s	Entre deux voyelles "-ss-"
ش	[ʃ]	ch	sh	sh	š	
ص	[sʰ]	š	š	š	š	"ç" dans les noms officiels
ض	[dʒ], [ðʒ]	ǧ	ǧ	ǧ	ǧ	Écrit aussi "d, d"
ط	[tʰ]	t	t	t	t	Écrit aussi "t, t"
ظ	[zʰ], [ðʒ]	z	z	dh	z	Écrit aussi "z, z"
ع	[ʕ]	.	.	'a, 'u, 'i	.	Anciennement " ' "
غ	[ɣ]	gh	gh	gh	ǧ	"aa" spécifique au Liban
ف	[f]	f	f	f	f	Anciennement "rh"

Alphabet arabe	Phonétique	ROMANISATION				REMARQUES
		Maghreb, Mauritanie, Liban-Syrie, Comores française <i>Beyrouth, variante B</i> -synthèse-	Espaces international et anglophone officielle <i>Beyrouth, variante A</i> ONU (II/8) 1972	Espace arabe Encyclopedia of Islam (1960) et Ligue arabe (2007)	Espaces administratif et universitaire ISO 233 : 1984 NF ISO 233-2: 1993 BULAC	
CONSONNES						
ا	[ʔ]	-	'	'	'	
ا ا		-	-	a	-	Support de voyelles
ب	[b]	b	b	b	b	
ت	[t]	t	t	t	t	
ث	[θ]	th	th	th	ث	Anciennement "is"
ج	[dʒ]	dj, j	j	dj	ġ	"j" en Tunisie
ح	[ħ]	h	h	h	h	Écrit aussi "h, h"
خ	[x]	kh	kh	kh	h	Anciennement "kr"
د	[d]	d	d	d	d	
ذ	[ð]	dh	dh	dh	d	
ر	[r]	r	r	r	r	
ز	[z]	z	z	z	z	
س	[s]	s, -ss-	s	s	s	Entre deux voyelles "-ss-"
ش	[ʃ]	ch	sh	sh	š	
ص	[sʰ]	š	š	š	š	"ç" dans les noms officiels
ض	[dʒ], [ðʒ]	ð	ð	ð	ð	Écrit aussi "d, d"
ط	[tʰ]	t	t	t	t	Écrit aussi "t, t"
ظ	[zʰ], [ðʰ]	z	z	dh	z	Écrit aussi "z, z"
ع	[ʕ]	.	.	'a, 'u, 'i	.	Anciennement " ' "
غ	[ɣ]	gh	gh	gh	ğ	"aa" spécifique au Liban
ف	[f]	f	f	f	f	Anciennement "rh"

AUTRES SIGNES									
.		-							o
˘		-							-
˙		-							-
CARACTERES ADDITIONNELS									
پ	[p]	-							p
چ	[ch]	-							č
ژ	[zh]	-							zh
ق	[v]	-	q, g, gu (e, i)						-
ك	[v]	-							-
گ	[q]	-	k						q
ف	[f]	-	f						f
گ	[g]	-							g
ج	[g]	-							g
و	[v]	-							-

Résumé en français :

Cette thèse a pour objet l'analyse des dénominations monoréférentielles (DM) dénommant des référents singuliers — lieu, personne, événement, institution ou produit de l'activité humaine — dans un corpus établi à partir de guides touristiques consacrés à l'Algérie. L'analyse des données révèle un champ linguistique complexe et multilingue (arabe-français-berbère) où l'auteur du guide est confronté aux problèmes posés par le transfert de dénominations idiosyncrasiques relatives à la réalité algérienne. Dans le cadre d'une recherche impliquant une dimension nécessairement traductologique, nous effectuons une analyse morphosyntaxique et sémantico-référentielle de ces DM. Au terme de cette analyse qui met en évidence la complexité de ces formes appellatives, tant au plan de la forme qu'à celui du sens, nous proposons des éléments susceptibles de contribuer à une nouvelle définition du nom propre.

Mots-clés : chaînes référentielles, dénomination, dénomination monoréférentielle, guide touristique, nom propre, traduction

English title : Analysis of uniquely-referring names in a tourist guide about Algeria: linguistic and translational approaches.

Abstract: This thesis aims to analyze uniquely-referring names which refer to singular referents indicating a place, a person, an event, an institution or a product of human activity in a corpus of tourist guide specific to Algeria. It is evident from the analysis that the issue of language contact poses a multilingual (Arabic – Berber – French) complexity in the linguistic field where the author is constantly confronted with idiosyncratic names that identify Algerian reality. In addition to translational aspects, we conduct an analysis of morpho-syntactic and semantic-referential properties of these uniquely-referring names which highlights their formal and semantic complexity hence contribute towards new definition of proper names.

Key-words : referring chains, names, uniquely referring names, tourist guide, proper name, translation

Centre de Linguistique Française

SYLED (Fédération CLESTHIA)

Université Sorbonne Nouvelle-Paris3

13, rue Santeuil 75231

Paris Cedex 5 FRANCE